Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi 19 août 1970, 86e année, no 192, 112 pages, 10 cahiers ★★★ 10¢

Drapeau et son équipe "provoqueront la confrontation"

par André BEAUVAIS

Les membres du Parti civique de Montréal ont décidé, hier, au cours de leur deuxième caucus en moins d'une semaine, de se lancer à toute vapeur dans la prochaine campagne électorale, de provoquer la confrontation avec les adversaires, de jouer le "tout pour le tout" afin que les 52 membres de l'équipe du maire Jean Drapeau soient élus.

A l'issue de cette rencontre à huis-clos, le maire de Montréal et chef du Parti civique a été on ne peut plus précis: "Nous n'attendrons pas d'être attaqués pour nous défendre mais nous serons les premiers à l'offensive pour défendre nos réalisations dans tous les domaines depuis 10 ans".

"Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, le Parti civique a décidé d'adopter une stratégie de confrontation dans toute la mesure qui sera favorisée par les média d'information".

Invité à commenter cette dernière déclaration, Me Drapeau a expliqué que le Parti civique ne reculera devant aucune invitation de la part des autres formations politiques officielles et autres candidats à défendre sur la place publique, devant les journalistes et caméras de télévision toutes les initiatives qui ont marqué le règne du Parti civique au cours de la dernière décennie.

"Nous sommes fiers de toutes nos réalisations au cours des 10 dernières années et le Parti civique ne manquera pas de les rappeler à la population; ces réalisations passés seront déterminantes quant à l'avenir du Parti civique", a dit M. Drapeau.

Le maire a été très ferme: "Nous passerons définitivement à l'attaque avant d'être attaqués et toutes les énergies seront déployées pour expliquer clairement nos politiques passées et futures".

Pas une seule fois le chef du Parti civique n'a mentionné le nom du Front d'action politique des salariés (FRAP) mais on devinait dans ses propos que

Voir DRAPEAU en page 6

• *Euclide Laliberté redevient "whip" du Parti civique* — page 9

Québec fermera les dix villages de la Gaspésie

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, s'est engagé officiellement, hier, à faire fermer d'ici l'été 1971, avec la coopération d'Ottawa, les dix paroisses marginales de la Gaspésie dont la relocalisation avait été annoncée en 1968 à la suite de l'entente fédérale-provinciale touchant l'application du Plan de développement de l'Est du Québec.

M. Bourassa a fait part de sa décision à la suite d'une rencontre de deux heures avec les représentants des municipalités de Saint-Octave-de-l'Avenir, Saint-Thomas-de-Cherbourg et Saint-Paulin-Dulibaire, comté de Matane, qui avaient menacé de prendre des mesures draconiennes advenant de nouveaux retards dans la mise en application du plan de relocalisation.

Le chef du gouvernement a également révélé qu'il a décidé de donner suite aux dix demandes qui lui ont été formulées dans une pétition présentepar les représentants de ces municipalités.

Les porte-parole des comités de citoyens de ces trois municipalités avaient fait savoir, lundi, qu'advenant le rejet de leurs demandes, ils bloqueraient la route no 6 qui traverse la Gaspésie ou organiseraient une marche sur le Parlement dans le but de forcer le gouvernement à agir.

C'est avec un air victorieux que ces porte-parole ont quitté, hier après-midi, le bureau du premier ministre en compagnie de leur député fédéral, M. Pierre De Bané et du président du Conseil régional de développement, M. Claude Jourdain.

"C'est une grande victoire pour la population de Matane et le premier ministre Bourassa mérite qu'on lui rende hommage car c'est la première fois qu'un premier ministre s'engage formellement à régler les injustices criantes de ces citoyens, a dit M. De Bané en commentant la décision de M. Bourassa.

M. De Bané a ajouté qu'il poursuivra maintenant ses efforts du côté d'Ottawa.

Voir FERMERA en page 6

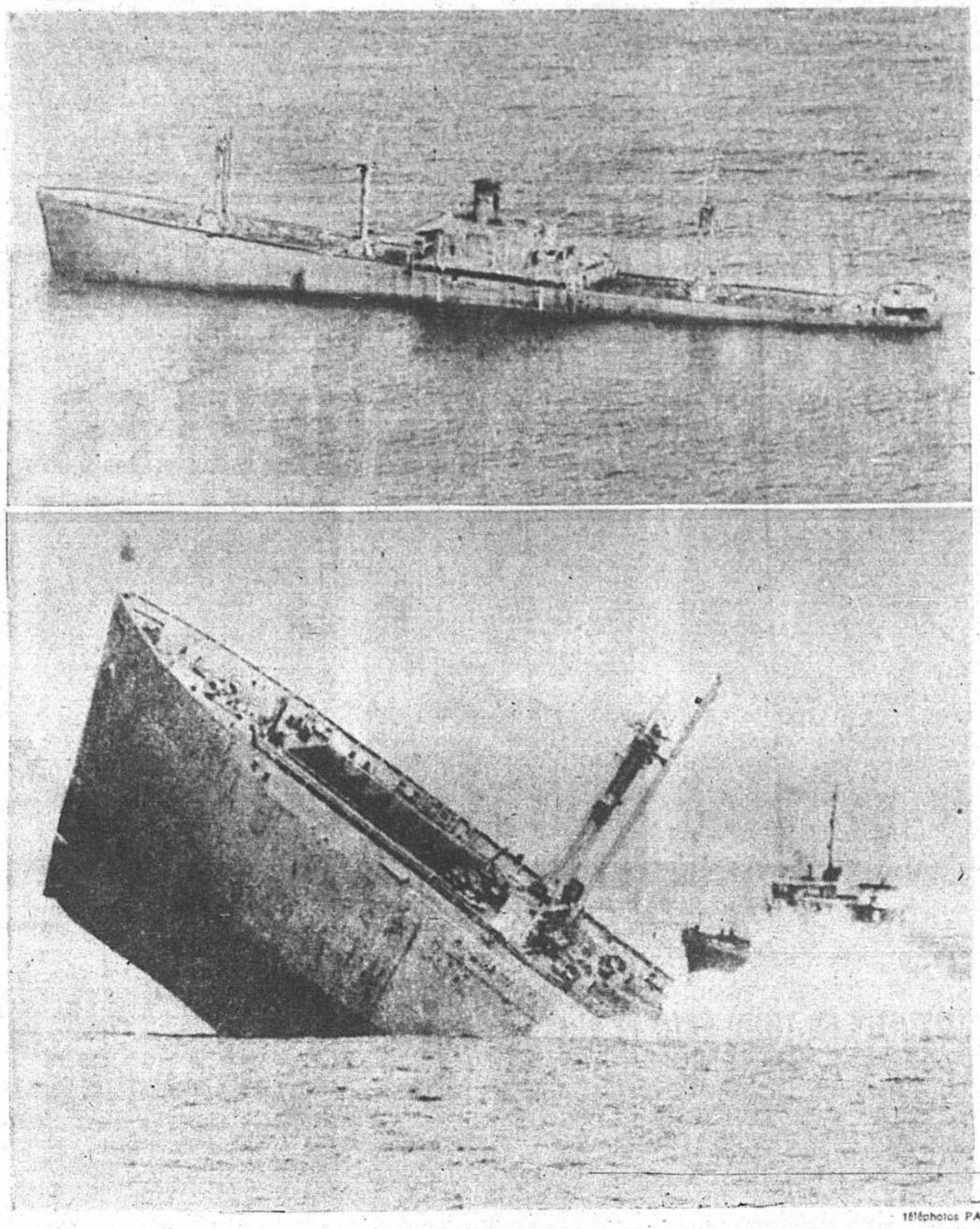

Photos PA

L'Atlantique engloutit les gaz

Le cargo désaffecté "Le Baron Russell Briggs", empli de sa célèbre cargaison de gaz neurotropes mortels, a coulé, hier, dans 18,000 pieds d'eau, à 283 milles au large de la Floride. L'immersion a pris quatre heures et six minutes après qu'une équipe de spécialistes eut ouvert les soupapes d'étanchéité. Le cargo, qui est né pendant la deuxième guerre mondiale, s'est enfoncé lentement jusqu'à être à demi immergé. Puis le flot s'est emparé rapidement du navire et, en 30 secondes, "Le Baron Russell Briggs" disparaissait sous les vagues, projetant un immense geyser d'écume blanche. L'opération visait à immerger 12,540 fusées de gaz névritique GD et un conteneur de gaz VX qui, selon les experts chimistes de l'armée, atteignaient le cap dangereux.

— Les Russes craignent la pollution des océans, page 80

Quadruple évasion à St-Hyacinthe

La Sûreté du Québec signale que quatre prisonniers "dangereux" se sont évadés, "entre trois et six heures ce matin", de la prison commune de Saint-Hyacinthe, à quelque 25 milles au sud-est de Montréal.

Les autorités de cette geôle, toutefois, n'ont rien voulu confirmer.

Le directeur de la prison, M. Romeo Fontaine, a répondu à un premier appel de LA PRESSE en disant qu'il n'était au courant de rien.

Un autre fonctionnaire, répondant à un deuxième appel, a déclaré: "Adressez-vous à la Sûreté provinciale, puisque c'est elle qui semble tout savoir. Nous, on ne peut rien dire."

D'après la SQ, alors, les évadés, purgeant tous des peines de moins de deux ans ou attendant leur procès, sont:

Marcel Dubuc, 21 ans, de Douville; Georges Buissière, 20 ans, de Saint-Hyacinthe; Gilles Flibotte, 26 ans, de Saint-Thomas-d'Aquin, et Daniel Michaud, 20 ans, de Saint-Dominique.

Il était impossible, au début de la matinée, d'obtenir plus de détails quant à la façon dont ces détenus se sont évadés.

Autre évasion à l'Institut Leclerc

Une autre évasion a été signalée en fin d'avant-midi, à l'Institut Leclerc, annexe à sécurité minimum du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Le fuyard, Michel Mercier, 22 ans, purgeait une peine de sept ans de détention.

Il se serait enfui entre 8 h. 15 et 11 h. ce matin.

Un vol bien planifié à un détail près

par Jean DE GUISE

Tout était si bien planifié. Mais au lieu du gros lot, on n'a raflé que de $10,000 à $15,000.

A 9 h 20, ce matin, comme au signal d'un régisseur, quatre bandits armés sont sortis d'un cabigi dans la succursale de la Banque canadienne impériale de commerce, au 5614, avenue du Parc.

Aux sept employés éberlués — le gérant, le comptable et cinq jeunes femmes — ils ont passé les menottes, les ont entassés dans la chambre de la voûte... et ont attendu que le système d'horlogerie se déclenche.

Il avait fallu beaucoup d'astuce et de planification pour s'introduire dans la banque, par la porte d'en avant, vers les cinq heures, ce matin — croit-on — et éviter tous les pièges d'alerte, en les enduisant de colle.

On avait oublié qu'un détail : l'argent que le système d'horlogerie mettait disponible, à 9 h 30, ne suffisait qu'à alimenter le roulement des caisses. Le "gros Lot" n'était libéré qu'à 10 h 30.

Alors, en s'ecprimant dans un français que les puristes n'approuveraient peut-être pas, on a mis le personnel hors d'état de nuire — sans brutalité.

Voir VOL en page 6

L'assassin du Michigan est condamné

ANN ARBOR, Michigan (PA-UPI) — Un jury composé de six hommes et six femmes a délibéré pendant plus de quatre jours avant de rendre un verdict de culpabilité à l'endroit d'un individu de 23 ans, John Norman Collins, un ancien étudiant de l'Université Eastern Michigan, pour le meurtre de Karen Sue Beineman, âgée de 18 ans, de Grand Rapids, dans le Michigan.

La victime était disparue le 23 juillet 1969 et son corps était retrouvé trois jours plus tard. Elle avait été violée, battue et étranglée.

Il s'agissait du septième d'une série de meurtres qui ont terrorisé deux campus universitaires pendant deux ans.

Personne n'a été inculpé des six meurtres précédents, mais les attentats ont cessé après l'arrestation de Collins, le 31 juillet 1969.

Collins doit éventuellement faire face

Voir L'ASSASSIN en page 6

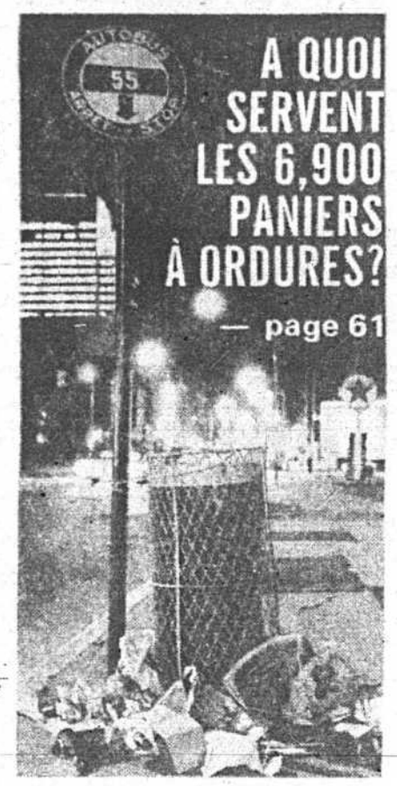

• 52e victoire des Expos, autant qu'en 69 — page 27

• Comment habiller le jeune écolier — page 70

• Une alerte à la bombe vide 39 cinémas à Londres — page 73

météo

Beau, devenant pluvieux et plus frais
Max. 80° Min. 60° • Détails à la page 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal: 0.01 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux: 0.10.

DEMAIN

• *Denyse Filiatreault à 37 ans*

• *Le général Jacques Michel se cherche un état-major*

• *Ce que Manseau aurait dû être... et tout l'été!*

• *Little Richard : "Je suis un théologien"*

Les maires réclament le droit à des négociations directes avec le fédéral

WINNIPEG (PC) — Les autorités municipales devraient avoir voix au chapitre dans les pourparlers fédéraux-provinciaux sur la réforme constitutionnelle, a affirmé, hier, la Fédération canadienne des Maires et Municipalités.

Dans un mémoire soumis aux ministres provinciaux des Affaires municipales, la Fédération réclame aussi, pour les gouvernements municipaux, le droit à des négociations avec les autorités fédérales et ce, sur tout un éventail de problèmes.

Les municipalités soutiennent, d'autre part, qu'il faudra qu'on en vienne à adopter l'une de deux solutions en matière d'éducation, soit leur retirer ce lourd fardeau financier, soit leur donner des pouvoirs de taxation plus étendus pour parvenir à assumer les charges impliquées par le domaine éducationnel.

La veille, le ministre des Affaires municipales du Québec, Me Maurice Tessier, avait rappelé devant ses collègues que le gouvernement Bourassa entend créer de nouvelles communautés urbaines au cours de l'année et que l'Assemblée nationale sera saisie, à la rentrée, d'un projet de loi sur les questions fondamentales touchant les communautés urbaines.

Voir LES MAIRES en page 6

Annonces classées / 82 - 83, 86 à 94
Arts et Spectacles / 53 à 56
Bandes dessinées / 98
Cinéma / 55
Décès, naissances, etc. / 95
Editorial / 4
Etes-vous observateur ? / 88
Finance / 40 à 42
Horoscope / 64
Informations étrangères / 73, 74 et 80
Informations nationales / 2, 49 à 52, 85 et 96
Les secrets de polichinelle / 66
Mots croisés / 87
"Mot-mystère" / 90
Radio et télévision / 55
Sports / 25 à 31
Terre des Hommes / 7
Tribunaux / 8, 57 et 60
Vie dans les parcs / 98
Vie féminine / 62 à 70
Vie mondaine / 63
Votre médecin / 68

Assurance-maladie: Castonguay évite d'envenimer le débat avec les médecins

par Marcel DUPRE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement a décidé de diminuer l'intensité de la lutte publique menée avec la Fédération des médecins spécialistes au sujet de l'assurance-maladie.

M. Claude Castonguay, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, a émis, hier, un communiqué plutôt que de convoquer une conférence de presse pour commenter les demandes des spécialistes formulées le 11 août.

Le ministre a ainsi évité d'envenimer le débat public et a tenté de faciliter le dialogue à la table des négociations dans le but d'éviter l'adoption d'une loi spéciale qui obligerait ces professionnels de la santé à signer une entente avec le gouvernement.

Dans son communiqué, M. Castonguay se contente de dire qu'il accepte de consulter les médecins, les chirurgiens-dentistes et les optométristes sur les mesures qu'il devrait prendre pour que les services assurés puissent continuer à être rendus dans des conditions uniformes dans le Québec, advenant qu'un trop grand nombre de professionnels se désengagent du régime.

En ne convoquant pas de conférence de presse, le ministre n'a pas eu à révéler lesquelles des autres demandes des spécialistes il n'était pas disposé à accepter et ces derniers auront ainsi plus de difficultés à soutenir devant l'opinion publique l'intérêt de la lutte de fond qu'ils ont entreprise contre la loi de l'assurance-maladie.

Par exemple, le public ne sait pas encore si M. Castonguay refuse la demande des spécialistes selon laquelle le gouvernement ne pourrait fermer les portes des hôpitaux aux médecins qui n'adhéreront pas au régime de l'assurance-maladie, comme la loi le leur permet.

Si tel avait été le cas, les spécialistes auraient pu marquer des points, car leur campagne d'information tente justement de prouver que les Québécois n'auront plus la liberté de se faire soigner par des médecins de leur choix.

Egalement, le ministre de la Santé a pu éviter de dire s'il acceptait ou non les modalités de la consultation au sujet des mesures à prendre pour garantir que les services assurés seront rendus à des conditions financières uniformes dans toute la province. Le communiqué mentionne simplement "la volonté ferme du gouvernement de négocier

Voir ASSURANCE-MALADIE en p. 6

Belvédere
Les fumer, c'est les aimer.
(Filtre ou Menthol)

la presse

MONTREAL, MERCREDI 19 AOUT 1970 — 86e ANNEE — No 192

Ryan: des villes deviendront des provinces

Il est probable que certaines grandes villes du Canada deviendront, d'ici quelques années, des provinces au sein de la confédération. Déjà, Montréal exerce une plus grande influence que le gouvernement provincial dans plusieurs domaines. Parallèlement, il n'est pas impossible que certaines petites provinces, comme l'Ile du Prince-Edouard deviennent des villes. Ainsi, au cours des prochaines années, il est logique de penser que le chiffre actuel des provinces subisse plusieurs changements.

Telle est la vision du Canada de l'an 2000 présentée par le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, au congrès de l'Association municipale de l'Ontario, à Ottawa.

"Le gouvernement local ou municipal sera appelé, d'ici quelques années, à jouer un rôle de premier plan au sein des affaires de la nation. Trois niveaux de gouvernement existeront, avec des pouvoirs identiques, c'est-à-dire fédéral provincial et municipal."

Selon M. Ryan, les maires de certaines grandes villes deviendront de plus en plus influents. Par ailleurs, à cause du phénomène de régionalisation, certains maires deviendront de "supermaires", jouant un rôle comparable, sinon supérieur à celui des premiers ministres de petites provinces.

Ces dirigeants municipaux de l'avenir, M. Ryan les voit de la façon suivante: "Ils seront des généralistes, des créateurs, des innovateurs, des dirigeants indépendants et influents".

Puis, M. Ryan estime que les villes, grâce à l'importance qu'elles auront au sein de la "nouvelle structure constitutionnelle" devront obtenir des pouvoirs accrus. "Les villes canadiennes de l'an 2000 devront obtenir une véritable autonomie et être libérées, une fois pour toutes, des entraves fiscales, économiques et financières que leur imposent les autres paliers de gouvernement".

L'an 2000 appartient aux gouvernements municipaux. Ce sera l'ère des villes. Ces dernières ne seront plus des agglomérations isolées dans des provinces, mais deviendront elles-mêmes non seulement des pôles économiques, mais également des "partenaires de décisions" sur toutes les questions concernant la nation. Certains domaines administratifs devront être confiés exclusivement aux villes, par exemple la lutte contre le chômage. Avec des sources nouvelles de revenus, les villes seront les "centres administratifs" du pays et non plus des entités placées sous la tutelle complexe des gouvernements dits supérieurs.

"Les provinces ne doivent plus être placées dans la pénible et irrationnelle situation d'avoir à donner, par miettes, quelques concessions aux villes. C'est le contraire qui doit se produire. Le pouvoir doit venir des villes et des gouvernements régionaux avant d'accéder aux autres paliers".

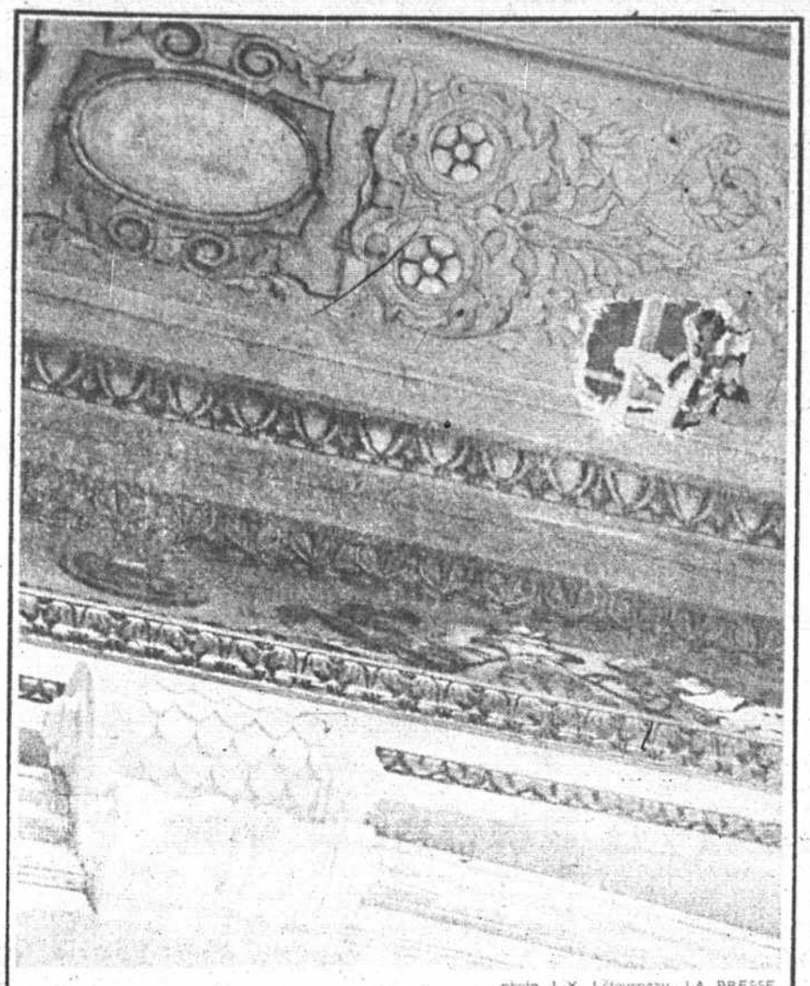

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Un homme reste "suspendu" au plafond du Palais de Justice

par Léopold LIZOTTE

Tout ce qui est rigide n'est pas nécessairement . . . solide.

Et ce tout plafond, dans un immeuble, ne correspond pas fatalement . . . un . . . plancher.

C'est ce qu'a appris de façon un peu nerveuse, hier, un inspecteur venu faire, au faîte du mi-Nouveau Palais de Justice, une vérification sur les dangers d'incendie qui pouvaient exister au-dessus de la vaste salle des pas perdus de cet immeuble quinquagénaire.

A ce monsieur qui voulait évidemment aller dans tous les recoins, pour faire son travail, on avait cependant recommandé de n'avancer qu'avec prudence, et en longeant plus particulièrement les poutres.

Car, encore une fois, tout ce qui est rigide, d'apparence, n'est pas nécessairement solide... de fond.

Ce qui lui apparaissait donc comme un véritable plancher n'était en ait que le plafond, tout de plâtre confectionné, frisonné et peinturluré de la vaste salle, toute de marbre, qui a vu défiler deux générations et demie de lascars, à une soixantaine de pieds au-dessous.

Question de jeter un coup d'oeil plus avant derrière un pilier, semble-t-il, il mit le pied... dans le plâtre.

Qui céda sous son poids, comme de bien entendu.

Pour son plus grand bien, et sa survie, toutefois, les décorateurs du 100 Notre-Dame est, qui avaient parfait leur travail à l'été 1921, avaient peut-être prévu pareille imprudence dans un demi-siècle.

Et, à tous les pieds, ou à peu près, ils avaient dressé un treillis métallique plus résistant pour retenir leur plafond... au plafond.

Et ce sont des barres de fer qui parvinrent à le garrer suspendu là-haut, pendant que la police provinciale, en bas, se portait prestement à sa rescousse, sous un mini-orage de poussière blanche.

Par la suite, il va sans dire, on mettait rapidement fin à cette inspection contre les risques d'incendie, tout le monde ayant compris (même à Québec) qu'il pouvait y avoir aussi des risques de décès, dans cette entreprise qui n'en valait apparemment pas une chandelle... éteinte.

Collision entre deux navires

HALIFAX (PC) — Deux pêcheurs portugais ont perdu la vie et cinq autres sont disparus à la suite d'un abordage, tard mardi soir, entre deux bateaux de pêche, à 90 milles au large de Saint-Jean, Terre-Neuve.

Les autorités du centre de secours maritime, à Halifax, ont précisé qu'on avait repêché, tôt aujourd'hui, les corps de deux des 99 membres d'équipage du vaisseau de pêche portugais Capitao Jose Vilarinho.

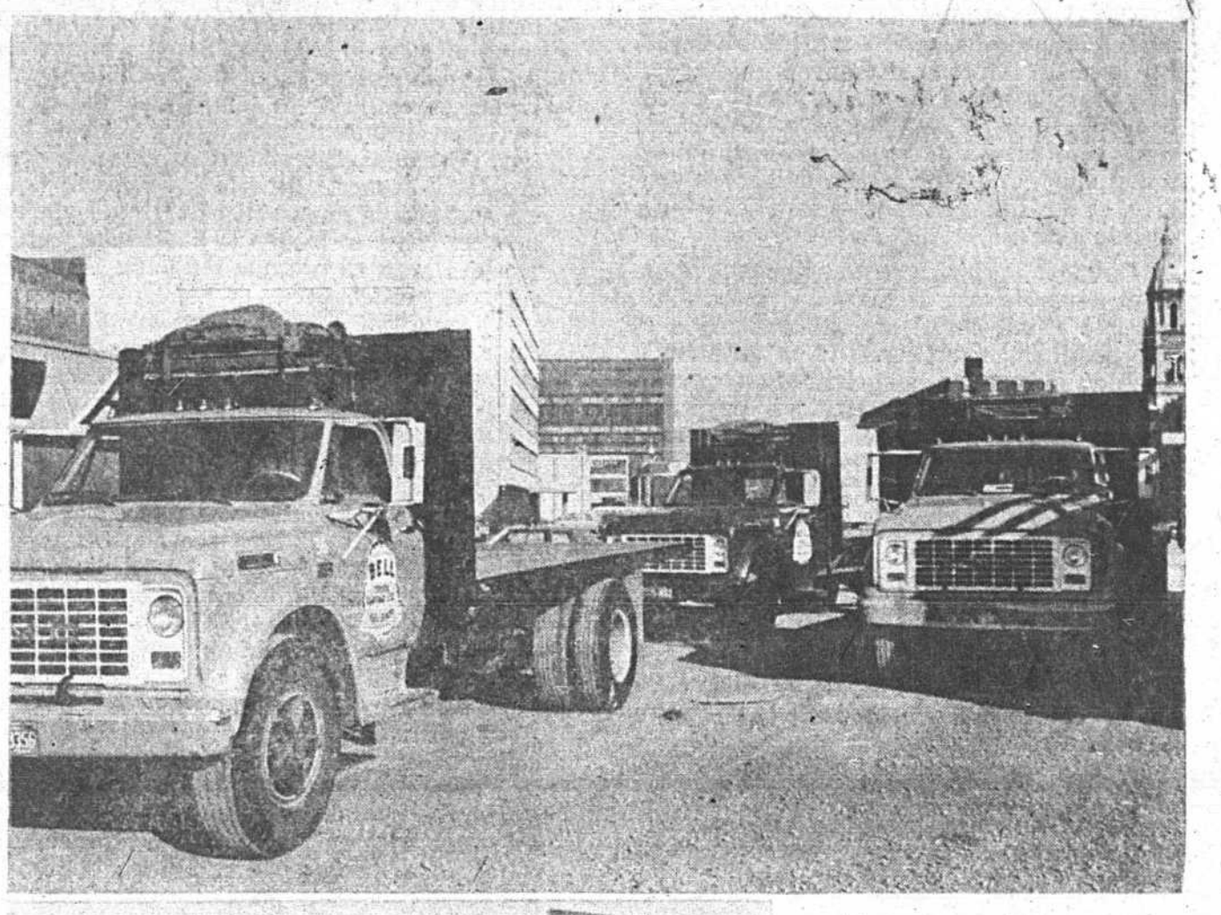

photos Michel Gravel, LA PRESSE

"Ça, c'est du café..."

Après avoir voyagé du sud au nord (des pays chauds vers nos régions), le café a ensuite entrepris un voyage d'ouest en est (de l'ouest à l'est de Montréal). Toutefois, ce dernier voyage lui a été funeste puisqu'il est disparu au cours de cette courte balade. Il y avait pour quelque $35,000 de café dans quatre camions de la compagnie Bell Truck Cartage Regd, du 1900, rue Westmore, dans Notre-Dame-de-Grâces, quand ils sont disparus au cours de la nuit dernière. Vers 8 h ce matin, on retrouvait les quatre véhicules, vidés de leur contenu, sur un terrain de stationnement, à l'intersection des rues Fullum et Notre-Dame. "Ça c'est du café !" a dit le policier en recueillant quelques grains bruns foncés sur l'un des véhicules. Ces quelques grains constituent actuellement la seule piste des policiers pour retrouver les voleurs.

Le juge Irénée Lagarde s'en prend aux policiers de la métropole...

Le juge Irénée Lagarde, qui a trouvé le moyen de dénoncer la police de la métropole dans le dernier supplément de son code pénal, a trouvé une occasion en or de récidiver, hier, alors qu'il devait décider du cas de trois ex-employés de la compagnie H. Lapalme, accusés de méfaits.

En condamnant Roch Héneault, Yvon Moise, et Roland Riopel à $33.33 d'amende chacune et à une demi-heure de prison pour avoir crevé les pneus de deux camions de la poste, en avril dernier, il leur a déclaré que les policiers de Montréal avaient commis des gestes beaucoup plus criminels qu'eux, en octobre dernier, et que, pourtant, aucun d'eux n'avait jamais été poursuivi devant les tribunaux.

Aux trois accusés, qui étaient représentés par Me Rolland Blais, le juge Lagarde avait tout d'abord lancé:

"Vous êtes malchanceux de ne pas faire partie d'un certain corps de police qui a fait il y a quelques mois une grève illégale.

"A ce moment-là, des membres de ce corps policier ont pu tourner à l'envers les autos de la police provinciale, déloger à la pointe du revolver leurs confrères qui avaient occupé leurs postes, et ils n'ont été poursuivis d'aucune façon.

"C'est donc qu'ils constituent une classe à part.

"Ils ont fait une grève absolument illégale, ils ont posé des gestes absolument criminels, et pas un n'a été arrêté, pas un n'a été accusé.

"Mais vous autres, vous êtes en grève, vous perdez vos revenus et votre emploi.

"Je ne veux pas critiquer, je n'ai pas affaire à la politique.

"Et il reste que vous avez commis un méfait, et que vous n'êtes pas excusables pour tout cela,

"Je dois cependant prendre en considération ce qui a été fait par ce corps de police.

"Evidemment, la Fraternité va encore faire des rapports. Elle a déjà dit que Lagarde était polisson à l'égard des policiers. Mais qu'ils écrivent toutes les lettres qu'ils voudront, je m'en fiche.

"Car les membres de ce corps policier ont posé des gestes plus criminels que vous, il y a eu mort d'un officier de la Sûreté du Québec, et ce, pendant que ces messieurs étaient à l'aréna Paul-Sauvé. Ils ne savaient pas qu'il y avait une émeute. Ils ne se sont pas dérangés."

...et le directeur Saint-Aubin réplique vivement avec énergie

"J'estime que le juge Irénée Lagarde a tenu des propos inconséquents et malheureux".

Telle a été la réaction du directeur du Service de la police de Montréal, M. Marcel Saint-Aubin, aux commentaires émis en cour, hier, par le juge Lagarde, avant de prononcer sa sentence contre trois ex-employés de la compagnie G. Lapalme, accusés d'avoir éventré des pneus de camion.

Dans un communiqué émis hier soir, le directeur Saint-Aubin s'est en quelque sorte porté à la défense de ses policiers en affirmant que cette attaque ne nuira certainement pas au prestige dont jouissent les policiers auprès de la population.

Voici le texte de la déclaration du directeur Saint-Aubin:

"Je viens de prendre connaissance de l'article publiée dans le journal LA PRESSE du 18 août. Si les déclarations qui sont rapportées dans ce journal sont exactes, en considérant qu'elles ont été prononcées dans une cour de justice, alors qu'une enquête est présentement en cours, enquête menée par la Commission de police du Québec, à la demande même du ministère de la Justice, j'estime que le juge Irénée Lagarde a tenu des propos inconséquents et malheureux".

"La hargne qu'affiche le juge Lagarde à l'endroit des policiers de Montréal ne réduira en rien, j'en suis sûr, et ce, malgré les événements malheureux du 7 octobre dernier, le prestige dont jouit la police de Montréal de la part du public en général qui reconnait la tâche exceptionnellement ingrate et difficile qui lui incombe".

Mutisme chez les policiers

Pour sa part, le sergent Guy Marcil, président de la Fraternité des policiers de Montréal, s'est refusé à tout commentaire concernant les déclarations du juge Lagarde.

Rejoint à Kitchener, où il participe au congrès de l'Association des policiers de l'Ontario, M. Marcil a dit avoir été informé de l'événement par le vice-président de la Fraternité.

"Petit Pacifique": subvention totale de Québec

par Claude MASSON

"Maintenant je repars", chante Claude Léveillé!

"Ils seront heureux", interprète Isabelle Pierre!

C'est exactement ce qui se produit pour 32 ménages de la paroisse de l'Assomption, dans le comté du même nom, qui viennent de bénéficier d'une première de la Société d'Habitation du Québec.

En effet, pour la première fois dans la province et par suite d'un amendement apporté à la loi de la Société d'Habitation, c'est Québec qui défraie le coût entier de la construction des logements nécessaires au relogement des 158 personnes concernées, dont 13 des 32 familles sont composées de six personnes et plus.

La signature des contrats pour la mise en oeuvre du programme de rénovation du secteur appelé "Petit Pacifique" (entre l'Assomption et l'Epiphanie) et pour la construction de logements municipaux en vue de reloger ces familles a eu lieu hier soir. Les 16 premiers logements, qui seront érigés par la firme Duroc Construction, seront prêts dans deux mois environ.

Les familles du secteur "Petit Pacifique" vivaient dans des conditions inhumaines pour la plupart: ni aqueduc, ni réseau d'égout par exemple; sur 34 logements, 31 sont insalubres; aucun n'a le chauffage central ou l'eau chaude, un seul a un bain et trois ont une toilette à l'eau courante.

C'est devant une situation aussi flagrante, tout en constatant que les municipalités n'avaient pas les ressources financières pour secourir ces familles, que l'ancien ministre des Affaires municipales et député de l'Assomption, le Dr Robert Lussier, a fait modifier la loi afin que la Société d'Habitation paye pratiquement tout, à l'exception de la démolition des taudis actuels pour lesquels la paroisse de l'Assomption devra défrayer 25 p. 100 de la dépense totale.

Après cinq ans de patience, tout a abouti hier soir. Le député du comté de l'Assomption, M. Jean Perreault; le maire de la paroisse de l'Assomption, M. Léopold Kay; le maire de la ville de l'Epiphanie, M. Clément Philibert; le commissaire de la Société d'Habitation, M. Jacques Bernier, les dirigeants de l'Office municipal d'habitation et beaucoup d'invités, tout y était.

le "clou" de la soirée a été la rencontre avec les citoyens eux-mêmes, sur leur territoire du Petit Pacifique. On a pris un verre à la santé du déménagement général de l'automne, on a parlé face à face avec député et les grands "monsieurs" de la Société d'Habitation. C'était la grande fête. Robert Chagnon, le grand responsable de cette réalisation, était fou de joie.

Et tout cela s'est déroulé le soir du premier anniversaire du bureau de Montréal de la Société d'Habitation dirigé par M. Benoit Marcotte.

VOUS RECEVEZ ?
EPARGNEZ-VOUS TEMPS ET SOUCIS... APPELEZ-NOUS. DELICIEUX SANDWICHES DE FANTAISIE

La meilleure façon de s'assurer du succès d'une réception, c'est de servir des sandwiches assortis Pegroid's garnis de • tranches de jambon • dinde • poulet • salade d'oeufs • 48 sandwiches cocktail, soit assez pour 6 à 8 personnes $3.25

PEGROID'S TELEPHONEZ IMMEDIATEMENT 844-3901
4075, rue SAINT-DENIS

NOUVEAUX BAS NYLON ÉLASTIQUE
Régulièrement $34.95
2 PAIRES — SPÉCIAL $18.95
1 PAIRE POUR LA TOILETTE
1 PAIRE POUR LE TRAVAIL
Nous vendons des chaises roulantes — Stationnement gratuit
916 est, rue STE-CATHERINE
845-7251
PHARMACIE MONTRÉAL
JEAN-P. DUQUET L. PH.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

UNE AUBAINE POUR TAXIS
METEOR '70 équipement de taxi
Prix régulier : $4231
NOTRE SPECIAL $3283
Equipée : transmission automatique, radio, servo-frein, servo-direction, enjoliveurs de roues, dégivreur arrière...
Votre vendeur de confiance du centre de Montréal.
Lanthier & Lalonde AUTOMOBILE INC
4411, AVENUE PAPINEAU, près Mont-Royal — 526-4411

le TEMPS qu'il fera

Ça se détériore...

"Pas de problèmes pour aujourd'hui", nous dit Alcide Ouellet, le directeur du bureau météorologique de Montréal, à Dorval.

Mais l'affaire va se corser la nuit prochaine et demain, car un système atmosphérique issu des Grands Lacs et accompagné d'un front froid nous apportera des averses, sinon des orages, jeudi.

Il est très probable, aussi, qu'il fasse plus frais vendredi.

Pas possible d'avoir quelques jours de simple beau temps tranquille?

"C'est de l'idéalisme", répond l'expert.

L'été va finir en queue de poisson?

"L'hiver viendra aussi vite que les cheveux gris", tranche-t-il.

N'importe, on dort mieux ces jours-ci.

Voici les prévisions météorologiques officielles pour aujourd'hui, de même qu'un aperçu pour jeudi:

Région de Montréal: généralement ensoleillé aujourd'hui avec possibilité d'une averse, ce soir. La nuit prochaine et jeudi, généralement nuageux avec quelques averses ou orages, devenant généralement ensoleillé dans l'après-midi. Maxima pour aujourd'hui et jeudi, 80 à 85. Minimum la nuit prochaine, 65 à 70.

Régions des Laurentides et Ottawa: périodes nuageuses aujourd'hui avec possibilité d'une averse tard ce matin ou cet après-midi. Quelques orages ou averses la nuit prochaine. Jeudi, pluvieux, devenant ensoleillé dans l'après-midi. Les maxima pour aujourd'hui et jeudi, environ 80. Minimum la nuit prochaine, 65 à 70.

Régions de Québec, Cantons l'Est, Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean: généralement ensoleillé aujourd'hui avec un maximum de 75 à 80. La nuit prochaine et jeudi, généralement nuageux avec quelques averses ou orages. Minimum la nuit prochaine, près de 60. Maximum jeudi, environ 80.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé: généralement ensoleillé aujourd'hui avec un maximum de près de 70. Nuageux la nuit prochaine avec un minimum de 50 à 60. Jeudi, nuageux avec pluie intermittente et maximum de 65 à 75.

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Nouveau pro-nonce apostolique

Mgr Guido Del Mestri est le nouveau pro-nonce apostolique du Canada. On le voit à sa descente d'avion avec Mgr Grégoire, archevêque de Montréal et Mgr SansChagrin, évêque de Saint-Hyacinthe et président de la commission épiscopale de l'Amérique Latine. Mgr Del Mestri remplacera Mgr Emmanuele Clarizio à Ottawa, au rang d'ambassadeur du Vatican au Canada. Trente minutes environ après son arrivée à l'aéroport, Mgr Del Mestri est parti pour Ottawa en voiture. Il a dit regretter ne pas pouvoir rester plus longtemps à Montréal. Mgr Del Mestri devrait présenter prochainement ses lettres de créance au gouverneur général du Canada, M. Roland Michener.

L'ASSASSIN

SUITE DE LA PAGE 1

à une autre accusation de meurtre en Californie. Il s'agit de celui d'une jeune fille de 17 ans, tuée après avoir été assaillie sexuellement, près de Salinas, en juin 1969. Les autorités du comté de Monterey, en Californie, ont révélé que des procédures d'extradition seront entreprises immédiatement.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 1

tous les membres du PC ont hâte d'affronter cette formation politique qui, comme on le sait, entend bien, elle aussi, mettre tout en branle pour réussir une percée dans le gouvernement municipal.

M. Drapeau a admis que les membres de son équipe ont continué, hier, l'élaboration du programme électoral mais il n'a pas voulu en dire davantage.

"Vous pouvez écrire que nous tenons compte de toutes les priorités", a-t-il dit. Quand les journalistes lui ont demandé d'énumérer ces priorités, il a laissé entendre qu'il ne tenait pas à les identifier de crainte d'en oublier.

Quelques conseillers municipaux membres du Parti civique ont été "cuisinés" par les journalistes à l'issue de ce caucus mais personne n'a voulu trahir le secret du huis-clos qui est devenu la marque de commerce de l'équipe Drapeau.

Quelques-uns ont cependant échappé un... "préparez-vous car vous allez assister à toute une campagne électorale"!

Mardi prochain, les membres du Parti civique doivent tenir une autre réunion dans le but de poursuivre l'élaboration de leur campagne politique. Trois autres rencontres sont prévues pour le mois de septembre.

FERMERA

SUITE DE LA PAGE 1

en vue d'obtenir le plus rapidement possible l'aide de la Société centrale d'hypothèques en vue d'assurer la construction des loyers à prix modiques où doivent être déménagés les citoyens des trois municipalités.

La pétition des comités de citoyens exigeaient que le gouvernement québécois fasse suite à sa promesse de procéder à la construction de ces logements.

Le premier ministre a dit que son gouvernement y donnera suite à condition que la Société centrale d'hypothèques accorde sa collaboration.

Cas urgents

Quant à la relocalisation des citoyens des trois municipalités du comté de Matane et des autres comtés de la Gaspésie, elle débutera immédiatement dans les cas qui seront jugés urgents, soit pour des raisons de santé ou pour des raisons d'insalubrité de logements.

"Ce sont des engagements qui m'apparaissent tout à fait normaux, a dit M. Bourassa. Il existe dans ces paroisses une population qui est non seulement démunie mais négligée et c'est la responsabilité normale du gouvernement de faire tout ce qui est possible de faire pour améliorer son sort.

"Je trouve inadmissible et intolérable que l'inefficacité administrative se fasse sur le dos d'une population qui est démunie et négligée", a ajouté M. Bourassa.

M. Bourassa faisait alors allusion à d'autres demandes qui concernent des retards dans le renouvellement des contrats des fonctionnaires chargés de mettre en application le programme de relocalisation et l'engagement de d'autres fonctionnaires pour mettre en application un programme de développement social assurant la réintégration, dans des conditions normales, des personnes qui deront déplacées.

Elles concernent également l'élaboration d'un échéancier touchant la relocalisation et le maintien des services essentiels d'ici la réalisation du programme.

M. Bourassa a dit qu'à toutes ces demandes son gouvernement a répondu par un oui.

Ceci signifie que les citoyens des dix municipalités pourront jouir des services de santé, de voirie et du maintien d'une école primaire d'ici la fin de l'application du programme.

Des mesures sont également prises pour mettre fin à la spéculation qui se ferait sur les terrains où certaines personnes auraient l'intention de faire construire des habitations.

M. Bourassa a d'ailleurs précisé à ce sujet qu'un comité de revision de l'évaluation des propriétés sera formé dès demain pour solutionner ce problème.

Des modifications seront enfin apportées pour permettre que les primes de déménagement soient versées avant que les personnes ne se soient trouvé un autre domicile.

On s'attend maintenant à ce qu'une centaine de familles soient déménagées d'ici l'automne par suite de ces décisions. Le gouvernement devra ensuite poursuivre l'application du programme jusqu'à ce que 440 autres familles soient relocalisées. Ces familles se composent de près de 50,000 personnes qui vivent dans des paroisses qui ressemblent à de véritables villes fantômes.

Les retards

En plus de ces décisions, M. Bourassa a enfin annoncé qu'il rencontrera la semaine prochaine l'exécutif du Conseil régional de développement qui s'est déjà plaint à plusieurs reprises des retards dans l'application du plan.

Ces retards sont pour la plus grande part attribuables à des difficultés administratives et n'ont rien à faire avec les politiques d'Ottawa.

En vertu de l'entente fédérale-provinciale signée en 1966, Ottawa doit verser sur une période de cinq ans une somme de $250 millions pour l'application du programme.

En raison des difficultés administratives rencontrées par le gouvernement du Québec, les sommes qui ont été versées depuis cette date n'ont pas été entièrement dépensées.

Dans les milieux politiques, on prévoit également que M. Bourassa ne ménagera pas ses mots à l'égard du député libéral de Matane, à l'Assemblée nationale, M. Jean Bienvenue, par suite des événements qui se sont déroulés dans son comté cette semaine.

M. Bienvenue était absent à la réunion convoquée dimanche soir par M. De Bané et il avait déjà été averti de l'exaspération de ses électeurs au cours de la campagne électorale.

Or, M. Bienvenue ne semble pas être intervenu auprès de M. Bourassa pour régler cette situation.

On se demande maintenant si par suite de son inaction M. Bienvenue ne verra pas diminuer ses chances d'accéder au sein du cabinet provincial.

M. Bienvenue était présent à la rencontre avec M. Bourassa hier après-midi mais il n'a formulé aucun commentaire à l'issue de l'entretien.

VOL

SUITE DE LA PAGE 1

toutefois — et on s'est contenté de ce qui se présentait.

Puis, Bonjour Monsieur, Bonjour Madame, il est sorti par la porte d'en arrière, par esprit de discrétion.

Même les enquêteurs du service de sécurité de la banque ignoraient l'existence de la petite pièce exiguë, située à l'arrière et accessible seulement à l'aide d'une échelle.

Evidemment, on croit à la complicité de l'intérieur, mais la preuve n'en sera pas facile, selon policiers et enquêteurs privés.

Ottawa s'apprêterait à mettre un terme au conflit postal

OTTAWA (PC) — Si une entente n'intervient pas d'ici une semaine dans les négociations le gouvernement prendra lui-même les mesures qui s'imposent pour mettre fin au conflit postal.

Selon un porte-parole du Conseil du trésor, dès son retour de vacances, la semaine prochaine, le premier ministre Trudeau convoquera une réunion de son cabinet pour établir une ligne de conduite du cabinet.

Le premier ministre canadien déclarait au début du mois que le conflit postal ne pouvait plus être toléré longtemps. "A moins qu'on en arrive à un accord, avait-il dit, le gouvernement verra à dénouer la crise lui-même.

Quelque 1,800 postiers étaient en grève hier dans 12 centres, tandis que 1,650 autres étaient privés de travail par lockouts. Les grèves tournantes frappaient hier le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et la Saskatchewan.

ASSURANCE-MALADIE

SUITE DE LA PAGE 1

avec toute l'ouverture d'esprit dont il est capable".

Les spécialistes demandent de restreindre presque à néant l'exercice du droit du gouvernement de déterminer la nécessité et la nature des mesures à prendre.

C'est en effet un conseil d'arbitrage qui aurait le dernier mot sur la question, si le ministre de la Santé ne consentait pas à accepter les recommandations d'un conseil composé de deux représentants des spécialistes, de deux représentants de la Régie de l'assurance-maladie (qui aura à administrer le régime) et d'un membre indépendant.

Dans un autre domaine, M. Castonguay mentionne qu'il ne fera pas de contre-proposition écrite aux demandes des spécialistes quant à leurs conditions de travail, car plusieurs aspects recoupent déjà en bonne partie ceux contenus dans les contre-propositions gouvernementales du 11 août sur les modes de participation des médecins aux mécanismes de l'assurance-maladie.

"Dans toute négociation, dit le communiqué, il est normal que les parties en cause ne soient pas dans l'obligation de rédiger de nouveaux textes de propositions ou de contre-propositions tant que les échanges verbaux à la table laissent place à des discussions plus élaborées sur des textes déjà soumis ou sur de nouveaux aspects qui recoupent les premiers".

Enfin, M. Castonguay rejette une accusation des spécialistes sans la rappeler, ce qui est un autre signe de son intention de diminuer l'intensité de la lutte publique au sujet de l'assurance-maladie. Il souligne simplement que ses déclarations publiques sur les négociations ont toujours leur prolongement fidèle à la table des négociations.

Le président de la Fédération des spécialistes, le Dr Raymond Robillard, avait laissé entendre que la contre-proposition du gouvernement au sujet des modes de participation aux mécanismes de l'assurance-maladie ne correspondait pas aux propos tenus le même jour par le ministre de la Santé à une conférence de presse.

Au fond, les spécialistes n'avaient pas apprécié le fait que M. Castonguay fasse part de sa contre-proposition aux journalistes avant que le texte ne soit déposé à la table des négociations. Les spécialistes avaient été informés verbalement de l'offre du gouvernement, mais n'avaient pu prendre connaissance du texte que trois heures plus tard.

C'est au cours de cette conférence de presse que le ministre de la Santé avait annoncé son intention de poursuivre les négociations sur la place publique, puisque les spécialistes avaient brisé une entente tacite à l'effet contraire en révélant au public les offres gouvernementales au sujet de la rémunération.

Les spécialistes voulaient ainsi placer le gouvernement sur la défensive dans l'espoir de gagner du terrain à la table des négociations et maintenir l'opinion publique en leur faveur au cas où ils devraient prendre des mesures spéciales pour combattre l'application de la loi de l'assurance-maladie telle qu'adoptée.

Voiture de bandits criblée de balles

Trois cagoulards armés ont perpétré un hold-up vers 11h 25 ce matin, à la succursale de la Banque Toronto Dominion, au Centre commercial Maisonneuve, au 2935 est, rue Sherbrooke.

L'auto des bandits devait être retrouvée quelques instants plus tard à l'angle des rues Gascon et Rachel. Le parebrise du véhicule était criblé de balles et les policiers ont trouvé des cagoules à l'intérieur.

LES MAIRES

SUITE DE LA PAGE 1

Sans préciser exactement quelles seraient les onze communautés, Me Tessier a réitéré que la rive sud de la région métropolitaine de même que la région de Sherbrooke auraient sans doute priorité.

Le ministre a affirmé que la Colombie-Britannique était incontestablement la province la plus avancée dans le domaine des communautés urbaines.

Pour sa part, la Fédération rappelle que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord fut rédigé, il y a cent ans, pour répondre aux conditions qui existaient à cette époque et qui prévoyaient que les minicipalités seraient créées par les gouvernements provinciaux de sorte que les problèmes de l'heure doivent être solutionnés à travers un effort conjoint des trois juridictions gouvernementales.

Or, selon le mémoire, la situation aux Etats-Unis, qui est à peu près la même qu'au Canada, a atteint dans bien des domaines l'état de crise, alors que des dédoublements et des recoupements de juridiction compliquent toute action destinée à solutionner les problèmes.

La FCMM rappelle que les municipalités doivent compter surtout sur les impôts fonciers, les taxes sur les entreprises commerciales et les impôts personnels, de sorte que leurs revenus n'augmentent pas en proportion de la croissance économique. Politiquement, leurs pouvoirs de taxation ont atteint la limite pratique du possible de sorte que les municipalités se trouvent de plus en plus à la merci des octrois provinciaux.

Les municipalités sont d'avis qu'elles pourraient obtenir des revenus additionnels en taxant plus lourdement les véhicules divers alors que "plusieurs considèrent qu'ils ne sont pas suffisamment taxés". Par contre, les domaines de l'impôt sur le revenu des individus ou des sociétés et de la taxe de vente ont été, dans l'ensemble, envahis par les gouvernements fédéral et provinciaux qui se montrent peu enclins à partager ces sources de revenus avec les municipalités.

La Fédération précise que, dans bien des villes, 40 p. cent du revenu municipal total est consacré à l'éducation, un domaine qui, selon l'organisme, devrait être pris en main par les ordres supérieurs de gouvernement.

Les municipalités affirment également que les rôles de conseillers ou d'observateurs qui ont été accordés à certaines associations municipales par les gouvernements provinciaux lors des conférences constitutionnelles ne sauraient suffire.

Selon la FCMM, les pouvoirs constitutionnels devraient être répartis sur trois paliers et donner aux gouvernements municipaux une position clairement définie sur le plan constitutionnel.

L'Espagne recevra $180 millions en aide des USA

MADRID (PA) — Les Etats-Unis ont décidé de donner à l'Espagne une aide militaire d'une valeur de $180 millions, comprenant 36 chasseurs-bombardiers à réaction F4 Phantom usagés — en contrepartie de l'utilisation de quatre bases en Espagne pendant les cinq prochaines années.

Selon des sources américaines, l'accord signé le 6 août, qui prévoit également l'octroi d'une aide non-militaire de $3 millions au cours de 1971, stipule que les bases seront remises aux autorités espagnoles à l'expiration de l'accord actuellement en vigueur, le 26 septembre.

Les évadés de Saint-Hyacinthe

Marcel DUBUC

Georges BUSSIERE

Gilles FILBOTTE

Daniel MICHAUD

Zsa Zsa Gabor dévalisée dans un ascenseur

NEW YORK (AFP, UPI, PA) — L'actrice américaine d'origine hongroise, Zsa Zsa Gabor, a été dévalisée dans un ascenseur de l'hôtel Waldorf Astoria où elle habite, au cours de la nuit dernière, par un individu qui s'est emparé, revolver au poing, de bijoux estimée à plus de $600,000.

Ironie du sort, la vedette tient actuellement, à Broadway, le rôle principal d'une comédie intitulée "Forty Carats" (Quarante Carats).

Parmi les bijoux volés se trouvent des boucles d'oreilles et une bague dont la valeur atteint déjà presque un demi million de dollars.

Miss Gabor revenait du théâtre avec une dame de compagnie et était entrée dans l'ascenseur de l'hôtel à l'étage du garage lorsque deux individus "d'allure européenne" et bien habillés, précise-t-elle, braquèrent leurs revolvers et demandèrent (on ne sait sur quel ton) les bijoux que portait l'actrice.

D'un humour particulier, Mlle Gabor a déclaré à un journaliste: "Tu sais, mon loup, je tiens présentement un rôle dans une revue. Aussi, je sais très bien que s'ils veulent te voler, il peuvent le faire n'importe où."

Les deux forbans pressèrent ensuite le bouton du sous-sol (celui de l'ascenseur) où ils sortirent sans vergogne, expédiant l'ascenseur et son contenu au 34ème étage. L'actrice de 49 ans s'est ensuite rendue, appauvrie, en Rolls-Royce à la préfecture de police pour y faire sa déposition.

Selon la police, il semble que les bijoux de la belle quinquagénaire n'étaient pas assurés.

VENTE "CHAUDE" POUR TEMPS FROIDS

ANNEXE - GARAGE

Epargnez-vous les troubles d'auto l'hiver : ne laissez pas votre auto s'enneiger cet hiver : agissez maintenant. Le Service de Rénovation Métropolitain vous offre les plus bas prix : **Une Annexe-Garage 12 x 20 pour le bas prix de $2,995, portes et fenêtres incluses.**

$2,995

ANNEXE - SALLE DE JEUX

EPARGNEZ

L'hiver prochain vous apprécierez le confort et la chaleur d'une grande salle de jeux. Ne passez pas l'hiver dans un salon trop petit. Ajoutez une annexe maintenant pendant notre grande vente. **Nous construirons votre annexe et vous aurez droit à UN FOYER GRATUIT avec chauffage 1500 W !**

$2,995

REVETEMENT ALUMINIUM

Gardez votre maison chaude durant la saison froide: entourez vos fenêtres de revêtement aluminium. Et le Service de Rénovation Métropolitain vous offre les panneaux de soutien gratuitement avec chaque installation !

mhs

CUISINES SALLES DE BAIN | PORTOIRS CIMENT | MENUISERIE GRENIERS

482-0600

LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

Pourquoi se contenter de bas prix seulement quand
DOMINION VOUS DONNE BAS PRIX PLUS QUALITÉ?

DOMINION

SEULEMENT au DOMINION!
OEUFS BRAESIDE
FRAIS – CATEGORIE "A" CANADA

GROSSEUR PETIT DOUZ. 33¢ — GROSSEUR MOYEN DOUZ. 39¢

GATEAU DES ANGES 16 oz chacun 49¢
Délicieux Richmello

TARTES aux CERISES 2 tartes 24 oz 99¢
ou aux bleuets Richmello

BEIGNETS RICHMELLO Pqt de 24 39¢
Frais cuits

CAFE INSTANTANE Richmello Pot 6 oz 83¢

THE en SACS noir Domino papier Pqt de 60 59¢

ARACHIDES MONDEES Bte 1 lb 89¢
salées — emp. à vide Domino

KETCHUP de TOMATE Bout. 20 oz 33¢
Dominion

POIS ASSORTIS Boite 19 oz 22¢
Domino Canada de choix

HARICOTS VERTS Bte 14 oz. 16¢
coupés Domino Canada de choix

HARICOTS JAUNES Bte 14 oz. 15¢
coupés Domino Canada de choix

DETERSIF DOMINION Pqt 4 lb $1.19
à mousse contrôlée

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DU JARDIN!

ORANGES OUTSPAN Douz. 69¢
de l'Afrique du Sud — sucrées, juteuses. Grosseur 88

PIMENTS VERTS 4 pour 35¢
savoureux — Récolte canadienne. Grosseur 70

POMMES de TERRE 10 lb pour 47¢
de table nouvelles — du Québec — Canada no 1

CAROTTES du QUEBEC 3 bottes pour 35¢
Jeunes, tendres, savoureuses

C'EST LA SEMAINE DES PECHES DE L'ONTARIO!

PECHES
FREESTONE A NOYAU LIBRE
CANADA NO 1 DE L'ONTARIO

Panier de 4 pintes 99¢

TOUT EST GARANTI!

ÉCONOMISEZ DAVANTAGE AU DOMINION!

CRISTAUX PRESIDENT Env. rég. 10¢
à saveurs de fruits

JUS DE POMME Boite 48 oz 34¢
Mont-Rouge — Canada de choix

SACS DE THE Paquet de 60 (papier) 79¢
Red Rose Orange Pekoe

CAFE INSTANTANE Pot 6 oz 1.19
Red Rose (10 oz $1.79)

GRUAU Pré-cuit Robin Hood Pqt 10 oz 39¢
GRUAU Instant Robin Hood Pqt 44 oz 59¢
GERME de BLE Pot 12 oz 55¢
ord. Kretschmer
MOUTARDE Pot 16 oz. 26¢
préparée French
MAYONNAISE Pot 16 oz. 51¢
Hellmann
GELATINE 2 pqts 2 oz 49¢
Davie
MIEL CREMEUX Pot 12 oz 36¢
Blanc Doyon — Canada No 1 —
HUILE de MAIS Bout. 32 oz. 82¢
Mazola — 10¢ de rabais
MELANGE pour panner Pqt 7½ oz. 79¢
poulet Shake 'N Bake
PAPIER DE TOILETTE 4 roul. 49¢
blanc Vogue

PREM Bte 12 oz. 59¢
Pain de viande Swift
JAMBON CUIT Bte 1½ lb $1.79
Désossé Swift
DELICES BIG-G Pqt rég. 39¢
pour collations
PATATES CHIPS Pqt 15 oz. 99¢
Humpty Dumpty
CONFITURE DE FRAISES Pot 24 oz 60¢
avec pectine Aylmer
BISCUITS Pqt 1½ lb 63¢
Petit beurre ou Thé ronds de Viau
BISCUITS 2 pqts 7 oz 69¢
Jacob "Lemon puff"
SOUPE AUX TOMATES Bte 10 oz. 13¢
condensée Clark
SOUPE AUX LEGUMES Bte 10 oz. 14¢
condensée Clark
ESSUIE-TOUT KLEENEX Pqt 2 roul. 49¢
couleurs assorties

PAPIER DE TOILETTE 3 pqts 2 roul. $1
Delsey — blanc ou tons pastels
NETTOYEUR MIR Paquet 19 oz 27¢
pour murs et plafonds
DETERSIF MIR liquide — 2 cont. 24 oz 69¢
Vous aimerez l'agréable différence!

NOUVEAUX BAS PRIX sur BISCUITS

BISCUITS SODA Bte 1 lb 42¢
ordinaires ou salés Premium de Christie
TOAST MELBA Paquet 4 oz 24¢
ordinaire Old London
BISCUITS VILLAGE Paquet 14 oz 33¢
de Viau
BISCUITS Choix de 7 variétés Pqt rég. 59¢
assortis Dare
SOCIAL THE Pqt cello 14 oz. 46¢
Biscuits David
BISCUITS CHOCOLAT Pqt 13 oz. 54¢
Charmant David
BISCUITS GOGLU Lido Pqt 13 oz. 36¢
WHIPPETS Chocolat Viau Pqt de 24 49¢
BISCUITS VILLAGE Bte 2 lb 69¢
Viau
BISCUITS REGAL Pqt 6¼ oz. 40¢
sandwich ou doigt de dame Cadbury
GAUFRES Chocolat au lait Cadbury Pqt 7½ oz. 40¢
TOAST MELBA Pqt de 100 53¢
Ordinaire Old London
TOAST MELBA Pqt 4 oz 26¢
au seigle — Old London ou rond 3½ oz
TARTELETTES Pqt 11 oz. 53¢
glacées Kellogg (pommes 10½ oz.)

SPÉCIAUX D'ALIMENTS CONGELÉS!

FRAMBOISES Pqt 15 oz. 49¢
Domino — Canada de fantaisie
JUS D'ORANGE Bte 6¼ oz. 19¢
concentré Dominion
HARICOTS VERTS Pqt 10 oz. 24¢
coupe française — Dominion — de fantaisie
HARICOTS VERTS Pqt 10 oz. 26¢
coupe rég. Dominion — de fantaisie
CHOUX-FLEURS Pqt 2 lb 69¢
Domino — Canada de fantaisie
RICH COFFEE RICH 16 oz 29¢
pour thé ou café

Libre service! LES MEILLEURS ACHATS DE VIANDE CETTE SEMAINE Service Personnel!

JAMBON DANS LA FESSE
PRET-A-MANGER
Maple Leaf Tendersweet
Dégraissé, sans couenne
Complet ou moitié
lb 69¢

POULETS A ROTIR
congelés - Cryovac
Canada Catégorie "A"
Jeunes tendres, dodus
2 à 3 lb éviscérés
lb 29¢

ROULES COTTAGE
désossés Cryovac
Maple Leaf 2 - 3 lb lb 89¢
SAUCISSES DE PORC Pqt 1 lb 69¢
Mère Michel
SAUCISSES la livre 59¢
à déjeuner Maple Leaf
SAUCISSES Pqt 1 lb 59¢
fumées Maple Leaf — emp. à vide

PAIN DE POULET Pqt 6 oz 33¢
Maple Leaf — emp. à vide
BOLOGNE Roulé 24 oz 85¢
Maple Leaf
JAMBON CUIT Pqt 6 oz. 69¢
Tranché Maple Leaf
HAMBURG lb 59¢
Frais haché à chaque heure!

Boeuf de choix de marque rouge
BIFTECK DE RONDE $1.09 lb
Jeu Rôti de croupe "Silverside"
ROTI DE PALETTE lb 59¢
Tendon dorsal enlevé
BIFTECK DE PALETTE lb 79¢
épais et juteux coupé du centre
BAS DE PALETTE lb 79¢
Frais haché à chaque heure

TISSUS FACIAUX KLEENEX 2 plis 200 33¢
KOTEX Serviettes sanitaires Prix normal $2.11 Pqt de 48 $1.80
DEODORANT BAN A BILLE 12¢ de rabais 1½ oz — rég. $1.33 79¢
DEODORANT BAN VAPORISATEUR 40% de plus — rég. $1.39 91¢
EPONGES couleurs variées Pqt de 6 59¢
BOLS à MELANGER Ensemble de 4 88¢

MAINTENANT EN VEDETTE!
BREUVAGES AUX FRUITS
HI-C
ORANGE, RAISIN OU PUNCH
3 btes 48 oz 89¢

MAINTENANT EN VEDETTE!
PAIN DE VIANDE SWIFT HOLIDAY
PRET A SERVIR
2 btes 12 oz 89¢

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 22 août aux marchés Dominion de l'Ile de Montréal, St-Lambert, Brossard, Boucherville, Ile des Soeurs, Repentigny, Joliette, Beloeil, St-Jean, St-Vincent-de-Paul, Duvernay et Chomedey dans Laval, St-Eustache, St-Jérôme, Lachute, Ste-Adèle, Ste-Agathe et Granby.

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

DOMINION
DOMINION STORES LIMITED

économie & finance

Si les études de rentabilité s'avèrent affirmatives :

SOQUEM exploiterait la mine de Cadillac Moly

par Robert POULIOT

"Le ministère des Richesses naturelles n'exclut pas la possibilité pour SOQUEM, la Société québécoise d'exploration minière, d'assumer la prise en charge de la Cadillac Moly Mines Ltd", qui ferma ses portes le 25 juin dernier, en congédiant sur le champ ses 200 employés.

C'est ce qu'a révélé hier à LA PRESSE, un haut fonctionnaire québécois qui tenait cependant à préciser le caractère des études en cours. "L'intervention éventuelle de SOQUEM n'aurait lieu que si l'étude de rentabilité de la Cadillac Moly s'avère favorable".

Ce n'est que dans quelques mois que l'on connaîtrait l'issue des analyses du ministère à ce chapitre, au terme d'une minutieuse enquête sur l'administration de cette filiale de la Little Long Lac Gold Mines Ltd.

Par ailleurs, cet informateur a ajouté que M. Gilles Massé rendrait publique la politique du gouvernement québécois sur le développement du Nord-ouest québécois jusqu'à la Baie James, au tout début de l'automne.

Cet énoncé serait formulé par des recommandations de deux organismes créés par le gouvernement depuis 1969. Il s'agit de la Mission de planification du Nord-ouest québécois, formée en automne dernier par l'Office du Plan, sous l'impulsion de son directeur, M. Arthur Tremblay, et du Comité interministériel pour le développement de la Baie James, mis sur pied au début de juin dernier par le premier ministre Bourassa.

La cession des biens de la Cadillac Moly

On ignore encore les circonstances qui ont provoqué la décision subite de la Little Long Lac Gold Mines d'ordonner, le 25 juin dernier, la fermeture de sa filiale à Cadillac et la cession de tous ses biens à la Guaranty Trust. Aucune pétition ni requête en faillite n'a encore été enregistrée et l'entreprise doit toujours $60,253, en bénéfices marginaux et à titre de compensation, aux quelque 170 métallos congédiés. Quant aux employés de bureaux et contremaîtres non-syndiqués, ils n'ont encore reçu aucune indemnité.

Le dénouement de l'affaire ne semble pas près d'aboutir puisque les parties ne se sont rencontrées hier que pour la deuxième fois seulement, afin de créer un comité de reclassement pour tous les employés des filiales de la Little Long Lac. Outre la Cadillac Moly, celles-ci sont toutes des mines d'or dont les intérêts sont contrôlés en partie ou en majorité par la société torontoise: East Malartic Mines Ltd., Marban Gold Mines Ltd., Malartic Gold Fields Ltd. et la Wasamac Mines Ltd.

Au cours des négociations qui se sont déroulées hier à Malartic, en présence des représentants canadiens et québécois des centres de main-d'oeuvre, les représentants des métallos ont exigé la mise en vigueur du projet de Fonds Minier, mis de l'avant depuis 1968 afin d'ordonner l'ensemble des méthodes de reclassement des mineurs québécois. Ce n'est que le 9 septembre prochain que les parties se rencontreront de nouveau.

Le rôle de SOQUEM

La proposition en vue de favoriser l'intervention de SOQUEM à Cadillac émane en fait des Comités de citoyens de Val d'Or et de Malartic. Au cours d'une rencontre publique qui se déroula mercredi dernier, en présence du ministre Gilles Massé, les citoyens avaient exigé du gouvernement une participation accrue des sociétés d'Etat dans le développement du Nord-ouest québécois.

Bien que le rôle de SOQUEM demeure encore mal défini vis-à-vis d'un tel cas d'espèce, son statut de "société de portefeuille" au chapitre minier ne serait pas incompatible avec le projet d'administration de la Cadillac Moly. Bénéficiant d'un programme d'investissement d'une durée de dix ans de la part du gouvernement québécois, SOQUEM pourrait acquérir le contrôle majoritaire de la mine de Cadillac.

Selon son président, M. Côme Carbonneau, "la Société peut, dans le cadre de ses nombreuses associations avec des compagnies du secteur privé, participer à des entreprises nouvellement créées qui pourront vendre des actions dans le public, sujet à l'approbation de la Commission des Valeurs Mobilières".

Tout en étant associée à un consortium de mines d'or, la Cadillac Moly exploitait un gisement de molybdène, dont le marché mondial a bénéficié, au cours des dernières années, d'un taux de croissance supérieur à celui du nickel, Tirant avantage de la demande de plus en plus forte d'alliages d'aciers divers, ce marché était évalué à plus de $130 millions en 1969.

Selon l'American Metal Climax, les trois plus importateurs de ce minerai étaient, l'an dernier, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et le Japon. A eux seuls, les Etats-Unis représentent plus de $60 millions en consommation annuelle.

Baisse prévue de la production d'or en 1970

La production canadienne de l'or devrait à nouveau baisser au cours de 1970 pour atteindre un niveau inférieur au plancher de la période d'après-guerre, soit 2,261,500 d'onces fines d'or. Cette chute de 7 à 8 p.c. dans l'extraction aurifère canadienne réduirait ainsi à moins de 2 p. c. la part des mines d'or dans la production minérale totale, au Canada.

Tels sont les estimés que vient de rendre public le service d'analyse "Canadian Business Service", de Toronto, qui soulignent en outre que la prolongation de la Loi fédérale d'urgence d'aide à l'exploitation des mines d'or ne saurait freiner le mouvement d'extinction des mines d'or, d'ici 1973.

Cette agence d'analyse financière précise en outre, dans son étude annuelle sur les mines d'or, qu deux centres d'exploitation ont dû mettre fin à leurs activités depuis le début de 1970, soit le Barnat Gold Mines, qui congédiait ses derniers employés au début de mai et la MacLeod Mosher Gold Mines, le 31 juin dernier.

Profits de $93 millions en 1969

Selon CBS, les profits nets des sociétés qui administrent ou exploitent des gisements aurifères en 1969 totalisent $93.12 millions, au regard d'un chiffre d'affaires d'environ $540.5 millions.

C'est la Noranda Mines Ltd, par le biais de ses filiales ou sociétés associées Kerr Addison Mines Ltd, Anglo-Porcupine Gold Mines Ltd, Aunord Gold Mines Ltd, Halinor Mines Ltd, Jerome Gold Mines Ltd, Horne Mines Ltd et Pamour Porcupine Mines Ltd, qui s'est taillée la premier rang avec des profits d'ensemble de $54.3 millions, sur des revenus bruts de $428.5 millions. On sait que Kerr Addison n'a pas recours à l'assistance fédérale, lui permettant ainsi d'écouler son précieux métal sur la deuxième avenue internationale, par l'entremise du marché libre de Londres.

Ces performances ne tiennent évidemment pas compte des provisions pour épuisement, calculées à même le coût de production et immobilisées à même les sommes qui, autrement, pourraient être disponibles à l'échelle des bénéfices nets.

En 1969, la production québécoise, composant environ 27 p.c. de la production canadienne, se classait au septième rang mondial. Sa position a toutefois constamment décliné depuis 1950, à l'instar des neuf autres plus grands producteurs mondiaux. Seule l'Afrique du Sud élargissait sa part du marché en élevant de 35.7 à plus de 60 p. c. sa contribution à la production mondiale, au cours des vingt dernières années.

Dans le cas de Dome Mines Ltd, associés à Mattagami Lake Mines Ltd., le CBS note que les coûts d'exploitation s'élevaient en 1969 à $42.80 l'once, comparativement à $36.29 en 1965 et $34.63 en 1963. En 1969, Dome Mines déclarait $3.8 millions de bénéfices, soit en moyenne $4.32 par once fine d'or contre un apport fédéral de $8.99 l'once.

Aux Etats-Unis, les coûts de production s'élevent à $27 l'once, si l'on se réfère à l'activité du plus important producteur américain, Homestake, qui représente 32 p. c. de la production nationale.

En Afrique du Sud, les conditions sont d'autant plus favorables que l'industrie minière, contrôlée à la façon du Canada par sept grandes entreprises, exploite, en marge des filons aurifères, des gisements d'uranium dans plus de 50 p. c. des cas. Par contre, le coût d'extraction d'une once d'or (d'une teneur de 0.32 once par tonne) serait d'environ $22 l'once. Dans le cadre des centres d'exploitation les plus récents, où la teneur compose jusqu'à 0.8 ou 0.9 onces par tonne, ces coûts diminuent à $12. Ces facteurs ont donc été les plus importants en vue de stimuler une augmentation constante du volume d'extraction depuis 1950.

Les réserves mondiales

Enfin, le CBS soumet également à ses lecteurs une "toile" mondiale de réserves qui, selon des "évaluations grossières", représentent un milliard d'onces pour l'Union Soviétique, 500 millions d'onces pour l'Afrique du Sud et moins de 250 millions d'onces pour l'ensemble du continent nord-américain.

92,000 emplois de moins dans trois secteurs économiques

D'après PC

Selon les statistiques du gouvernement fédéral, les industries du secteur primaire, les industries de fabrication et les services publics, dont les transports, employaient au printemps 92,000 employés de moins qu'au printemps de l'an dernier.

Ces industries sont celles qui reflètent le plus directement les tendances de l'économie globale.

Dans les industries de fabrication, on a enregistré 29,000 travailleurs de moins, soit une baisse de 1.6 pour cent qui porte le nombre de ces employés à 1,800,000 sur une main-d'oeuvre active de 7,900,000.

Dans l'agriculture et les autres industries primaires, l'emploi a diminué de 35,000 à 750,000. Dans les transports et autres services publics, la main-d'oeuvre a 27,000 employés de moins que l'an dernier, soit 691,000.

Ces chiffres du Bureau fédéral de la Statistique font partie d'un rapport basé sur des données mensuelles sur le chômage et l'emploi.

En juillet, le chômage a atteint 6.7 pour cent de la main-d'oeuvre de 8,400,000 travailleurs, compte tenu des variations saisonnières.

Légère hausse

Le nombre total d'employés au travail a augmenté de 81,000 pendant le deuxième trimestre cette année, soit une hausse de un pour cent.

L'augmentation substantielle du nombre d'emploi dans les industries de service a surpassé les chiffres en baisse dans l'industrie primaire.

Cette hausse de un pour cent suivait un gain d'à peine neuf dixièmes de un pour cent, enregistré pendant le premier semestre de 1970 sur la même période de l'an dernier.

Selon le BFS, c'est la première fois que des gains de un pour cent ou moins se manifestent dans l'emploi au Canada, depuis la longue période d'expansion économique commencée en 1961.

L'emploi de la main-d'oeuvre masculine est resté à peu près stationnaire au printemps de 1970, par rapport à avril, mai et juin 1969. L'emploi de la main-d'oeuvre féminine a augmenté de trois pour cent et a été l'unique facteur d'augmentation des emplois dans les statistiques totales.

La gamme des voitures Mercury que Ford du Canada présentera le 18 septembre compte 40 modèles, dont douze dans la seule série intermédiaire Montego-Cyclone (photo du haut). Viennent ensuite, par ordre de présentation, la Marquis, la Meteor, la Cougar et la Comet. Cette dernière, qui désignait jusqu'ici des voitures intermédiaires et compactes, désigne maintenant une petite automobile sedan ou deux portes avec moteur V-8, 302-2V facultatif. La Cougar-Mercury est celle qui a subi le plus de transformations depuis quatre ans.

Jean Mehling câble de Paris

Gestion économique ou technocratie?

L'un des plus gros scandales financiers de la France de l'après-guerre n'est-il pas sur le point de secouer le pays?

La Cour des Comptes, organisme administratif suprême

SAMSON BELAIR RIDDELL STEAD, INC.

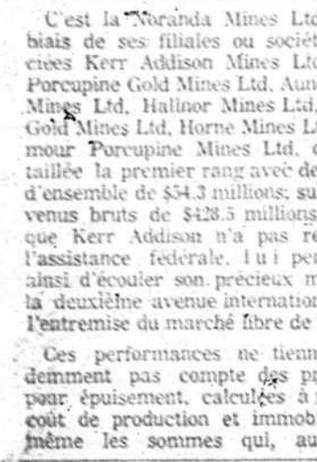

John R. Hutchinson

Samson Belair Riddell Stead, Inc., conseillers en administration, annoncent la nomination de John R. Hutchinson au poste de directeur du Service de recrutement des cadres.

Monsieur Hutchinson possède plusieurs années d'expérience comme conseiller en administration. Récemment, il détenait un poste important dans une Société national de recrutement de personnel. Il assumera la responsabilité du Service de recrutement des cadres pour tout le Canada, depuis nos bureaux de Montréal.

—30

chargé de vérifier les dépenses publiques (ou sur fonds publics) vient en effet de dénoncer le coût exorbitant de la construction des nouveaux abattoirs parisiens. Plus précisément, la première tranche des travaux a dépassé de façon ahurissante les prévisions initiales. S'il fallait aller jusqu'à leur achèvement, la facture serait insupportable.

La conclusion tirée est étonnante: mieux vaut démolir ce qui a été déjà construit, et tout bâtir à nouveau hors de Paris! S'il en était décidé ainsi la perte financière s'élèverait à 1 milliard et demi de francs (300 millions de dollars!).

L'affaire va sans doute prendre, durant les semaines à venir, des proportions extraordinaires. On imagine sans peine la stupéfaction des contribuables, devant un tel gâchis. On a beau leur expliquer que la France n'a pas le privilège de telles erreurs, la consolation leur paraît mince. Il va de soi que, pour eux, l'argent ainsi dépensé en pure perte vient de "leur poche".

Sans doute va-t-on trouver aux bâtiments construits une utilisation dérivée, qui évitera qu'on les démolisse. La perte nette en sera réduite, mais pas effacée.

Par-delà ce regrettable incident se trouve donc posé une fois encore, un problème fondamental: de tels abus seraient-ils possibles, si les pouvoirs publics géraient leurs affaires comme des entreprises privées?.

Il ne me paraît pas possible — sans grave risque d'erreur — de tirer, à ce propos, des conclusions vraiment générales. L'exemple de Renault ou celui d'Air-France, terminant leur dernier Exercice financier dans d'excellentes conditions de profit sera utilisé par tous ceux qui affirment que les entreprises privées n'ont pas le privilège d'une gestion financière rentable.

La thèse n'est fondée que dans la mesure où précisément, des entreprises publiques peuvent "faire aussi bien" que des entreprises privées; à la condition, toutefois, que soient respectées les règles d'une gestion rationnelle, à la recherche d'un bénéfice.

Je crains que le "cas des abattoirs parisiens" ne conduise, s'il est mal analysé, à des conclusions hâtives. On risque, par exemple, de faire peser sur les grands travaux publics français une méfiance excessive, souvent injustifiée. Plus exactement, cette "affaire" donne, en France, une nouvelle force à la critique désormais classique dans ce pays: affirmation selon laquelle, en donnant de plus en plus de poids, dans les décisions, aux "spécialistes", on livre le pays à ceux qu'on appelle non sans mépris, les "technocrates".

S'il devait en être ainsi, l'avenir serait inquiétant. Pendant des décennies les Français ont éprouvé une sorte de mépris pour tous les spécialistes des techniques (financières ou autres) qu'ils considéraient comme des rêveurs, des intellectuels dangereux! Va-t-on, pour une affaire malheureuse, en revenir à l'ère des décisions "non techniques"?

La Régie des Transports consent à une hausse des tarifs de camionnage

D'après PC

La Régie des transports du Québec consent à une hausse des tarifs de camionnage entre Montréal, Québec, Trois-Rivières et la Côte-Nord.

Après étude, la demande a été jugée juste et raisonnable, a dit le président de la Régie, M. Pierre Roger, dans une lettre adressée aux différents corps publics de la Côte-Nord pour les aviser de la hausse de deux pour cent des tarifs de camionnage sur la Côte-Nord.

De plus, la Régie affirme "qu'elle a surtout pris en considération l'effet produit sur cette demande d'augmentation par la gratuité des traversiers Tadoussac - Baie - Sainte - Catherine".

Rappelons que la demande de hausse qui avait été prévue avant que la gratuité ne soit décrétée, était de l'ordre de cinq pour cent. La gratuité devenant une réalité, on avait laissé entendre que la demande de hausse de la part des compagnies ne serait pas présentée, l'ex-ministre des Transports, M. Fernand Lizotte, ayant même fait mention de la possibilité d'une baisse des tarifs de l'ordre de deux pour cent.

Délai de 30 jours

Toutefois, un porte-parole des compagnies de transport routier avait déclaré qu'il ne saurait en être question puisque le renouvellement des conventions collectives de travail obligeait les compagnies de transport à maintenir leur tarif en vigueur.

Pour sa part, la régie souligne que les compagnies de transport de la Côte-Nord ont bien tenu compte de la gratuité des traversiers Tadoussac-Baie-Sainte Catherine dans leur calcul du coût d'opération et que la demande d'augmentation est juste et raisonnable.

Par contre, note la lettre de la régie, le bureau des tarifs avait demandé que les nouveaux tarifs soient mis en vigueur dès le 1er août dernier, mais la régie croit bon d'imposer un délai de 30 jours avant la mise en vigueur. La hausse de deux pour cent des tarifs doit donc entrer en vigueur le 1er septembre prochain.

Le dollar canadien atteint un sommet

TORONTO (PC) — Le dollar canadien en cours libre a atteint un nouveau sommet, mardi, inscrivant une hausse de 45 points pour coter à 98.25 cents en devises américaines en fin de la séance d'après-midi, aux comptoirs de change étranger de Montréal, Toronto et New York.

A la fermeture, il cotait à 98.22 E.-U. — soit le niveau le plus élevé depuis le 1er juin, alors que le Canada levait le taux fixe pour permettre au dollar de trouver son niveau véritable sur les marchés financiers internationaux.

Lundi, le dollar canadien, en fermeture, cotait à 97.8, ouvrant, mardi, à 97.89 alors que les banques du pays tentaient de fournir aux demandes de leurs succursales londoniennes.

On croit que les principaux acheteurs, lundi soir, auraient été les marchés de céréales, de même que les banques suisses et allemandes.

Le taux connut une nouvelle poussée alors que les courtiers de céréales de l'Ouest se mirent à acheter des dollars canadiens et à vendre leurs devises américaines.

Ce n'est qu'au moment où la Banque du Canada a commencé à vendre ses devises américaines et à acheter des fonds canadiens que le marché s'est stabilisé pour passer, en fermeture, à 98.22.

Hausses de salaires de 22 à 32 p.c. chez Dominion Stores

LONDON, Ont. (PC) — Les employés des magasins Dominion à succursales multiples dans 260 villes de l'Ontario, viennent de ratifier une nouvelle entente collective qui leur fournit des hausses de salaire allant de 22 à 32 pour cent pour deux ans.

Les salaires hebdomadaires seront ainsi haussés de $30 à $45 pendant la durée de l'entente collective, a déclaré mardi, M. Don Collins, négociateur en chef du syndicat des employés des magasins de détail, de gros et à rayons.

L'entente s'applique à 7,000 employés dans des magasins situés dans la région allant au sud de North Bay, à l'est jusqu'à la frontière du Québec et à l'ouest jusqu'à London.

C.I.L. HOUSE
L'édifice primé au Design Award

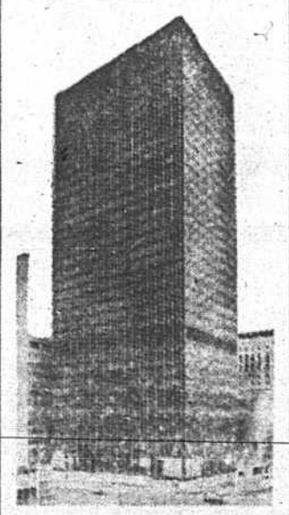

Espace de différentes grandeurs disponibles pouvant être subdivisé
APPELER M. J. R. McLAUGHLIN
TRUST ROYAL
876-7683

NOMINATION CHEZ SCHENLEY DU CANADA

Alex Barilko

M. Raymond-L. Millette, directeur général des ventes (division du Québec et des Maritimes), Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée, annonce la nomination de M Alex Barilko au poste de directeur des services aux détenteurs de licences et responsable de la représentation (région de Montréal). M. Barilko a assumé ses nouvelles fonctions le 1er juillet.

Réalisez d'immenses BENEFICES
en qualité de
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
louant à bail notre
DISPOSITIF ANTI-VOLS A L'ETALAGE
breveté et sûr
Marché illimité et impatient !

Société internationale a besoin de distributeurs exclusifs sérieux et intelligents pour Québec, la rive-nord de Montréal ainsi que la rive sud.

Nous fabriquons et fournissons sans qu'il ne vous en coûte un sou un dispositif (à ne pas confondre avec tout système en usage actuellement dans votre région) qui préviendra 85 à 90% de tous les vols à l'étalage et des détournements par les employés et qui de plus protégera contre tous vols et cambriolages.

Ces dispositifs sont présentement offerts à bail, dans des centaines d'endroits, à toutes sortes d'entreprises, tant dans le secteur de l'industrie que dans les institutions gouvernementales.

Chaque bail rapporte immédiatement un gros bénéfice au distributeur plus des revenus intéressants et continus.

Nous avons des distributeurs aux E.-U., au Canada et en Europe. Nous ne choisissons que ceux qui savent comment traiter avec des hommes d'affaires. Un dépôt en argent, restituable, de $15,000 est exigé d'un distributeur lors de sa désignation.

Nous vous ferons parvenir un barème confidentiel des revenus suivant notre méthode unique de location à bail : écrire à

FOTO GUARD INTERNATIONAL
1306, 2nd Avenue
Seattle 98101

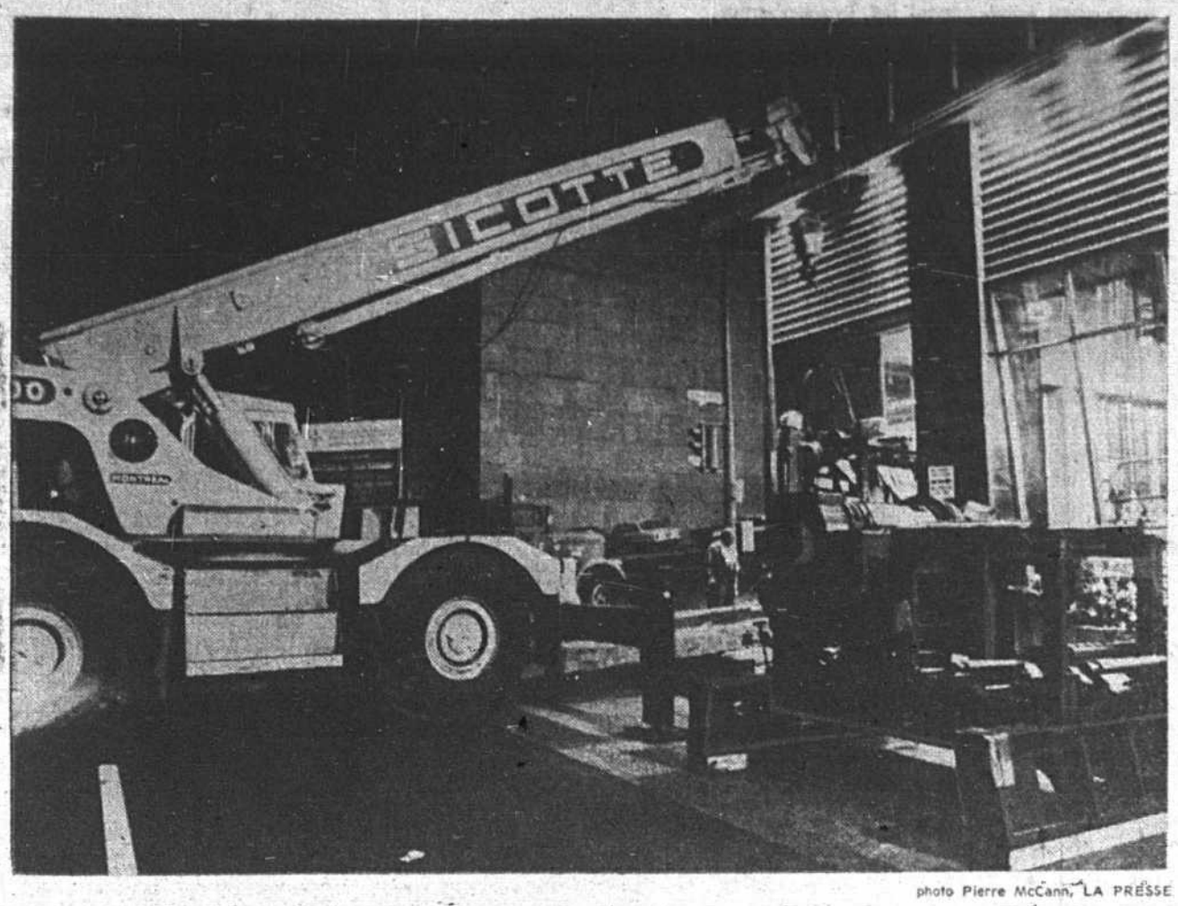

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Une plieuse de $300,000 pour LA PRESSE

Tard dans la soirée du lundi, cette semaine, cinq employés de la société Sicotte, spécialisée dans le transport lourd, ont monopolisé partiellement la rue Craig afin d'effectuer la livraison à LA PRESSE de la première des trois plieuses que le journal a commandées il y a un an et demi à la société Goss, de Chicago. Le personnel de la firme Sicotte a dû utiliser une des vitrines principales de l'immeuble pour amener, à l'aide d'un bélier mécanique, les trois pièces détachées de la nouvelle plieuse, pièces dont le poids varie entre sept et 15 tonnes. Ce nouvel équipement permettra de plier 144 pages du journal. La plieuse utilisée auparavant limitait son travail à 112 pages. Les deux autres plieuses seront livrées au cours des prochaines semaines. Elles valent $300,000 l'unité.

Deux firmes étudient la possibilité de réutiliser les contenants de verre

par Jean-Paul SOULIE

Les enfants — et parfois même les adultes — qui tirent un petit revenu de la récupération des bouteilles retournables abandonnées le long des routes peuvent se réjouir: deux grandes compagnies étudient actuellement la possibilité de réutiliser tous les contenants de verre. Leur but n'est peut-être pas d'encourager le négoce chez les moins de 10 ans, mais le résultat de leurs recherches sera certainement une amélioration de la propreté le long de nos routes.

Selon le Bureau fédéral de la statistique, le Canada a produit 125 millions de bouteilles non retournables en 1967. Cette production représente $5,269,000. La semaine dernière, la Colombie-Britannique mettait en vigueur une loi obligeant les vendeurs à reprendre les contenants jusqu'alors non retournables au même prix que les contenants remboursables.

"La législation de Colombie-Britannique n'est pas une solution au problème des déchets, parce qu'elle ne concerne qu'une faible partie des détritus", déclare un porte-parole de Dominion Glass, un des deux grands manufacturiers de contenants de verre du Canada. Le véritable progrès sera celui de la réutilisation du verre".

Le verre peut être recyclé assez facilement. Il peut être refondu et transformé en de nouveaux contenants. Depuis le premier juillet, deux usines de la Dominion Glass, celle de Hamilton et celle de Wallesburg, en Ontario, traitent les verres non remboursables. Le prix payé est de un demi-cent la bouteille ou $15 la tonne. Cet essai doit se terminer le 1er octobre et, d'après les résultats obtenus, le procédé sera appliqué et généralisé ou abandonné.

Les producteurs s'intéressent aussi à d'autres utilisations du verre usé. Les bouteilles jetées le long des routes pourraient ainsi, convenablement concassées, entrer dans la composition de l'asphalte. Des laboratoires ont déjà produit des briques, destinées à la construction, en utilisant du verre concassé. Une université des Etats-Unis fait des recherches pour améliorer les pavages routiers par l'emploi de couleurs différentes. Les services de voirie de certaines provinces suivent les progrès de ces travaux avec beaucoup d'intérêt.

Le citoyen américain, selon des chiffres récemment fournis au Sénat, est responsable d'une tonne de déchet par an. La moyenne des bouteilles et des contenants de verre est d'environ 135 par personne. Les chiffres doivent être approximativement les mêmes pour le citoyen canadien.

La ville de Montréal, qui a établi des statistiques des composants des déchets destinés à son nouvel incinérateur, a compté 5.7 pour cent de verre. Si sa réutilisation est possible, cela peut constituer un revenu appréciable.

Cependant, le contrôle de la pollution par les déchets est plus vaste. Il faut éduquer le public, et lui faire prendre conscience que la propreté du pays est une responsabilité personnelle. L'effort entrepris par les producteurs de verre ne s'applique qu'à 4 à 6 pour cent de l'ensemble des détritus. Pourcentage très faible, comparé aux 59 pour cent de papiers, et aux 100 millions de pneus usés qui sont abandonnés chaque année un peu n'importe où.

Le fédéral semble appliquer une politique de deux poids, deux mesures en regard de l'uranium

— Stephen B. Roman

TORONTO (PC) — Le président de Denison Mines Ltd., M. Stephen B. Roman, trouve que le gouvernement fédéral manque de suite à ses idées. Après s'être opposé à la vente de Denison Mines Ltd. à la Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd., parce que cette dernière est contrôlée par Continental Oil Co., une firme américaine de Wilmington, dans le Delaware, Ottawa vient de donner sa bénédiction à Gulf and Oil Corp., de Pittsburgh, pour la mise en exploitation d'un gisement d'uranium en Saskatchewan.

Dans une lettre qu'il a envoyée au premier ministre M. P.-E. Trudeau, M. Roman déclare qu'il ne voit pas comment le gouvernement fédéral peut donner son approbation aux plans de la compagnie américaine, qui veut exploiter un gisement d'uranium à Wollaston Lake, dans le nord de la Saskatchewan.

Des extraits de la lettre de M. Roman au premier ministre du Canada ont été rendus publics par la Roman Corp. Ltd. de Toronto.

Il y a quelques mois, Ottawa avait annoncé qu'il ne permettrait pas à Roman Corp. de vendre ses 25 pour cent d'actions de la Denison Mines à Hudson's Bay Oil and Gas. Vendredi dernier, Gulf Oil faisait savoir que sa propriété minière de Wollaston Lake allait être mise en exploitation. Deux filiales de Gulf Oil au Canada, la Gulf Oil Canada Ltd. et la Gulf Minerals Co. participeraient à l'entreprise, ainsi qu'une firme d'Allemagne de l'Ouest.

Un des dirigeants de Gulf Minerals Resources Co., de Denver, maison mère de Gulf Minerals Co., a déclaré que le gouvernement canadien s'était engagé verbalement à ne pas bloquer le projet par l'application des lois sur la propriété étrangère.

Au mois d'avril dernier, M. J. J. Greene, ministre des Mines, de l'Energie et des Ressources naturelles, avait déclaré aux Communes que les propriétés minières de la Saskatchewan avaient été mises en valeur avant qu'Ottawa établisse sa politique sur la propriété étrangère dans le domaine de l'uranium.

"A cette époque, avait dit le ministre, il était apparu qu'il serait peu honnête de rendre cette politique rétroactive".

Dans sa lettre à M. Trudeau, M. Roman écrit : "Nous ne pouvons pas comprendre en quoi l'entreprise de Gulf Oil est plus canadienne que la transaction entre Hudson's Bay Oil and Gas et Denison Mines."

"Cette dernière affaire, dit-il, met en évidence l'urgence d'une clarification immédiate de la politique du gouvernement dans ce domaine".

Surplus record de blé

OTTAWA (PC) — Les surplus de blé du Canada, de l'Australie, de l'Argentine et des Etats-Unis s'élevaient à 2,471,000,000, de boisseaux le premier juillet et, selon le Bureau fédéral de la statistique, il s'agit d'un nouveau record.

Le nouveau total représente 17 p. cent de plus que les 2,117,000,000 de boisseaux de juillet dernier et 11 p.c. de plus que le record précédent de 2.219,000,000 enregistré vers le milieu de 1961.

Les surplus se répartissaient ainsi le mois dernier: 1,071,000,000 de boisseaux au Canada; 428,000,000 en Australie; 78 millions en Argentine et 895 millions aux Etats-Unis.

RAPPORTS FINANCIERS

Le Canadien Pacifique

Les bénéfices avant dépenses exceptionnelles réalisés par le Canadien Pacifique durant le premier semestre de 1970 se sont chiffrés à $32 millions, soit à $2.11 par action ordinaire. Ce chiffre comprend la quote-part des bénéfices non répartis des filiales.

La même période de l'année 1969 avait produit $36.9 millions, ou $2.45 par action ordinaire.

Avec les dépenses exceptionnelles, les bénéfices réalisés au cours de la première moitié de 1970 étaient de $32 millions, ou de $2.11 par action, alors qu'ils étaient de $41.1 millions, ou de $2.75 par action en 1969.

Les bénéfices nets du rail ont connu une baisse de $1.9 million, à $18.1 millions, au cours des premiers six mois de 1970, reflétant un relâchement de l'économie au Canada et aux Etats-Unis. A preuve, une réduction du trafic engendré par les industries de fabrication et de matériaux de construction, particulièrement des expéditions de bois de construction.

Les revenus divers ont connu une baisse de $700,000, à $6.4 millions, attribuable en grande partie à l'exploitation maritime et le camionnage. Les bénéfices réalisés par les télécommunications ainsi que les dividendes provenant de Canadian Pacific (Bermuda) Limited ont été plus élevés.

A cause d'emprunts additionnels contractés en 1969 et cette année, les frais fixes ont augmenté de $2.2 millions, à 12.7 millions.

La quote-part des bénéfices de la compagnie retenue par les filiales diffère peu de celle de 1969 et reflète surtout les influences adverses de l'amélioration des chiffres de Canadian Pacific Investments et de la réduction des chiffres de CP Air.

Canadian Pacific Investments Limited rapporte des bénéfices consolidés avant revenus exceptionnels de $22 millions pour cette période, à rapprocher de $19.9 millions en 1969. Les bénéfices nets d'exploitation étaient inférieurs de $1.5 million alors que la quote-part des bénéfices des filiales non consolidées — particulièrement de Cominco Ltée — connaissait une hausse de $3.6 millions. La nette amélioration des bénéfices de Cominco est attribuable surtout à la hausse des prix du zinc et du plomb.

CP Air a connu une hausse de recettes de neuf pour cent mais aussi une hausse de 16 pour cent de ses dépenses d'exploitation.

Petrofina Canada

Petrofina Canada Ltée a annoncé que, pour le premier semestre de 1970, ses profits nets consolidés de la compagnie se sont élevés à $7,036,000 (70.6c par action), comparativement à $6,305,000 (63.3c par action) en 1969.

L'augmentation de 11.6% des profits est due en partie au coût moins élevé du change étranger, résultant de la libération du dollar canadien de ses restrictions antérieures, et en partie au revenu plus élevé provenant des ventes accrues d'huile brute, de gaz naturel et de condensats.

Petrofina a déclaré un dividende de .35c par action, payable le 30 septembre 1970, aux actionnaires inscrits le 31 août 1970.

Income Disability and Reinsurance Co.

Les profits de cette entreprise de Hamilton ont enregistré des gains appréciables durant les six premiers mois de 1970 en progressant à $71,374 ou 29 cents par action alors que le bilan intérimaire de 1969 dévoilait une perte de $58,896 ou de 24 cents par action.

L'actif a témoigné d'une hausse de plus de $600,000 pour atteindre $4,356,920. Les revenus des primes à par ailleurs augmenté de 32.6 pour cent à $887,279 tandis que les revenus d'investissements grimpaient de 23.6 pour cent à $121,443. Les coûts d'opération se sont par ailleurs accrus de 9.1 pour cent pour un total de $891,114.

United Corporations Ltd.

Ce fonds d'investissement a totalisé, au terme du premier semestre, des bénéfices nets de $1,252,436 au regard de $1,066,540 pour la même période l'an dernier. Cette société, dont le siège social est Montréal, a indiqué que les revenus disponibles pour les détenteurs d'actions de classe "B" sont $1,063,259 ou 30 cents par action, comparativement à $876,862 ou 24.9 cents par action en 1969.

L'avoir total a cependant régressé de $78,768,892 à $61,616,923 depuis janvier dernier.

Scott Paper Ltd.

Les bénéfices de Scott avant impôt ont progressé de six pour cent durant la première moitié de l'année en s'élevant à $1,760,900 contre un total de $1,665,868 enregistré l'an dernier. Après impôt, ce bénéfice s'est traduit par un gain de $1.06 par action alors qu'il n'était que d'un dollar par titre de propriété l'an dernier.

Les administrateurs de cette entreprise s'attendent toutefois à ce que les résultats se ternissent d'ici à la fin de l'année, sous le poids d'une stagnation de l'économie.

Union Carbide Canada Ltd.

Les profits nets se sont élevés à $5,969,000 ou 60 cents par action durant les six premiers mois de 1970, alors qu'ils atteignaient $5,875,000 ou 59 cents par action en 1969. Le président de la société, M. John S. Dewar, a précisé dans le rapport intérimaire que les ventes avaient atteint un sommet sans précédent avec un total de $98,021,000, soit près de $10.5 millions de plus que le semestre correspondant en 1969.

L'un des principaux résultats de cette conjoncture a été le volume d'exportation qui a bondi de 71 pour cent à $11,044,000.

Sheritt Gordon Mines Ltd.

Grâce au deuxième trimestre, pendant lequel le volume de production a doublé au regard de l'an dernier, les bénéfices nets de Sheritt Gordon Mines a atteint $11,072,000 ou 72 cents par action à la fin du premier semestre 1970. Ce résultat est d'autant plus impressionnant que les profits de 1969, à pareille période, ne s'élevaient qu'à $3,257,000 ou 29 cents par action.

"Le total des ventes de nickel a progressé de plus de 33 pour cent durant ce laps de temps" a souligné le président David D. Thomas. Ces conditions résultent en fait du prix du nickel qui a doublé comparativement à l'échelle qui prevalait l'an dernier.

Le chiffre d'affaires total représente $23,889,000 au cours du deuxième trimestre comparativement à $14,551,000. Pour la première moitié de l'année, cette performance s'élève à $52,874,000 contre à peine $28,315,000 l'an dernier.

Bien que le prix du cuivre n'avait progressé que de dix pour cent depuis la période correspondante l'an dernier, les ventes de ce minerai ont par ailleurs augmenté de plus de 50 pour cent.

Trans Canada Pipelines

Au terme de la première moitié de l'année, les profits de l'entreprise, disponibles pour les détenteurs d'actions ordinaires, ont grimpé de 58 pour cent à $6,474,000 ou 78 cents par action, comparativement à $4,074,000 ou 49 cents par action l'an dernier.

Le revenu net, avant provision pour dividendes des actions privilégiées, représente $9,241,900 contre $6,880,000 en 1969, soit une hausse de 34 pour cent.

Les revenus d'exploitation ont par ailleurs augmenté de 25 pour cent à $138,690,000, soit $28 millions de plus que l'an dernier. Par contre, les bénéfices disponibles pour les actions privilégiées se sont légèrement affaissés de $2,806,000 à $2,767,000.

New Calumet Mines

Après avoir enregistré une perte de $180,478 pour les neuf premiers mois de l'exercice 1969, voilà que la New Calumet Mines a rapidement éclipsé cette moins-value cette année en dévoilant des profits de $49,280 au terme de son troisième trimestre 1970.

Le président de cette société minière de l'Ile de Calumet, au Québec, a expliqué qu'une nouvelle exploitation serait prochainement entreprise sur le territoire de cette île, en collaboration avec Kerr Addison Mines Ltd qui détiendra 85 pour cent des intérêts.

Par ailleurs, aucune entente n'a encore été conclue avec la Zenmac Metal Mines, dans la région du Lac Sturgeon, en Ontario, où les deux entreprises détiennent quelque 175 concessions minières.

Suspensions aux Bourses

NEW YORK (DJ) — La Bourse de New York a invoqué l'article 13, section 2, de sa constitution pour suspendre toute activité boursière de la First Devonshire Corporation et de la société Charles Plohn and Co.

Le Bureau des gouverneurs de la Bourse juge que la situation financière de ces deux sociétés est telle qu'elle n'offre aucune garantie de sécurité pour la Bourse ou pour les créanciers.

Selon la Bourse, des dirigeants de la compagnie Charles Plohn ont fait savoir qu'ils continueront à remplir leurs obligations envers les clients sans recourir au fonds de fiducie de la Bourse.

Par ailleurs, la Bourse canadienne et la Bourse de Toronto ont suspendu hier les transactions de la compagnie Associated Arcadia Nickel.

Cette mesure résulte du fait que la Bourse et les actionnaires n'ont pas encore reçu le rapport de la compagnie pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 décembre dernier.

Les prix des voitures françaises augmenteront de 2 à 3% en septembre

d'après l'AFP

Les prix des voitures françaises vendues sur le marché intérieur vont augmenter de 2 à 3 pour cent en moyenne dès le mois prochain. Il est probable que certains constructeurs, Citroën notamment, décideront également d'augmenter leur prix de vente à l'étranger.

Mais les augmentations seront différentes à destination de l'étranger. Les prix de tous les modèles ne seront pas relevés comme cela est le cas en France et l'augmentation ne sera pas nécessairement de 2 à 3 pour cent en moyenne.

Sur le marché français, les constructeurs avaient déjà relevé leurs prix de 3 pour cent en moyenne en janvier dernier. L'augmentation qui intervient aujourd'hui est motivée par les améliorations techniques apportées aux différents modèles à l'occasion du Salon de l'automobile de Paris qui s'ouvre le 1er octobre prochain. Elle se justifie également, selon les constructeurs, par l'augmentation des prix de revient de fabrication, consécutive à des relèvements de salaires et à la progression du prix des matières premières.

Rappelons qu'à l'occasion de la dévaluation du franc, en août 1969, la plupart des constructeurs français avaient renoncé à abaisser les prix de vente de leurs modèles à l'étranger, ceux-ci étant, selon eux, tout juste rémunérateurs étant donné la concurrence sur les marchés extérieurs et le prix de revient des réseaux commerciaux à l'étranger.

La décision de la FED est généralement bien accueillie

D'après l'AFP

L'abaissement de 6 à 5 pour cent du coefficient de réserve sur des dépôts à terme de plus de 5 millions de dollars a été généralement bien accueilli dans les milieux financiers de New-York.

La décision du Conseil de la Réserve fédérale n'aura qu'un effet limité, souligne-t-on dans ces milieux. Son impact expansionniste sera en effet réduit par l'imposition d'un coefficient de réserve de 5 pour cent sur les effets commerciaux émis par les sociétés holdings de banque ou leurs filiales. Au total, les obligations de réserve des grandes banques américaines seront diminuées de quelque 350 millions de dollars.

Les mesures prises, qui entreront en vigueur le 1er octobre prochain, confirment toutefois la volonté des autorités monétaires américaines de progresser lentement vers une plus grande libéralisation de leur politique. Au cours des derniers mois, le desserrement des vis monétaires s'est déjà traduit par la réduction du versement initial pour les achats d'action, la levée du plafond des taux d'intérêt sur certains gros dépôts à court terme et une augmentation modérée de la masse monétaire.

Les décisions de la "FED" visent un double objectif, déclare-t-on dans les milieux financiers. D'une part, freiner la tendance qu'ont désormais les banques de recourir au marché des effets commerciaux pour se procurer les capitaux dont elles ont besoin. Les émissions d'effets commerciaux par les institutions bancaires étaient presque inexistantes il y a seulement deux ans. Elles totalisent maintenant quelque 7.5 milliards de dollars.

D'autre part, elles veulent inciter les banques à canaliser plus de fonds vers la construction et vers les autorités locales, qui ont été particulièrement affectées par le resserrement du crédit. La reprise modérée enregistrée par l'industrie du bâtiment depuis deux ou trois mois pourrait ainsi s'accentuer à l'automne.

cours des obligations

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
6¼, 1er sept.	1972	95¾	96¼
3¼, 1er juin	1976	80	81
7¼, 1er avril	1972	100¾	101½
5, 1er avril	1971	99½	100
7, 1er avril	1973	100¾	101½
7, 1er avril	1973	100½	100¾
8, 1er oct.	1974	102¾	103¾
6¼, 1er dec.	1973	98	99
7¼, 1er avril	1974	100	101
5½, 1er oct.	1975	91¼	92¼
5½, 1er aout	1980	84¼	85¼
4½, 1er sept.	1983	73	74
5¼, 1er mai	1990	71½	73
5¾, 1er sept.	1992	76	78
6½, 1er oct.	1995	83	85
C.N., 4, 1er fev.	1981	70½	72
C.N., 5½, 16 dec.	1971	98¼	98¾
C.N., 5¾, 1er jan.	1985	78	80
C.N., 5, 1er oct.	1987	70	72
Perpetuel		39	41
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	82	84
Bq. N.E.	1987	83	85
Can Cement 7¾	1975	75	80
C.P. 8¾ nov.	1989	101	102
Domtar	1987	76	78
GMAC 7	1986	78	80
GMCA 8¼	1974	96	98
Gulf Oil 8½, 2 dec	1989	100	101
Im. Oil 8½ dec	1989	101	101½
Roymar 7¼ 1er nov	1973	93	95
Roymor 7¼ 1er nov	1978	91	93
St Law Corp 5	1978	81	83
MUNICIPALITES		Achat	Vente
Weston G 6¾		77	79
VdeM 9¼, 15 mars	1975-90	100	102
TorMet 9¼, 2 mars	1990	100	102
GOUVERNEMENT PROVINCIAUX			
Alta Tel 1er mars	1990	102½	104½
BC El 6½, 7 avril	1990	78	80
Man Hyd 1er av	1990	102	104
NB 9, 2 juil.	1975-94	100½	102½
NFLD, 9½, 15 mars	1990	101	103
Ont Hyd 9, 1er fév	1995	100½	102½
Que 9¼, 1er août	1977-91	99	100
NE 9¼, 15 juin	1990	99½	101½
IPE 9½, 15 mars	1990	100½	102½
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas	1989	103½	104
Alta Gas C 9¾	1990	100¾	101¼
BC Tel 9½	1990	102½	103½
Bell 9, 15 janv.	1989	103	104
Bell 8	1977	97½	98½
Marl Tel 9¼ juin	1990	101½	102½
NB Tel 9¼, 1er juin	1990	101	102
Noranda 7½, 1er oct	1988	84	86
North C Gas 8	1989	83	85
North C Gas 9½	1991	101½	102
Que Nat Gas	1990	75	—
Que Tel 9½	1991	99	100
TC Pipeline 5.85	1987	69	71
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5.85	1987	70	72
W Coast 5½ Ex	1988	75	80

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministre de l'Agriculture.

Pommes: Close et Transparente, 2¼" et Plus, $2 le boisseau; grosses, $2.75 à $3; Melba, $2.50; Duchesses, $1.50 le boisseau.

Bleuets: $3.25 à $3.50 pour 12 chop.; $5 pour 11 pintes.

Aubergines: $4 à $4.50 le boisseau.

Blé d'Inde: .15 à .20 la doz.

Brocoli: $2.50 à $3 la doz.

Betteraves: .25 à .35 la 12 doz; $1.75 à $2.25 pour 50 lbs.

Carottes: .50 à .65 la doz de paquets; $1.50 à $1.75 les 50 lbs; $2 à $2.25 pour 24 cellos de 2 lbs.

Céleri: $2.75 à $3 pour 24.

Chicorée et escarole: $1.25 à $1.50 la doz.

Epinards: $1.75 à $2 le minot; $2 pour 12 cellos de 10 onces.

Choux de Bruxelles: $5 pour 16.

Choux: verts, $1.25 à $1.50 pour 16; rouges, $2.00 à $2.25 pour 12; Savoy, $2 à $2.75 pour 12.

Choux chinois: $2.50 pour 12.

Choux-fleurs: $2 à $2.50 pour 12.

Ciboulette: .90 à $1 la doz.

Concombres: .15 à .25 la doz.

Gourganes: $2.50 à $3.50 les 20 lbs.

Fèves vertes: $1.50 à $2 les 20 lbs; jaunes, $1.50 à $2.

Laitue: frisée, $1.50 à $1.75 pour 2 doz; Boston, $1.50 à $1.75 pour 16; Iceberg, $2.50 à $3.00 pour 18; Romaine, $1.50 à $1.75 pour 20.

Courges marrow: $1 à $1.50 la manne.

Oignons: $1.00 à $1.25 pour une doz. de paquets; 1 po. 3-4 à 3 po. $2 à $2.25; jumbo, $3.75 à $4 les 50 lbs; petits, $1.25 les 50 lbs.

Oignonnets: $1.75 à $2 pour 3 doz.

Piments: $1.50 à $1.75 la boîte; $3 à $3.50 le boisseau.

Persil: .50 à .60 la doz.

Poireaux: .90 à $1.00 la doz.

Pommes de terre: Nouvelles: $1.40 à $1.60 les 50 lbs; lavées, $2.50 à $2.75 le boisseau.

Radis: .50 à .65 la doz; $2 à $2.25 les 30 cellos de 6 oz.

Rutabaga: $1.50 à $2 les 50 lbs; .40 à .50 paquet de six, $2.25 le boisseau.

Tomates: rouges, .90 à $1.00 les 20 lbs; .65 à .85 les 15 lbs; roses, $1.25 à $1.50 pour 20 lbs; $1 à $1.25 les 15 lbs.

Zucchini: $1 à $1.25 les 20 lbs.

Marché des bestiaux

(PC) — Les arrivages ont été peu nombreux, faits que les prix demeurent fermes et la demande bonne, hier, aux marchés de Montréal. Le marché a par ailleurs été actif.

Les arrivages: 174 bêtes à cornes, 214 veaux, 10 porcs et 6 moutons et agneaux.

Les bouvillons de bonne qualité ont fait 29-30.25; ceux de qualité moyenne, 27.25-28.75; ceux de qualité ordinaire, 24-27.

Les prix des taures de bonne qualité ont été de 26-26.75; ceux des taures de qualité moyenne, de 24.75-25; ceux des taures de qualité ordinaire, de 22-24.

Les vaches de bonne qualité ont fait 22.50-23.75; celles de qualité moyenne, 21-22.75; celles de qualité ordinaire, 19-20.50; les bêtes destinées à la charcuterie et à la mise en conserve ont fait 15.50-19.

Les taureux de bonne qualité ont fait 26-27.25; ceux de qualité moyenne et de qualité ordinaire, 22.50-25.75.

Les prix des veaux de bonne qualité ont été de 38-41.50; ceux des veaux de qualité moyenne, de 35.75-37.50; ceux des bêtes de qualité ordinaire, de 28-35.50.

Les agneaux de bonne qualité ont fait 30. Il n'y a eu aucune vente de porc ni d'agneau.

NOMINATION CHEZ INGERSOLL-RAND

Laurent-A. Bergeron, R.I.A.

G. A. Jourdain, Vice-Président-Finance de la Société Canadian Ingersoll-Rand Company Limited, annonce la nomination de Laurent A. Bergeron au poste de contrôleur de la compagnie. Né à Drummondville, M. Bergeron a fait ses études comptables à l'Université McGill et détient un R.I.A. Il est également postgradué en administration de la Société des Comptables en Administration Industrielle du Canada. Depuis 1968, M. Bergeron était contrôleur de l'usine de Sherbrooke.

PRESIDENT DE J. E. FOURNIER (1969) LTEE

J. Evan Church

Le Conseil d'Administration de J. E. Fournier (1969) Limitee annonce la nomination de M. J. Evan Church à titre de président et administrateur de la compagnie. M. Church, diplômé de l'Université McGill, a une vaste expérience dans le domaine du détail. Il a occupé plusieurs postes importants au sein des principales compagnies de détail au Canada.

Depuis 1890, la compagnie Fournier manufacture et distribue dans tout le Canada des articles de voyage et des serviettes à documents. Elle possède également six magasins de détail à Montréal.

Le bureau chef et la manufacture sont situés dans le Vieux Montréal.

BENSON & HEDGES (CANADA) LIMITED

Charles F. Lombard

M. Antonio Toledo, président de Benson & Hedges (Canada) Limited annonce la nomination de M. Charles F. Lombard au poste de président de Benson & Hedges Tobacco Company, une filiale récemment créée par la maison-mère et réunissant à travers le Canada toutes les opérations de la compagnie touchant le tabac.

Benson & Hedges (Canada) Limited a acquis dernièrement Formosa Spring Brewery Limited en Ontario et des projets sont à l'étude en vue de l'augmentation substantielle de la capacité de production.

M. Lombard aura la responsabilité d'assurer le progrès et le développement au Canada de l'industrie du tabac de la compagnie, en plus de continuer de cumuler les fonctions de vice-président à la direction et de directeur de la maison-mère. M. Lombard détient des diplômes de l'Université du Michigan et du Harvard Business School; il est entré au service de Benson & Hedges (Canada) Limited en 1965 à titre de directeur administratif et financier.

Avant de se joindre à Benson & Hedges du Canada, M. Lombard a occupé des postes dans l'industrie du tabac à New-York à Zurich, à Anvers, et à Richmond en Virginie. M. Lombard est aussi directeur de Formosa Spring Brewery.

Nomination chez ICCL

M. Norman Umberg

La nomination de M. Norman Umberg au poste de gérant régional pour l'Est du Canada vient d'être annoncée par M. James E. Bieser, président de International Computers of Canada Limited.

Avant de se joindre à ICCL, M. Umberg était dans l'administration de la commercialisation pour Grace Computer Services Limited et auparavant il fut avec la division EDP de Honeywell Controls Limited, les deux situées à Montréal.

M. Norman Umberg est né et a fait ses études au Canada. Le bureau de ICCL pour la région de l'Est est situé à la suite 2315, 1 Place Ville Marie, Montréal, P.Q. ICCL est une compagnie canadienne orientée pour offrir sur le marché de la quincaillerie et des pièces de coordinateur de la série 1900A fabriquées au Royaume Uni, par International Computers Limited.

Fund of Fund interdit en Allemagne

BONN (AFP) — Les certificats d'investissement du "Fund of Fund Ltd. Ontario" (Canada), qui fait partie du groupe ISO, ne peuvent plus être vendus en Allemagne fédérale.

La Orbis Finanz Gmbh, qui a succédé à l'IOS-Allemagne, a indiqué à ce sujet, à Munich, que le "Fund of Fund" n'avait pas été enregistré auprès de l'Office fédéral de surveillance du crédit, conformément à la nouvelle loi du 1er novembre 1969 sur les sociétés d'investissements. Le ministère de l'Economie avait précisé de son côté que les statuts de ce fonds n'étaient pas compatibles avec les nouvelles dispositions de la loi de novembre 1969 et que, par conséquent, les certificats d'investissement ne pourraient plus être vendus publiquement en Allemagne fédérale.

Sur les 137 fonds étrangers enregistrés en Allemagne fédérale, c'est le 11e qui vient d'être pratiquement interdit depuis le début de la crise du groupe financier international "Investors Overseas Services".

RÉDUISEZ VOS FRAIS

Il y a place pour vous à L'EDIFICE SHELL TOWER

Angle Université et Ste-Catherine

Shell Tower adjacent au bureau de poste. Près Morgan, Birks et Eaton. Idéal pour le professionnel, pour une salle de montre, et pour un appartement d'administrateur.

A compter de $4.00/pi. ca.

LES AVANTAGES :
- Situé au coeur du centre-ville
- 18 étages
- Air conditionné
- 4 ascenseurs grande vitesse
- Garage intérieur
- Petits bureaux ou étage complet
- Cloisonné
- Service de conciergerie
- Service de sécurité de 24 heures

M.C.I. Management Ltée 866-5751 Propriétés de la Compagnie First General Resources

Ce soir à la CUM

Uniformisation de l'évaluation dans l'île de Montréal

par Florian BERNARD

Le conseil de la Communauté urbaine étudiera, ce soir, un important projet de loi visant à uniformiser les rôles d'évaluation à la grandeur de l'île de Montréal.

Cette question d'uniformisation des rôles était l'un des principaux objectifs de la loi créant la CUM. Si le règlement qui sera soumis par l'exécutif est adopté, toutes les villes de l'île de Montréal devront confectionner leurs rôles selon les mêmes critères de base, de sorte que toutes les évaluations soient normalisées. Cette uniformisation mettra fin à la disparité des évaluations. Traditionnellement, chaque année, la Corporation de Montréal Métropolitain devait "rajuster" les rôles des différentes villes en vue des quote-parts à verser pour le métro, le boul. Métropolitain et autres réalisations communautaires.

Au cours de la même séance, l'exécutif de la CUM demandera aux maires d'approuver la nomination d'un évaluateur permanent attaché à la CUM. Cet évaluateur sera responsable de l'uniformisation des rôles à travers l'île de Montréal.

Le conseil de ce soir doit également étudier la création d'une direction générale de planification et d'aménagement du territoire. Cette question est également contenue dans la loi créant la communauté urbaine. Malgré les heurts qui se sont produits il y a quelques semaines relativement à tous ces projets, notamment celui de l'aménagement du territoire, il semble que les maires de banlieue seront favorables à ces projets et n'y feront pas obstruction. Ces maires ont participé à une réunion à huis-clos, hier soir à Saint-Laurent, réunion qui avait plutôt l'air d'une rencontre de bonne entente que d'un meeting de stratégie.

Fermeture du centre St-Vallier

Le Centre St-Vallier de Montréal pour jeunes délinquants, vivement critiqué il y a un mois par le rapport Prévost sur la délinquance juvénile, fermera ses portes prochainement, a annoncé mardi le ministère de la Famille et du Bien-être.

Par ailleurs, le ministère a révélé dans un communiqué qu'il réaménagera le Centre Berthelet pour délinquants et qu'il construira un nouveau centre d'accueil pour jeunes délinquants de Montréal, en remplacement du Centre d'accueil féminin qui sera fermé sous peu.

Le ministère précise qu'il fera construire pour remplacer le centre St-Vallier, un "centre entièrement nouveau, moderne et fonctionnel où les jeunes bénéficieront de conditions d'accueil et d'observation acceptables" sous l'administration de la Corporation du Centre Berthelet-St-Vallier.

REMARQUEZ CE SYMBOLE QUI IDENTIFIE LE VERITABLE FROMAGE FONDU GRUYERE D'ORIGINE SUISSE

Des enfants participent gaiement à une campagne d'embellissement

par Rose-Anne GIROUX

Peace. Love, et... à bas les détritus! On est tous soumis aux mêmes slogans, aux mêmes emblèmes. Et, quand la Dominion Glass a invité, hier, des enfants de la "Pointe" à venir peindre "la plus grande boîte à détritus de Montréal", dans le cadre d'une campagne d'embellissement, ils en ont gaiement barbouillé les panneaux (et quelquefois même les pancartes antidétritus!) de p'tits bonshommes, de soleils "psychédéliques" et de quelques-uns des emblèmes favoris de la génération du Verseau.

Entre deux "barbos": l'emblème du désarmement, de la paix.

En juillet, soit du 5 au 11, la compagnie Dominion Glass lançait une communautés de ses sept usines du pays, pour aider l'organisation "Embellissons le Canada!" Ce sont les employés qui lancent cette campagne, souligne la compagnie.

Et, comme dans d'autres usines qui ont déjà eu "leur" semaine antidétritus, celle de Pointe-Saint-Charles (fermée "pour vacances" pendant la semaine du 5) verra les activités se terminer, vendredi, par une grande chasse aux détritus dans les rues de la ville. Y participeront: des employés et leurs enfants, répartis dans des équipes, dont chacune aura droit au départ de la chasse, à 150 sacs à déchets en plastique.

L'équipe qui ramassera le plus de déchets (papiers, boîtes de conserve, bouteilles, contenants de plastique) aura droit à un trophée: une boîte à détritus "dorée". Ses membres auront des prix. Ce sont des employés de l'usine de Burnaby (C.-B.) qui sont en tête, avec 529 sacs de détritus remplis..

Tous les détritus ramassés seront déposés dans une vaste "poubelle" aménagée près d'un mur de l'usine: une construction de panneaux que des enfants ont pu embellir, hier, par leurs dessins.

Selon un communiqué de la compagnie, des milliers de circulaires et de sacs à détritus sont distribués aux employés et à leur famille, pendant cette campagne. "Des affiches apposées sur les tableaux de service et les véhicules de la compagnie, de même que des affichettes collées sur les automobiles des employés, font de la publicité antidétritus dans la ville."

En Nouvelle-Ecosse, des jeunes qui ont entrepris, déjà, de nettoyer un bout de route de seulement un mille de long ont eu leur "voyage" de détritus: 9,908 articles, dont plus de 1,000 enveloppes à bonbons, 350 paquets de cigarettes, 673 bouteilles de bière et de boissons gazeuses, 388 boîtes de conserves, 20 vieux pneus, 26 souliers, 17 restants de fruits et de légumes, 30 morceaux de linge et neuf animaux morts, y compris un cheval...

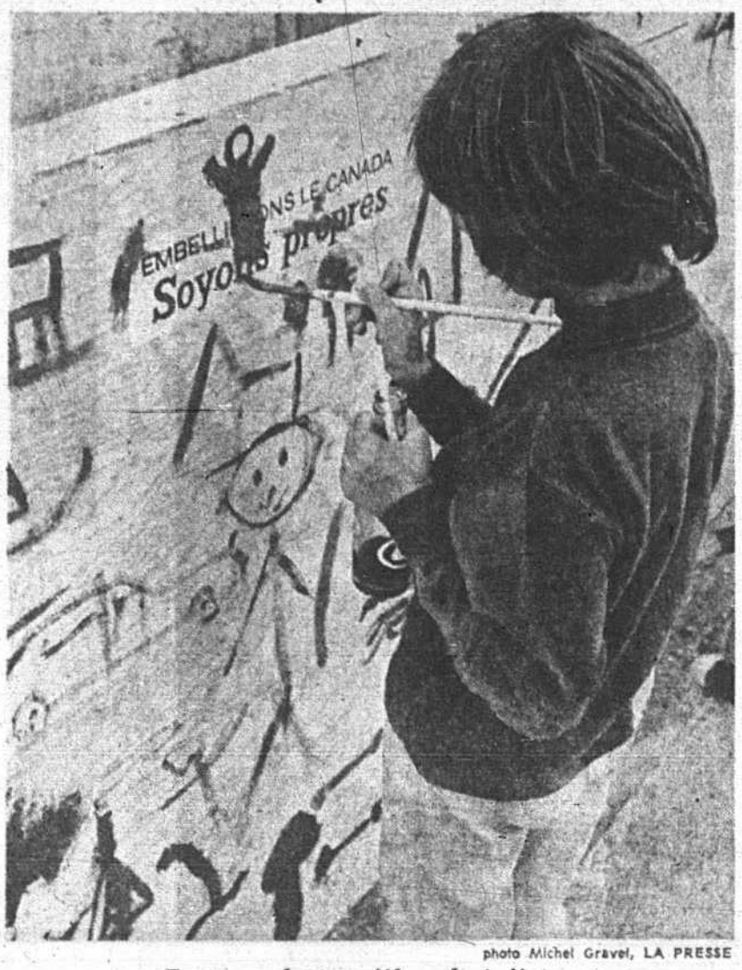

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Entre deux "barbos"...

Invités, hier midi, à peindre la "plus grande boîte à déchets" de Montréal, des enfants de Pointe Saint-Charles ont barbouillé comme ils le voulaient. Entre deux "barbos": l'emblème de la paix.

Métro: des précisions dans un mois

Les experts du bureau du transport métropolitain de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) seraient en mesure, dans un mois environ, de faire des suggestions précises à l'exécutif de la CUM relativement aux emplacements des quelque 24 nouvelles stations de métro qui s'échelonneront sur la douzaine de milles prévue pour l'extension du métro de Montréal.

Commentant la récente résolution adoptée par le conseil municipal de Saint-Laurent demandant au maire Marcel Laurin de faire pression auprès de la Communauté urbaine de Montréal pour que le métro se rende dans cette municipalité, M. Gérard Gascon, directeur du bureau du transport métropolitain, a déclaré à LA PRESSE que plusieurs emplacements pour les futures stations du métro ont été étudiés mais que tous ne pourront être retenus.

La résolution du conseil de Saint-Laurent, proposée par le conseiller Jean-Louis Cousineau, est fondée sur le fait que "des plans préliminaires au bureau du transport métropolitain prévoient une extension nord-ouest du métro avec une gare à l'intersection des rues Victoria et Jean-Talon".

M. Gascon révèle qu'il est trop tôt pour donner des précisions de cette nature mais il n'a pas nié que des plans concerneraient une station dans l'arrondissement Victoria et Jean-Talon.

COURS DE PROGRAMMATION D'ORDINATEURS

Cours de programmation d'ordinateurs, Formation de programmeurs analystes,

SOYEZ EFFICACE, venez voir des SPECIALISTES

CENTRE PROFESSIONNEL D'INFORMATIQUE
Montréal* Paris*
Bruxelles
Prérequis: 11e Sc

Travaux pratiques et STAGES possibles au Canada et en Europe.

CENTI (CANADA) LTEE
Consultants en informatique
Place du Canada
Suite 1365
Montréal 861-2035

VEUILLEZ M'ENVOYER UNE DOCUMENTATION GRATUITE A:
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... COMTE .....
TEL. .....

SIMPSONS VENTE POUR LA MAISON

GRANDE VENTE DE LINGE DE MAISON

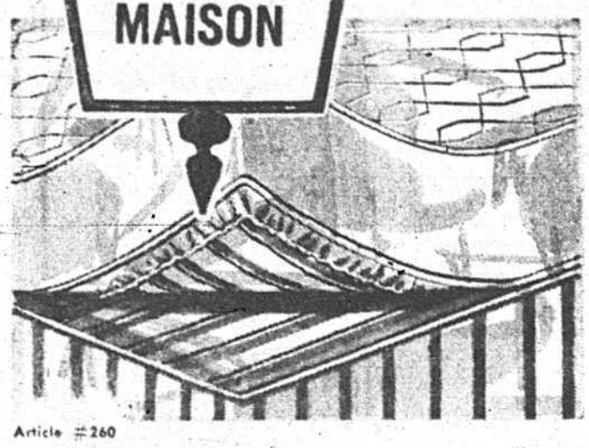

Article #260

Rabais $2 ! Coussinets Fortrel pour matelas*

Jumeau 39 x 75 po. Rég. 7.98 5.98 ch.

Double 54 x 75 po. Rég. 9.98 Ch. 7.98 | Queen 60 x 80 po. Rég. 14.98 Ch. 12.98 | King 78 x 80 po. Rég. 16.98 Ch. 14.98

- Coussinets Simpsons se lavant et séchant dans la machine.
- Bien remplis de Fortrel* et recouverts de coton blanc "Sanforized".
- Solides piqûres nylon, élasticisés pour ajustement parfait.

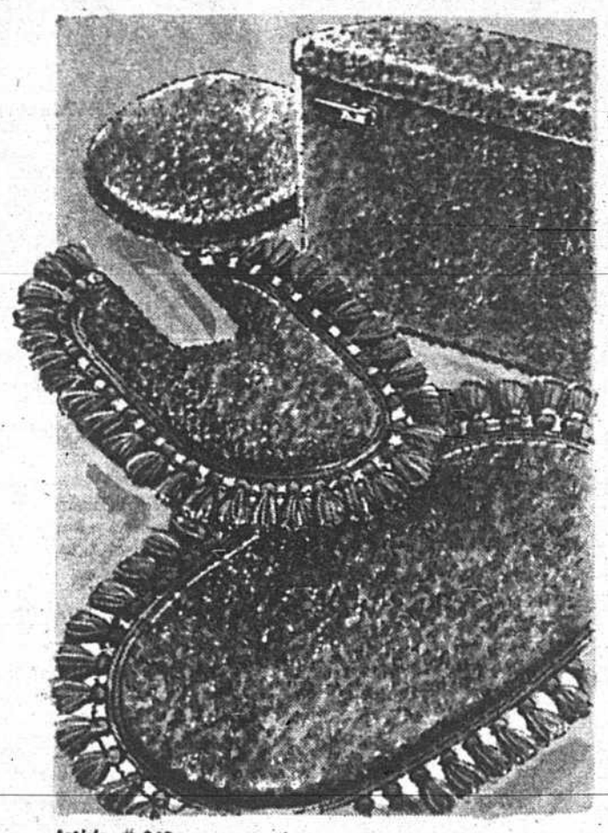

Article # 262

Ensemble peluche pour salle de bain

Tapis ovale 21 x 35 po. 5.98 ch.
Couvre-siège Standard 1.98 ch.
Tapis contour 21 x 24 po. 4.98 ch.
Ens. réservoir 2-pièces Standard 5.98 ch.

- Luxueuse peluche douce et touffue — 50% Polyester et 50% rayonne se lavant et séchant dans la machine.
- Envers des tapis antidérapant; frange.
- Rose foncé, bleu, or, avocat, mauve, orange, paon.

(751)

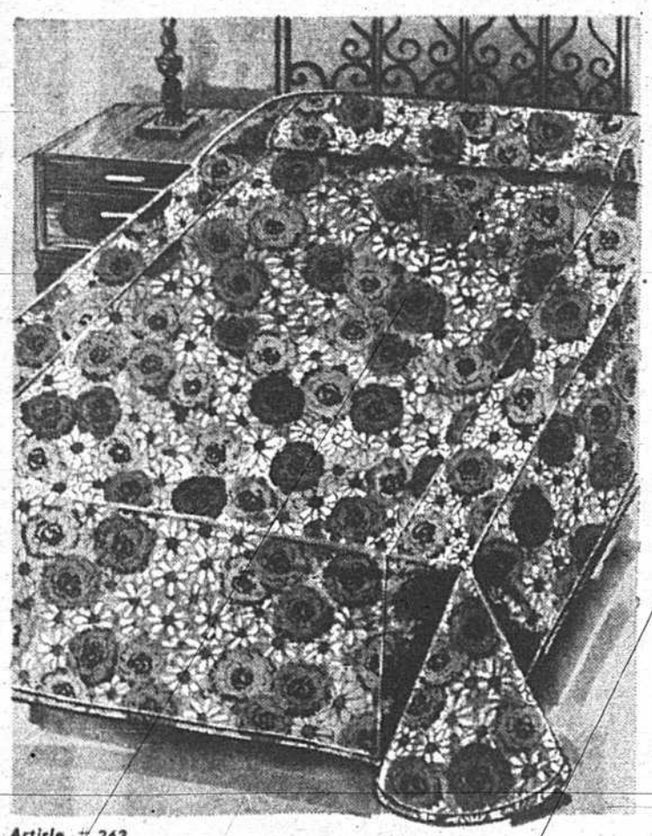

Article # 263

Luxueux couvre-lit "Veltique" matelassé

$24.98 ch.

- Elégant couvre-lit en satin moiré antique matelassé de Lady Sandra of Canada.
- Imprimé floral à l'apparence du velours coupé — bleu, rose foncé, or sur fond blanc.
- Coins arrondis. Cordonnet au bord.
- Pour lit jumeau — 81 x 108 po. ou double 96 x 108 po. **Ch. 24.98**

Aussi disponible — format Queen, **$40 ch.** ou King, **$45 ch.**, tentures, tissu à la verge, **3.50 ver.**

Veuillez nous accorder 4 semaines de livraison pour les commandes spéciales.

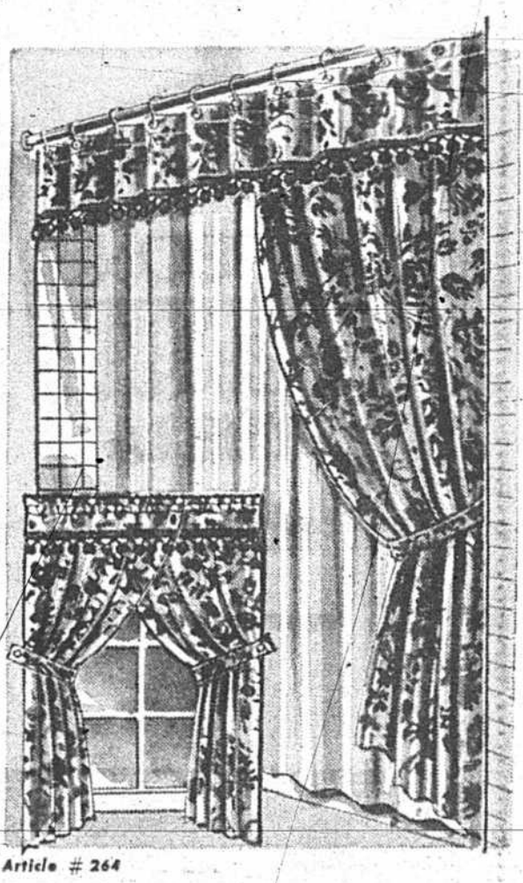

Article # 264

Rabais $5! Rideaux pour salle de bain

Rég. $20 $15 ens.

Rideaux nouveau genre en plastique vinyle, garnis de pompons coton.

- Rideau de fenêtre 34 x 54 po. avec embrasse et valance bordée de pompons; imprimé géométrique.
- Rideau de bain 72 x 72 po. de ton uni assorti avec valance garnie de pompons et panneau. 36 x 72 po. — imprimés.
- Jaune, or, noir, menthe, blanc, bleu roi, cerise, rose clair, avocat, aqua.

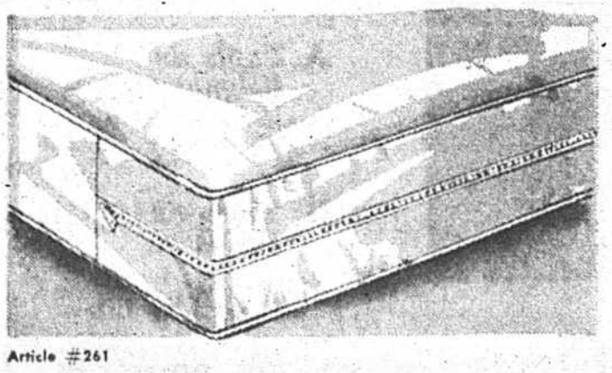

Article #261

Rabais $1 à $2 ! Housses à glissière pour matelas

Jumeau 39 x 75 po. Rég. 4.98 3.98 ch.

Double 54 x 75 po. Rég. 5.98 Ch. 4.49 | Queen 60 x 80 po. Rég. 10.98 Ch. 8.98 | King 78 x 80 po. Rég. 12.98 Ch. 10.98

- Marque "Supremacy" exclusivité Simpsons.
- Solide coton pré-rétréci, coutures nylon.
- Glissière robuste. Blanc seulement.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi et mercredi en ville de 9 h à 17 h 30. Fairview et Anjou 9 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi en ville: de 9 h à 21 h. Fairview et Anjou: 9 h 30 à 21 h. Les 3 magasins ouverts samedi de 9 h à 17 h.

Service téléphonique ouvert Du lundi au mercredi: 8 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi: 8 h 30 à 21 h. Samedi: 8 h 30 à 17 h.

COMPOSEZ: 842-7221

Archambault: L'industrie du camionnage devrait être reconnue comme secteur public

L'industrie du camionnage devrait être reconnue à nouveau comme secteur public, avec interdiction de droit de grève et recours à l'arbitrage obligatoire dans tous les conflits ouvriers.

Cette "proposition-choc" a été lancée, hier, par le directeur exécutif de l'Association du camionnage du Québec, M. Camil Archambault, devant une centaine de délégués américains de l'Union internationale des Teamsters, réunis en assemblée semestrielle dans la métropole.

Invité à prendre la parole M. Archambault a littéralement volé la vedette à ses hôtes en disant qu'il lui semble que les dirigeants syndicaux ont perdu le contrôle de leurs membres et qu'ils ne peuvent plus remplir leurs promesses écrites.

Il a cité la grève du camionnage urbain à l'automne 1969, à Montréal, marquée de plusieurs actes de violence.

Déplorant la loi de la jungle qui prendrait maintenant place dans le camionnage, M. Archambault a déclaré que les négociateurs patronaux réalisent qu'il est inutile de rencontrer des gens qui ne pourront pas mettre en pratique ce qu'ils ont décidé à la table des négociations.

Je crois, a conclu M. Archambault, qu'à la longue, les employés seront les perdants, parce que les employeurs ne pourront plus rencontrer les conditions de leur contrat de travail. "Il est évident que les remèdes aux maux qui affligent les négociations collectives doivent venir surtout des gouvernements qui ont permis à ces malaises d'êtres établis et répandus."

M. Archambault s'est retiré de la salle des délibérations aussitôt son discours terminé, pendant que les dirigeants américains des Teamsters en dirigeaient encore l'impact.

Le directeur des relations publiques des Teamsters au Québec, M. Roger de Ginet, a aussitôt convoquer les journalistes pour dénoncer les "rêves en couleurs" et le "manque de sérieux" de M. Archambault ainsi que, en termes à peine voilés, le directeur des Teamsters au Québec, M. Greene, qui n'aurait pas réfléchi en invitant M. Archambault à une assemblée syndicale.

Certains Indiens ont l'impression qu'Ottawa veut faire d'eux "de petits Indiens blancs"

TORONTO (PC) — Certains Indiens ont l'impression que le gouvernement fédéral veut faire d'eux "de petits Indiens blancs", a déclaré mardi M. Adam Solway, membre de l'Association des Indiens de l'Alberta.

Le chef Solway participait à un colloque sur les problèmes indiens au cours de l'assemblée trisannuelle de la Fédération canadienne des femmes universitaires.

L'assemblée a attiré environ 400 délégués représentant les 11,000 membres de la Fédération.

A la suggestion des femmes, une assemblée composée d'une centaine de délégués indiens a lieu concurremment, et les deux groupes partagent certaines séances d'étude sur les problèmes indiens.

Les Indiens, a affirmé M. Solway, s'opposent aux propositions contenues dans le livre blanc fédéral et qui aboliraient toutes différences juridiques entre Indiens et autres Canadiens.

Les commentaires du chef indien se basaient sur un "livre rouge", document de contre-propositions que les Indiens ont présentées au gouvernement fédéral.

Selon M. Solay, c'est l'esprit du traité qui lie les Indiens au gouvernement fédéral qui doit servir de guide à la modernisation des lois, plutôt que la question linguistique.

Les Indiens veulent garder leurs réserves, a affirmé le porte-parole indien, et le gouvernement a tort d'insinuer qu'ils ne sont pas propriétaires de leurs propres terres.

"Nous disons que c'est faux. La terre est détenue en fidéi-commis par la Couronne, en sorte qu'elle est indivise. Nous affirmons qu'elle doit être gardée en cet état..."

Les galeries towers

MAGASINS A RAYONS . . . *les spécialistes du rabais!*

EPARGNEZ MAINTENANT

COUCHES EN FLANELLETTE

Notre prix rég. 2.66

12 couches très absorbantes dans chaque paquet! Flanellette souple, faite en 100% fibre de coton! Fabrication canadienne. 26"x26"!

2.00 le pqt

JUMPSUITS ÉVASÉS

Jumpsuits avec jambes évasées, pour filles. Fabrication canadienne. 3 tissus d'entretien facile et infroissables! Tricot acrylique avec encolure ronde et cravate, glissière au dos, tailles 8-14! Nylon extensible avec col régulier, bande plaquée et boutons devant, glissière au dos. Tailles 8-14! Acrylique lié avec nouveau col à longues pointes, taille demi-ceinturée, glissière devant. Tailles 7-12! Coloris variés!

JEANS ÉVASÉS

Notre prix rég. 5.99

2 modèles pour jeunes hommes! Genre 'Western', denim bleu! 2 poches devant et 2 poches derrière. Fabrication canadienne de qualité! 28-36.

4.44 chacun

PARC EN FILET

Notre prix rég. 18.88

Parc de jeu solide, fabrication canadienne! Monture en acier tubulaire chrome. Côtés en filet sûr. Se replie d'une façon compacte. 27"x40"!

14.00 chacun

Notre prix rég. 9.69

7.00 chacun

BAS-CULOTTE EXTENSIBLE

Notre prix rég. .97-1.17

.67

2 modèles, au choix! Bas culottes 100% extensibles, avec bande de taille élastique et renforcés. Faits en Israël! Coloris variés. P.TG!

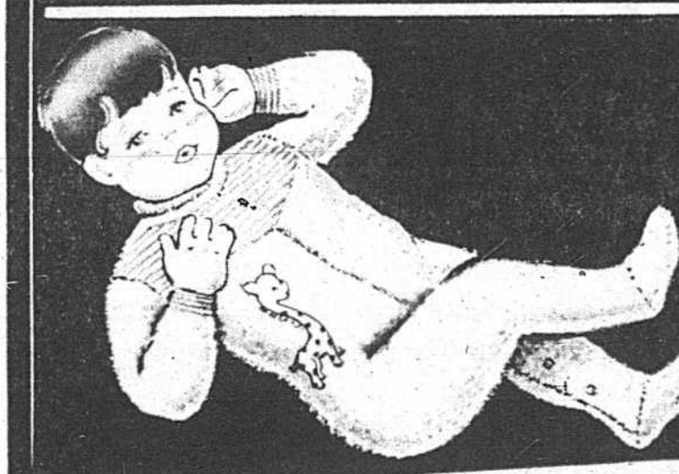

DORMEUSES EXTENSIBLES

Notre prix rég. 2.69

Fabrication canadienne! Tissu-éponge en mélange coton/nylon extensible! lavable à la machine, irrétrécissable! P-G, jusqu'à 30 lb.!

2.00 chacune

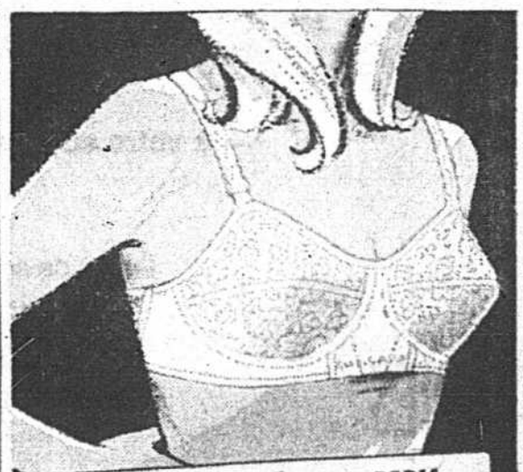

SOUTIEN-GORGE À PRES. PERM.

Notre prix rég. 1.47

.97 chacun

Bonnets en dentelle, rembourrage léger en Kodel. Côtés élastifiés! Tailles A34-6, B32-8, C34-8!

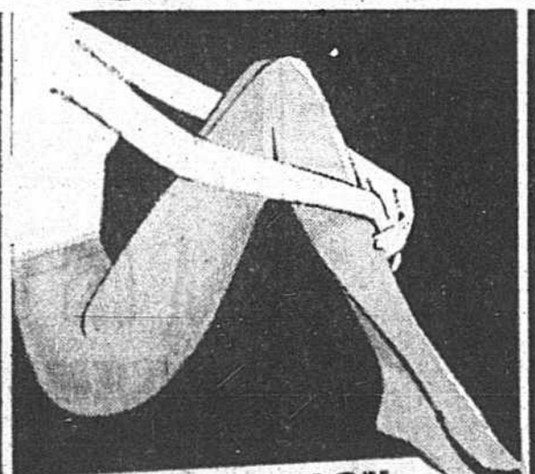

BAS NYLON

4/1.00

Hauts extensibles, sans couture, nylon Dupont! Coloris variés. 9-9½-10-10½-11!

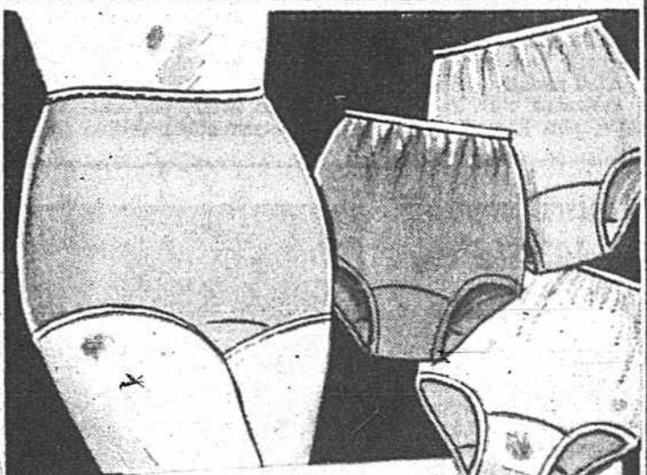

CULOTTES POUR DAMES

Notre prix rég. 2/1.00

Culottes en tricot de rayonne, avec jambes élastiques. Confortable coupe ample! P.M.G. Achat superbe!

4/1.00

CHARGEX • MISE-DE-COTE • STATIONNEMENT GRATUIT • ALLOCATIONS FAMILIALES ACCEPTEES • FACILITES DE PAIEMENT

HEURES D'AFFAIRES:
Lun., mar., mer. 9-6
Jeudi, ven., 9-9 — Sam., 9-5

MÉTROPOLITAIN
Boul. Métropolitain et Boul. Viau

CHÂTEAUGUAY
15 St-Jean-Baptiste
(Routes 3 et 4)

GREENFIELD PARK
840 Boul. Taschereau

Les galeries towers

2-70-185-4

Le Café Only, après le Cabaret, l'Arlequin, la Casa del Sol, le Pal's Café, et plusieurs autres, sera fermé

par Jean-Claude TRAIT

Après le Cabaret, l'Arlequin, les Deux Masques, la Casa del Sol, le Pal's Café, l'Omnibus, le Szelkely, le Tabarka Bar, le Mi-Chemin et le Montmartre, la Régie des alcools du Québec vient de décider la fermeture du Café Only, sis au 65 ouest de la rue Sainte-Catherine, à Montréal.

Avant de s'occuper du sort du Café Only, le président de la Régie, M. Marc Lacoste, et le régisseur, M. Gérard Brady, devaient prononcer leur sentence relativement à l'affaire du cabaret Béret Bleu, à l'étude durant trois jours, la semaine dernière. Or, malgré leurs fonctions qui leur donnaient tous pouvoirs, il préfèrent par déférence pour la Cour Supérieure se plier à la requête pour l'émission d'un bref d'évocation présentée par Mes Robitaille et Boilard, les avocats de Michel Soccio, gérant du cabaret en question.

Cette requête sera présentée par adjudication le 21 août 1970 à 10 heures du matin en Cour Supérieure. Dans cette requête pour l'émission d'un bref d'évocation, les requérants ont surtout allégué que le juge Lacoste et le régisseur Brady ont excédé la juridiction que leur confère la loi.

Pour en revenir au Only Café, il n'aura fallu qu'une journée à l'avocat désigné par le ministère de la Justice, Me Gérard Beaudry, pour convaincre les autorités de la Régie des Alcools que ce cabaret présentait bien des anomalies.

En fait, le juge Lacoste devait rendre deux jugements dans cette affaire du café Only: premièrement, il devait décider l'autorisation du transfert du permis, délivré anciennement à un dénommé David Mintz, à un certain Lionel Richard, pour le compte du Only Café; deuxièmement, le juge avait à se prononcer quant à la validité des permis accordés au nommé Mintz.

L'avocat de la Couronne, Me Beaudry, présenta rapidement, mais efficacement, ses preuves en cour avec témoignages à l'appui. Il en est ressorti que le Only Café ne possédait ni cuisine ni salle-à-manger, qu'il avait été le théâtre à maintes reprises d'incidents de toutes sortes rapportés par la police, qu'il ne rencontrait pas les normes exigées par la Régie des alcools et qu'il était très mal administré.

En conséquence, les autorités de la Régie des alcools ont décidé que les permis émis au nom de David Mintz étaient désormais périmés, donc nuls, et que tout l'alcool encore dans l'établissement du Only Café soit saisi.

Demain, jeudi, les autorités de la Régie se pencheront sur un nouveau cas: celui du café l'Erablière, situé sur Saint-Laurent.

Les Galeries tout

MAGASINS A RAYONS . . . les spécialiste

JUSQU'A 36% DE RÉDUCTION

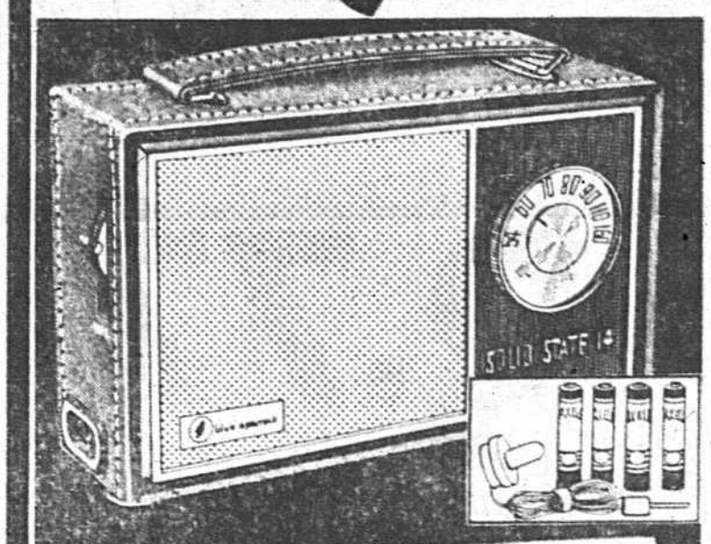

RADIO PORTATIVE
Radio AM. Solid State', avec son glair! Boîtier en cuirette et devant chromé! Portative avec anse! Comprend les piles et l'écouteur!
8.99

Bouchon à mesurer 2 oz
Bocal de 48 oz avec anse et bec verseur!
Couteaux en acier inoxydable!
Puissant moteur Iona, 1/4 CV!
Boutons poussoirs pour toutes les vitesses!

18.77 chacun

Mélangeur à 7 vitesses, 'Regent' par Iona. 3 coloris, au choix!

RÉVEIL-MATIN 'INGRAHAM'
Rond, avec sonnerie d'alarme, cadran clair et facile à lire! Disponible en ivoire. Fabrication canadienne. Entièrement garanti! Hâtez-vous c'est imbattable!
1.99

SERVICE À DÎNER - 20 PCES
Service complet pour 4 personnes! Comprend grandes et petites assiettes, tasses et soucoupes, bols à céréales! Le tout dans une jolie boîte transparente!
8.77 l'ens.

BOLS à MOTIFS de MARGUERITES
Ensemble de 3 bols à mélanger! Résistant à la chaleur. 3 coloris. Une nécessité absolue pour la cuisinière! Une aubaine superbe, des Maîtres en rabais! Notre prix rég. 2.47
1.57

SERVICE À SALADE
Bol de 9½", en imitation cristal Sheffield avec bordure chromée et serveurs chromés! Une aubaine unique pour ceux qui aiment recevoir des invités!
3.44 l'ens.

TASSES & SOUCOUPES
.57
Tasses et soucoupes en fine porcelaine anglaise! Grand choix de modèles et de motifs!

GOBELETS de 6 et 9 oz
Notre prix rég. .57
Paquet de 6 verres. Coloris variés. 2 dimensions: 6 et 9 oz. Achat record!

VINAIGRIER
Fait en Angleterre! 4 pièces: salière et poivrier, pot à moutarde, huilier ou vinaigrier dans un joli plateau en chrome argenté!
1.77 l'ens.

CHARGEX • MISE-DE-COTE • STATIONNEMENT GRATUIT • ALLOCATIONS FAMILIALES ACCEPTEES • FACILITES DE PAIEMENT

HEURES D'AFFAIRES:
Lun., mar., merc., 9-6
Jeu., ven., 9-9 — Sam., 9-5

MÉTROPOLITAIN
Boul. Métropolitain et boul. Viau

CHATEAUGUAY
15, St-Jean-Baptiste (Routes 3 et 4)

GREENFIELD PARK
840 boul. Taschereau

Les Galeries towers

téléphoto UPI

En route vers Athènes via Rome

Mme Jacqueline Onassis est photographiée ici à l'aérogare Léonard de Vinci à Rome quelques minutes après son arrivée de New York, en route vers Athènes.

Onassis dément une fois de plus la rumeur d'un désaccord conjugal

LONDRES (Reuters) — Le richissime armateur grec Aristote Onassis a déclaré à Londres, que les rumeurs concernant un désaccord conjugal avec sa femme Jacqueline, étaient de la pure fantaisie.

Dans une interview accordée au journal britannique The Evening Standard, durant un voyage d'affaires de six jours à Londres, M. Onassis a déclaré:

"Nous sommes tous les deux au comble du bonheur, et quiconque affirme le contraire n'est au courant de rien".

Des rumeurs avaient circulé des deux côtés de l'Atlantique, voulant que le nom du milliardaire grec soit de nouveau associé à celui de son amie de longue date, la cantatrice Maria Callas.

On avait même laissé entendre que l'existence conjugale menée depuis trois ans par Aristote Onassis, 64 ans, et Jacqueline, 41 ans, veuve du président John Kennedy, tirait à sa fin.

"Tout cela tient d'une incroyable invention", d'affirmer l'armateur grec multimillionnaire.

Deux femmes au conseil médical de recherche

OTTAWA (PC) — Pour la première fois, des femmes siégeront au Conseil médical de recherche du gouvernement canadien. Le docteur Mary Ellen Avery, de Montréal, et le docteur Jean Himms-Hagen, d'Ottawa, figurent sur la liste des 12 nominations au conseil, vient-on d'annoncer dans la capitale fédérale. Leur mandat sera de trois ans.

Le conseil a pour fonctions de promouvoir et d'aider les recherches fondamentales et leur application pratique dans le domaine des sciences relatives à la santé publique. Il se compose d'un président et de conseillers pouvant atteindre le nombre de 21 membres.

AIDONS-NOUS

La Popote roulante... Qui n'a pas entendu parler de ce service bénévole ? C'est le temps des vacances, du repos, de la joie de vivre, c'est le temps de faire des projets pour l'automne. En septembre, la Popote roulante veut mettre en route trois nouvelles équipes : une dans la région de Côte-des-Neiges, près de Van Horne et de Ville Mont-Royal, une autre dans la paroisse Notre-Dame-du-Foyer, dans l'est de Montréal, et une autre à Verdun. Nous avons besoin de volontaires. Il n'est pas nécessaire d'habiter ces quartiers pour y rendre service. Il suffit de le vouloir. On demande en moyenne deux heures par semaine ou par quinzaine, selon les possibilités et les talents de chacun. Pour offrir vos services ou pour obtenir des renseignements, tél. Service bénévole de Montréal : 844-4442, c'est une oeuvre de la Campagne des fédérations.

Si vous désirez organiser une équipe de Popote roulante, nous vous aiderons à connaître les besoins de notre ville, nous vous recevrons à nos bureaux en septembre au 2015 de la rue Drummond, bureau 900.

La Popote roulante coordonne, cuisine et livre des repas chauds bénévolement deux fois la semaine à ceux qui en ont le plus besoin et qui nous sont recommandés par les Services sociaux, hospitaliers ou autres services qui sont à l'écoute de la misère humaine.

La Popote roulante peut employer tous les dévouements, tous les talents : cuisinières, automobilistes, aide à la cuisine ou au transport des repas. Dès maintenant, donnez votre nom et votre numéro de téléphone, le genre de service que vous aimeriez rendre et en septembre on roule avec vous pour le bien de ceux qui ont besoin de nous.

téléphoto PA

Les hôtesses de l'air protestent

Les hôtesses de l'air Bernice Dolan, 37 ans (à gauche) et Sharon King, 26 ans, quittent le parlement après avoir témoigné devant la Commission du Massachusetts contre la discrimination. Mlle Dolan, hôtesse à Eastern Airlines depuis 15 ans, a déclaré que les hôtesses de l'air craignaient de gagner du poids, parce qu'une seule livre en trop peut leur coûter leur emploi. Mlle King a pour sa part exprimé l'opinion que cette stratégie était une façon de se débarrasser des hôtesses ayant atteint trente ans. Les hôtesses protestent parce qu'aucun autre membre du personnel n'a jamais à rendre compte de son poids.

téléphoto PA

Soirée de gala à Cannes

Cette photo a été prise à Cannes récemment lors de la soirée de gala organisée par le Club de yacht de la Côte d'Azur. On y reconnaît, de gauche à droite, la princesse Grace, de Monaco, le prince Rainier et Karim Aga Khan.

Les coutumes nuptiales en Yougoslavie

BELGRADE (AP, Tanjug) — Sans vouloir sousestimer la portée de la "bénédiction" donnée par la loi, on peut dire sans exagérer que pour la plupart des Yougoslaves, le mariage ne devient tout à fait "valable" que lorsqu'il a été célébré bruyamment et selon un cérémonial determiné en règle privée.

Quoique cela se rapporte moins aux milieux urbains, on peut cependant dire que chaque région de la Yougoslavie aux nationalités multiples donne à la célébration du mariage son propre caractère rituel. Dans les contrées rurales, elle constitue un curieux mélange de rites archaïques dont les racines plongent dans un passé lointain, et de coutumes urbaines typiques, qui ont déjà envahi les maisons des paysans.

Il y a moins d'un quart de siècle, dans l'ambiance rustique de la Serbie orientale, il était courant de rencontrer une colonne de cavaliers en habits de fête, porteurs de drapeaux le pistolet à la ceinture et qui en chantant à tue-tête et en tirant des coups de feu, partaient pour le village voisin chercher la fiancée.

Le tableau a changé . . . si peu

Le tableau est un peu différent de nos jours en ce sens que l'on rencontre de plus en plus rarement sur les routes à la campagne des cortèges de chevaux caracolants et de plus en plus souvent des colonnes d'automobiles de toutes les marques et de tous les âges. Les invités à la noce, motorisée, annoncent à coups de sirène frénétiques, l'arrivée du fiancé.

Mais à ce détail près, les coutumes restent bien ancrées dans le milieu rural. Dans certains villages de Serbie, c'est encore aujourd'hui l'habitude que le père de la mariée attende le cortège devant la porte de sa maison et ne laisse entrer personne avant qu'ils aient tué le potiron. Les invités se livrent alors à un véritable feu roulant qui provoque l'allégresse des personnes présentes et, au loin, fait croire qu'une guerre locale se déroule.

Les agapes durent plusieurs jours

Tandis que les jeunes mariés des villes, après les réjouissances, prennent d'habitude une Caravelle ou un Douglas pour aller passer leur voyage de noces sur le littoral adriatique où la plupart des hôtels offrent aux jeunes couples un séjour à prix réduit, à la campagne, les agapes et les réjouissances durent plusieurs jours dans une bonne humeur exceptionnelle.

Au grand regret des économistes rationnels, on dépense à ces festivités parfois davantage que ce que les jeunes mariés devraient avoir pour équiper leur ménage. Mais selon une règle tacite les parents et les invités veillent à cela d'avance. Ainsi va la coutume . . .

La prime d'achat : un homme

LONDRES (Reuter) — Une boutique de la rue Carnaby, à Londres, a décidé d'offrir des hommes "en prime" à toutes les clientes qui achèteront des objets pour plus de $25. La boutique promet un "blind date", par ordinateur, à ces généreuses clientes.

Et la prime vaut également pour les femmes mariées. Le propriétaire, Harry Fox, explique que des formulaires d'ordinateur seront distribués à toutes les femmes, qu'elles aient un anneau ou non.

Ensuite, elles sont libres de les utiliser ou non.

Sociologue et reine "hobos"

BRITT, Iowa (PA) — La nouvelle reine des "hobos" affirme qu'elle aimerait voyager sur un wagon de marchandises, après avoir obtenu son diplôme en sociologie — si elle "réussit à trouver un wagon qui se dirige là où elle veut aller".

Mme Mic Denseld, âgée de 32 ans, de Burlington, Iowa, connue parmi les clochards sous le nom de "Long Looker Mic", vient d'être élue reine des "hobos".

Elle a été choisie par acclamation, lors du 70e congrès annuel des clochards tenu à Britt, une localité de 2,000 habitants.

Les clochards ont aussi élu un roi: John Mislen, âgé de 68 ans, qui affirme être "un vrai hobo qui voyage continuellement".

La nouvelle reine est une diplômée en sociologie de l'université de Western Ill., qui poursuit ses études en vue d'obtenir un doctorat. Durant l'été, elle voyage en compagnie de sa fille.

"The Hardrock Kid," le nouveau roi a affirmé qu'il voyage continuellement sur les routes depuis 1924. "Je m'arrête juste assez longtemps pour manger, et je repars", a-t-il dit. Il avait aussi été choisi roi des clochards en 1966 et en 1967.

David Eisenhower entre dans la Marine

WASHINGTON (UPI) — Julie Nixon Eisenhower habitera probablement à la Maison Blanche et passera les fins de semaine en compagnie de son mari durant l'entraînement de ce dernier pour devenir officier dans la Marine, annonce la Maison Blanche.

David Eisenhower entrera à l'école navale de Newport R.I. le 24 octobre prochain. Le cours durera jusqu'à mars.

Les Eisenhower sont présentement à San Clemente, en Californie. Le président et Mme Nixon accompagnés de leur fille Tricia rejoindront les Eisenhower en fin de semaine après une visite à Mexico.

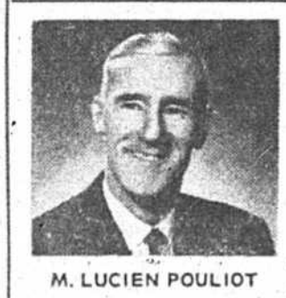

M. LUCIEN POULIOT

toujours au service de sa clientèle, vous invite à venir voir sa nouvelle collection de fourrure "mods" à la Maison Georges Pouliot manufacturier de fourrure. Stationnement gratuit.

4435 DE LA ROCHE, 527-8664

DEPUIS PLUS DE 25 ANS

Morin Inc.

VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE

504 e. Beaubien 270-4000

Seulement $16.95

Nous acceptons les cartes de crédit populaires.

Que vous portiez des robes "midi" ou le pantalon, vous serez parfaitement dans le ton avec ces souliers en verni fripé de type "croco" . . . construction robuste, idéale pour l'étudiante qui doit faire face aux diverses températures automnales. Choix de deux talons populaires et de six teintes: brun, noir, miel, marine, rouge ou blanc.

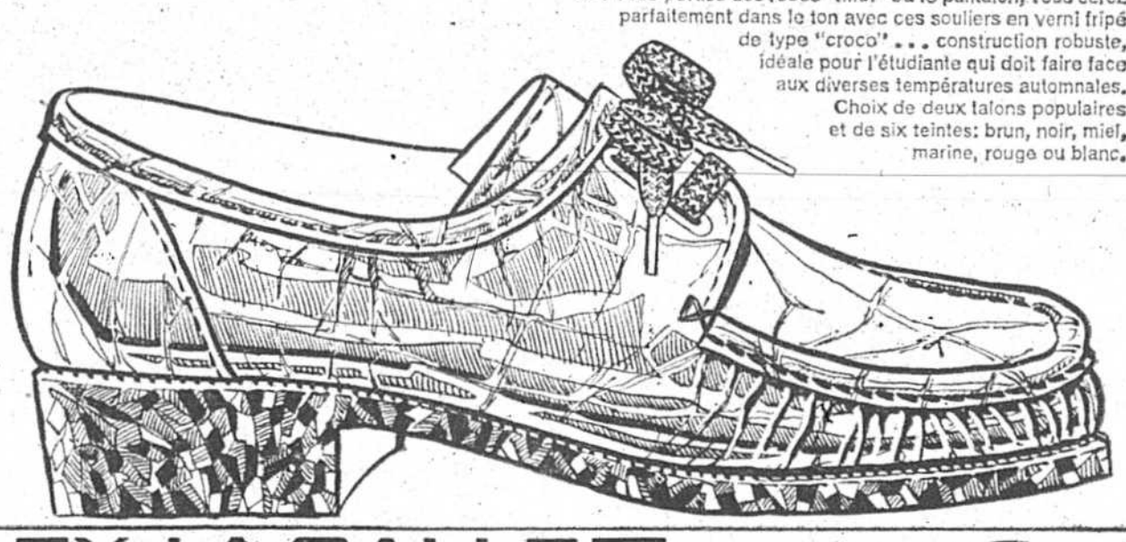

F.X. LA SALLE SHOES INC.

580 EST, STE-CATHERINE / 844-2642
6575, RUE ST-HUBERT / 273-1515
LES GALERIES D'ANJOU / 353-6460
PLACE BONAVENTURE / 878-1714
Stationnement facile pour nos clients.

70-708

Un Succès Boeuf!

- Tendre Rosbiff au Jus
- Chateaubriand Isabella
- Mignonettes de boeuf au poivre
- Tournedos Béarnais

● Repas à six services tous les soirs à compter de 3.95

aux cascades

Restaurants, Bars, Salles de Réception.

• Centre Fairview 697-1716 • Centre Rockland 739-7621 • Plaza St-Hubert 271-0855 • Galeries d'Anjou 353-8150

SIAN

Une création St-Joseph de France $100.00

Les robes . . .

Les plus beaux bijoux de la femme

Nous avons toute une collection de beaux tricots, dans un choix non moins vaste de motifs et de modèles.

Soigneusement choisies pour vous un peu partout dans le monde, elles joignent la beauté, le soin des proportions et le confort.

Vous regretteriez de ne pas les avoir vues avant d'acheter votre garde-robe d'automne.

Des tailles petites, aux silhouettes vingt ans.

Le personnel et la direction

PLACE VILLE MARIE
ALEXIS NIHON PLAZA
FAIRVIEW SHOPPING CENTRE

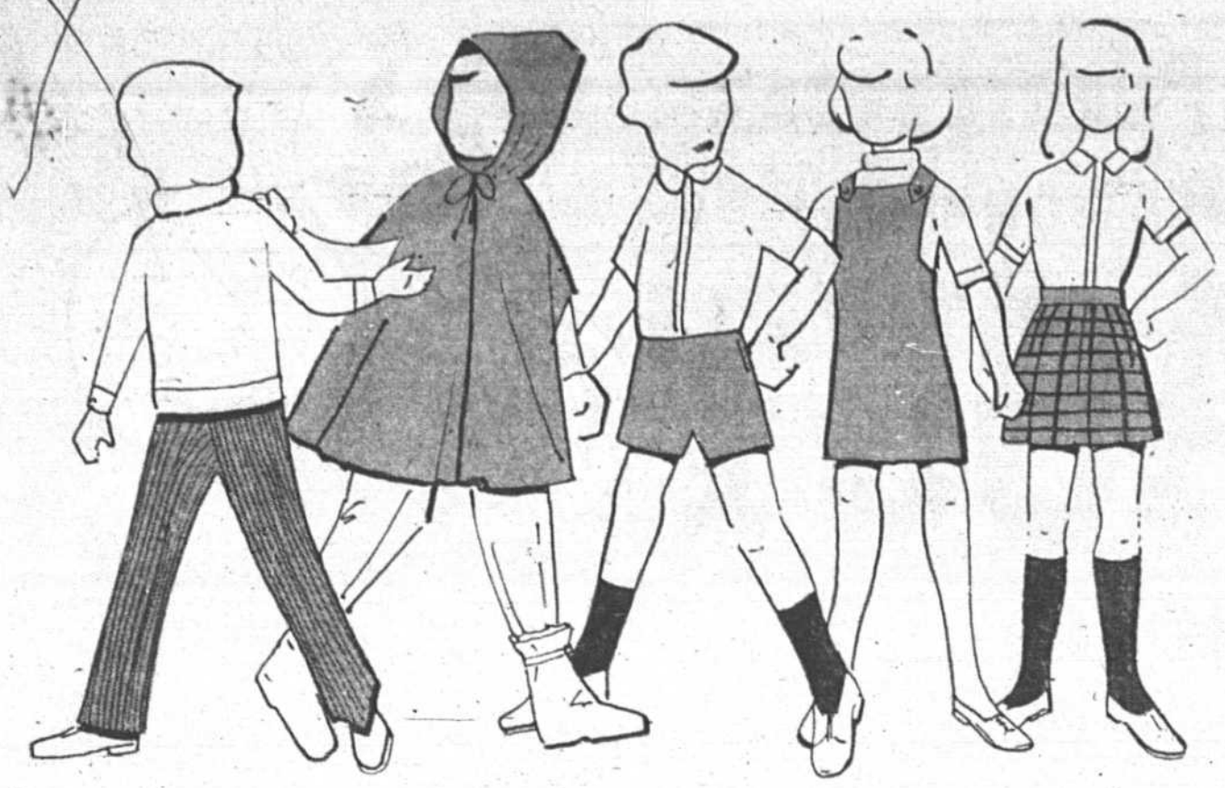

dessin, LA PRESSE

Prêts pour la rentrée...

Point par point la garde-robe idéale pour les écoliers

par Hélène SABOURIN

"L'important, c'est que l'écolier se sente à l'aise dans ses vêtements. Trop de parents, au dire de Mme Laure Martel, coordonnatrice de l'enseignement pré-scolaire à la CECM, habillent leurs enfants de 5, 6 ou 7 ans dans des costumes du "dimanche" empesés, trop serrés, dans lesquels ils ne peuvent bouger, courir, sauter."

Habiller un enfant pour la maternelle ou l'école primaire n'équivaut donc pas à le déguiser en petit page ou en poupée. Au contraire: sa garde-robe doit se composer de vêtements simples, confortables, et faciles d'entretien. En fait, quelques tenues bien choisies au début de l'automne conviendront jusqu'à la fin de l'année scolaire.

D'après les renseignements et les conseils pratiques que nous a fournis Mme Martel, nous avons dressé une garde-robe type. Les mamans verront que les falbalas sont absents: la simplicité et le confort, par contre, ont la vedette.

Pour la fillette

Deux tenues également pratiques: la robe tunique et l'ensemble jupe/chemisier. Avec l'une comme avec l'autre on peut varier les corsages. On y assortira les chandails à ras du cou ou à col roulé et les chemisiers de styles différents.

Les jupes seront de préférence légèrement évasées ou plissées et les blouses pas trop ajustées. Les chemisiers à manches courtes conviennent mieux que ceux à longues manches reserrées au poignet (durant l'année, l'enfant grandit et les manches deviennent inconfortables).

Les bas-culottes sont à conseiller; la fillette s'y sent à l'aise et moins gênée qu'elle ne le serait avec des bas et des jarretelles. Si la température est clémente, la solution des chaussettes (bas golf) est aussi à retenir.

Pour le garçonnet

Comme pour sa petite soeur, le garçonnet portera des vêtements sans "problèmes". Parmi les tenues qu'on nous a conseillées, nous avons retenu celles-ci: le pantalon droit en corduroy, lavable, accompagné d'un chandail à col tortue, en fin lainage ou en cotonnade, et l'ensemble culottes courtes et chemisette à manches coupées au-dessus du coude.

On abandonnera l'idée des ceintures et des cravates; l'enfant aura tout le temps d'en porter plus tard.

Pour l'un et l'autre

Les tissus des vêtements pour fillettes ou pour garçons seront souples et faciles à nettoyer. L'enfant ne doit pas craindre à tout instant de se salir. Il existe maintenant sur le marché de nombreux tissus qui se lavent et qui sèchent rapidement; la maman a tout intérêt à opter pour ceux-là.

Autre point à surveiller: la couleur des ensembles. "Les vêtements doivent être choisis dans une couleur voyante, attirant l'oeil, afin d'assurer la sécurité de l'écolier quand il traverse la chaussée."

Le "jumpsuit" ou la combinaison, peut sembler un vêtement idéal pour les tout-petits. Pourtant, il se montre embarrassant quand l'enfant doit aller aux cabinets d'aisances, difficile à enlever.

Dans la garde-robe des écoliers (garçons et filles), l'imperméable avec capuchon est indispensable. Une idée pour 1970: l'impercape reversible. D'un côté en ciré par exemple, de l'autre en lainage quadrillé ou en tweed. Mme Martel nous fait remarquer que le capuchon devra être entouré d'un cordonnet qui se noue sous le menton et qui couvre bien le cou et la tête de l'enfant.

Les chaussures seront classiques. Autant que possible lacées et bien ajustées au pied de l'enfant. Les bottines sont à déconseiller car elles empêchent la cheville de se mouvoir. Quant aux bottes, on optera pour celles qui sont en caoutchouc doublées de mouton, qui se ferment par une courroie sur le côté. Ces bottes s'enfilent aisément et sont imperméables.

Egalement, pour les garçonnets et les fillettes, deux vêtements nécessaires: le gilet cardigan boutonné à l'avant que l'on endosse sans difficulté et le tablier de cordonnier qui recouvre les vêtements quand l'enfant s'adonne à des travaux de bricolage. Ce tablier sans manches, fermé à l'arrière et garni de trois poches à l'avant est préférable à la blouse d'artiste à manches longues.

Un dernier conseil: marquez le linge et les effets des enfants pour éviter les pertes et la confusion.

Maison de retraite pour les institutrices

TORONTO (PC) — Les déléguées de la Fédération des Associations d'enseignentes de l'Ontario ont voté lors de leurs assemblées annuelle la possibilité d'établir une maison pour les professeurs à la retraite.

Les quelque 700 déléguées au congrès n'ont pas précisé si la maison accueillerait uniquement les professeurs féminins.

On attribue cette idée à Joan Sneddon, de Toronto; à la suite de visites effectuées chez de vieilles enseignantes à la retraite, elle a constaté leur "extrême solitude".

Un comité doit remettre un rapport en ce sens lors de la prochaine assemblée annuelle.

INFIRMIERES ET FEMMES DE COMPAGNIE ASSUREES ET RESPONSABLES
COMCARE
Tél.: 932-1481
SERVICE DE 24 HEURES

PAR LISE MOREAU collaboration spéciale

Chère Madame,

Je lis votre horoscope tous les jours et je vous trouve fameuse. J'aimerais connaître mon horoscope. Je suis née le 24 mai 1902, à bonne heure. Quel est mon horoscope? Mon mari est né le 18 mars 1899, mais on ne possède pas l'heure. J'ai hâte de connaître tout cela... Merci. Céline.

P.S. Que me réserve l'avenir. Resterai-je ici longtemps ou m'en irai-je?

Je comprends difficilement le sens de votre post-scriptum. Rester ici ou partir en voyage? Vivre ou mourir? Si c'est la deuxième explication, permettez que je n'y réponde pas, aucun être humain ou astrologue n'ayant droit de vie ou de mort sur les autres.

Née "à bonne heure", cela paraît assez vague. A quelle heure au juste? Dans ce cas, il m'est difficile de vous donner un Ascendant précis. Etait-ce avant ou après le lever du soleil. Tout cela relève de calculs précis et les Astrologues, ne sont pas des magiciens.

Il serait sage de ne rien entreprendre de trop farfelu au cours de cet été. Ne vous embarquez pas dans aucun projet hasardeux. Il faudrait prendre les choses aisément et essayer de récupérer sur le plan santé. Septembre accuse une belle remontée: joie de vivre, plénitude, échanges heureux avec les êtres. Quant à votre mari, on recommande la prudence dans les questions d'argent. Qu'il évite de se déprimer, de se nourrir de regrets inutiles et de nostalgie. Et alors, tout ira pour le mieux.

Je suis née le 27 février 1942 à deux heures trente de la nuit. Quel est mon Ascendant. Merci. Loulou

Vous êtes Verseau avec un Ascendant Sagittaire. Goût de la nouveauté, de l'imprévu et des voyages. Quelques difficultés à vous stabiliser et à faire le choix qui s'impose. Faites-le avant qu'il ne soit trop tard. L'automne prochain vous y aidera.

Quels sont les rapports entre deux personnes du même signe. Nous sommes deux Verseaux. Moi je suis née le 11 février 1952 et l'autre le 7 février 1948. Merci. Nancy Duchesne, Jonquière.

Deux signes aériens, intellectuels à tendance cérébrale. Aimant le nouveau, l'imprévu, les situations impossibles, tous deux à la découverte de chose incroyable, secrète, mijotant toujours quelques plans. Ça peut aller, à condition de vivre essentiellement pour le moment présent, sans songer au lendemain quoique les Verseaux soient toujours en train de penser à l'avenir, mais un avenir si lointain qu'ils risquent de l'oublier en route. Oui, c'est possible, ils se comprennent et se pardonnent.

the Villager shoe shoppes

Les deux modèles offerts en chevreau verni brun, noir ou marine
seulement
$16.99

Ouvert les jeudis et vendredis soir.
Commandes P.S.L. acceptées de même que les cartes de crédit et cartes Chargex
5216, ch. de la Reine-Marie — 1478, rue Peel
Centre commercial Fairview — Place Victoria
6621, Plaza Saint-Hubert — Les Galeries d'Anjou
110 Sparks St. Mall (Ottawa)

BAS PRIX Dionne LTÉE-LTD.

BOEUF DE MARQUE ROUGE OU BLEUE

BIFTECK de RONDE LB $1.09
BIFTECK ou RÔTI POINTE SURLONGE LB $1.29
RÔTI de CROUPE SILVERSIDE LB $1.09
BOEUF HACHÉ FRAIS 3 LIVRES ET PLUS LB 55¢

Roulé Midget COTTAGE Maple Leaf lb 79¢
SMOKED MEAT MARTIN 4 pqts 2 oz 89¢
PIZZA BELLAVITA toute garnie 18 oz 99¢

PÊCHES D'ONTARIO CANADA No 1 PANIER 4 PINTES 98¢
BLÉ D'INDE DORÉ DU QUÉBEC douz 28¢ 2 douz 55¢
TOMATES ROUGES DU QUÉBEC 3 lb 59¢

PATATE CHIPS RIPPLE HUMPTY DUMPTY boite 11 oz 69¢
DÉTERSIF LIQUIDE MIR bouteille 24 oz 2 pour 69¢
MIEL LIQUIDE OU BARATTÉ KRAFT jarre 32 oz 79¢
HUILE VÉGÉTALE CRISCO boite 128 oz $2.85
DÉTERSIF FAB FORMAT DE FAMILLE KING $1.43
NETTOYEUR AJAX 2¢ en moins 2 boites de 14 oz 49¢
PATE DENTIFRICE COLGATE FORMAT FAMILLE 10¢ en moins 89¢
VAPORISATEUR À CHEVEUX HALO boite 10 oz 79¢
FROMAGE GRUYÈRE SWISS GOLD bte 8 oz 12 portions 2 pour 89¢

RELISH sucrée ou hot dog CORONATION jarre 12 oz 29¢
HUILE DE MAÏS MAZOLA bouteille 32 oz 89¢
CRISTAUX ORANGE TANG env. 3¼ oz 4 pour 89¢
POIS No 4 CANADA de CHOIX IDEAL - boite 19 oz 5 pour $1.00
FÈVES JAUNES COUPÉES CANADA de CHOIX IDEAL - boite 19 oz 5 pour $1.00
MÉLANGE À GÂTEAU DUNCAN HINES paquet 19 oz 2 pour 89¢
TISSUS à TOILETTE ROYALE couleur assortie 2 paquets de 2 rouleaux 69¢
VINAIGRE BLANC CANADA bout. 80 oz 53¢ bout. 128 oz 69¢

DANS CES MAGASINS SEULEMENT
1115 BOUL. DÉCARIE • 525 JEAN-TALON O. • 2077 STE-CATHERINE O. • 501 et 1370 MONT-ROYAL EST

RESTAURANT Le Pavillon de l'Atlantique
Pour les fruits de mer à leur meilleur
1454A, rue PEEL
(en face de Sheraton Mont-Royal)
RESERVATIONS 849-1368
Ouvert tous les jours à partir de midi
Dimanche à 5 hres
Stationnement gratuit pour dîner

MEUBLES EN ROTIN EXOTIQUE
MINI GROUPE
Régulier $359.
SPECIAL $288.

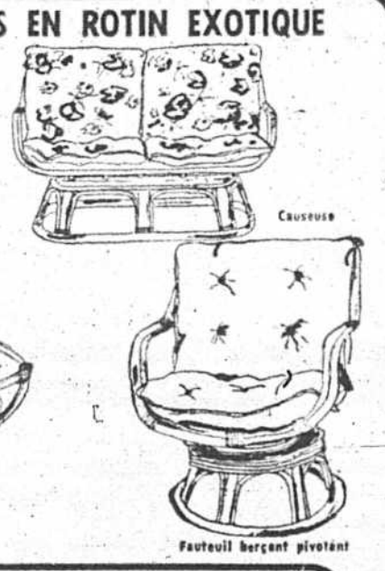

RABAIS Spécial sur groupes variés et articles discontinués
Si vous aimez le beau et l'exclusivité choisissez parmi notre vaste collection de meubles et d'articles faits main
HOUSE OF BAMBOO
Galeries Bonaventure
Place Bonaventure
Montréal, 861-4111
*Marque déposée de Bamboo Interiors Ltd. Montréal et Toronto
HOUSE OF Bamboo

La technologie a transformé la cité en un lieu inhumain

TORONTO (PC) — La technologie est le premier facteur qui ait transformé chaque cité en "un lieu inhumain et mal conçu pour l'humanité", a déclaré Mme Florence Bird, présidente de la commission d'enquête sur le statut de la femme.

Devant les 250 déléguées à la conférence de la Fédération canadienne des femmes universitaires, Mme Bird a précisé qu'un excès d'insistance sur le progrès technique avait laissé l'humanité dans un état de chaos et d'abandon.

"Les progrès techniques et l'indifférence devant leur effet destructeur se sont développés sans retenue, a ajouté la conférencière. La population a été bousculée vers les villes, où une contamination artificielle a faussé le sens réel de l'humanité.

"Les gens sont emprisonnés dans le progrès technologique, dans l'inévitable remous du bruit, du mal aux yeux, des embouteillages et du surpeuplement. Cette situation a amené la pollution et les désordres étudiants auxquels nous nous habituons".

Selon Mme Bird, l'indifférence du gouvernement et de la population à ces symptômes peut conduire à une destruction de l'humanité.

"L'homme détient les solutions s'il veut s'arrêter pour en discuter et faire quelque chose, a-t-elle affirmé. Les pressions s'imposant. Il nous faut immédiatement des structures afin d'éviter le suicide d'une technologie mal préparée et mal contrôlée".

Le statut de la femme

Par ailleurs, Mme Bird a annoncé que le rapport de l'enquête sur le statut de la femme paraîtrait sous peu.

Le document a été long à paraître à cause des travaux intensifs de réécriture qu'il a nécessités.

De son côté, Mme Laura Sabia, ex-présidente de la Fédération, a critiqué les femmes pour leur inertie devant les questions importantes.

"Nous connaissons les problèmes, a ajouté Mme Sabia. Nous n'avons pas assez de férocité pour obtenir quelque chose. Si nous refusons le défi de l'action, il ne nous restera qu'à prier pour recevoir l'aide de Dieu".

La conférence de la Fédération, qui a lieu à l'université York, se terminera vendredi.

Mme Florence Bird, présidente de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme participe au congrès de la Fédération canadienne des Femmes universitaires qui se tient actuellement à Toronto. Prenant la parole, Mme Bird a accusé le progrès technologique de mener l'humanité vers le suicide.

votre médecin vous parle

Le réseau vasculaire

(collaboration spéciale)

La pensée du jour : Ne donnez ou ne prenez jamais de médicaments à la noirceur ou d'une bouteille non étiquettée.

par le Dr T.R. Van Dellen

La procédure chirurgicale dans le traitement de la mauvaise circulation causée par le durcissement des artères est bien établie. Les chirurgiens spécialisés dans le domaine vasculaire peuvent profiter des améliorations dans les techniques des rayons-X qui permettent de voir le passage des artères (artériographie). Cette méthode indique avec précision les parties rétrécies ou bouchées de telle façon que le chirurgien sait où contourner ou alèser le segment obstrué.

Les vaisseaux sont visualisés en injectant une solution opaque aux rayons X dans l'artère juste au-dessus de la région touchée. Le spécialiste en rayons X surveille alors sur un grand écran l'écoulement de la solution. Des clichés du cheminement de cette solution peuvent également être pris pendant qu'elle s'écoule dans les artères. Ces films sont ensuite étudiés attentivement.

Une fois la région obstruée exactement localisée, le chirurgien a la choix du procédé pour améliorer la circulation. Quelquefois, il peut ouvrir l'artère et l'alèser (endartérectomie). Ceci peut être effectué avec des instruments chirurgicaux ou en injectant du bioxyde de carbone sous la couche interne de la paroi artérielle. Le gaz sépare alors le revêtement intérieur de la matière obstruante, laissant ainsi un passage libre. Ces techniques sont plus efficaces lorsque l'obstruction est confinée à un petit segment de l'artère.

Un autre procédé consiste à contourner la partie obstruée avec une greffe en dacron. Une extrémité est branchée en amont de la région obstruée et l'autre en aval. Exception faite des deux ligatures, le vaisseau n'est pas dérangé. Si le greffon ne remplit pas sa tâche, l'artère demeure inchangée et les autres méthodes peuvent être essayées.

Sectionner les nerfs (sympathectomie) qui contrôlent les muscles dans la paroi des artères aide à soulager le spasme et à dilater le vaisseau à son maximum. Cette méthode aide à l'occasion, particulièrement lorsqu'elle est employée comme complément aux procédés chirurgicaux déjà mentionnés.

Dites-moi, docteur...

Q. Une personne obèse peut-elle perdre beaucoup de poids sans avoir les chairs flasques?

R. Quelquefois la peau reprend sa texture, mais il n'en est pas toujours ainsi. Les chairs flasques peuvent alors être enlevées par chirurgie. Toutefois, quand on n'est pas une étoile de cinéma ou une personnalité en vue, pourquoi s'en faire avec des chairs flasques. Ces dernières peuvent être facilement dissimulées en portant des vêtements appropriés.

Q. Une femme dont le métabolisme basal est bas est-elle moins susceptible de concevoir qu'une femme qui a une thyroïde normale?

R. Oui. Un extrait de thyroïde en petite quantité est quelquefois administré pour corriger l'infertilité.

Q. Une personne dont le taux de cholestérol est de 275 peut-elle boire de la bière et de l'alcool?

R. Il n'y a aucun danger en autant qu'elle en prend avec modération et n'a aucun problème d'obésité. Cette lecture de 275 est considérée comme un haut normal dans plusieurs laboratoires.

VENTE D'ETE
Carel
TRICOTS EXCLUSIFS
6612 St-Hubert
272-2025

par tout le magasin!

Solde d'été

Le coût des fourrures est à la hausse

PROFITEZ DES PRIX RÉDUITS D'AVANT-SAISON

VISON

Vison pastel, pleines peaux. Ord. $1100. Spécial $750

CASTOR

Castor du Labrador. Ord. $1100 Spécial $750

Castor canadien naturel. Ord. $950 Spécial $650

Castor rasé. Ord. $650. Spécial $495

RAT MUSQUÉ

Rat musqué naturel et renard midi. Ord. $650. Spécial $495

Rat musqué naturel et chat ou chat sauvage. Ord. $525. Spécial $365

Rat musqué naturel, qualité supérieure. Ord. $400. Spécial $295

PLAN MISE DE COTE

LOUTRE

Loutre du Labrador. Ord. $1750 Spécial $1150

CHAT SAUVAGE

Chat sauvage retouché, qualité supérieure. Ord. $595. Spécial $430

Chat naturel vertical. Ord. $550 Spécial $395

Chat sauvage retouché. Ord. $450. Spécial $295

OCELOT

"bébé". Rég. $850 Spécial $600

OCELOT MEXICAIN

Ord. $3800 Spécial $2900

RENARD

Renard Norvégien qualité supérieure. Ord. $1100. Spécial $695

Renard Norvégien, offre extraordinaire. Ord. $695. Spécial $495

Renard rouge, naturel peaux descendues. Ord. $750. Spécial $495

Renard rouge naturel vertical et horizontal. Ord. $495. Spécial $360

Renard des Prairies. Ord. $495. Spécial $295

Notre magasin est entièrement climatisé pour votre confort

LYNX

Lynx naturel qualité supérieure. Ord. $1100. Spécial $695

Chat Lynx canadien qualité supérieure. Ord. $895. Spécial $595

Offre extraordinaire
Chat Lynx naturel canadien. Ord. $795 Spécial $495

ENTREPOSAGE GRATUIT

VISON PASTEL PEARL ou VIOLET

4 qualités à votre choix

$750 $950 $1200 $1400

VIOLET DISPONIBLE de $1200 à $1400

A. Gigueré Fourrure LTÉE

787 est av. Mont-Royal 526-6611

coin Saint-Hubert

A 1,000 PIEDS DU METRO — STATION MONT-ROYAL

Chartrand: "Va falloir que les travailleurs se décident à prendre les moyens pour se faire justice eux-mêmes"

par Pierre VENNAT

"Va falloir que les travailleurs se décident à prendre les moyens pour se faire justice eux-mêmes".

Mêlant l'exécutif de la CSN, qui brimerait la liberté syndicale en privant le Syndicat de la construction de Montréal de son droit de négocier lui-même sa propre convention collective, et le "gouvernement fasciste" Bourassa qui "passe des lois-matraques pour conscrire les travailleurs", le président du Conseil central de Montréal, M. Michel Chartrand, y est allé de ses commentaires hier soir, dans un langage fort coloré, sur le bill 38 et la récente grève de la construction, à l'assemblée mensuelle de son organisme.

"Ceux qui prétendaient qu'on avait tort de s'occuper de politique au Conseil central, la politique s'est occupée d'eux", ajoutant que s'il reprend son poste de conseiller technique du Syndicat de la construction de Montréal, "tous les moyens seront bons" pour le respect des travailleurs.

M. Chartrand n'a pas ménagé la Fédération du bâtiment et du bois (CSN) et M. Marcel Pepin, le président de la centrale, pour leur attitude devant le bill 38.

Il les a accusés de parler de loi-matraque mais de publier ensuite des annonces dans les journaux pour vanter les avantages obtenus par cette même loi.

Il a accusé M. Pepin et la fédération d'avoir "menti" en disant qu'en 1969 les patrons avaient promis la parité salariale aux ouvriers de province avec ceux de la métropole.

Un parti de bandits

"Ceux qui laissent entendre que le parti libéral du gouvernement Bourassa, c'est des gars moins pires que Duplessis, veulent tromper la classe ouvrière. Le gouvernement Bourassa est un gouvernement fasciste et capitaliste".

Quant à l'attitude de l'exécutif de la CSN qui refuse au Syndicat de la construction son droit de négocier, M. Chartrand l'a redenoncée.

"Le parti libéral, c'est un parti de bandits, des dictateurs fascistes au service des employeurs. Ceux qui ne voient pas ça, c'est des maudits aveugles".

Les centrales syndicales ne doivent pas laisser faire ça.

"Si les centrales laissent faire ça, il faut vomir sur les centrales qui laissent faire ça".

Il ajoute qu'il n'est pas dans le mouvement syndical "pour tendre l'autre joue".

"Moi quand je reçois un coup, je suis dans le mouvement syndical pour répliquer par un coup de poing. Si c'est pas aujourd'hui, ce sera demain".

L'assemblée refusa de blâmer M. Pepin "d'avoir approuvé implicitement le bill 38 après un entretien avec le premier ministre Bourassa", proposition d'un membre de l'assemblée, parce que cela n'avait pas été prouvé.

Mais on décida de blâmer la Fédération du bâtiment et du bois pour avoir vanté les bienfaits du bill dans une annonce et surtout pour n'avoir pas réellement lutté contre la loi d'exception.

Dans d'autres résolutions, le Conseil central déplora, encore une fois, le manque de conseillers syndicaux attachés à Montréal et le manque de locaux pour le Conseil central, dus, expliqua M. Chartrand, à l'incompétence de l'exécutif de la CSN".

"Il ne faut pas avoir l'air d'être choqués, parce qu'on est accusé d'être des têtes de ponts des unions américaines lorsqu'on est choqués contre "l'incompétence de l'exécutif de la CSN", lança le fougueux leader syndical montréalais.

Violence à Forestville

FORESTVILLE (PC) — La grève des 120 employés de métier de la compagnie Anglo Canadian Pulp and Paper, de Forestville, a été marquée par la violence une nouvelle fois, quelque 200 vitres des établissements de la compagnie ayant été fracassées, dans la nuit de lundi à mardi.

A la suite d'un premier incident, un détachement de la Sureté du Québec avait été envoyé sur les lieux samedi dernier. Les 45 policiers de ce détachement ont toutefois quitté Forestville le lendemain, mais quelques-uns y sont retournés à la suite du dernier incident.

Les grévistes, membres de la Fraternité internationale des travailleurs des pâtes et papiers (FTQ, local 632), ont refusé les dernières offres patronales et sont entrés en grève le 10 août dernier.

Les principales clauses de la négociation qui demeurent en litige concernent les conditions de travail, notamment la semaine de travail.

Semaine de cinq jours

Les syndiqués travaillent 45 heures pour une semaine de six jours; l'usine fonctionne d'ailleurs pendant six jours, mais le syndicat réclame la semaine de travail de cinq jours.

Pour sa part, la compagnie veut conserver la semaine de travail de six jours, alléguant que c'est une semaine normale de travail dans l'industrie de la pâte et du papier partout au Québec.

Par ailleurs, la compagnie a fait une offre salariale de $0.65 l'heure sur trois ans, ce qui porterait le taux horaire du journalier de $2.27 qu'il était le 30 avril dernier, à l'expiration du contrat de travail, à $2.92 au 1er mai 1972. Parrallèlement, le salaire d'un mécanicien de 1ère classe passerait de $3.22 à $3.97, soit une augmentation de $0.75 l'heure.

La compagnie soutient que cette offre de hausse de salaire de 29 pour cent constitue le plus haut taux de base dans toute l'industrie.

La partie patronale, en plus des améliorations proposées dans ses dernières offres, promet d'ajouter tous les nouveaux avantages qui seront accordés aux travailleurs de son usine de Québec.

Dans un communiqué qu'elle a distribué mardi à la population de Forestville pour faire le point sur ce conflit, l'Anglo Canadian Pulp and Paper déplore les actes de vandalisme et la violence qui ont marqué la grève jusqu'ici.

Woodhouse

CETTE VENTE SE TIENDRA DANS 3 MAGASINS À MONTRÉAL
QUANTITÉS LIMITÉES! PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI!

OUVERTS LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. PM.,
LE SAMEDI JUSQU'À 5 H. PM.

Les plus grands détaillants d'ameublement au Canada sont heureux de vous présenter la vente la plus formidable de l'année. Profitez de nos innombrables spéciaux qui furent choisis dans nos entrepôts. Il y en a pour satisfaire tous les goûts et tous les budgets.

VENTE

EPARGNES SENSATIONNELLES! CENTAINES D'AUTRES AUBAINES NON ANNONCEES

MEUBLES D'OCCASION

10 SEULEMENT! PRATIQUES BAHUTS
Valeur de 54.95 39.95

16 CABINETS, FINI NOYER
Valeur de 39.95 29.95

9 SEULEMENT, BIBLIOTHÈQUES
Valeur de 54.95 39.95

7 BUREAUX AVEC BIBLIOTHÈQUES
Valeur de 59.95 44.95

12 SEULEMENT! PUPITRES
Valeur de 44.95 32.95

24 TABLES À CAFÉ OU TABLES ÉTAGÈRES
Valeur de 29.95 19.95

UNE TORNADE D'AUBAINES

MOBILIERS DE SALON

7 SEULEMENT! CHESTERFIELD 2 MCX.
Valeur de 219.95 169.95

5 SEULEMENT! MOBILIERS DE SALON 2 MCX.
Valeur de 249.95 189.95

4 SEULEMENT! MOBILIERS CONTEMPORAINS-
Valeur de 289.95 219.95

8 SEULEMENT! CHESTERFIELD 2 MCX.
Valeur de 369.95 279.95

3 SEULEMENT! MOBILIERS PROVINCIAL FRANÇAIS
Valeur de 419.95 319.95

6 SEULEMENT! DIVANS-LITS MODERNES
Valeur de 289.95 239.95

5 SEULEMENT! ENSEMBLES 2 MCX.
Valeur de 269.95 219.95

3 SEULEMENT! ENSEMBLES 4 MCX.
Valeur de 239.95 199.95

POUR LA SALLE À DINER

1 seulement! Mobilier 5 mcx.
Valeur de 219.95 169.95

1 seulement! Mobilier 5 mcx.
Valeur de 299.95 219.95

3 seulement! Mobiliers 6 mcx.
Valeur de 349.95 269.95

1 seulement! Mobilier 8 mcx.
Valeur de 1095.00 795.00

1 seulement! Mobilier espagnol
Valeur de 699.95 549.95

APPAREILS

CUISINIÈRES

7 CUISINIERES ELECTRIQUES 30" — Element et porte du four amovibles. Signaux lumineux.
Valeur de 239.95 189.95

10 CUISINIERES DE LUXE 30" Lumière du four automatique, pratique tiroir d'entreposage.
Valeur de 279.95 229.95

6 CUISINIERES ELECTRIQUES 30" — Modèles du nouveau four autonettoyant. Extérieur tuyauté.
Valeur de 289.95 239.95

RÉFRIGÉRATEURS

12 REFRIGERATEURS DE 10 PI CU. — Dégivrage automatique, clayettes réversibles.
Valeur de 219.95 179.95

8 REFRIGERATEURS DE 12 PI CU. — Dégivrage automatique. Compartiment pour viande et fromage réglable 40°F.
Valeur de 299.95 259.95

10 REFRIGERATEURS SANS GIVRE — Aucune formation de givre. Circulation continuelle d'air froid.
Valeur de 369.95 299.95

5 CONGELATEURS 8 PI. CU. Capacité de 285 livres d'aliments congelés. Compartiment réfrigérateur.
Valeur de 199.95 169.95

LESSIVEUSES ET SÉCHEUSES

10 LESSIVEUSES AUTOMATIQUES — Agitateur/essoreuse exclusif. Cadence de remplissage d'une charge de 16 lbs de linge.
Valeur de 339.95 289.95

12 SECHEUSES AUTOMATIQUES Idéal pour tous genres de tissus. Sélection de 10 températures.
Valeur de 199.95 169.95

7 LESSIVEUSES-ESSOREUSES Carrées. Capacité de 11 lbs. Garantie de 5 ans sur les pièces mécaniques.
Valeur de 179.95 149.95

DIVERS

CHAISES D'OCCASION
Valeur de 59.95 39.95

JOLIES BERCEUSES
Valeur de 10.95 7.95

POLISSEUSES 'EUREKA'
Valeur de 34.95 27.95

ASPIRATEURS 'EUREKA'
Valeur de 59.95 47.95

MACHINES À COUDRE PORTATIVES
Valeur de 69.95 54.95

MACHINES À COUDRE ZIG-ZAG
Valeur de 219.95 169.95

MOBILIERS DE CHAMBRE

5 SEULEMENT! MOBILIERS DE 3 MCX.
Valeur de 189.95 149.95

7 SEULEMENT! MOBILIERS DE 3 MCX.
Valeur de 249.95 199.95

4 SEULEMENT! MOBILIERS DE 3 MCX.
Valeur de 319.95 249.95

3 SEULEMENT! MOBILIERS DE 5 MCX.
Valeur de 399.95 299.95

1 SEULEMENT! MOBILIER DE 5 MCX.
Valeur de 1195.00 895.00

1 SEULEMENT! MOBILIER DE 5 MCX.
Valeur de 699.95 499.95

SPÉCIAL
3 SEULEMENT! TÉLÉVISEURS PORTATIFS.
Valeur de 139.95 118.00

SPÉCIAUX
Lampes de tous modèles, peintures, miroirs, coussins, chaises d'occasion et autres fauteuils de salon, autant d'articles réduits. JUSQU'À 40%

Woodhouse

915 est, rue STE-CATHERINE Tél.: 845-9261
SIX ÉTAGES — STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE — FACE À LA PHARMACIE MONTRÉAL
3913, rue Wellington (Verdun) Tél.: 766-2343
1180 Boul. Labelle (Chomedey) Tél.: 688-9750-1

Le musée du "quic-en-Groigne", à St-Malo, perpétue le nom du grand découvreur du Canada

SAINT-MALO (PC) — Patrie du corsaire Robert Surcouf, du vénérable Jean-Marie de Lamennais et de Chateaubriand, la ville de Saint-Malo, en Bretagne, est surtout connue au Canada pour être celle de Jacques Cartier.

Après ses quatre voyages au Canada, le découvreur de la Nouvelle-France devait se retirer dans la ville fortifiée qui l'avait vu naître et en devenir un des notables les plus honorés.

Les restes de Jacques Cartier, mort de la peste en 1557, après avoir souffert du scorbut, reposent aujourd'hui près de la cathédrale de sa ville natale où ils ont été découverts il y a 20 ans, au cours de travaux de restauration de l'église.

A son décès, le corps de Jacques Cartier avait été inhumé dans la cathédrale de Saint-Malo. Les restes, découverts en 1949, ont été authentifiés par des spécialistes.

Né en 1491, Jacques Cartier devait donner à la France ses premières colonies et ouvrir le grand livre des hommes illustres de Saint-Malo.

Après avoir obtenu, au Mont Saint-Michel, permission d'armer des navires pour "voyager, découvrir et conquérir" tant de la part de l'amiral de France Philippe de Chabot que du roi François 1er, Jacques Cartier appareille le 20 avril 1534 avec la Grande Hermine, la Petite Hermine et l'Emérillon.

Gaspé

Ayant atteint le Saint-Laurent, il débarqua à Gaspé, après avoir pris possession, au passage, des îles Saint-Pierre et Miquelon qui appartiennent toujours à la France, au large de Terre-Neuve.

Rentré à Saint-Malo, Jacques Cartier passa l'hiver à étudier et fit un second voyage au Canada, en 1535, au cours duquel il remonta le fleuve et prit possession du Canada au nom du roi de France.

Ancrant les deux Hermines, c'est à bord de l'Emerillon qu'il reconnut le cours du fleuve et du haut du Mont-Royal découvrit de tous côtés "des terres fertiles et des plaines verdoyantes".

L'hiver, le premier que Cartier devait passer au Canada, fut difficile. Il dut faire face à l'attitude sournoise des Indiens. Ses navires furent bloqués par les glaces. Le scorbut fit des ravages énormes parmi des membres d'équipage.

Au retour du printemps, Jacques Castier reprit la mer, abandonnant la Petite Hermine échouée dans la rivière Saint-Charles au pied du rocher de Québec.

En 1540, un vice-roi était nommé et Cartier était chargé de le transporter aux Terres-Neuves du Nord. Cinq navires transportaient des colons, du matériel, du bétail.

LA VENTE DÉBUTE DEMAIN

Vous trouverez l'assortiment le plus complet de meubles et d'appareils. Meubles rembourrés, mobiliers de toutes sortes, appareils électriques, appareils de divertissement tels que stéréos, phonos, radios. Vous trouverez à des prix très bas tous les articles nécessaires pour votre foyer.

D'ENTREPÔT
DANS LE MAGASIN

SUPER-SPÉCIAUX
Ne manquez pas cette occasion de renouveler votre intérieur. Pendant cette spectaculaire vente d'entrepôt, tout ce dont vous avez besoin vous est offert à des prix audacieusement bas, allant JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION.

24 SEULEMENT! PRATIQUES LITS PLIANTS — Valeur de 34.95 — 24.95

15 SEULEMENT! DIVANS TRANSFORMABLES — Valeur de 69.95 — 49.95

24 SEULEMENT! TABLES DE TÉLÉPHONE — Valeur de 14.95 — 10.95

7 SEULEMENT! SOLIDES GARDE-ROBES — Valeur de 59.95 — 44.95

FAUTEUILS

15 FAUTEUILS INCLINABLES — Valeur de 89.95 — 69.95
7 FAUTEUILS PIVOTANTS — Valeur de 99.95 — 79.95
12 FAUTEUILS BERÇANTS — Valeur de 54.95 — 39.95
10 FAUTEUILS INCLINABLES — Valeur de 119.95 — 89.95

DIVERTISSEMENT AU FOYER

TÉLÉVISEURS
2 SEULEMENT! TÉLÉVISEURS COULEUR, 25" — Valeur de 849.95 — 524
2 SEULEMENT! TÉLÉVISEURS CONSOLES, 23" — Valeur de 319.95 — 264
1 SEULEMENT! TÉLÉVISEUR COULEUR, 19" — Valeur de 599.95 — 474
3 SEULEMENT! TÉLÉVISEURS PORTATIFS, 12" — Valeur de 159.95 — 134

RADIOS-PHONOS-STÉRÉOS
2 SEULEMENT! APPAREILS COMBINÉS — Valeur de 529.95 — 434
3 SEULEMENT! APPAREILS AM/FM STÉRÉOS — Valeur de 279.95 — 214
3 SEULEMENT! APPAREILS AM/FM STÉRÉOS — Valeur de 429.95 — 294
1 SEULEMENT! APPAREIL AM/FM STÉRÉO — Valeur de 499.95 — 384
1 SEULEMENT! APPAREIL AM/FM STÉRÉO — Valeur de 279.95 — 194
1 SEULEMENT! APPAREIL AM/FM STÉRÉO — Valeur de 199.95 — 134

LITERIE

15 SEULEMENT! MATELAS OU SOMMIERS-BOÎTES — Valeur de 44.95 — 29.95
25 MATELAS 'SERTA' OU SOMMIERS-BOÎTES — Valeur de 59.95 — 39.95
12 LITS CONTINENTAUX 'CARTIER' — Valeur de 69.95 — 49.95
10 LITS CONTINENTAUX 'SHEFFIELD' — Valeur de 119.95 — 89.95
9 ENSEMBLES DE LITS SUPERPOSÉS — Valeur de 119.95 — 89.95

MEUBLES POUR ENFANTS

15 LITS D'ENFANTS, 30" x 54" — Valeur de 54.95 — 39.95
24 SEULEMENT! CHAISES HAUTES — Valeur de 21.95 — 14.95

TAPIS

Tapis 'Super Coloray', 9' ou 12' larg. — Valeur de 7.95 v.c. — 5.95
Tapis 'Super Continental' — Valeur de 8.95 v.c. — 7.25
Tapis 'Vistweed', 9' ou 12' larg. — Valeur de 4.49 v.c. — 3.50
Carpettes 'Axminster', 9' x 12'. Mélange de fibres Acrilan, de laine et de nylon. — Valeur de 69.95 — 49.95
Assortiment de carpettes 27" x 54" — Valeur de 4.95 v.c. — 2.95

7 seulement! Bureaux doubles — Valeur de 79.95 — 59.95
9 seulement! Commode avec tiroirs — Valeur de 44.95 — 32.95

DINETTE

5 seulement! Mobiliers 5 mcx. Table s'étend jusqu'à 48", 4 chaises. — Valeur de 79.95 — 59.95
8 seulement! Mobiliers 5 mcx. Table ovale s'étend jusqu'à 60", 4 chaises bois et vinyle. — Valeur de 99.95 — 74.95
9 seulement! Mobiliers 7 mcx. Table d'Arborite noyer, 6 chaises recouvertes de vinyle. Fini bronze. — Valeur de 129.95 — 99.95
3 seulement! Mobiliers 5 mcx. Table de 60" en Arborite, 4 chaises couvertes de vinyle. — Valeur de 149.95 — 119.95
4 seulement! Mobiliers 5 mcx. Table à surface vert marbré, 4 chaises recouvertes de vinyle deux tons. — Valeur de 179.95 — 139.95
4 seulement! Mobiliers 5 mcx. Table à double piédestal, 4 chaises pivotantes rembourrées de mousse. — Valeur de 219.95 — 169.95
6 seulement! Mobiliers 5 mcx. Style colonial. Table ronde de 40", 4 chaises assorties. Fini salem. — Valeur de 179.95 — 139.95

LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS D'AMEUBLEMENT AU CANADA ÉTABLIS EN 1911

AUCUN DÉPÔT REQUIS
Téléphonez, ou demandez au vendeur les détails complets au sujet de notre
PLAN DE CRÉDIT CONTINUEL.

Woodhouse

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 30 juin 1970 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de National Industrial Supplies Ltd. — Equipement Industriel National Ltée furent vendues à la Banque de Commerce Canadienne Impériale fut enregistré le 17 juillet 1970, au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, Province de Québec, sous le numéro 42141. Daté à Montréal, Québec, le 14 août 1970. Banque de Commerce Canadienne Impériale.

AVIS DE REQUETE D'ABANDON DE CHARTE

AVIS est donné, par les présentes, que SONROB REALTIES INC., ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Saint-Laurent, District de Montréal, s'adressera au Ministère des Institutions Financières, compagnies et coopératives de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner ses lettres patentes, à partir de et après la date qu'il lui plaira de déterminer.

MONTREAL, ce 14e jour d'août 1970.
SPECTOR, SPIEGEL ET KRAVETZ,
Procureurs de la Requérante.

AVIS AUX INTERESSES

Re: APPEL D'OFFRES DATE DU 31 JUILLET 1970

Le Bureau des Soumissions Déposées de Hauterive m'informe que, conformément à la Loi, tous les intéressés à soumissionner sur le projet des travaux d'éclairage de la Ville de Hauterive mentionné dans un appel d'offres daté du 31 juillet 1970 et publié sur différents journaux de la Province, devront préparer leur soumission et la déposer, soit par malle ou autrement, avant 3:00 h. p.m., le 28 août 1970 au :

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES
996, rue Leventoux,
Hauterive, Qué.

Ces dites soumissions seront par la suite transmises à la Ville de Hauterive pour le 24 aout 1970.

Veuillez, s'il-vous-plaît, vous conformer à ces instructions.

HAUTERIVE, Québec
le 11 aout 1970.

GILBERT MOFFATT
Secrétaire-trésorier

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU SAGUENAY

Siège social : CHICOUTIMI

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La commission scolaire régionale du Saguenay demande des soumissions pour l'achat d'un certain nombre d'autobus scolaire, conformément aux spécifications inscrites dans le cahier des charges préparé à cette fin et qui peut être obtenu en s'adressant au directeur du service du transport, M. Jean-Marc Lajoie, 36 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi.

Ces soumissions doivent parvenir au soussigné, au plus tard le 24 août 1970, à 2 hres P.M., dans une enveloppe cachetée portant la mention "soumission autobus scolaires". La commission ne s'engage pas à accepter soumission d'un chèque de garantie fait à l'ordre de la commission scolaire Régionale du Saguenay, pour un montant égal à 10 pour cent de sa soumission.

La commission ne s'engage aps à accepter la plus basse, ni aucun des soumissions.

Joseph Bonneau,
secrétaire-trésorier.

AVIS PUBLIC

La Commission Scolaire de Pointe Calumet demande des soumissions cachetées pour le remplissage et le nivellement de l'arrière de l'Ecole Marie Médiatrice de Pointe-Calumet.

Ces soumissions devront couvrir les travaux décrits au cahier de charge intitulé Remplissage et terrassement — parties des lots P-57 et P-48 arrière de l'Ecole Marie Médiatrice de Pointe-Calumet Qué.

Les Plans et devis sont actuellement préposés et accessibles au bureau de la Commission Scolaire, 95 boulevard Lachapelle, Pointe Calumet, Qué., à partir du 18 août 1970 moyennant un dépôt de $25.00 lequel dépôt sera retourné sur retour des plans et devis en bonne condition.

L'entrepreneur s'engage et s'oblige à contracter les polices d'assurance nécessaires pour assurer la Commission Scolaire de Pointe Calumet contre toute réclamation résultant de sa négligence ou de sa responsabilité.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt equivalent à 10 pour cent du montant total de la dite sumission.

Les soumissions devront être déposées au bureau du Secrétaire-trésorier le ou avant le 8 septembre 1970, à midi et seront ouvertes lors de la séance régulière de la Commission Scolaire tenue le 8 septembre 1970 à 20 heures.

La Commission Scolaire ne s'engage pas à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions et se réserve le privilège d'annuler la présente demande en aucun temps.

LA COMMISSION SCOLAIRE
DE POINTE CALUMET
J. R. LAPIERRE,
Secrétaire-trescrier.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

OFFRE

INSTALLATION DE SYSTEMES DE CHAUFFAGE À AIR CHAUD ET MODIFICATIONS AUX SYSTEMES ELECTRIQUES.

PROJET D'HABITATION MONTREAL-NORD

Des offres cachetées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à MIDI, JEUDI LE 3 SEPTEMBRE 1970.

POUR ENLEVER LES FOURNAISES A GRAVITE EXISTANTES, INSTALLER UN SYSTEME DE CHAUFFAGE A AIR CHAUD FORCE ET CHANGER LE PANNEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE.

Les plans, les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-après et sont disponibles aux fins d'inspection à la succursale de Montréal de la Société.

Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pour cent (10%) du montant de l'offre. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé, des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada ou un cautionnement d'offre seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant
SOCIETE CENTRALE
D'HYPOTHEQUES
ET DE LOGEMENT,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 306, Québec.

ON DEMANDE
VENDEURS
VENDEUSES
A TEMPS PARTIEL
Demandez Mlle Jarret
6570, rue ST-HUBERT
LABELLE FOURRURE

Les gaz, un danger pour la vie dans les océans

Des savants soviétiques l'affirment en critiquant l'opération américaine

MOSCOU (REUTER, AFP, UPI) — Les savants soviétiques ont fait aujourd'hui une mise en garde contre les conséquences possibles pour la santé de l'homme, et même son héridité, de l'immersion dans l'Atlantique de caissons contenant des fusées de gaz neurotrope.

Dans une interview accordée à la "Pravda", le professeur Vladimir Kovanov, vice-président de l'Académie de médecine, souligne que ce gaz est extrêmement puissant, se dissout facilement dans l'eau et la rend dangereuse à tout usage et il ajoute:

"Une fraction d'un millionnième de gramme de ce gaz peut être fatale à un organisme vivant. L'humanité place d'autre part de grands espoirs dans les réserves alimentaires des océans que menace la pollution.

"Il convient de noter que le lieu choisi pour immerger les caissons est situé en plein Gulf Stream, qui arrive jusqu'aux rivages de l'Europe."

L'océnographe V. Stepanov affirme pour sa part que "tout l'Atlantique nord risque d'être contaminé, les courants des grandes profondeurs pouvant charrier des agents toxiques vers le sud, jusqu'aux rivages de l'Antarctique et même encore plus loin, jusque dans les océans Indien et Pacifique.

Le professeur Kovanov estime également que "la mort de la vie marine aura des conséquences néfastes sur terre".

Aucune trace

Tandis que s'élevaient ces nouvelles portestations, les Américains abandonnaient tout espoir de garder la trace du cargo "Le Baron Russell Briggs", chargé de 67 tonnes de gaz toxique, envoyé hier par 16,000 pieds de fond, à 282 milles au large des côtes de la Floride.

Malgré des instruments de détection perfectionnés, il a été impossible de localiser l'épave du navire, et tout effort a été abandonné pour déterminer si une partie du gaz mortel s'était échappée dans l'Atlantique.

Toutes les tentatives faites pour situer l'emplacement du navire coulé ont échoué. Les experts de la Marine n'ont pas caché leur déception à la suite de cet échec, l'opération d'immersion s'étant jusqu'alors passée "sans difficulté, mais que cela n'ajouterait rien à la menace possible pour la vie humaine. Ils ont réitéré leur conviction qu'une menace était de toute façon presque inexistante.

Un seul test a réussi, mais il s'est révélé non concluant.

Des échantillons d'eau prélevés grâce à un tuyau descendu presque à mi-chemin du sol de l'océan n'a montré aucune présence de gaz. Un porte-parole de la Marine a indiqué que ce test aurait pu avoir de la valeur uniquement si l'on avait décelé du gaz.

La principale raison de cet échec serait, semble-t-il, la rapidité avec laquelle le cargo a sombré.

Les instruments de mesure ont indiqué que le bateau a coulé à la vitesse de 2,000 pieds par minute, allant s'écraser au fond de l'océan à 25 milles à l'heure huit minutes seulement après avoir disparu de la surface des eaux.

Des explosifs seront immergés

D'autre part, la Marine américaine a annoncé sa décision d'immerger 5,000 tonnes d'explosifs, cette fois, à un autre endroit que celui qui avait été prévu initialement. L'immersion, qui était prévue à 15 milles au large de la côte du New Jersey, aura lieu maintenant à 135 milles au large du Maryland.

Cette décision a été prise, précise l'Amirauté, en raison de l'inquiétude manifestée par l'opinion publique.

L'épidémie de choléra oblige de nombreux pays à prendre des mesures préventives

D'après AFP

Des mesures préventives s'accentuent en Europe, en Afrique comme en Asie contre les menaces d'une épidémie de choléra qui a pris naissance au début du mois d'août dans la région d'Astrakan en URSS.

D'abord, une série impressionnante de mesures et de recommandations, annoncées par la presse et la TV, ont été prises par les autorités soviétiques pour isoler cette ville de la Basse-Volga et d'empêcher l'épidémie de s'étendre. Ces consignes sont maintenues encore à ce jour mais les informations sur l'importance de l'épidémie elle-même ne sont guère claires. Aucune précision notamment n'a été fournie sur le nombre éventuel des victimes. Les restrictions sont surtout sensibles dans le domaine des déplacements. De nombreux voyages organisés pour les vacanciers étrangers ont été déroutés de la région d'Astrakan. Pour les Soviétiques, les billets d'avion ou de chemin de fer ne sont plus délivrés, sauf rares exceptions, pour un certain nombre de destinations dont, outre Astrakan, Kertch, Volgograd, Krasnodar et plusieurs stations balnéaires. Toutefois, après une certaine inquiétude dans les premiers jours, la population, moscovite en particulier, ne paraît pas prise de panique. Les dispensaires spécialisés dans la vaccination ne semblent pas connaître une affluence inhabituelle.

Dans nombre de pays européens ou africains, notamment en Autriche, en Roumanie comme en Bulgarie ou au Maroc et en Grèce, on précise officiellement qu'aucun cas de choléra n'a été enregistré. Toutefois, certaines mesures de précaution sont prises. Ainsi en Grèce, tous les bateaux et avions venant de l'Union soviétique et de la mer Noire son inspectés et leurs passagers vaccinés. En Iran, aucun cas nouveau n'a été signalé depuis l'alerte de juin dernier qui avait fait 42 victimes. Des mesures énergiques avaient été prises à l'époque et plus de 4 millions de vaccinations ont été effectuées enrayant ce début d'épidémie.

De leur côté, tous les pays arabes prennent très au sérieux le danger possible et commencent à adopter des mesures préventives. Officiellement, aucun cas n'est signalé au Liban et dans les pays de la région. Toutefois, le quotidien "L'Orient" annonce que quatre personnes sont mortes de cette maladie dans la région du Chouf et que 15 cas suspects sont actuellement examinés à l'hôpital de la quarantaine à Beyrouth. Des conseils d'hygiène et des appels à la vaccination ont été lancées par les autorités sanitaires. Elles semblent avoir été entendues, et des files d'attente sont signalées devant divers centres. Il en est de même en Jordanie, comme en Syrie, au Koweït et en Irak. Le certificat de vaccinations est déjà exigé de tous les voyageurs arrivant en Arabie séoudite. En Libye, quelques cas isolés ont été enregistrés et la vaccination a été rendue obligatoire.

Conséquence directe de l'épidémie, les demandes de vaccination ont augmenté de manière très nette dans les deux centres parisiens où l'on vaccine contre le choléra. Inspirés par la prudence et la crainte, de nombreux passagers en partance pour les pays du bassin méditerranéen viennent se faire vacciner, même si cette mesure n'est pas exigée pour l'entrée dans le pays où ils doivent se rendre.

A Genève enfin les experts de l'OMS estiment qu'il est tout à fait improbable, compte tenu des progrès réalisés dans les domaines de la médecine et de l'hygiène, que l'épidémie se propage dangereusement. Ils considèrent cependant que l'importation de cas isolés dans les pays européens est possible. Jusqu'ici deux seuls pays: l'Union soviétique et la Corée du Sud ont notifié officiellent à l'OMS la présence de cas confirmés de choléra sur leur territoire.

La Turquie a pour sa part annoncé officiellent qu'elle avait pris des mesures de précaution.

On rappelle enfin à l'OMS que le choléra existe en Asie à l'etat endémique, notamment en Inde, en Indonésie et au Pakistan.

Le Pathet Lao accuse Saigon de vouloir transformer le Laos en un deuxième Cambodge

SAIGON (PA, AFP) — Le haut commandement des forces armées du Sud-Vietnam a nié catégoriquement aujourd'hui les accusations du Pathet Lao selon lesquelles des troupes sud-vietnamiennes combattent présentement au Laos. Les dénégations des autorités militaires de Saigon font suite à la diffusion, ce matin, d'un message du prince Souphanouvong, chef du Pathet Lao, par la radio du Front national de libération sud-vietnamien, qui fait état de "la pénétration des troupes de Saigon dans la province de Saravane, qui est un acte d'escalade militaire visant à transformer le Laos en deuxième Cambodge".

Bien que l'état-major sud-vietnamien précise dans ses dénégations qu'aucune troupe gouvernementale n'a pénétré en territoire laotien, des sources bien renseignées rapportent que des patrouilles de l'armée du Sud-Vietnam ont été transportées par des hélicoptères américains à divers points à l'intérieur de la frontière du Laos, le long des 200 milles de la piste Ho Chi Minh, afin de guider les bombardiers américains vers des cibles précises.

L'activité militaire au Sud-Vietnam demeure concentrée dans les provinces du "Front nord", où les combats se poursuivent autour de la base sud-vietnamienne assiégée "O'Reilly", dans la région de Quang Tri, ainsi que dans les provinces de Quang Ngai et Quang tin.

Les combats sont particulièrement violents autour de la base "O'Reilly" dont la garnison a repoussé, au cours de la nuit, une attaque générale viet-cong et nord-vietnamienne. Aujourd'hui, aux abords de cette base, des unités sud-vietnamiennes poursuivent des opérations de dégagement. Ces contre-attaques sont d'ailleurs soutenues par les bombardiers américains qui concentrent leurs raids dans cette région et au-dessus de la vallée d'A Shau, transformée depuis quatre ans par les Nord-Vietnamiens en une immense base logistique.

Dans le reste du Sud-Vietnam, les opérations de ratissage entreprises tant par les troupes sud-vietnamiennes que par les forces américanies se poursuivent.

Woolworth

SPÉCIAL

Pâtisserie—vedette

PETITS FOURS, A LA TREIZAINE

Ordinaires - Glacés - Fourrés

13 pour le prix de 12

CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT

NOUS VOULONS VOUS PLAIRE

Nous nous spécialisons dans les gâteaux décorés pour toutes les circonstances. Votre commande de cadeaux d'anniversaires, de fête ou de mariage recevra le soin expert de nos pâtissiers.

DISPONIBLE À TOUS LES COMPTOIRS DE PÂTISSERIES WOOLWORTH

SOLDE D'ÉTÉ CHEZ TIP TOP TAILORS'

3 DERNIERS JOURS

½ PRIX

Nous devons liquider un grand assortiment de vêtements et accessoires! Pour au moins la moitié du prix normal. **COMPLETS** – tissus tropicaux et tissus pour toute l'année, styles dernier cri dans une grande variété de couleurs. **CHEMISES** – manches courtes, tricots, styles sculptés dans toutes les couleurs. **VESTONS SPORT** – à devant droit ou croisé ainsi que blazers. **PANTALONS** – styles en vogue à l'année longue avec jambes évasées ou ordinaires. **CHANDAILS** – styles populaires sans manches dans toutes les couleurs. En plus de maillots de bain, shorts, chandails, imperméables et quoi encore. **À MOITIÉ PRIX!** Il ne reste que 3 jours!

TIP TOP

Et vous pouvez l'inscrire à votre compte.

LES MAGASINS TIP TOP TAILORS SONT SITUES AU: 488 OUEST, STE-CATHERINE • CENTRE D'ACHATS LAVAL • CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW • PLAZA COTE-DES-NEIGES • PLAZA ALEXIS-NIHON

940 Autos à vendre

L.T.D. 1966
Sauire, station-wagon, 10 passagers, $1450.
CONCORDE FORD, ROXBORO
684-2300

TOYOTA 1969, parfaite condition, radio, $975, dame propriétaire, 384-1083.

TOYOTA Isuzu Bellett 1966, 4 portes, 4 cylindres, standard 389-0941.

TRIUMPH TR-4A, IRS, 1966
Excellent état, propre, 4 pneus traction neufs, "Roll Bar", et volant grand sport. Véritable aubaine, $900. 661-3425.

TRIUMPH TR4A, 1966, roues de broche, radio, peinture neuve, 325-3670.

TRIUMPH 1968, sport, roues broches, radio, propre, $1,200, termes, 276-5519.

TRIUMPH Bonneville, 1969, modifiée, 387-9963.

TRIUMPH 1969, GT6, 12,000 milles, excellente condition, 435-5037.

TRIUMPH Spit Fire, 1968, sacrifierais, 688-8210.

TRIUMPH 1967, TR4, I.R.S., over drive, radio, roll bar, pneus radials, roues larges, financerais ou prendrait échange, 688-8210.

VALIANT 1964, V-200, automatique.
9305 LAJEUNESSE 387-3079

VALIANT convertible, 1966, achetée neuve en 1967, servi comme 2e voiture, 13,000 milles, comme neuve, aussi Fargo SuperVan V8, automatique, très bas millage, comme neuf. M. Lazarus 933-3666, 1874 Notre-Dame Ouest.

VALIANT 1963, décapotable propre, bon mécanisme, $275. 353-6100.

VALIANT 1966, sièges baquets, automatique, radio, parfait, 595 comptant, balance facile, 336-6144.

VALIANT 1967, excellent état, termes faciles, échange accepté, 849-9542.

VALIANT 1964, 2 portes hardtop, très propre, aubaine, 849-2283.

VALIANT, 4 portes, 1962, $150, 525-0321.

VALIANT 1963, sedan, 6, automatique, $100, 737-8431.

VALIANT 1964, automatique, 4 pneus neufs, moteur, transmission A-1, $375, 271-0902.

VALIANT 1964, automatique, radio, $495, 525 comptant, 522 mois, 387-0494.

VALIANT 1967, 2 portières, 6, automatique, radio, 25,000 milles, parfait état, $1,175 481-9897 Un propriétaire.

VALIANT 64, automatique, radio, $375, Laval, 661-3102.

VALIANT 1965, 2 portières, hardtop, V-8, automatique, radio, 31,000 milles, propre, $875. 738-5041, Dame.

VALIANT 1964, propre. Après 7h, 388-5127.

VALIANT V-200, 1967, très bonne condition, soir, 659-0266, $400.

1968 VALIANT V-200 AUTOMATIQUE RADIO, TRES PROPRE. 376-4341.

VALIANT 1965, Custom 100, $400 comptant, 256-0114.

VAUXHALL VIVA, 1968, automatique, console, sièges baquets, servo-freins, radio, très propre, 29,000 milles, $675, particulier, 253-3241.

VAUXHALL VIVA 1969, de luxe, automatique, 31,000, 669-8761.

VAUXHALL VIVA 1969, automatique, 14,000 milles, très propre, 274-5471.

940 Autos à vendre

50 VOITURES USAGEES
en vente, faites votre offre.
9305 LAJEUNESSE — 387-3079

VAUXHALL Viva S.L.90, automatique, 20,000 milles original, radio, sièges baquets, $895, 622-5685, après 5 h.

VEND R-8, 1968, $600, cause départ, bon moteur, 340-7480, soir 733-1308.

VENTE essentielle, Volkswagen 67 de luxe, pneus Pirelli, $975 comptant, 739-3867,

VIVA 1968, prix $500. Téléphoner: 388-6921.

VIVA, 1968, automatique, 4,000 milles, état de neuf, M. Girouard, 769-4501.

VOITURES toutes marques, bonne condition, 4605 Amiens, 321-2844, Kerry Automobiles.

VOLKSWAGEN 1970, démonstrateur, tout équipée, très bas millage, 321-5030.

VOLKSWAGEN 1967, deluxe, parfait condition, radio, 739-1005.

VOKKSWAGEN De Luxe 1965, parfaite, voir, après 5 heures p.m. et fin semaine 387-2236.

VOLKSWAGEN 1962, 2 portes, couleur rouge, termes et échange. C. Renaud, 769-4501.

VOLKSWAGEN 1956, 1600, fastback, très propre, financement par la banque, 849-2283.

VOLKSWAGEN 1966, modèle 1200 chaufferette à gaz, bonne condition, 384-3792.

VOLKSWAGEN 1967, Van, 489-0406 jour, 487-1714 soir.

VOLKSWAGEN 1966, parfait ordre, $625, 676-3923.

VOLKSWAGEN 1964, particulier, bonne condition, $385, équipée pneus neufs, 727-8443.

VOLKSWAGEN 1964, bleu marine, très propre, mécanisme parfait, 4 pneus neufs, radio, chaufferette, particulier, 332-1645.

VOLKSWAGEN 1970, toute équipée, parfaite condition, faut vendre, 332-6825.

VOLKSWAGEN 1966, modèle 1300 deluxe, radio, sacrifierais $575, 324-7607.

VOLKSWAGEN 1966, 32,000 milles, très propre, dame propriétaire, $600, 525-0580.

VOLKSWAGEN de luxe 1970, en spécial, termes faciles, échange accepté, 274-5471.

VOLKSWAGEN 1966 modèle 1300 4 pneus neufs, radio AM-FM $750, 10,300 Pie IX, 323-4330, Local 58-59.

VOLKSWAGEN 1968, deluxe, très propre, M. Tague, jour 872-5619, soir 252-1898.

VOLKSWAGEN 1964, moteur refait, propre, $300, 331-3607.

VOLKSWAGEN, 1964, radio, très propre, $375, 274-5577.

VOLKSWAGEN 1962, moteur neuf, peinture neuve, bonne condition, 863-7647.

VOLKSWAGEN 1968, deluxe peinture fraîche, 688-6100.

VOLVO 1967, 122S, excellente condition, M. Gosselin, 873-2760, soir 526-6834.

VOLVO Canadian, 1965, 71,000 milles, mécanisme excellent, $700. Entre 6-7 heures, 688-6585.

VOLVO "144 S", 1968, automatique. Extrêmement propre. Bas millage. Radio am-fm, 273-9103.

VOLVO 1968, très propre, AM-FM, $1,700, particulier, 725-2174, après 4 heures.

940 Autos à vendre

AUBAINE Cadillac 1970, convertible, 9,000 milles, complètement équipée, 484-2860.
ALFRED GUINARD

VOLVO 1965, 122S, 4 portes, mécanique en très bonne condition. Seul propriétaire, 322-1327.

VOLVO 142S 1969, 21,000 milles, tout équipé, particulier, 674-4690.

VOLVO 142S, 68, 22,000 milles, radio, très propre, blanc, 288-9961.

VOLVO 1964, 122, grise, très propre, parfaite condition, $750, 256-4827.

VOLVO P1800, 1966, Sport, pneus Pirelli neufs, radio, $1350, 671-8850.

VOLVO, 2 portes 142S 1968, état impeccable, $1,600, demander M. Gentil, 375-6081.

VOLVO 1968, modèle 142, en très bonne condition, Girouard, 769-4501.

VOLVO 1967, comme neuve. Faut voir. Echange accepté. 336-6144.

VOTRE auto vaut plus chez Renault Canada, 4950 ouest, Jean-Talon. Venez l'échanger contre une Renault flambant neuve ou usagée. Nous avons quelques américaines à bon marché et en très bon état — termes acceptés. Bureau des licenciés dans la compagnie. Renault Canada Ltée. 738-1143.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

OFFRE

Habitat '67 — Cité du Havre
Montréal — Québec

VOIES D'ACCES ET SYSTEME DE STATIONNEMENT

Une offre cachetée indiquant clairement son contenu et adressée au soussigné, sera reçue jusqu'à MIDI le 2 septembre 1970.

POUR:

la construction d'une voie d'accès et système de stationnement mais pas limitant à l'excavation, bordure de béton, pavage d'asphalte, gazonnement, électricité, etc...

Les plans, les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à APPARTEMENT 212 — HABITAT '67 — CITE DU HAVRE, MONTREAL — QUEBEC.

Cette offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pourcent (10%) du montant de l'offre. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé, des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada ou un cautionnement d'offre seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant,
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
2350 Chemin Manella,
Ville Mont Royal,
Montréal 256, Québec

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALLARD (Claude)—A Ste-Foy, le 16 août 1970 à l'âge de 46 ans, est décédé M. Claude Allard, directeur général département de l'équipement au Ministère de l'Education, époux de dame Ginette Dagenais, fils de feu Napoléon Allard et de dame Alice Archambault, père de Marc, Brigitte et Stéphane, demeurant 1051 Dijon, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lépine Ltée,
2815, Chemin des
Quatre Bourgeois,
à 8h.45, pour se rendre à l'église Ste-Ursule, où le service sera célébré à 9h., et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANTAYA (Egide) — A Verdun le 13 août 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Egide Antaya, époux de Germaine Grondin, demeurant au no 3837 Ethel. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
512 ave de l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARSENEAULT (Jean Ignace) — A Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 95 ans, 8 mois, est décédé M. Jean Ignace Arseneault, époux de Clothilde Lepage, de Captan. Les funérailles auront lieu samedi à Captan le 22 courant. Exposé aux salons
J. René Leblanc,
de New Richmond
Inhumation à Captan, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDIN (Rolland) — A Boucherville, le 16 août, 1970, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Rolland Beaudin, époux de Irène Pouliette; demeurant à 63, De St-Pierre, Boucherville. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tetreault & Fils Ltée,
et E. Charron,
27, rue De la Perrière,
Boucherville,
à 9h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Zéphirin) — A Ville de Laval, le 18 août 1970, à l'âge de 87 ans 9 mois, est décédé Zéphirin Bélanger, ex-margouiller et ex-président de la Commission Scolaire de St-Vincent-de-Paul, époux de feu Rosa Bigras, demeurant boul. St-Elzear est, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.,
1009, rue du Collège,
St-Vincent-de-Paul,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERLINGUETTE (Pauline) — A Verdun, le 17 août 1970, est décédée Mme Pauline Casault, épouse de Wilfrid (Bill) Berlinguette, président de la maison Georges M. Stewart Ltée, demeurant 300, rue Beatty, Verdun. Elle laisse dans le deuil son fils Richard ainsi que sa bru, Lise Harwood. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington, Verdun
à 9h15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9h30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Alphonse) — A Montebello, le 17 août 1970, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Alphonse Bissonnette, époux de Roslanne Cheff, demeurant à Montebello. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roger Champagne,
de Montebello,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit.

BOUCHARD (Henri) — A Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 55 ans est décédé M. Henri Bouchard, époux de Blanche Bédard, demeurant 13 St-Viateur est. Il laisse dans le deuil, ses fils Jean, Guy, Gilles, Denis, André et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
8328, rue St-Denis,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BRABANT (Joseph) — Aux Cèdres, Co. Soulanges, le 17 août 1970, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Brabant, époux d'Aimée Lafrance, père de Lionel, Raymond et Georges et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Denis,
Aux Cèdres,
à 2 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière des Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Georges) — A Longueuil, le 17 août 1970 à l'âge de 27 ans, est décédé Georges Brazeau, époux de Jocelyne Lyon, demeurant 1120 Front, Longueuil, fils de M. et Mme Georges Brazeau (Marie-Ange Richer), gendre de M. et Mme Alma Lyon (Colombe Roy) de St-Jean. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils, Inc.,
1370, Chemin Chambly,
à 9h. 45, pour se rendre à l'église St-Pie X, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLET (Hélène) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme J.-Alexandre Brouillet, née Hélène Dagenais, elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses 3 fils, Jean, son épouse Isabelle Foy, Roger, son épouse Jeannette Vincent, Pierre, son épouse Suzanne McEwen et 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave. Notre-Dame-de-Grâce,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

CADIEUX (Corinne) — A St-Polycarpe, le 17 août 1970, à l'âge de 83 ans, est décédée Alme Arthur Cadieux, née Corinne Marleau. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier,
St-Polycarpe,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

CARIGNAN (Wilbred) — A Lachine, le 17 août 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Wilbred Carignan, époux de Lucienne Chassé, père de Nicole (Mme Antoine Janvresse) et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 13 h.45 pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Pierre) — Accidentellement à Sorel, le 17 août 1970, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Pierre Champagne, fils de M. Philippe Champagne et de Simone Beaucage; demeurant rue Georges, Sorel. Il laisse sa soeur: Mme Serge Poudrette (Nicole), de Boucherville; ses frères: Yves et Jean Champagne, de Sorel. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville et Mineau,
80, rue Charlotte, Sorel,
pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Jacques) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jacques Charland, ex-employé du Service des Incendies de Montréal, époux de Déliba Rondeau, demeurant au 534 St-Just. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7895, rue Notre-Dame est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-François-d'Assise où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX-RAYMOND (Marie-Paule) — Subitement à Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 38 ans, est décédée Marie-Paule Cléroux-Raymond, fille de feu Eloi Cléroux et de Rita Desrosiers, soeur de Denise (épouse de André Julien), Laurent (époux de Monique Généreux), Thérèse (épouse de Paul-Emile Giguère), Jean-Guy (époux de Pierrette Beaune). Les funérailles auront lieu vendredi le 21 août courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils Inc.,
86, rue St-Charles ouest, Longueuil
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Paul) — A Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Paul Daoust, époux de Jeanne Lacroix, autrefois d'Ambrun. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Paul-E.) — A Chambly, le 17 août 1970, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédé M. Paul-E. Deschamps, ex-député protonotaire du palais de justice de Montréal, époux de feu Corinne Guertin, père de Mme Adrien Moquin (Marie-Paule), Mme Germain Fournier (Lucille), Mme Raoul Desrochers (Gabrielle), M. Denis Deschamps, Mme Roméo Racine (Rita), Mme Rodolphe Patenaude (Claire). Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
330, rue Martel
pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly où le serice sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI PALMA (Guiseppe "Joe") — A Montréal, le 17 août 1970 à l'âge de 51 ans, est décédé Guiseppe (Joe) Di Palma, époux de Simone Langlois, père de Jean, Lucette et Robert et beau-père de Teresa Scopelleta. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 11h0C, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI STILIO (Alphonso) — A Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Alphonso Di Stilio, époux de Santa Montagano; demeurant à 6953, Beaulieu; père de Mme Carlo Colavincenzo (Elizabeth); frère de Joseph et Marie. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 9h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE (Normand) — A Vancouver, le 15 août 1970, à l'âge de 23 ans, est décédé le lieutenant d'aviation Normand Doré, fils de Rosaire Doré et de Gilberte Chabot. Les funérailles militaires auront lieu vendredi le 21 courant. Reillement à 9 h 30 aux salons
J. H. Venier et Fils Enrg.,
30, rue Préfontaine,
Ste-Agathe-des-Monts,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Agathe, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Lucien) — A Montréal, le 16 août 1970, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Lucien Gagné, époux de feu Catherine Forest, demeurant à 5667, 13e avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg.,
277, rue Ste-Anne, Varennes,
pour se rendre à l'église paroissiale de Varennes, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFROY (Martial) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Martial Geoffroy, époux de feu Gilberte Lépine, père de André (époux de Mariette Loiselle), Jeannine (Mme Marcel Marsolais), Huguette (Mme Paul Gravel), Madeleine (Mme Yves Beleau), et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
340 rue Jarry est,
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Joseph Edouard) — A Montréal, le 17 août 1970 à l'âge de 83 ans est décédé M. Joseph Edouard Giroux, époux de feu Blanche Malliloux, père de Lionel et son épouse Cécile Gazé, Yvette (Mme Albert Smith), Gisèle (Mme Jean Louis Gendron). Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc
3254, rue Bellechasse
à 10h45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENON-LAPIERRE (Lucien) — A Montréal, le 16 août 1970, à l'âge de 57 ans, est décédé Lucien Grenon, époux de Paule Lapierre. Il laisse son fils, André, ses frères, Rene, Rév. Père Maurice, O.M.I., ses soeurs, Mme Jean Nadeau (Jeanne) et Cécile Grenon. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Faustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Roméo) — A Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roméo Guérin, époux de Germaine Ménard, demeurant à Bois-des-Filion, père de Lise, Jacques, Maurice, Denis et Lorraine. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HILLAERT (Léon) — A Pointe-aux-Trembles, le 18 août 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Léon Hillaert, époux en premières noces de Agnes Frigault, et en deuxièmes noces de Alice Arcand, demeurant à 12244 Forsyth, Pointe-aux-Trembles. Il laisse 2 fils et 3 filles. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
11813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Marcel où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOUDE (Louis Marcel) — A Repentigny, le 17 août 1970 à l'âge de 55 ans, 11 mois, est décédé Louis Marcel Houde, époux de Monique Vachon, demeurant à 110 rue Lorange, apt. 4, Repentigny, il laisse 1 fils, Louis François. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant à 10 h. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
222, rue Notre-Dame des Champs,
Repentigny
à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Champs, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de La Purification, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Estelle) — A Montréal, le 16 août 1970, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme veuve Léon Laberge, née Estelle Dulude; autrefois de Valleyfield, demeurant à 4014, avenue Wilson, Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils,
317, rue Victoria, Valleyfield,
pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Réginald) — Subitement à l'Anse-au-Beaufils, Gaspé, le 15 août 1970, à l'âge de 48 ans, est décédé lieutenant Réginald Lambert, (de la police de la cité d'Outremont), époux de Thérèse Caron, père de Michel, Jacques, Lise, Diane, Robert et Suzanne. Outre sa mère, Mme Jean-Marie Lambert, lui survivent 1 frère, Fernand, 3 soeurs, Gisèle (Mme Israël Leblanc), Opaline (Mme Gédéon Allard), Fleurette (Mme Walter Orchard) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington, Verdun
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Télesphore, LaSalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE (Armand) — Après une longue maladie à sa résidence, le 17 août 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Armand Laviolette, époux en 1ères noces de feu Alice Joncas et en 2ièmes noces de Emilienne Jette, père de Alcide, Gérard, Guy, Jeanne (Mme P. Sciamcoponi) et Armand jr. beau-père de Claude Primeau, Claudette Primeau (Mme P. Moreau), et Lucien Primeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant à 10 h. en la chapelle de la maison funéraire
Wray-Walton-Wray,
1234, rue De la Montagne,
et de là au cimetière de Champ d'Honneur.

LECLAIR (Francisca)—A Montréal, le 19 août 1970, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Edouard Leclair, née Francisca Barrette. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. La convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
A. Bazinet inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmanns, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIPARI (Carmella) — A LaSalle, le 17 août 1970, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Frank Lipari, née Carmella Pollicino; elle laisse dans le deuil ses enfants: Joseph Lipari, Mme Joachin Sergi (Catherine), Mme Adamo Di Fiore (Marie), Jean Lipari, Mme Alfred Hope (Angeline). Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington, Verdun
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière St-Antoine-Abbé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Rebecca-Noëlla) — A Montréal, le 16 août 1970, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Ernest Lortie, née Rebecca-Noëlla Lauzon, autrefois de Val D'Or, mère de Mme André Nadon (Rita), de St-Jérôme, de Mme Jean-Marie Poitras (Cécile) de Amos, et Jeanne de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Val D'Or, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Marie-Thérèse) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Marie-Thérèse Marchand, institutrice retraitée, fille de feu Emile Marchand et de feu Marie-Louise Houde, soeur de Gertrude, Cécile, Soeur Louise Eustelle des Soeurs de la Providence, mère Estelle Marchand, supérieure du Précieux Sang de St-Hyacinthe, soeur Claire Marchand, du Précieux Sang de Lévis, soeur Emilienne Marchand, missionnaire de l'Immaculée-Conception, mère Denise Marchand, supérieure du Précieux Sang de Montréal, Amélie et Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 21e courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 3 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire de Tétyaultville où le service sera célébré à 4 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NICOLE (Lauréat) — A St-Laurent, le 17 août 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Laureat Nicole, secrétaire-trésorier de Machine Works Ltd et de Info Inc., durant 46 ans; époux en 1ères noces de feu Adrienne Bernard et en 2es noces de Béatrice Berlinguette. Père de Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Chute-à-Blondeau, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Lieutenant Colonel J. E. v.d.) — A Lévis, le 16 août 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé le lieutenant colonel J. E. Paré, v.d., président de J. E. Paré Ltée, de Lauzon, et président de La Boutique LaBel, de Lévis, époux en 1ères noces de feu Marie-Anne Paquette et en 2èmes noces de Laurette Dion, père de Raymond, Fernand, Docteur André (Chirurgien-dentiste), de Montréal, Michèle (Mme Lionel Labrie), et Robert Samson; il laisse sa soeur Mme Blanche Godbout-Michaud, demeurant à 233 St-Joseph, Lauzon. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Richard Gauthier,
239 rue St-Joseph, Lauzon
pour se rendre à l'église St-Joseph de Lauzon où le service sera célébré à 3h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SARRAZIN (Elie) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 55 ans, est décédé Elie Sarrazin, employé au C.P.R., époux de Hilda Murray, père de Lucien, Jacques, Michel et Guy, grand-père de Jean, beau-père de Carole Tremblay (Mme J. Sarrazin); demeurant rue De Grandpré. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul et Fortin,
835, est ave Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachenaie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (Elisabeth) — A Ville de Laval, le 17 août 1970, à l'âge de 67 ans, est décédée Elisabeth Lorin, épouse de feu Albert Savaria, autrefois de la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal, demeurant chez son fils, M. Réal Savaria, 3861, Henri Dunan, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr Inc.,
1039, rue du Collège,
St-Vincent-de-Paul,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SMITH (Yvonne)—A l'hôpital Général de Verdun, le 18 août 1970, est décédée Yvonne Bourbonnais, épouse de feu Walter-Edgar Smith, père d'Irène, soeur de Gabrielle, Léonie, Thérèse, Lucien et Maurice. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant à 11 h. en la chapelle des salons
J. W. McGillevray and Sons,
5644, rue Bannantyne, Verdun
de là au cimetière de Montreal Memorial Park.

THIBEAULT (Jean-Paul) — A Montréal, le 16 août 1970, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean-Paul Thibeault, conseiller à la C.E.C.M., époux de Jeannine Auger, demeurant rue de La Roche, père de Denis et Mme Yvon Gauthier (Monique) et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL (Marcel) — A Bois-des-Filion, le 16 août 1970, à l'âge de 50 ans, est décédé Marcel Trudel, époux de Olga Lafontaine, demeurant 2235 Montée Gagnon, St-Louis de Terrebonne, père de Colette, Gilles et Renée. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr Inc.,
382, boul. Adolphe Chapleau,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Bois-de-Filion, lieu de la sépulture

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, mercredi 19 août 1970, 86e année, no 192, 112 pages, 10 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Les USA reconnaissent que la RAU a pu violer le cessez-le-feu

WASHINGTON (A F P) — Les Etats-Unis reconnaissent que la République arabe unie a pu violer le cessez-le-feu en rapprochant ses missiles antiaériens du canal de Suez et réaffirment q u 'i l s ne permettront pas que l'équilibre militaire soit renversé au Moyen-Orient, a déclaré aujourd'hui un porte-parole du département d'Etat américain, M. Robert McCloskey.

"Les Etats-Unis vont soulever la question du respect du cessez-le-feu et du statu quo militaire au Moyen-Orient avec l'Union soviétique", a-t-il ajouté.

Le département d'Etat a enfin souligné que le plus important est de concentrer tous les efforts sur la mission de médiation de l'ambassadeur Jarring.

Voici le texte de la déclaration lue par M. McCloskey:

"Nous sommes parvenus à la conclusion qu'il y a eu un déplacement en avant de missiles sol-air à l'intérieur de la zone ouest du canal de Suez, aux environs du moment de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

"Il existe des preuves que cela s'est poursuivi au-delà du cessez-le-feu bien que nos propres preuves ne soient pas concluantes à ce sujet.

"En ce qui concerne les informations supplémentaires que le gouvernement israélien a portées à notre attention au sujet de violations possi-

Voir USA en page 6

L'assassin du Michigan est condamné

ANN ARBOR, Michigan (PA-UPI).— Un jury composé de six hommes et six femmes a délibéré pendant plus de quatre jours avant de rendre un verdict de culpabilité à l'endroit d'un individu de 23 ans, John Norman Collins, un ancien étudiant de l'Université Eastern Michigan, pour le meurtre de Karen Sue Bei-

Voir L'ASSASSIN en page 6

Postes: Ottawa nomme un second médiateur

par Pierre VENNAT

Nouvelle lueur d'espoir dans le conflit postal qui s'éternise au pays: Ottawa a décidé de nommer un nouveau médiateur dans le conflit, M. Tommy O'Connor, spécialiste en relations ouvrières de Toronto.

Le gouvernement fédéral n'avait pas encore rendu officielle sa nomination au début de l'après-midi, mais LA PRESSE avait réussi à faire confirmer la nomination de M. O'Connor, un ami du président de la Commission de la fonction publique, M. Jacob Finkelman.

C'est à l'issue d'une séance du cabinet et d'une séance infructueuse de négociation que la rumeur de la nomination d'un médiateur a commencé à percer.

M. Charles Drury, président du Conseil du trésor, a confirmé la nouvelle mais en refusant de dévoiler le nom du médiateur.

La nomination devait en effet être annoncée par M. Finkelman lui-même, plus tard dans l'après-midi.

Toutefois, le président du plus important groupe de postiers au pays, M. Marcel Perreault, de Montréal, en avait déjà été averti par les deux coprésidents du Conseil des unions des postes, MM. William Houle et Roger Décarie.

Le message, fort laconique, faisait savoir que la nomination du médiateur n'a pas été demandée par les dirigeants syndicaux, mais qu'ils ne s'y opposent pas non plus.

On ignore pour le moment si cette nomination mettra fin aux grèves tournantes, mais on ne le croit pas.

Le message des dirigeants syndicaux, MM. William Houle et Roger Décarie, faisait savoir aux dirigeants montréalais qu'on leur communiquera, "s'il y a lieu", tout changement de stratégie.

On sait que les grèves tournantes paralysent encore aujourd'hui une bonne partie du pays.

Les observateurs s'attendent, si elles continuent, à ce que Montréal soit touché dans les prochains jours, étant donné que selon le système syndical de rotation, son tour devrait arriver bientôt.

M. O'Connor est le deuxième médiateur à intervenir dans le conflit.

Plus tôt cet été, au début de juin, le président de l'Université de Calgary, M. A. W. R. Carrothers, avait vainement tenté durant quelques jours de régler le conflit.

Devant le durcissement des deux parties, il avait abandonné la partie après quatre jours et depuis les pourparlers s'éternisent.

AUJOURD'HUI

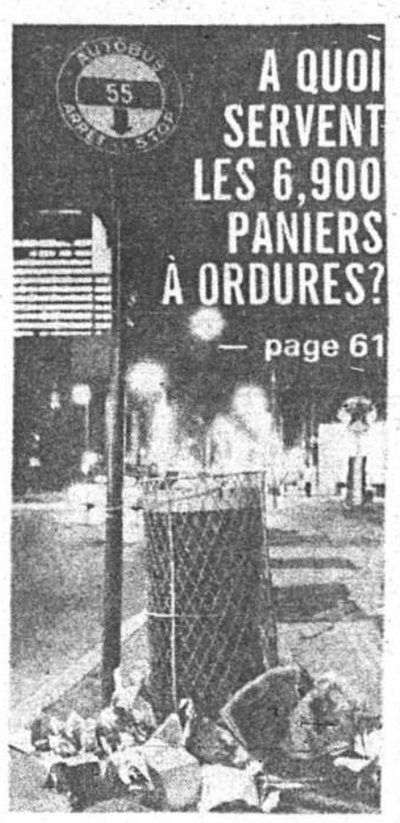

Cinq prisonniers s'évadent

La Sûreté du Québec signale que quatre prisonniers "dangereux" se sont évadés, "entre trois et six heures ce matin", de la prison c o m m u n e de Saint-Hyacinthe, à quelque 25 milles au sud-est de Montréal.

Les autorités de cette geôle, toutefois, n'ont rien voulu confirmer.

Le directeur de la prison, M. Roméo Fontaine, a répondu à un premier appel de LA PRESSE en disant qu'il n'était au courant de rien.

Un autre fonctionnaire, répondant à un deuxième appel, a déclaré: "Adressez-vous à la Sûreté provinciale, puisque c'est elle qui semble tout savoir. Nous, on ne peut rien dire."

D'après la SQ, alors, les évadés, purgeant tous des peines de moins de deux ans ou attendant leur procès, sont:

Marcel Dubuc, 21 ans, de Douville; Georges Buissière, 20 ans, de Saint-Hyacinthe; Gilles Flibotte, 26 ans, de Saint-Thomas-d'Aquin, et D a n i e l Michaud, 20 ans, de Saint-Dominique.

Il était impossible, au début de la ma-

Voir PRISONNIERS en page 6

Un vol bien planifié à un détail près

par Jean DE GUISE

Tout était si bien planifié. Mais au lieu du gros lot, on n'a raflé que de $10,000 à $15,000.

A 9 h 20, ce matin, comme au signal d'un régisseur, quatre bandits armés sont sortis d'un cabigi dans la succursale de la Banque canadienne impériale de commerce, au 5614, avenue du Parc. Aux sept employés éberlués — le gérant, le comptable et cinq jeunes femmes — ils ont passé les menottes, les ont entassés dans la chambre de la voûte... et ont attendu que le système d'horlogerie se déclenche.

Il avait fallu beaucoup d'astuce et de planification pour s'introduire dans la banque, par la porte d'en avant, vers les cinq heures, ce matin — croit-on — et éviter tous les pièges d'alerte, en les enduisant de colle.

On avait oublié qu'un détail : l'argent

Voir VOL en page 6

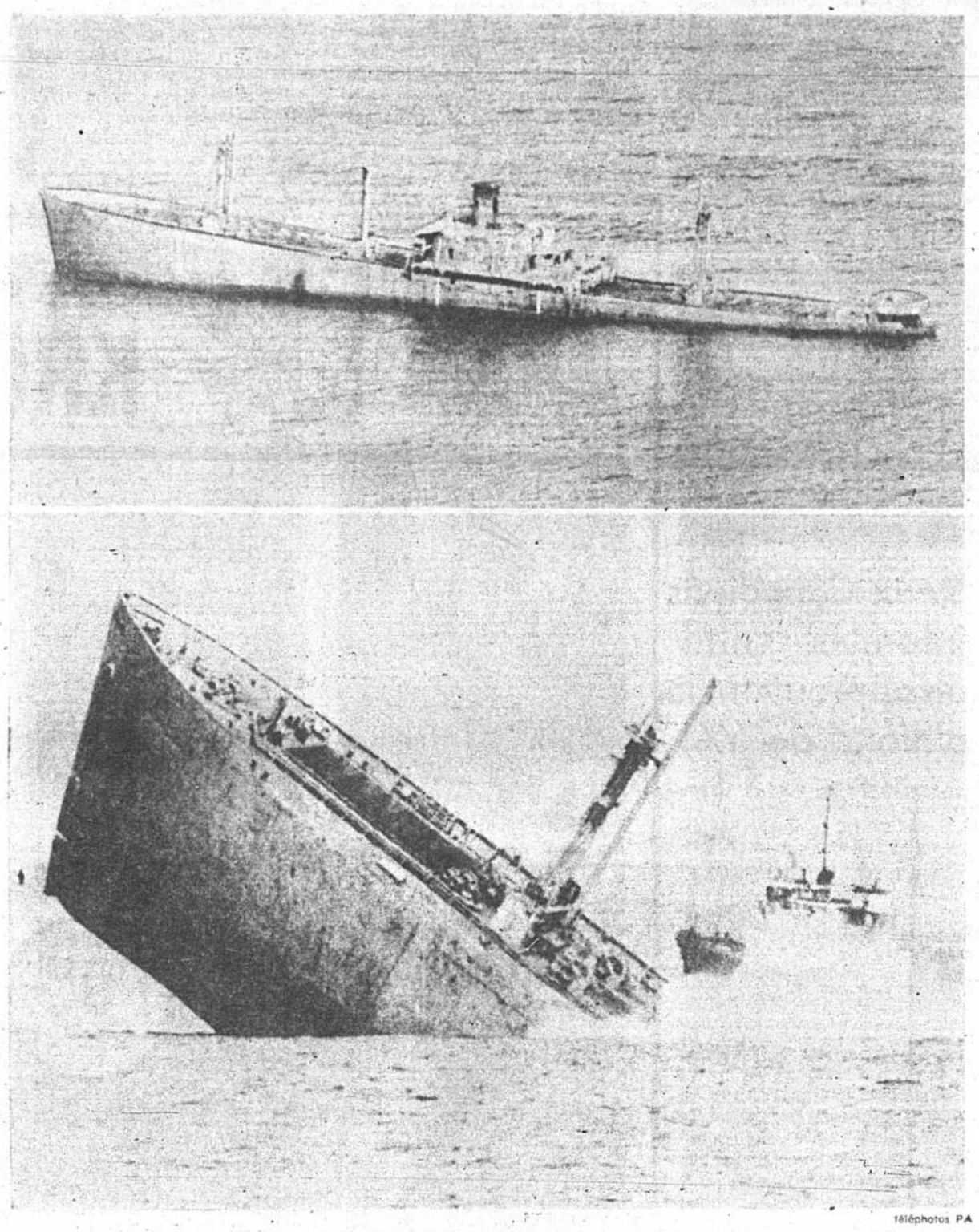

téléphotos PA

L'Atlantique engloutit les gaz

Le cargo désaffecté "Le Baron Russell Briggs", empli de sa célèbre cargaison de gaz neurotropes mortels, a coulé, hier, dans 18,000 pieds d'eau, à 283 milles au large de la Floride. L'immersion a pris quatre heures et six minutes après qu'une équipe de spécialistes eut ouvert les soupapes d'étanchéité. Le cargo, qui est né pendant la deuxième guerre mondiale, s'est enfoncé lentement jusqu'à être à demi immergé. Puis le flot s'est emparé rapidement du navire et, en 30 secondes, "Le Baron Russell Briggs" disparaissait sous les vagues, projetant un immense geyser d'écume blanche. L'opération visait à immerger 12,540 fusées de gaz névritique GD et un conteneur de gaz VX qui, selon les experts chimistes de l'armée, atteignaient le cap dangereux.

— Les Russes craignent la pollution des océans, page 80

Les maires réclament le droit à des négociations directes avec Ottawa

WINNIPEG (PC) — Les autorités municipales devraient avoir voix au chapitre d a n s les pourparlers fédéraux-provinciaux sur la réforme constitutionnelle, a affirmé, hier, la Fédération canadienne des Maires et Municipalités.

Dans un mémoire soumis aux ministres provinciaux des Affaires municipales, la Fédération réclame aussi, pour les gouvernements municipaux, le droit à des négociations avec les autorités fédérales et ce, sur tout un éventail de problèmes.

Les municipalités soutiennent, d'autre part, qu'il faudra qu'on en vienne à adopter l'une de deux solutions en matière d'éducation, soit leur retirer ce lourd fardeau financier, soit leur donner des pouvoirs de taxation plus étendus pour parvenir à assumer les charges impliquées par le domaine éducationnel.

La veille, le ministre des Affaires municipales du Québec, Me Maurice Tessier, avait rappelé devant ses collègues que le gouvernement Bourassa entend créer de nouvelles communautés urbaines au cours de l'année et que l'Assemblée nationale sera saisie, à la rentrée, d'un projet de loi sur les questions fondamentales touchant les communautés urbaines.

Voir LES MAIRES en page 6

• 52e victoire des Expos, autant qu'en 69 — page 27

• Le Sénat des USA vote l'expansion de "Sauvegarde" — page 73

• Une alerte à la bombe vide 39 cinémas à Londres — page 73

meteo

Beau, devenant pluvieux et plus frais Max. 80° Min. 60° • Détails à la page 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal: 0.01 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux: 0.10.

spec

DEMAIN

- *Denyse Filiatreault à 37 ans*
- *Le général Jacques Michel se cherche un état-major*
- *Ce que Manseau aurait dû être... et tout l'été!*
- *Little Richard: "Je suis un théologien"*

sommaire

Annonces classées / 82 - 83, 86 à 94
Arts et Spectacles / 53 à 56
Bandes dessinées / 98
Cinéma / 55
Décès, naissances, etc. / 95
Editorial / 4
Etes-vous observateur? / 88
Finance / 40 à 42
Horoscope / 64
Informations étrangères / 73, 74 et 80
Informations nationales / 2, 49 à 52, 85 et 96
Les secrets de polichinelle / 66
Mots croisés / 87
"Mot-mystère" / 90
Radio et télévision / 55
Sports / 25 à 31
Terre des Hommes / 7
Tribunaux / 8, 57 et 60
Vie dans les parcs / 98
Vie féminine / 62 à 70
Vie mondaine / 63
Votre médecin / 68

Drapeau et son équipe "provoqueront la confrontation"

par André BEAUVAIS

Les membres du Parti civique de Montréal ont décidé, hier, au cours de leur deuxième caucus en moins d'une semaine, de se lancer à toute vapeur dans la prochaine campagne électorale, de provoquer la confrontation avec les adversaires, de jouer le "tout pour le tout" afin que les 52 membres de l'équipe du maire Jean Drapeau soient élus.

A l'issue de cette rencontre à huis-clos, le maire de Montréal et chef du Parti civique a été on ne peut plus précis: "Nous n'attendrons pas d'être attaqués pour nous défendre mais nous serons les premiers à l'offensive pour défendre nos réalisations dans tous les domaines depuis 10 ans".

"Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, le Parti civique a décidé d'adopter une stratégie de confrontation dans toute la mesure qui sera favorisée par les média d'information".

Invité à commenter cette dernière déclaration, Me Drapeau a expliqué que le Parti civique ne reculera devant aucune invitation de la part des autres formations politiques officielles et autres candidats à défendre sur la place publique, devant les journalistes et caméras de télévision toutes les initiatives qui ont marqué le règne du Parti civique au cours de la dernière décennie.

Voir DRAPEAU en page 6

• *Euclide Lhiberté redevient "whip" du Parti civique* — page 9

Bourassa promet de fermer dix villages de Gaspésie

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, s'est engagé officiellement, hier, à faire fermer d'ici l'été 1971, avec la coopération d'Ottawa, les dix paroisses marginales de la Gaspésie dont la relocalisation avait été annoncée en 1968 à la suite de l'entente fédérale-provinciale touchant l'application du Plan de développement de l'Est du Québec.

M. Bourassa a fait part de sa décision à la suite d'une rencontre de deux heures avec les représentants des municip a l i t é s de Saint-Octave-de-l'Avenir, Saint-Thomas-de-Cherbourg et S a i n t-Paulin-Dulibaire, comté de Matane, qui avaient menacé de prendre des mesures draconiennes advenant de nouveaux retards dans la mise en application du plan de relocalisation.

Le chef du gouvernement a également révélé qu'il a décidé de donner suite, aux dix demandes qui lui ont été formulées dans une pétition présentée par les représentants de ces municipalités.

Les porte-parole des comités de citoyens de ces trois municipalités avaient fait savoir, lundi, qu'advenant le rejet de leurs demandes, ils bloqueraient la route no 6 qui traverse la Gaspésie ou organiseraient une marche sur le Parlement dans le but de forcer le gouvernement à agir.

C'est avec un air victorieux que ces porte-parole ont quitté, hier après-midi, le bureau du premier ministre en compagnie de leur député f é d é r a l, M. Pierre De Bané et du président du Conseil r é g i o n a l de développement, M. Claude Jourdain.

"C'est une grande victoire pour la population de Matane et le premier ministre Bourassa mérite qu'on lui rende hommage car c'est la première fois qu'un premier ministre s'engage formellement à régler les injustices criantes de ces citoyens, a dit M. De Bané en commentant la décision de M. Bourassa.

M. De Bané a ajouté qu'il poursuivra maintenant ses efforts du côté d'Ottawa en vue d'obtenir le plus rapidement possible l'aide de la Société centrale d'hypothèques en vue d'assurer la construction des loyers à prix modiques où doivent être déménagés les citoyens des trois municipalités.

La pétition des comités de citoyens

Voir BOURASSA en page 6

Belvedere
Les fumer, c'est les aimer.
(Filtre ou Menthol)

la presse

MONTREAL, MERCREDI 19 AOUT 1970 — 86e ANNEE — No 192

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

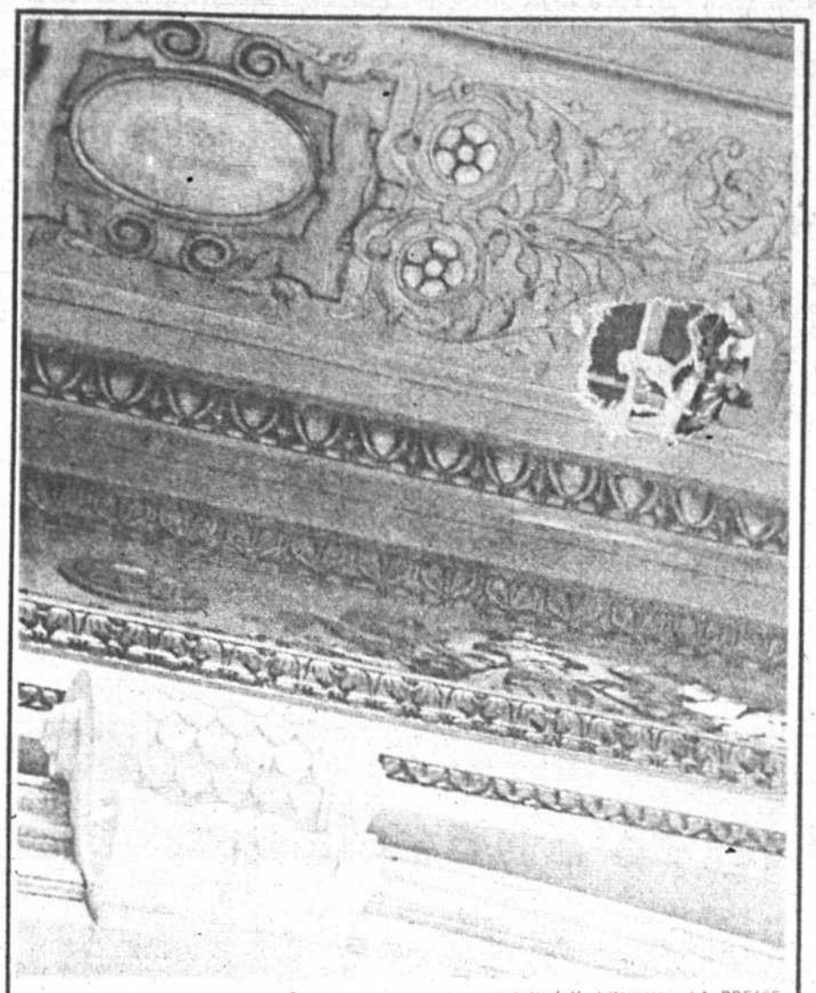

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Un homme reste "suspendu" au plafond du Palais de Justice

par Léopold LIZOTTE

Tout ce qui est rigide n'est pas nécessairement . . . solide.

Et à tout plafond, dans un immeuble, ne correspond pas fatalement un . . . plancher.

C'est ce qu'a appris de façon un peu nerveuse, hier, un inspecteur venu faire, au faîte du mi-Nouveau Palais de Justice, une vérification sur les dangers d'incendie qui pouvaient exister au-dessus de la vaste salle des pas perdus de cet immeuble quinquagénaire.

A ce monsieur qui voulait évidemment aller dans tous les recoins, pour faire son travail, on avait cependant recommandé de n'avancer qu'avec prudence, et en longeant plus particulièrement les poutres.

Car, encore une fois, tout ce qui est rigide, d'apparence, n'est pas nécessairement solide... de fond.

Ce qui lui apparaissait donc comme un véritable plancher n'était en ait que le plafond, tout de plâtre confectionné, frisonné et peinturlure de la vaste salle, toute de marbre, qui a vu défiler deux générations et demie de lascars, à une soixantaine de pieds au-dessous.

Question de jeter un coup d'oeil plus avant derrière un pilier, semble-t-il, il mit le pied... dans le plâtre.

Qui céda sous son poids, comme de bien entendu.

Pour son plus grand bien, et sa survie, toutefois, les décorateurs du 100 Notre-Dame est, qui avaient parfait leur travail à l'été 1921, avaient peut-être prévu pareille imprudence dans un demi-siècle.

Et, à tous les pieds, qu'à peu près, ils avaient dressé un treillis métallique plus résistant pour retenir leur plafond... au plafond.

Et ce sont des barres de fer qui parvinrent à le garrer suspendu là-haut, pendant que la police provinciale, en bas, se portait prestement à sa rescousse, sous un mini-orage de poussière blanche.

Par la suite, il va sans dire, on mettait rapidement fin à cette inspection contre les risques d'incendie, tout le monde ayant compris (même à Québec) qu'il pouvait y avoir aussi des risques de décès, dans cette entreprise qui n'en valait apparemment pas une chandelle... éteinte.

Ryan: des villes deviendront des provinces

Il est probable que certaines grandes villes du Canada deviendront, d'ici quelques années, des provinces au sein de la confédération. Déjà, Montréal exerce une plus grande influence que le gouvernement provincial dans plusieurs domaines. Parallèlement, il n'est pas impossible que certaines petites provinces, comme l'Ile du Prince-Edouard deviennent des villes. Ainsi, au cours des prochaines années, il est logique de penser que le chiffre actuel des provinces subisse plusieurs changements.

Telle est la vision du Canada de l'an 2000 présentée par le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, au congrès de l'Association municipale de l'Ontario, à Ottawa.

"Le gouvernement local ou municipal sera appelé, d'ici quelques années, à jouer un rôle de premier plan au sein des affaires de la nation. Trois niveaux de gouvernement existeront, avec des pouvoirs identiques, c'est-à-dire fédéral provincial et municipal."

Selon M. Ryan, les maires de certaines grandes villes deviendront de plus en plus influents. Par ailleurs, à cause du phénomène de régionalisation, certains maires deviendront de "supermaires", jouant un rôle comparable, sinon supérieur à celui des premiers ministres de petites provinces.

Ces dirigeants municipaux de l'avenir, M. Ryan les voit de la façon suivante: "Ils seront des généralistes, des créateurs, des innovateurs, des dirigeants indépendants et influents".

Puis, M. Ryan estime que les villes, grâce à l'importance qu'elles auront au sein de la "nouvelle structure constitutionnelle" devront obtenir des pouvoirs accrus. "Les villes canadiennes de l'an 2000 devront obtenir une véritable autonomie et être libérées, une fois pour toutes, des entraves fiscales, économiques et financières que leur imposent les autres paliers de gouvernement".

L'an 2000 appartient aux gouvernements municipaux. Ce sera l'ère des villes. Ces dernières ne seront plus des agglomérations isolées dans des provinces, mais deviendront elles-mêmes non seulement des pôles économiques, mais également des "partenaires de décisions" sur toutes les questions concernant la nation. Certains domaines administratifs devront être confiés exclusivement aux villes, par exemple la lutte contre le chômage. Avec des sources nouvelles de revenus, les villes seront les "centres administratifs" du pays et non plus des entités placées sous la tutelle complexe des gouvernements dits supérieurs.

"Les provinces ne doivent plus être placées dans la pénible et irrationnelle situation d'avoir à donner, par miettes, quelques concessions aux villes. C'est le contraire qui doit se produire. Le pouvoir doit venir des villes et des gouvernements régionaux avant d'accéder aux autres paliers".

Collision entre deux navires

HALIFAX (PC) — Deux pêcheurs portugais ont perdu la vie et cinq autres sont disparus à la suite d'un abordage, tard mardi soir, entre deux bateaux de pêche, à 90 milles au large de Saint-Jean, Terre-Neuve.

Les autorités du centre de secours maritime, à Halifax, ont précisé qu'on avait repêché, tôt aujourd'hui, les corps de deux des 99 membres d'équipage du vaisseau de pêche portugais Capitao Jose Vilarinho.

photos Michel Gravel, LA PRESSE

"Ça, c'est du café..."

Après avoir voyagé du sud au nord (des pays chauds vers nos régions), le café a ensuite entrepris un voyage d'ouest en est (de l'ouest à l'est de Montréal). Toutefois, ce dernier voyage lui a été funeste puisqu'il est disparu au cours de cette courte balade. Il y avait pour quelque $35,000 de café dans quatre camions de la compagnie Bell Truck Cartage Regd, du 1900, rue Westmore, dans Notre-Dame-de-Grâces, quand ils sont disparus au cours de la nuit dernière. Vers 8 h ce matin, on retrouvait les quatre véhicules, vidés de leur contenu, sur un terrain de stationnement, à l'intersection des rues Fullum et Notre-Dame. "Ça c'est du café !" a dit le policier en recueillant quelques grains bruns foncés sur l'un des véhicules. Ces quelques grains constituent actuellement la seule piste des policiers pour retrouver les voleurs.

Le directeur St-Aubin prend la défense des policiers de Montréal

"J'estime que le juge Irénée Lagarde a tenu des propos inconséquents et malheureux".

Telle a été la réaction du directeur du Service de la police de Montréal, M. Marcel Saint-Aubin, aux commentaires émis en cour, hier, par le juge Lagarde, avant de prononcer sa sentence contre trois ex-employés de la compagnie G. Lapalme, accusés d'avoir éventré des pneus de camion.

Le juge Lagarde avait vertement critiqué les policiers de la métropole pour certains actes commis lors de leur arrêt de travail, le 7 octobre dernier, déclarant notamment que des agents avaient commis des actes beaucoup plus criminels que les accusés qui étaient devant lui et que cependant aucun d'eux n'avait été poursuivi devant les tribunaux.

Dans un communiqué émis hier soir, le directeur Saint-Aubin s'est en quelque sorte porté à la défense de ses policiers en affirmant que cette attaque ne nuira certainement pas au prestige dont jouissent les policiers auprès de la population.

Voici le texte de la déclaration du directeur Saint-Aubin:

"Je viens de prendre connaissance de l'article publiée dans le journal LA PRESSE du 18 août. Si les déclarations qui sont rapportées dans ce journal sont exactes, en considérant qu'elles ont été prononcées dans une cour de justice, alors qu'une enquête est présentement en cours, enquête menée par la Commission de police du Québec, à la demande même du ministère de la Justice, j'estime que le juge Irénée Lagarde a tenu des propos inconséquents et malheureux".

"La harge qu'affiche le juge Lagarde à l'endroit des policiers de Montréal ne réduira en rien, j'en suis sûr, et ce, malgré les événements malheureux du 7 octobre dernier, le prestige dont jouit la police de Montréal de la part du public en général qui reconnait la tâche exceptionnellement ingrate et difficile qui lui incombe".

Mutisme chez les policiers

Pour sa part, le sergent Guy Marcil, président de la Fraternité des policiers de Montréal, s'est refusé à tout commentaire concernant les déclarations du juge Lagarde.

Rejoint à Kitchener, où il participe au congrès de l'Association des policiers de l'Ontario, M. Marcil a dit avoir été informé de l'événement par le vice-président de la Fraternité.

...et le juge Wagner prend la contrepartie du juge Lagarde

PAR LEOPOLD LIZOTTE

Les réactions à la déclaration-comparaison du juge Irénée Lagarde sur la "culpabilité" respective des "gars de Lapalme" et des policiers de Montréal, au cours de leurs démêlés avec leur employeur, en plus d'être vives, vont apparemment se multiplier.

Un peu avant-midi aujourd'hui, pour sa part, l'un de ses propres collègues sur le banc de la Correctionnelle, le juge Claude Wagner, fustigeait carrément la déclaration Lagarde, sans même y mettre les formes ordinairement employées en cas pareil.

Qu'on en juge!

L'incident s'est produit au terme du procès subi par Ulric Laverdière, sous une accusation de vol.

La police de Montréal avait présenté, dans le cas de ce dernier, la preuve d'une filature parfaite, qui devait d'ailleurs aboutir à une déclaration rapide de culpabilité pour le prévenu.

En félicitant les policiers qui avaient participé à l'opération fort bien menée, le juge Wagner a fait remarquer que cela n'arrivait pas tellement souvent, devant nos cours que des agents de la paix reçoivent des fleurs pour remplacer la quote-part de horions dont ils sont souvent l'objet.

"L'expérience qui est la mienne dans l'administration de la justice, ajouta-t-il toutefois, m'a appris que vous avez un travail ardu à accomplir, et que cela nécessite souvent autant de courage que d'intelligence.

"Si aujourd'hui je vous félicite, par ailleurs, ce n'est pas surtout parce que je crois que vous avez besoin de "baume" pour cicatriser certaines "égratignures" récentes.

"Je veux tout simplement vous rendre justice, et vous faire part de la reconnaissance que la population doit entretenir à votre endroit.

"Mais si cela peut aider à vous faire oublier certaines déclarations tapageuses, irresponsables, maladroites et injustes faites à votre endroit par des gens qui remplissent des charges importantes dans la société, et qui sont assez vieux pour savoir mieux, eh bien je serai heureux de l'avoir fait".

"Petit Pacifique": subvention totale de Québec

par Claude MASSON

"Maintenant je repars", chante Claude Léveillé!

"Ils seront heureux", interprète Isabelle Pierre!

C'est exactement ce qui se produit pour 32 ménages de la paroisse de l'Assomption, dans le comté du même nom, qui viennent de bénéficier d'une première de la Société d'Habitation du Québec.

En effet, pour la première fois dans la province et par suite d'un amendement apporté à la loi de la Société d'Habitation, c'est Québec qui défraie le coût entier de la construction des logements nécessaires au relogement des 158 personnes concernées, dont 13 des 32 familles sont composées de six personnes et plus.

La signature des contrats pour la mise en oeuvre du programme de rénovation du secteur appelé "Petit Pacifique" (entre l'Assomption et l'Epiphanie) et pour la construction de logements municipaux en vue de reloger ces familles a eu lieu hier soir. Les 16 premiers logements, qui seront érigés par la firme Duroc Construction, seront prêts dans deux mois environ.

Les familles du secteur "Petit Pacifique" vivaient dans des conditions inhumaines pour la plupart: ni aqueduc, ni réseau d'égout par exemple; sur 34 logements, 31 sont insalubres; aucun n'a le chauffage central ou l'eau chaude, un seul a un bain et trois ont une toilette à l'eau courante.

C'est devant une situation aussi flagrante, tout en constatant que les municipalités n'avaient pas les ressources financières pour secourir ces familles, que l'ancien ministre des Affaires municipales et député de l'Assomption, le Dr Robert Lussier, a fait modifier la loi afin que la Société d'Habitation paye pratiquement tout, à l'exception de la démolition des taudis actuels pour lesquels la paroisse de l'Assomption devra défrayer 25 p. 100 de la dépense totale.

Après cinq ans de patience, tout a abouti hier soir. Le député du comté de l'Assomption, M. Jean Perreault; le maire de la paroisse de l'Assomption, M. Léopold Kay; le maire de la ville de l'Epiphanie, M. Clément Philibert; le commissaire de la Société d'Habitation, M. Jacques Bernier, les dirigeants de l'Office municipal d'habitation et beaucoup d'invités, tout y était.

Le "clou" de la soirée a été la rencontre avec les citoyens eux-mêmes, sur leur territoire du Petit Pacifique. On a pris un verre à la santé du déménagement général de l'automne, on a parlé face à face avec député et les grands "monsieurs" de la Société d'Habitation. C'était la grande fête. Robert Chagnon, le grand responsable de cette réalisation, était fou de joie.

Et tout cela s'est déroulé le soir du premier anniversaire du bureau de Montréal de la Société d'Habitation dirigé par M. Benoit Marcotte.

VOUS RECEVEZ ?
EPARGNEZ-VOUS TEMPS ET SOUCIS . . . APPELEZ-NOUS.
DELICIEUX SANDWICHES DE FANTAISIE

La meilleure façon de s'assurer du succès d'une réception, c'est de servir des sandwiches assortis Pegroid's garnis de • tranches de jambon • dinde • poulet • salade d'oeufs • 48 sandwiches cocktail, soit assez pour 6 à 8 personnes $3.25

PEGROID'S TELEPHONEZ IMMEDIATEMENT 844-3901
4075, rue SAINT-DENIS

NOUVEAUX BAS NYLON ÉLASTIQUE
Régulièrement $34.95
2 PAIRES — SPÉCIAL $18.95
1 PAIRE POUR LA TOILETTE
1 PAIRE POUR LE TRAVAIL
Nous vendons des chaises roulantes — Stationnement gratuit
916 est, rue STE-CATHERINE
845-7251
PHARMACIE MONTRÉAL JEAN-P. DUQUET L. PH.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

UNE AUBAINE POUR TAXIS
METEOR '70 équipement de taxi
Prix régulier : $4231
NOTRE SPECIAL $3283
Equipée : transmission automatique, radio, servo-frein, servo-direction, enjoliveurs de roues, dégivreur arrière . . .
Votre vendeur de confiance du centre de Montréal.
Lanthier & Lalonde AUTOMOBILE INC
4411, AVENUE PAPINEAU, près Mont-Royal — 526-4411

USA

SUITE DE LA PAGE 1

bles du cessez-le-feu, nous sommes en train de les examiner et nous sommes en contact avec les parties en cause par la voie diplomatique.

"Nous ne prévoyons pas maintenant de faire une nouvelle déclaration publique à ce sujet.

"Le respect du cessez-le-feu et du statu quo (militaire) est d'une grande importance pour le succès des efforts de paix en cours.

"Le principal est maintenant de concentrer tous les efforts sur l'engagement des discussions sous les auspices de l'ambassadeur Jarring. Les Etats-Unis estiment que ces entretiens devraient commencer rapidement."

M. Robert McCloskey a ajouté à la déclaration officielle les deux commentaires suivants: 1) Les Etats-Unis ne permettront pas que l'équilibre des forces en présence au Moyen-Orient soit renversé: 2) Les Etats-Unis ont déjà signifié à Israël que l'équilibre militaire n'avait pas encore été renversé par les violations dont l'Egypte a pu se rendre coupable.

le TEMPS qu'il fera

Ça se détériore...

"Pas de problèmes pour aujourd'hui", nous dit Alcide Ouellet, le directeur du bureau météorologique de Montréal, à Dorval.

Mais l'affaire va se corser la nuit prochaine et demain, car un système atmosphérique issu des Grands Lacs et accompagné d'un front froid nous apportera des averses, sinon des orages, jeudi.

Il est très probable, aussi, qu'il fasse plus frais vendredi.

Pas possible d'avoir quelques jours de simple beau temps tranquille?

"C'est de l'idéalisme", répond l'expert.

L'été va finir en queue de poisson?

"L'hiver viendra aussi vite que les cheveux gris", tranche-t-il.

N'importe, on dort mieux ces jours-ci.

Voici les prévisions météorologiques officielles pour aujourd'hui, de même qu'un aperçu pour jeudi:

Région de Montréal: généralement ensoleillé aujourd'hui avec possibilité d'une averse, ce soir. La nuit prochaine et jeudi, généralement nuageux avec quelques averses ou orages, devenant généralement ensoleillé dans l'après-midi. Maxima pour aujourd'hui et jeudi, 80 à 85. Minimum la nuit prochaine, 65 à 70.

Régions des Laurentides et Ottawa: périodes nuageuses aujourd'hui avec possibilité d'une averse tard ce matin ou cet après-midi. Quelques orages ou averses la nuit prochaine. Jeudi, pluvieux, devenant ensoleillé dans l'après-midi. Les maxima pour aujourd'hui et jeudi, environ 80. Minimum la nuit prochaine, 65 à 70.

Régions de Québec, Cantons l'Est, Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean: généralement ensoleillé aujourd'hui avec un maximum de 75 à 80. La nuit prochaine et jeudi, généralement nuageux avec quelques averses ou orages. Minimum la nuit prochaine, près de 60. Maximum jeudi, environ 80.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé: généralement ensoleillé aujourd'hui avec un maximum de près de 70. Nuageux la nuit prochaine avec un minimum de 50 à 60. Jeudi, nuageux avec pluie intermitente et maximum de 65 à 75.

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Nouveau pro-nonce apostolique

Mgr Guido Del Mestri est le nouveau pro-nonce apostolique du Canada. On le voit à sa descente d'avion avec Mgr Grégoire, archevêque de Montréal et Mgr SansChagrin, évêque de Saint-Hyacinthe et président de la commission épiscopale de l'Amérique Latine. Mgr Del Mestri remplacera Mgr Emmanuele Clarizio à Ottawa, au rang d'ambassadeur du Vatican au Canada. Trente minutes environ après son arrivée à l'aéroport, Mgr Del Mestri est parti pour Ottawa en voiture. Il a dit regretter ne pas pouvoir rester plus longtemps à Montréal. Mgr Del Mestri devrait présenter prochainement ses lettres de créance au gouverneur général du Canada, M. Roland Michener.

Les cinq évadés

Marcel DUBUC

Georges BUSSIERE

Gilles FLIBOTTE

Daniel MICHAUD

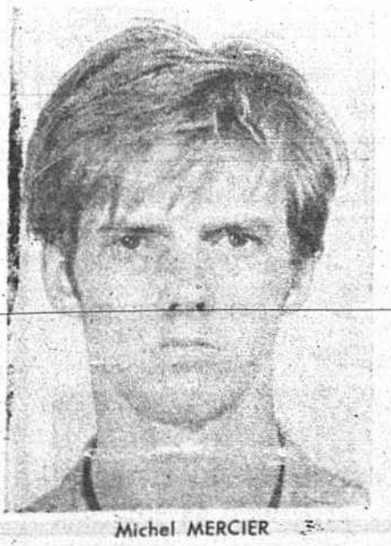

Michel MERCIER

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 1

"Nous sommes fiers de toutes nos réalisations au cours des 10 dernières années et le Parti civique ne manquera pas de les rappeler à la population; ces réalisations passés seront déterminantes quant à l'avenir du Parti civique", a dit M. Drapeau.

Le maire a été très ferme: "Nous passerons définitivement à l'attaque avant d'être attaqués et toutes les énergies seront déployées pour expliquer clairement nos politiques passées et futures".

Pas une seule fois le chef du Parti civique n'a mentionné le nom du Front d'action politique des salariés (FRAP) mais on devinait dans ses propos que tous les membres du PC ont hâte d'affronter cette formation politique qui, comme on le sait, entend bien, elle aussi, mettre tout en branle pour réussir une percée dans le gouvernement municipal.

M. Drapeau a admis que les membres de son équipe ont continué, hier, l'élaboration du programme électoral mais il n'a pas voulu en dire davantage.

"Vous pouvez écrire que nous tenons compte de toutes les priorités", a-t-il dit. Quand les journalistes lui ont demandé d'énumérer ces priorités, il a laissé entendre qu'il ne tenait pas à les identifier de crainte d'en oublier.

Quelques conseillers municipaux membres du Parti civique ont été "cuisinés" par les journalistes à l'issue de ce caucus mais personne n'a voulu trahir le secret du huis-clos qui est devenu la marque de commerce de l'équipe Drapeau.

Quelques-uns ont cependant échappé un... "préparez-vous car vous allez assister à toute une campagne électorale"!

Mardi prochain, les membres du Parti civique doivent tenir une autre réunion dans le but de poursuivre l'élaboration de leur campagne politique. Trois autres rencontres sont prévues pour le mois de septembre.

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE 1

exigeaient que le gouvernement québécois fasse suite à sa promesse de procéder à la construction de ces logements.

Le premier ministre a dit que son gouvernement y donnera suite à condition que la Société centrale d'hypothèques accorde sa collaboration.

Cas urgents

Quant à la relocalisation des citoyens des trois municipalités du comté de Matane et des autres comtés de la Gaspésie, elle débutera immédiatement dans les cas qui seront jugés urgents, soit pour des raisons de santé ou pour des raisons d'insalubrité de logements.

"Ce sont des engagements qui m'apparaissent tout à fait normaux, a dit M. Bourassa. Il existe dans ces paroisses une population qui est non seulement démunie mais négligée et c'est la responsabilité normale du gouvernement de faire tout ce qui est possible de faire pour améliorer son sort.

"Je trouve inadmissible et intolérable que l'inefficacité administrative se fasse sur le dos d'une population qui est démunie et négligée", a ajouté M. Bourassa.

M. Bourassa faisait alors allusion à d'autres demandes qui concernent des retards dans le renouvellement des contrats des fonctionnaires chargés de mettre en application le programme de relocalisation et l'engagement de d'autres fonctionnaires pour mettre en application un programme de développement social assurant la réintégration, dans des conditions normales, des personnes qui seront déplacées.

Elles concernent également l'élaboration d'un échéancier touchant la relocalisation et le maintien des services essentiels d'ici la réalisation du programme.

M. Bourassa a dit qu'à toutes ces demandes son gouvernement a répondu par un oui.

Ceci signifie que les citoyens des dix municipalités pourront jouir des services de santé, de voirie et du maintien d'une école primaire d'ici la fin de l'application du programme.

Des mesures sont également prises pour mettre fin à la spéculation qui se ferait sur les terrains où certaines personnes auraient l'intention de faire construire des habitations.

M. Bourassa a d'ailleurs précisé à ce sujet qu'un comité de revision de l'évaluation des propriétés sera formé dès demain pour solutionner ce problème.

Des modifications seront enfin apportées pour permettre que les primes de déménagement soient versées avant que les personnes ne se soient trouvé un autre domicile.

On s'attend maintenant à ce qu'une centaine de familles soient déménagées d'ici l'automne par suite de ces décisions. Le gouvernement devra ensuite poursuivre l'application du programme jusqu'à ce que 440 autres familles soient relocalisées. Ces familles se composent de près de 50,000 personnes qui vivent dans des paroisses qui ressemblent à de véritables villes fantômes.

Les retards

En plus de ces décisions, M. Bourassa a enfin annoncé qu'il rencontrera la semaine prochaine l'exécutif du Conseil régional de développement qui s'est déjà plaint à plusieurs reprises des retards dans l'application du plan.

Ces retards sont pour la plus grande part attribuables à des difficultés administratives et n'ont rien à faire avec les politiques d'Ottawa.

En vertu de l'entente fédérale-provinciale signée en 1966, Ottawa doit verser sur une période de cinq ans une somme de $250 millions pour l'application du programme.

En raison des difficultés administratives rencontrées par le gouvernement du Québec, les sommes qui ont été versées depuis cette date n'ont pas été entièrement dépensées.

Dans les milieux politiques, on prévoit également que M. Bourassa ne ménagera pas ses mots à l'égard du député libéral de Matane, à l'Assemblée nationale, M. Jean Bienvenue, par suite des événements qui se sont déroulés dans son comté cette semaine.

M. Bienvenue était absent à la réunion convoquée dimanche soir par M. De Bané et il avait déjà été averti de l'exaspération de ses électeurs au cours de la campagne électorale.

Or, M. Bienvenue ne semble pas être intervenu auprès de M. Bourassa pour régler cette situation.

On se demande maintenant si par suite de son inaction M. Bienvenue ne verra pas diminuer ses chances d'accéder au sein du cabinet provincial.

M. Bienvenue était présent à la rencontre avec M. Bourassa hier après-midi mais il n'a formulé aucun commentaire à l'issue de l'entretien.

Deux détournements d'avions réussis, un autre raté

(PA, UPI, AFP) — Deux avions ont été détournés par des pirates de l'air, au cours des dernières heures, tandis qu'un autre a échoué dans sa tentative.

Un jeune Polonais armé d'une grenade a forcé le pilote d'un avion de la compagnie polonaise "Lot" à atterrir à l'aéroport Danois de Roenne, dans l'île de Bornholm, située dans le sud de la Baltique. L'appareil transportait 25 passagers et membres d'équipage.

Dès qu'il se fut assuré qu'il était bien en territoire danois, le pirate de l'air a accepté de remetre sa grenade à la police de l'aéroport.

D'autre part, un avion de la "Trans Carribean" a été détourné, ce matin, sur Cuba avec 146 passagers et huit membres d'équipage.

L'appareil venait de quitter Newark, dans le New Jersey, à destination de San Juan de Porto Rico, lorsque trois individus, armés de grenades et d'un revolver de calibre .32, ont obligé le pilote de l'appareil à changer de direction.

Finalement, à cause des douleurs d'une femme qui était sur le point de donner naissance à un enfant, la police de Tokyo a reussi à arrêter un individu qui projetait de détourner un avion japonais.

PRISONNIERS

SUITE DE LA PAGE 1

tinée, d'obtenir plus de détails quant à la façon dont ces détenus se sont évadés.

Evasion à l'Institut Leclerc

Une autre évasion a été signalée en fin d'avant-midi, à l'Institut Leclerc, annexe à sécurité minimum du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Le fuyard, Michel Mercier, 22 ans, purgeait une peine de sept ans de détention.

Il se serait enfui entre 8 h. 15 et 11 h. ce matin.

Voiture de bandits criblée de balles

Trois cagoulards armés ont perpétré un hold-up vers 11h 25 ce matin, à la succursale de la Banque Toronto Dominion, au Centre commercial Maisonneuve, au 2935 est, rue Sherbrooke.

L'auto des bandits devait être retrouvée quelques instants plus tard à l'angle des rues Gascon et Rachel. Le parebrise du véhicule était criblé de balles et les policiers ont trouvé des cagoules à l'intérieur.

Zsa Zsa Gabor dévalisée dans un ascenseur

NEW YORK (AFP, UPI, PA) — L'actrice américaine d'origine hongroise, Zsa Zsa Gabor, a été dévalisée dans un ascenseur de l'hôtel Waldorf Astoria où elle habite, au cours de la nuit dernière, par un individu qui s'est emparé, revolver au poing, de bijoux estimée à plus de $600,000.

VOL

SUITE DE LA PAGE 1

que le système d'horlogerie mettait disponible, à 9 h 30, ne suffisait qu'à alimenter le roulement des caisses. Le "gros Lot" n'était libéré qu'à 10 h 30.

Alors, en s'ecprimant dans un français que les puristes n'approuveraient peut-être pas, on a mis le personnel hors d'état de nuire — sans brutalité, toutefois — et on s'est contenté de ce qui se présentait.

Puis, Bonjour Monsieur, Bonjour Madame, n est sorti par la porte d'en arrière, par esprit de discrétion.

Même les enquêteurs du service de sécurité de la banque ignoraient l'existence de la petite pièce exiguë, située à l'arrière et accessible seulement à l'aide d'une échelle.

Evidemment, on croit à la complicité de l'intérieur, mais la preuve n'en sera pas facile, selon policiers et enquêteurs privés.

L'ASSASSIN

SUITE DE LA PAGE 1

neman, âgée de 18 ans, de Grand Rapids, dans le Michigan.

La victime était disparue le 23 juillet 1969 et son corps était retrouvé trois jours plus tard. Elle avait été violée, battue et étranglée.

Il s'agissait du septième d'une série de meurtres qui ont terrorisé deux campus universitaires pendant deux ans.

Personne n'a été inculpé des six meurtres précédents, mais les attentats ont cessé après l'arrestation de Collins, le 31 juillet 1969.

Collins doit éventuellement faire face à une autre accusation de meurtre en Californie. Il s'agit de celui d'une jeune fille de 17 ans, tuée après avoir été assaillie sexuellement, près de Salinas, en juin 1969. Les autorités du comté de Monterey, en Californie, ont révélé que des procédures d'extradition seront entreprises immédiatement.

LES MAIRES

SUITE DE LA PAGE 1

Sans préciser exactement quelles seraient les onze communautés, Me Tessier a réitéré que la rive sud de la région métropolitaine de même que la région de Sherbrooke auraient sans doute priorité.

Le ministre a affirmé que la Colombie-Britannique était incontestablement la province la plus avancée dans le domaine des communautés urbaines.

Pour sa part, la Fédération rappelle que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord fut rédigé, il y a cent ans, pour répondre aux conditions qui existaient à cette époque et qui prévoyaient que les minicipalités seraient créées par les gouvernements provinciaux de sorte que les problèmes de l'heure doivent être solutionnés à travers un effort conjoint des trois juridictions gouvernementales.

Or, selon le mémoire, la situation aux Etats-Unis, qui est à peu près la même qu'au Canada, a atteint dans bien des domaines l'état de crise, alors que des dédoublements et des recoupements de juridiction compliquent toute action destinée à solutionner les problèmes.

La FCMM rappelle que les municipalités doivent compter surtout sur les impôts fonciers, les taxes sur les entreprises commerciales et les impôts personnels, de sorte que leurs revenus n'augmentent pas en proportion de la croissance économique. Politiquement, leurs pouvoirs de taxation ont ateint la limite pratique du possible de sorte que les municipalités se trouvent de plus en plus à la merci des octrois provinciaux.

Les municipalités sont d'avis qu'elles pourraient obtenir des revenus additionnels en taxant plus lourdement les véhicules divers alors que "plusieurs considèrent qu'ils ne sont pas suffisamment taxés". Par contre, les domaines de l'impôt sur le revenu des individus ou des sociétés et de la taxe de vente ont été, dans l'ensemble, envahis par les gouvernements fédéral et provinciaux qui se montrent peu enclins à partager ces sources de revenus avec les municipalités.

La Fédération precise que, dans bien des villes, 40 p. cent du revenu municipal total est consacré à l'éducation, un domaine qui, selon l'organisme, devrait être pris en main par les ordres supérieurs de gouvernement.

Les municipalités affirment également que les rôles de conseillers ou d'observateurs qui ont été accordés à certaines associations municipales par les gouvernements provinciaux lors des conférences constitutionnelles ne sauraient suffire.

Selon la FCMM, les pouvoirs constitutionnels devraient être répartis sur trois paliers et donner aux gouvernements municipaux une position clairement définie sur le plan constitutionnel.

L'Espagne recevra $180 millions en aide des USA

MADRID (PA) — Les Etats-Unis ont décidé de donner à l'Espagne une aide miliaire d'une valeur de $180 millions, comprenant 36 chasseurs-bombardiers à réaction F4 Phantom usagés — en contrepartie de l'utilisation de quatre bases en Espagne pendant les cinq prochaines années.

Selon des sources américaines, l'accord signé le 6 août, qui prévoit également l'octroi d'une aide non-militaire de $3 millions au cours de 1971, stipule que les bases seront remises aux autorités espagnoles à l'expiration de l'accord actuellement en vigueur, le 26 septembre.

VENTE "CHAUDE" POUR TEMPS FROIDS

ANNEXE - GARAGE

Epargnez-vous les troubles d'auto l'hiver : ne laissez pas votre auto s'enneiger cet hiver : agissez maintenant. Le Service de Rénovation Métropolitain vous offre les plus bas prix : **Une Annexe-Garage 12 x 20 pour le bas prix de $2,995, portes et fenêtres incluses.**

$2,995

ÉPARGNEZ

ANNEXE - SALLE DE JEUX

L'hiver prochain vous apprécierez le confort et la chaleur d'une grande salle de jeux. Ne passez pas l'hiver dans un salon trop petit. Ajoutez une annexe maintenant pendant notre grande vente. **Nous construirons votre annexe et vous aurez droit à UN FOYER GRATUIT avec chauffage 1500 W !**

$2,995

REVETEMENT ALUMINIUM

Gardez votre maison chaude durant la saison froide: entourez vos fenêtres de revêtement aluminium. Et le Service de Rénovation Métropolitain vous offre les panneaux de soutien gratuitement avec chaque installation !

CUISINES SALLES DE BAIN · DORTOIRS CIMENT · MENUISERIE GRENIERS

482-0600

mhs

LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

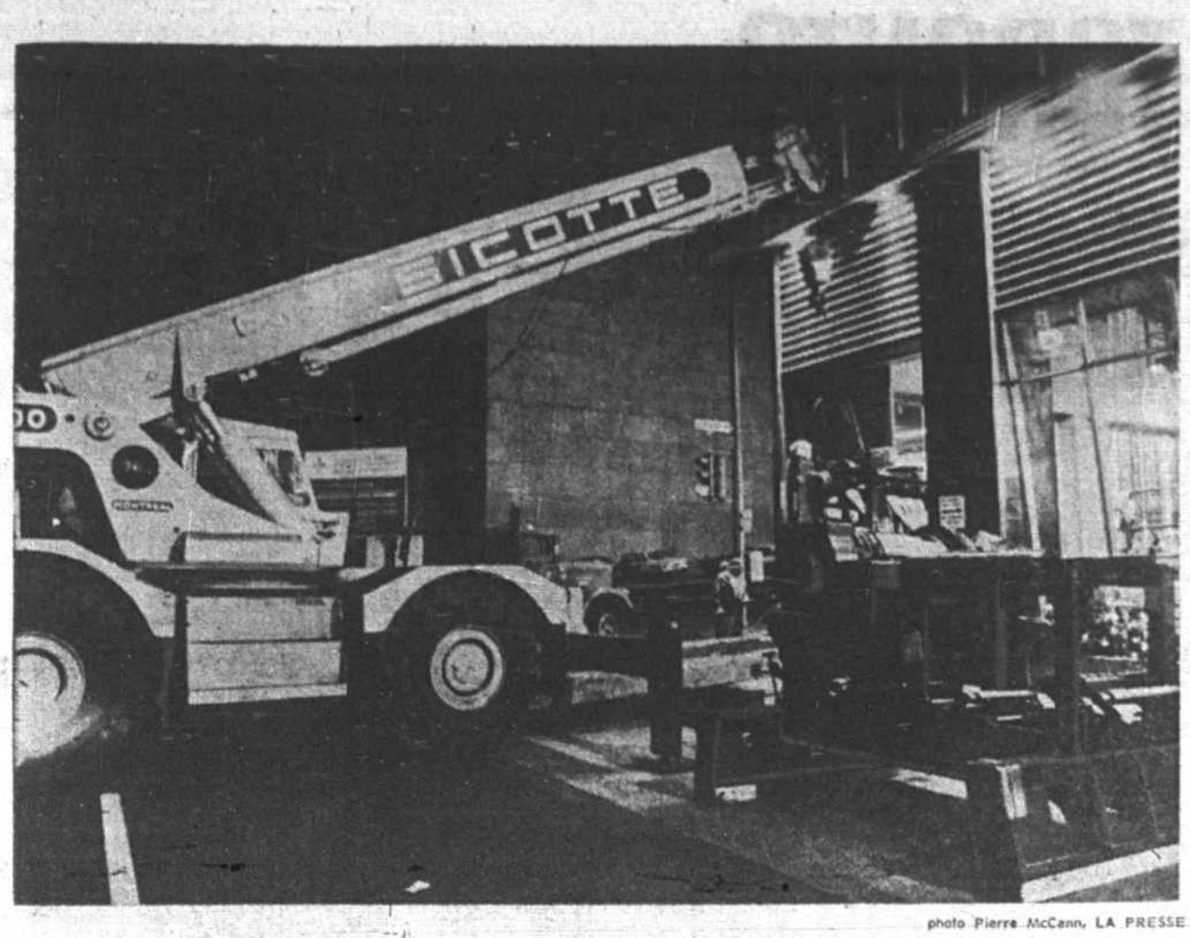

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Une plieuse de $300,000 pour LA PRESSE

Tard dans la soirée du lundi, cette semaine, cinq employés de la société Sicotte, spécialisée dans le transport lourd, ont monopolisé partiellement la rue Craig afin d'effectuer la livraison à LA PRESSE de la première des trois plieuses que le journal a commandées il y a un an et demi à la société Goss, de Chicago. Le personnel de la firme Sicotte a dû utiliser une des vitrines principales de l'immeuble pour amener, à l'aide d'un bélier mécanique, les trois pièces détachées de la nouvelle plieuse, pièces dont le poids varie entre sept et 15 tonnes. Ce nouvel équipement permettra de plier 144 pages du journal. La plieuse utilisée auparavant limitait son travail à 112 pages. Les deux autres plieuses seront livrées au cours des prochaines semaines. Elles valent $300,000 l'unité.

Deux firmes étudient la possibilité de réutiliser les contenants de verre

par Jean-Paul SOULIE

Les enfants — et parfois même les adultes — qui tirent un petit revenu de la récupération des bouteilles retournables abandonnées le long des routes peuvent se réjouir: deux grandes compagnies étudient actuellement la possibilité de réutiliser tous les contenants de verre. Leur but n'est peut-être pas d'encourager le négoce chez les moins de 10 ans, mais le résultat de leurs recherches sera certainement une amélioration de la propreté le long de nos routes.

Selon le Bureau fédéral de la statistique, le Canada a produit 125 millions de bouteilles non retournables en 1967. Cette production représente $5,269,000. La semaine dernière, la Colombie-Britannique mettait en vigueur une loi obligeant les vendeurs à reprendre les contenants jusqu'alors non-retournables au même prix que les contenants remboursables.

"La législation de Colombie-Britannique n'est pas une solution au problème des déchets, parce qu'elle ne concerne qu'une faible partie des détritus", déclare un porte-parole de Dominion Glass, un des deux grands manufacturiers de contenants de verre du Canada. Le véritable progrès sera celui de la réutilisation du verre".

Le verre peut être recyclé assez facilement. Il peut être refondu et transformé en de nouveaux contenants. Depuis le premier juillet, deux usines de la Dominion Glass, celle de Hamilton et celle de Wallesburg, en Ontario, traitent les verres non remboursables. Le prix payé est de un demi-cent la bouteille ou $15 la tonne. Cet essai doit se terminer le 1er octobre et, d'après les résultats obtenus, le procédé sera appliqué et généralisé ou abandonné.

Les producteurs s'intéressent aussi à d'autres utilisations du verre usé. Les bouteilles jetées le long des routes pourraient ainsi, convenablement concassées, entrer dans la composition de l'asphalte. Des laboratoires ont déjà produit des briques, destinées à la construction, en utilisant du verre concassé. Une université des Etats-Unis fait des recherches pour améliorer les pavages routiers par l'emploi de couleurs différentes. Les services de voirie de certaines provinces suivent les progrès de ces travaux avec beaucoup d'intérêt.

Le citoyen américain, selon des chiffres récemment fournis au Sénat, est responsable d'une tonne de déchet par an. La moyenne des bouteilles et des contenants de verre est d'environ 135 par personne. Les chiffres doivent être approximativement les mêmes pour le citoyen canadien.

La ville de Montréal, qui a établi des statistiques des composants des déchets destinés à son nouvel incinérateur, a compté 5.7 pour cent de verre. Si sa réutilisation est possible, cela peut constituer un revenu appréciable.

Cependant, le contrôle de la pollution par les déchets est plus vaste. Il faut éduquer le public, et lui faire prendre conscience que la propreté du pays est une responsabilité personnelle. L'effort entrepris par les producteurs de verre ne s'applique qu'à 4 à 6 pour cent de l'ensemble des détritus. Pourcentage très faible, comparé aux 59 pour cent de papiers, et aux 100 millions de pneus usés qui sont abandonnés chaque année un peu n'importe où.

Le fédéral semble appliquer une politique de deux poids, deux mesures en regard de l'uranium

— Stephen B. Roman

TORONTO (PC) — Le président de Denison Mines Ltd., M. Stephen B. Roman, trouve que le gouvernement fédéral manque de suite à ses idées. Après s'être opposé à la vente de Denison Mines Ltd. à la Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd., parce que cette dernière est contrôlée par Continental Oil Co., une firme américaine de Wilmington, dans le Delaware, Ottawa vient de donner sa bénédiction à Gulf and Oil Corp., de Pittsburgh, pour la mise en exploitation d'un gisement d'uranium en Saskatchewan.

Dans une lettre qu'il a envoyée au premier ministre M. P.-E. Trudeau, M. Roman déclare qu'il ne voit pas comment le gouvernement fédéral peut donner son approbation aux plans de la compagnie américaine, qui veut exploiter un gisement d'uranium à Wollaston Lake, dans le nord de la Saskatchewan.

Des extraits de la lettre de M. Roman au premier ministre du Canada ont été rendus publics par la Roman Corp. Ltd. de Toronto.

Il y a quelques mois, Ottawa avait annoncé qu'il ne permettrait pas à Roman Corp. de vendre ses 25 pour cent d'actions de la Denison Mines à Hudson's Bay Oil and Gas. Vendredi dernier, Gulf Oil faisait savoir que sa propriété minière de Wollaston Lake allait être mise en exploitation. Deux filiales de Gulf Oil au Canada, la Gulf Oil Canada Ltd. et la Gulf Minerals Co. participeraient à l'entreprise, ainsi qu'une firme d'Allemagne de l'Ouest.

Un des dirigeants de Gulf Minerals Resources Co., de Denver, maison mère de Gulf Minerals Co., a déclaré que le gouvernement canadien s'était engagé verbalement à ne pas bloquer le projet par l'application des lois sur la propriété étrangère.

Au mois d'avril dernier, M. J. J. Greene, ministre des Mines, de l'Energie et des Ressources naturelles, avait déclaré aux Communes que les propriétés minières de la Saskatchewan avaient été mises en valeur ayant qu'Ottawa établisse sa politique sur la propriété étrangère dans le domaine de l'uranium.

"A cette époque, avait dit le ministre, il était apparu qu'il serait peu honnête de rendre cette politique rétroactive".

Dans sa lettre à M. Trudeau, M. Roman écrit: "Nous ne pouvons pas comprendre en quoi l'entreprise de Gulf Oil est plus canadienne que la transaction entre Hudson's Bay Oil and Gas et Denison Mines."

"Cette dernière affaire, dit-il, met en évidence l'urgence d'une clarification immédiate de la politique du gouvernement dans ce domaine".

Surplus record de blé

OTTAWA (PC) — Les surplus de blé du Canada, de l'Australie, de l'Argentine et des Etats-Unis s'élevaient à 2,471,000,000, de boisseaux le premier juillet et, selon le Bureau fédéral de la statistique, il s'agit d'un nouveau record.

Le nouveau total représente 17 p. cent de plus que les 2,117,000,000 de boisseaux de juillet dernier et 11 p.c. de plus que le record précédent de 2,219,000,000 enregistré vers le milieu de 1961.

Les surplus se répartissaient ainsi le mois dernier: 1,071,000,000 de boisseaux au Canada; 428,000,000 en Australie; 78 millions en Argentine et 895 millions aux Etats-Unis.

RAPPORTS FINANCIERS

Le Canadien Pacifique

Les bénéfices avant dépenses exceptionnelles réalisés par le Canadien Pacifique durant le premier semestre de 1970 se sont chiffrés à $32 millions, soit à $2.11 par action ordinaire. Ce chiffre comprend la quote-part des bénéfices non répartis des filiales.

La même période de l'année 1969 avait produit $36.9 millions, ou $2.45 par action ordinaire.

Avec les dépenses exceptionnelles, les bénéfices réalisés au cours de la première moitié de 1970 étaient de $32 millions, ou de $2.11 par action, alors qu'ils étaient de $41.1 millions, ou de $2.75 par action en 1969.

Les bénéfices nets du rail ont connu une baisse de $1.9 million, à $18.1 millions, au cours des premiers six mois de 1970, reflétant un relâchement de l'économie au Canada et aux Etats-Unis. A preuve, une réduction du trafic engendré par les industries de fabrication et de matériaux de construction, particulièrement des expéditions de bois de construction.

Les revenus divers ont connu une baisse de $700,000, à $6.4 millions, attribuable en grande partie à l'exploitation maritime et le camionnage. Les bénéfices réalisés par les télécommunications ainsi que les dividendes provenant de Canadian Pacific (Bermuda) Limited ont été plus élevés.

A cause d'emprunts additionnels contractés en 1969 et cette année, les frais fixes ont augmenté de $2.2 millions, à 12.7 millions.

La quote-part des bénéfices de la compagnie retenue par les filiales diffère peu de celle de 1969 et reflète surtout les influences adverses de l'amélioration des chiffres de Canadian Pacific Investments et de la réduction des chiffres de CP Air.

Canadian Pacific Investments Limited rapporte des bénéfices consolidés avant revenus exceptionnels de $22 millions pour cette période, à rapprocher de $19.9 millions en 1969. Les bénéfices nets d'exploitation étaient inférieurs de $1.5 million alors que la quote-part des bénéfices des filiales non consolidées — particulièrement de Cominco Ltée — connaissait une hausse de $3.6 millions. La nette amélioration des bénéfices de Cominco est attribuable surtout à la hausse des prix du zinc et du plomb.

CP Air a connu une hausse de recettes de neuf pour cent mais aussi une hausse de 16 pour cent de ses dépenses d'exploitation.

Petrofina Canada

Petrofina Canada Ltée a annoncé que, pour le premier semestre de 1970, les profits nets consolidés de la compagnie se sont élevés à $7,036,000 (70.6¢ par action), comparativement à $6,305,000 (63.3¢ par action) en 1969.

L'augmentation de 11.6% des profits est due en partie au coût moins élevé du change étranger, résultant de la libération du dollar canadien de ses restrictions antérieures, et en partie au revenu plus élevé provenant des ventes accrues d'huile brute, de gaz naturel et de condensats.

Petrofina a déclaré un dividende de .35¢ par action, payable le 30 septembre 1970, aux actionnaires inscrits le 31 août 1970.

Income Disability and Reinsurance Co.

Les profits de cette entreprise de Hamilton ont enregistré des gains appréciables durant les six premiers mois de 1970 en progressant à $71,174 ou 29 cents par action alors que le bilan intérimaire de 1969 dévoilait une perte de $58,896 ou de 24 cents par action.

L'actif a témoigné d'une hausse de plus de $600,000 pour atteindre $4,356,920. Les revenus des primes a par ailleurs augmenté de 32.6 pour cent à $887,279 tandis que les revenus d'investissements grimpaient de 23.6 pour cent à $121,443. Les coûts d'opération se sont par ailleurs accrus de 9.1 pour cent pour un total de $891,114.

United Corporations Ltd.

Ce fonds d'investissement a totalisé, au terme du premier semestre, des bénéfices nets de $1,252,436 au regard de $1,066,540 pour la même période l'an dernier. Cette société, dont le siège social est Montréal, a indiqué que les revenus disponibles pour les détenteurs d'actions de classe "B" sont $1,063,259 ou 30 cents par action, comparativement à $876,862 ou 24.9 cents par action en 1969.

L'avoir total a cependant régressé de $78,768,892 à $61,616,923 depuis janvier dernier.

Scott Paper Ltd.

Les bénéfices de Scott avant impôt ont progressé de six pour cent durant la première moitié de l'année en s'élevant à $1,760,900 contre un total de $1,665,868 enregistré l'an dernier. Après impôt, ce bénéfice s'est traduit par un gain de $1.06 par action alors qu'il n'était que d'un dollar par titre de propriété l'an dernier.

Les administrateurs de cette entreprise s'attendent toutefois à ce que les résultats se ternissent d'ici à la fin de l'année, sous le poids d'une stagnation de l'économie.

Union Carbide Canada Ltd.

Les profits nets se sont élevés à $5,969,000 ou 60 cents par action durant les six premiers mois de 1970, alors qu'ils atteignaient $5,875,000 ou 59 cents par action en 1969. Le président de la société, M. John S. Dewar, a précisé dans le rapport intérimaire que les ventes avaient atteint un sommet sans précédent avec un total de $98,021,000, soit près de $10.5 millions de plus que le semestre correspondant en 1969.

L'un des principaux résultats de cette conjoncture a été le volume d'exportation qui a bondi de 71 pour cent à $11,044,000.

Sheritt Gordon Mines Ltd.

Grâce au deuxième trimestre, pendant lequel le volume de production a doublé au regard de l'an dernier, les bénéfices nets de Sheritt Gordon Mines a atteint $11,072,000 ou 72 cents par action à la fin du premier semestre 1970. Ce résultat est d'autant plus impressionnant que les profits de 1969, à pareille période, ne s'élevaient qu'à $3,257,000 ou 29 cents par action.

"Le total des ventes de nickel a progressé de plus de 33 pour cent durant ce laps de temps" a souligné le président David D. Thomas. Ces conditions résultent en fait du prix du nickel qui a doublé comparativement à l'échelle qui prévalait l'an dernier.

Le chiffre d'affaires total représente $23,889,000 au cours du deuxième trimestre comparativement à $14,551,000. Pour la première moitié de l'année, cette performance s'élève à $52,874,000 contre à peine $28,315,000 l'an dernier.

Bien que le prix du cuivre n'avait progressé que de dix pour cent depuis la période correspondante l'an dernier, les ventes de ce minerai ont par ailleurs augmenté de plus de 50 pour cent.

Trans Canada Pipelines

Au terme de la première moitié de l'année, les profits de l'entreprise, disponibles pour les détenteurs d'actions ordinaires, ont grimpé de 58 pour cent à $6,474,000 ou 78 cents par action, comparativement à $4,074,000 ou 49 cents par action l'an dernier.

Le revenu net, avant provision pour dividendes des actions privilégiées, représentait $9,241,000 contre $6,880,000 en 1969, soit une hausse de 34 pour cent.

Les revenus d'exploitation ont par ailleurs augmenté de 25 pour cent à $138,690,000, soit $28 millions de plus que l'an dernier. Par contre, les bénéfices disponibles pour les actions privilégiées se sont légèrement affaissés de $2,806,000 à $2,767,000.

New Calumet Mines

Après avoir enregistré une perte de $180,478 pour les neuf premiers mois de l'exercice 1969, voilà que la New Calumet Mines a rapidement éclipsé cette moins-value cette année en dévoilant des profits de $49,280 au terme de son troisième trimestre 1970.

Le président de cette société minière de l'île de Calumet, au Québec, a expliqué qu'une nouvelle exploitation serait prochainement entreprise sur le territoire de cette île, en collaboration avec Kerr Addison Mines Ltd qui détiendra 85 pour cent des intérêts.

Par ailleurs, aucune entente n'a encore été conclue avec la Zenmac Metal Mines, dans la région du Lac Sturgeon, en Ontario, où les deux entreprises détiennent quelque 175 concessions minières.

Suspensions aux Bourses

NEW YORK (DJ) — La Bourse de New York a invoqué l'article 13, section 2, de sa constitution pour suspendre toute activité boursière de la First Devonshire Corporation et de la société Charles Plohn and Co.

Le Bureau des gouverneurs de la Bourse juge que la situation financière de ces deux sociétés est telle qu'elle n'offre aucune garantie de sécurité pour la Bourse ou pour les créanciers.

Selon la Bourse, des dirigeants de la compagnie Charles Plohn ont fait savoir qu'ils continueront à remplir leurs obligations envers les clients sans recourir au fonds de fiducie de la Bourse.

Par ailleurs, la Bourse canadienne et la Bourse de Toronto ont suspendu hier les transactions de la compagnie Associated Arcadia Nickel.

Cette mesure résulte du fait que la Bourse et les actionnaires n'ont pas encore reçu le rapport de la compagnie pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 décembre dernier.

Les prix des voitures françaises augmenteront de 2 à 3% en septembre

d'après l'AFP

Les prix des voitures françaises vendues sur le marché intérieur vont augmenter de 2 à 3 pour cent en moyenne dès le mois prochain. Il est probable que certains constructeurs, Citroën notamment, décideront également d'augmenter leur prix de vente à l'étranger.

Mais les augmentations seront différentes à destination de l'étranger. Les prix de tous les modèles ne seront pas relevés comme cela est le cas en France et l'augmentation ne sera pas nécessairement de 2 à 3 pour cent en moyenne.

Sur le marché français, les constructeurs avaient déjà relevé leurs prix de 3 pour cent en moyenne en janvier dernier. L'augmentation qui intervient aujourd'hui est motivée par les améliorations techniques apportées aux différents modèles à l'occasion du Salon de l'automobile de Paris qui s'ouvre le 1er octobre prochain. Elle se justifie également, selon les constructeurs, par l'augmentation des prix de revient de fabrication, consécutive à des relèvements de salaires et à la progression du prix des matières premières.

Rappelons qu'à l'occasion de la dévaluation du franc, en août 1969, la plupart des constructeurs français avaient renoncé à abaisser les prix de vente de leurs modèles à l'étranger, ceux-ci étant, selon eux, tout juste rémunérateurs étant donné la concurrence sur les marchés extérieurs et le prix de revient des réseaux commerciaux à l'étranger.

La décision de la FED est généralement bien accueillie

D'après l'AFP

L'abaissement de 6 à 5 pour cent du coefficient de réserve sur des dépôts à terme de plus de 5 millions de dollars a été généralement bien accueilli dans les milieux financiers de New-York.

La décision du Conseil de la Réserve fédérale n'aura qu'un effet limite, souligne-t-on dans ces milieux. Son impact expansionniste sera en effet réduit par l'imposition d'un coefficient de réserve de 5 pour cent sur les effets commerciaux émis par les sociétés holdings de banque ou leurs filiales. Au total, les obligations de réserve des grandes banques américaines seront diminuées de quelque 350 millions de dollars.

Les mesures prises, qui entreront en vigueur le 1er octobre prochain, confirment toutefois la volonté des autorités monétaires américaines de progresser lentement vers une plus grande libéralisation de leur politique. Au cours des derniers mois, le desserrement des vis monétaires s'est déjà traduit par la réduction du versement initial pour les achats d'action, la levée du plafond des taux d'intérêt sur certains gros dépôts à court terme et une augmentation modérée de la masse monétaire.

Les décisions de la "FED" visent un double objectif, déclare-t-on dans les milieux financiers. D'une part, freiner la tendance qu'ont désormais les banques de recourir au marché des effets commerciaux pour se procurer les capitaux dont elles ont besoin. Les émissions d'effets commerciaux par les institutions bancaires étaient presque inexistantes il y a seulement deux ans. Elles totalisent maintenant quelque 7.5 milliards de dollars.

D'autre part, elles veulent inciter les banques à canaliser plus de fonds vers la construction et vers les autorités locales, qui ont été particulièrement affectées par le resserrement du crédit. La reprise modérée enregistrée par l'industrie du bâtiment depuis deux ou trois mois pourrait ainsi s'accentuer à l'automne.

Fund of Fund interdit en Allemagne

BONN (AFP) — Les certificats d'investissement du "Fund of Fund Ltd. Ontario" (Canada), qui fait partie du groupe ISO, ne peuvent plus être vendus en Allemagne fédérale.

La Orbis Finanz Gmbh, qui a succédé à l'IOS-Allemagne, a indiqué à ce sujet, à Munich, que le "Fund of Fund" n'avait pas été enregistré auprès de l'Office fédéral de surveillance du crédit, conformément à la nouvelle loi du 1er novembre 1969 sur les sociétés d'investissements. Le ministère de l'Economie avait précisé de son côté que les statuts de ce fonds n'étaient pas compatibles avec les nouvelles dispositions de la loi de novembre 1969 et que, par conséquent, les certificats d'investissement ne pourraient plus être vendus publiquement en Allemagne fédérale.

Sur les 137 fonds étrangers enregistrés en Allemagne fédérale, c'est le 11e qui vient d'être pratiquement interdit depuis le début de la crise du groupe financier international "Investors Overseas Services".

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼, 1er sept.	1972	95¾	96¾
3¼, 1er juin	1976	80	81
7¼, 1er avril	1972	100¾	101½
5, 1er avril	1971	99½	100
7, 1er avril	1973	100¾	101½
7, 1er avril	1973	100½	100¾
8, 1er oct.	1974	102¾	103¾
5¼, 1er dec.	1973	98	99
7¼, 1er avril	1974	100	101
5½, 1er oct.	1975	91¼	92¼
5½, 1er aout	1980	84¼	85¼
4½, 1er sept.	1983	73	74
5¼, 1er mai	1990	71½	73
5¾, 1er sept.	1992	76	78
6½, 1er oct.	1995	83	85
C.N., 4, 1er fev.	1981	70½	72
C.N., 5½, 16 dec.	1971	98¼	98¾
C.N., 5¼, 1er jan.	1985	78	80
C.N., 5, 1er oct.	1987	70	72
Perpetuel		39	41

INDUSTRIELLES

		Achat	Vente
Abitibi 7¼	1987	82	84
Bq N.E.	1987	83	85
Can Cement 5¼	1975	75	80
C.P. 8¼ nov.	1989	101	102
Domtar	1987	76	78
GMAC 7	1986	78	80
GMCA 8¼	1974	96	98
Gulf Oil 8½, 7 dec	1989	100	101
Im. Oil 8½ dec	1989	101	101½
Roymar 7½ 1er nov	1973	93	95
Roymor 7¾ 1er nov	1978	91	93
St Law Corp 5	1978	81	83

MUNICIPALITES

	Achat	Vente
Weston G 6¾	77	79
VdeM 9¼, 15 mars 1975-90	100	102
TorMet 9¼, 2 mars 1990	100	102

GOUVERNEMENT PROVINCIAUX

		Achat	Vente
Alta Tel 1er mars	1990	102½	104½
BC El 6½, 7 avril	1990	78	80
Man Hyd 1er av	1990	102	104
NB 9, 2 juil.	1975-94	100½	102½
NFLD. 9½, 15 mars	1990	101	103
Ont Hyd 9, 1er fev	1995	100½	102½
Que 9¼, 1er août	1977-81	99	100
NE 9¼, 15 juin	1990	99½	101½
IPE 9½, 15 mars	1990	100½	102½

SERVICES PUBLICS

Alberta Gas	1989	103½	104
Alta Gas C 9¾	1990	100¾	101¾
BC Tel 9½	1990	102½	103½
Bell 9, 15 janv.	1989	103	104
Bell B	1972	97½	98½
Marl Tel 9¼ juin	1990	101½	102½
NB Tel 9¼, 1er juin	1990	101	102
Noranda 7½, 1er oct	1988	84	86
North C Gas 8	1989	83	85
North C Gas 9½	1991	101½	102
Que Nat Gas	1990	75	—
Que Tel 9½	1991	99	100
TC Pipeline 5.85	1987	69	71

CONVERTIBLES

TC Pipeline 5.85	1987	70	72
W Coast 5½ Ex	1988	75	80

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministre de l'Agriculture.

Pommes: Close et Transparente, 2½" et plus, $1.75 à $2 le boisseau; Melba, $2.25 à $2.50; Duchesses, $1.25 à $1.50 le boisseau.

Bleuets: $3.25 à $3.50 pour 12 chop.; $5 pour 11 pintes.

Aubergines: $3.50 à $4 le boisseau.

Blé d'Inde: .15 à .20 la doz.

Brocoli: $2.50 à $3 la doz.

Betteraves: .25 à .35 la ½ doz.; $1.50 à $2.00 pour 50 lb.

Carottes: .50 à .65 le doz. de paquets; $1.50 à $1.75 les 50 lb; $2 à $2.25 pour 24 cellos de 2 lb.

Céleri: $2.75 à $3 pour 24.

Chicorée et escarole: $1.2 à $1.50 la doz.

Epinards: $1.75 à $2 le minot; $2 pour 12 cellos de 10 onces.

Choux de Bruxelles: $4.50 à $5 pour 16.

Choux: verts, $1.25 à $1.50 pour 16; rouges, $2.00 à $2.25 pour 12; Savoy, $2 à $2.75 pour 12.

Choux chinois: $2.50 pour 12.

Choux-fleurs: $2 à $2.50 pour 12.

Ciboulette: .90 à $1 la doz.

Concombres: .15 à .25 la doz.

Gourganes: $2.50 à $3.50 les 20 lb.

Fèves vertes: $1.50 à $2 les 20 lb; jaunes, $1.50 à $2.

Laitue: frisée, $1.50 à $1.75 pour 2 doz.; Boston, $1.50 à $1.75 pour 16; Iceberg, $2.50 à $3.00 pour 18; Romaine, $1.50 à $1.75 pour 20.

Courges marrow: $1 à $1.25 la manne.

Oignons: $1.00 à $1.25 pour une doz. de paquets; 1 po. ¾ à 3 po. $2 à $2.25; jumbo, $3 à $3.50 les 50 lb; petits, $1.25 les 50 lb; $2.75 à $3 pour 24 cellos de 2 lb.

Oignonnets: $1.75 à $2 pour 3 doz.

Piments: $1.50 à $1.75 la boîte; $3 à $3.50 le boisseau.

Persil: .50 à .60 la doz.

Poireaux: .90 à $1.00 la doz.

Pommes de terre: Nouvelles: $1.15 à $1.40 les 50 lb; lavées, $2.50 à $2.75 le boisseau.

Radis: .50 à .65 la doz.; $2 à $2.25 les 30 cellos de 6 oz.

Rutabaga: $1.50 à $1.75 les 50 lb; .40 à .50 paquet de six, $2 le boisseau.

Tomates: rouges, .75 à $1 les 20 lb; .60 à .80 les 15 lb; roses $1 à $1.50 pour 20 lb; .5 à $1 les 15 lb.

Zucchini: $1 à $1.25 les 20 lb.

Marché des bestiaux

(PC) — Les arrivages ont été peu nombreux tandis que les prix demeuraient fermes et la demande bonne, hier, aux marchés de Montréal. Le marché a par ailleurs été actif.

Les arrivages: 174 **bêtes à cornes,** 214 **veaux,** 10 **porcs** et 6 **moutons** et **agneaux.**

Les **bouvillons** de bonne qualité ont fait 29-30.25; ceux de qualité moyenne, 27.25-28.75; ceux de qualité ordinaire, 24-27.

Les **prix des taures** de bonne qualité ont été de 26-28.75; ceux des taures de qualité moyenne, de 24.75-25; ceux des taures de qualité ordinaire, de 22-24.

Les **vaches** de bonne qualité ont fait 22.50-23.75; celles de qualité moyenne, 21-22.75; celles de qualité ordinaire, 19-20.50; les bêtes destinées à la **charcuterie** et à la mise en **conserve** ont fait 15-50-19.

Les **taureaux** de bonne qualité ont fait 26-27.25; ceux de qualité moyenne et de qualité ordinaire, 22.50-25.75.

Les prix des **veaux** de bonne qualité ont été de 38-41.50; ceux des veaux de qualité moyenne, de 35.75-37.50; ceux des bêtes de qualité ordinaire, de 28-35.50.

Les **agneaux** de bonne qualité ont fait 30. Il n'y a eu aucune vente de **porc** ni d'agneau.

BENSON & HEDGES (CANADA) LIMITED

Charles F. Lombard

M. Antonio Toledo, président de Benson & Hedges (Canada) Limited annonce la nomination de M. Charles F. Lombard au poste de président de Benson & Hedges Tobacco Company, une filiale récemment créée par la maison-mère et réunissant à travers le Canada toutes les opérations de la compagnie touchant le tabac.

Benson & Hedges (Canada) Limited a acquis dernièrement Formosa Spring Brewery Limited en Ontario et des projets sont à l'étude en vue de l'augmentation substantielle de la capacité de production.

M. Lombard aura la responsabilité d'assurer le progrès et le développement au Canada de l'industrie du tabac de la compagnie, en plus de continuer de cumuler les fonctions de vice-président à la direction et de directeur de la maison-mère. M. Lombard détient des diplômes de l'Université du Michigan et du Harvard Business School; il est entré au service de Benson & Hedges (Canada) Limited en 1965 à titre de directeur administratif et financier.

Avant de se joindre à Benson & Hedges du Canada, M. Lombard a occupé des postes dans l'industrie du tabac à New-York à Zurich, à Anvers, et à Richmond en Virginie. M. Lombard est aussi directeur de Formosa Spring Brewery.

Nomination chez ICCL

M. Norman Umberg

La nomination de M. Norman Umberg au poste de gérant régional pour l'Est du Canada vient d'être annoncée par M. James E. Bieser, président de International Computers of Canada Limited.

Avant de se joindre à ICCL, M. Umberg était dans l'administration de la commercialisation pour Grace Computer Services Limited et auparavant il fut avec la division EDP de Honeywell Controls Limited, les deux situées à Montréal.

M. Norman Umberg est né et a fait ses études au Canada. Le bureau de ICCL pour la région de l'Est est situé à la suite 2315, 1 Place Ville Marie, Montréal, P.Q. ICCL est une compagnie canadienne orientée pour offrir sur le marché de la quincaillerie et des pièces de coordinateur de la série 1900A fabriquées au Royaume Uni, par International Computers Limited.

NOMINATION CHEZ INGERSOLL-RAND

Laurent-A. Bergeron, R.I.A.

G. A. Jourdain, Vice-Président-Finance de la Société Canadian Ingersoll-Rand Company Limited, annonce la nomination de Laurent A. Bergeron au poste de contrôleur de la compagnie. Né à Drummondville, M. Bergeron a fait ses études comptables à l'Université McGill et détient un R.I.A. Il est également post-gradué en administration de la Société des Comptables en Administration Industrielle du Canada. Depuis 1968, M. Bergeron était contrôleur de l'usine de Sherbrooke.

PRESIDENT DE J. E. FOURNIER (1969) LTEE

J. Evan Church

Le Conseil d'Administration de J. E. Fournier (1969) Limitée annonce la nomination de M. J. Evan Church à titre de président et administrateur de la compagnie. M. Church, diplômé de l'Université McGill, a une vaste expérience dans le domaine du détail. Il a occupé plusieurs postes importants au sein des principales compagnies de détail au Canada.

Depuis 1890, la compagnie Fournier manufacture et distribue dans tout le Canada des articles de voyage et des serviettes à documents. Elle possède également six magasins de détail à Montréal.

Le bureau chef et la manufacture sont situés dans le Vieux Montréal.

RÉDUISEZ VOS FRAIS

Il y a place pour vous à L'EDIFICE SHELL TOWER

Angle Université et Ste-Catherine

Shell Tower adjacent au bureau de poste. Près Morgan, Birks et Eaton. Idéal pour le professionnel, pour une salle de montre, et pour un appartement d'administrateur.

A compter de $4.00/pi. ca.

LES AVANTAGES:

- Situé au coeur du centre-ville
- 18 étages
- Air conditionné
- 4 ascenseurs grande vitesse
- Garage intérieur
- Petits bureaux ou étage complet
- Cloisonné
- Service de conciergerie
- Service de sécurité de 24 heures

M.C.I. Management Ltée

866-5751

Propriétés de la Compagnie First General Resources

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	14467	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Alcan	7900	$20¼	20⅛	20⅜	— ⅛
Alcan 4¼ pr	800	$26¼	26⅛	26⅛	+ ⅛
Algoma Stl	310	$13	12⅞	13	+ ⅛
Alum 4½ pr	25	$31½	31½	31½	
Ang C Plp p	330	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ⅛
Aquitaine	2725	$21¼	21½	21⅜	+ ⅛
Argus C pr	200	$8¼	8¼	8¼	
Asbestos	75	$28⅞	28¼	28¼	
AtlS ug A	100	$13½	13½	13½	+ ¼
Bank Mont	3306	$14⅞	14¾	14⅞	
Bank NS	1910	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Bq C Nat	200	$12⅛	12⅛	12⅛	
Bq Desjarge	310	$9¼	9¼	9¼	
Banq PC	1077	$10	9⅞	9⅞	+ ⅛
Bell Can	6395	$42¼	41⅞	42	
Bell pr A	531	$49⅞	49¼	49½	
Bombrdr	500	$14½	14½	14½	
Bp Oil	6000	440	425	435	+5
Brascan	672	$13	13	13	
Brinco	510	440	435	440	+20
Bruck A	100	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Can Cem	65	$33¾	33¾	33¾	+ ⅛
C Cem pr	3000	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Cdn Brew	100	$7¼	7¼	7¼	
C Br 2.20A	200	$29½	29½	29½	— ½
Can Hydro	104	$13½	13½	13½	
C Imp Bk	634	$19¼	19	19¼	+ ⅛
CP Inv pr	4500	$22	21⅞	22	+ ¼
CP Inv w	205	490	490	490	+15
CPR	802	$56½	56	56⅜	+ ⅜
Canron	910	$12	11¾	12	+1
Chemcell	600	450	445	450	+5
Cominco	708	$23⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
Con Bath	575	$10¼	10⅛	10⅛	+ ⅛
Crain RL	520	$12½	12½	12½	+ ½
Denison	150	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Dome Pete	150	$54⅛	54⅛	54⅛	+3½
Dom Bridge	125	$15¼	15¼	15¼	— ¼
D Corset	400	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Dofasco	257	$20⅞	20⅞	20⅞	— ⅛
Dom Store	14430	$11⅞	11⅝	11¾	— ¼
Domtar	13000	$12⅞	12¼	12⅜	+ ⅛
Du Pont	300	$17½	17½	17½	+ ¼
Fin Coll	1250	$7	7	7	— ¼
Fraser	200	$22½	22½	22½	+ ½
French Pet	2960	660	635	650	+25
Genstar	200	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Glengair	100	210	210	210	—5
GB Cv Mpr	41	$28	28	28	
Gr W Life	2500	$40	40	40	
Gulf Oil	600	$15½	15¼	15¼	— ⅛
Hollinger	100	$31	31	31	+1
Home A	2150	$16½	16¼	16½	+ ¼
Hud Bay M	530	$20⅞	20¼	20⅝	+ ⅜
Hud Bay Co	4350	$14¼	14⅛	14¼	
Husky Oil	1850	$10	9⅞	10	+ ⅛
Husky D w	500	420	410	420	+30
Imp Oil	1740	$16⅞	16¾	16¾	— ⅛
Imp Tob	324	$13⅜	13⅛	13⅛	— ¼
Imp Tob pr	500	425	425	425	+40
Ind Accp	560	$13⅛	13¼	13¼	
Ind Acc w	200	445	445	445	+10
Int Nickel	2260	$40⅞	40½	40¾	+ ⅛
Int Util	2000	$27⅜	27¼	27⅜	+ ⅛
Inter PL	700	$23¼	23	23¼	+ ⅛
Inv Grp A	500	$6½	6½	6½	+ ⅛
I O S Ltd	2950	160	160	160	—10
Ivaco	450	$7½	7⅜	7⅜	
Kaiser	950	$11	10⅞	10⅝	— ⅛
Labatt	100	$21⅜	21¼	21⅜	
Labatt pfd	150	$22⅛	22⅛	22⅛	
Laur Fin	100	455	455	455	+40
L Fin 200 pr	100	$20½	20½	20½	+ ½
Loblaw B	100	66	6	6	
Maclaren B	3000	$16½	16½	16½	— ⅛
Macmillan	150	$23	24½	25	+ ½
Maritime Tel	925	$16	15¾	15¾	— ⅛
Mass Fer	3550	$9¼	9⅛	9⅛	
Melchers	100	$13½	12½	12⅛	+ ⅛
Microsyats	386	66⅛	6⅝	6⅝	— ⅛
Molson A	646	$13¾	13½	13½	
Monenco	100	54	6	6	
Moore Corp	1050	$29	28⅞	29	
Morse R A	200	$9⅜	9⅛	9⅛	— ⅛
NB Tel	149	$11½	11½	11½	
Noranda	1290	$27¼	26¾	26⅞	— ⅛
Nor Ct Gas	564	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
NS LP	760	$7¼	7¼	7¼	
Oshawa A	2900	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Pac Petrol	1100	$26	25⅝	25⅞	+ ⅛
Petrof C	630	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Pow Corp	690	$6	5⅞	6	
Pow Cp 4½	40	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Price	1969	$7¾	7⅝	7¼	
Q S P Ltd	500	$14½	14½	14½	+ ½
Rapid D	410	290	275	275	—25
Readers Di	200	450	450	450	—25
Reitman A	228	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Rio Algom	600	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Royal Bank	1866	$21½	21⅜	21½	— ⅛
Royal Trst	200	$25½	25½	25½	
Shell Can	2839	$28½	28	28½	+ ½
Simpsons	370	$15	14⅞	14⅞	+ ⅛
Simpson S	300	$20	20	20	
Southam	300	$30½	30½	30½	
Steel Can	2979	$22¼	21⅞	22¼	+ ¼
Steinbg A	1455	$15	14¾	14¾	— ¼
Superior EI	600	325	325	325	—15
Tor Dom	1300	$18⅛	17⅞	18⅛	+ ⅜
Tr Can PL	600	$29⅛	29	29	— ⅛
Trans Mtn	900	$17¼	17	17	— ⅛
Un Corp B	1000	$13¾	13¾	13¾	
Velcro Ind	1100	$20	19⅝	20	+ ⅜
Walk GW	200	$40⅛	40⅛	40⅛	— ⅛
War Hers	120	425	425	425	—40
Webb Knap	5700	29	22	29	+7
Wst Cst Tr	100	$19	19	19	
Wstbrn pr A	200	$24¼	24¼	24¼	
Weston	325	$21¼	21¼	21¼	
Zellers	200	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜

Les hausses de salaires sont absorbées par l'impôt

(AFP) — Plus de la moitié des augmentations de salaires reçues par un employé américain depuis 1960 ont été absorbées par l'impôt. Le reste a été mangé par l'inflation. Son pouvoir d'achat n'a donc pas augmenté au cours des dix dernières années.

C'est ce qu'affirme la Tax Foundation, une organisation privée de recherche fiscale dans son dernier bulletin bimensuel. La Fondation analyse la situation de Charlie Greene, un employé imaginaire mais représentatif de la moyenne des travailleurs en col blanc américains.

En 1960, Charlie Greene gagnait $7,500 par an et payait $1,707 d'impôts fédéraux et locaux, soit 23 pour cent de son salaire. Aujourd'hui, il gagne $11,000 mais paie $3,475 d'impôts soit 32 pour cent de son salaire. En dix ans, il a bénéficié d'augmentations de salaires totalisant $3,500 sur lesquels $1,768 dollars sont partis en impôts. Le pouvoir d'achat du dollar ne représentant plus en 1970 que 77 pour cent de ce qu'il était en 1960, l'inflation a mangé le reste de l'augmentation.

De 1960 à 1970, le total des impôts payés par Charlie a augmenté de 104 pour cent, observe la Fondation. En ce qui concerne les seuls impôts d'Etat, la ponction a augmenté de 161 pour cent.

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
AbbotL 1.10	93	62	60¼	60¼	— ¼
Addres 1.40	68	26	25	25½	— ⅛
Adgrd	14	7½	7	7¼	+ ⅛
AirRed .60e	25	15⅞	15½	15⅝	
Alcan 1.20	259	20¾	20	20⅛	— ⅛
AlliedC .10e	78	6¼	5⅞	6¼	+ ⅜
AlliedL 2.40	31	29¼	29¼	29¼	+ ⅛
Allid C 1.20	225	18⅛	17¾	18	+ ⅛
AllisCh	34	13	12⅞	13	
AHess .15r	403	36⅜	35⅜	36½	+ 1¼
AAirlin .80	764	21½	20¾	21¼	+ ⅜
ABrnd 2.10	86	38¼	37¾	38¼	+ ½
ABC 1.20	62	22¾	22⅛	22½	+ ⅜
AmCan 2.20	67	42⅜	42	42⅛	+ ⅜
ACyan 1.25	108	30⅛	29½	30⅛	+ ¼
AmEIP 1.64	437	24⅜	24¼	24¾	+ ½
AHome 1.60	106	54½	52¾	54½	+2
AHosp .24	277	28⅜	28⅛	28⅝	+ ¼
AmMot	200	6¼	6	6	
AmProf .12	22	8½	8¼	8¼	— ⅛
AmStd 1	x53	35⅛	35⅛	35⅜	+ ⅜
AT T 2.60	754	45¼	44¾	45	+ ⅛
Anacond 1.90	109	23	22¾	23	+ ⅛
Arlans .20	156	6¾	6⅜	6¾	+ ⅛
Armco 1.60	131	20⅞	19⅝	19¾	+ ⅛
ArmC .80	83	25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
ArmRub 1.60	5	27¼	27¼	27¼	+ ⅛
AtlRich 2	220	59½	58¼	59	+2
Avco .60e	71	9¾	9¼	9¼	
Avon 1.10	303	63	62½	62⅝	+ ⅛
Babck .50	37	16⅛	16	16⅜	+ ⅛
Bathl	141	12¾	116	12⅝	+1½
Baxter .10	112	21	20¾	21	+ ⅛
Beckmn .50	52	22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
BeechA .75b	43	9⅝	9⅛	9⅜	+ ⅛
BellH .60	13	28¼	27½	27½	— ⅛
Bndix 1.60	40	21⅞	21½	21½	— ⅛
BenF 1.60	20	42¼	41⅝	41⅝	— ⅛
BethSt 1.80	121	21⅜	21⅛	21¼	+ ⅛
BlissL 1	5	18¼	18⅛	18⅛	— ⅜
Boeing .40	139	12⅞	12⅜	12¾	+ ⅛
Bordn 1.20	46	21⅞	21½	21½	— ⅜
Borg 1.25	11	20¼	20⅛	20¼	+ ¼
BristMy 1.20	38	52¼	51⅜	51⅜	—1
Brown	8	4⅜	4⅜	4⅜	
Brnswk .10	44	13⅜	12⅝	13	+ ⅛
BucyEr 1.20	9	17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
Budd .20	105	6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Bulova .60	17	15⅞	15½	15¾	+ ⅛
BtWlTWlWlWln					1.40
Burndy .70	67	37⅜	37¼	37⅜	— ⅛
Burrghs .60	195	92⅞	91½	91½	8 ½
CampSp 1.10	29	26½	26⅛	26⅜	— ⅛
CPR 3.20	9	55¼	55⅛	55¼	+ ⅛
Carrier .60	189	31⅜	30¾	31⅜	+ ¼
CartW .40a	57	14⅛	13¾	13⅞	— ⅛
CatTr 1.20	209	32⅛	31¾	31⅞	
Celanese 2	12	60	60	60	+ ¼
ChesOh .6	46	43½	40½	43½	+ 3
ChocFN .15r	36	6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Chrysler .60	345	18⅝	18½	18¾	
CitFn 1.80	114	37½	36⅞	37½	+ ⅜
CitiesSv 2.20	529	48¾	47¼	48½	+ 1¼
Cluett P .90	35	15½	15½	15½	
CocaCol 1.44	168	68¼	67¼	68¼	+1
ColPal 1.30	20	38⅛	37¼	37⅞	+ ⅛
ColtAlk 1	89	27	27	27	— ¼
ColinR .20p	17	11	10¾	10⅞	+ ⅛
CBS 1.40b	196	24¾	23⅞	24⅜	— ⅛
ColuGas 1.68	146	31¾	31¼	31¾	+ ⅛
ComEd 2.20	122	30⅞	30⅜	30⅜	— ⅛
ConlRef .60	62	16⅛	15⅝	16⅛	+ ⅛
ConEd 1.80	112	23⅜	22¾	22¾	— ⅛
ConFds 1.10	42	32¾	32⅛	32⅝	+ ⅛
ContCan 1.40	93	66½	65	65½	+ ½
ConOil 1.50	1581	23¾	22	23⅜	+ 1⅛
CnrData	75	33	32⅜	32⅝	+ ⅛
Coopin 1.40	23	27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
CPCIntl 1.70	290	27½	266	27⅛	+ ⅛
Crane 1.60b	5	32⅜	32¼	32⅜	— ⅛
Culligan .28	12	11¾	11	11	— ¼
Curtiss Wr 1	31	13⅜	12¼	13¼	+ ⅛
Cyprus 1.60	3	56⅞	56½	56⅞	+ ¼
DanR .25p	6	7⅜	7⅜	7⅜	
Dartl .30b	72	29	28¼	28⅝	
Deere 2	22	29⅜	28¾	28⅞	— ⅛
Dexter .24	19	17	16¼	16¾	+ ⅜
DiaSh 1	90	15¼	14⅝	15¼	+ ⅜
Diversin .36	19	7⅞	7⅜	7⅞	+ ⅛
DowC 2.60	183	67⅜	66½	67⅜	+ ⅛
DresIn 1.40	64	27	26⅝	26¾	— ⅛
duPon 3.75e	x138	120½	119¼	120¼	+1⅝
DuqLt 1.66	36	21¼	21	21⅛	
EastAir	620	16	15½	15¾	+ ⅛
EastK 1a	633	60⅞	59¼	60¼	+ ⅛
Elect As	20	4	3¾	3⅞	
ElPasNG 1	74	15¾	15¼	15¾	+ ¼
EmerEl 1	38	51⅛	50¾	50⅝	+ ⅛
ESB 1.20		17⅛	16¾	16¾	— ⅛
EthylCp .84	87	20⅞	19⅝	20⅛	+ ¼
ExCel 1.25	7	18	17½	18	— ½
Fairch .50	102	19¼	18⅞	19	— ⅛
Fed Pac El	12	8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Firest 1.60	39	43¼	42⅞	42⅞	— ⅛
FChart 2.25f	66	36	35½	35⅞	— ⅛
Flintkote 1	4	24⅜	24⅛	24⅜	— ⅛
FlaPw 1.60	9	47¾	47⅜	47½	
Ford 2.40	141	47¼	47	47	
FruitH 1.70	19	26⅛	25¾	26⅛	+ ⅜
GAF .40	41	8¾	8⅜	8⅝	+ ⅛
GenEle 2.60	403	76	74¾	75½	+ 1⅛
GFds 2.60	39	73⅛	72⅜	73	+ ⅝
GMC 2.55e	452	68½	67⅞	68⅛	+ ¼
GPubU 1.60	213	19⅛	18⅞	19	+ ⅛
GTelEl 1.52	232	26½	26½	26½	— ⅛
GTire 1b	120	17⅛	16¾	16¾	— ⅛
Gillette 1.40	367	39⅝	38¾	39½	+ ⅛
Goodrn 1.72	68	23½	23¼	23⅜	— ⅛
Gdyr .85	116	25⅞	25⅛	25¾	+ ⅛
Grace 1.50	173	26⅛	25¾	26	+ ¼
GrndU .80	12	27⅛	26⅞	26⅞	+ ⅛
Gt A&P 1.30	18	26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
G W Fin	157	17½	17⅛	17⅛	— ⅛
GreenGt .96	8	18⅞	18½	18¾	
Greyhnd 1	51	13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
GrumAir 1	200	13⅞	13	13⅛	— ⅛
GulfO 1.50	1023	28	27⅛	27¾	+ ⅛
GulfWf .50	118	12⅜	12	12¼	+ ⅛
Gulton	19	6½	6⅜	6½	— ⅛
Harrisl 1	46	43¾	43	43½	+ ⅜
Helnz .92	9	34⅞	34½	34½	+ ¼
HeleneCurt	2	7½	7⅜	7½	+ ⅛
HershFd					1.10
Hobart 1.20	x16	23¾	23⅝	23¾	+ ⅜
Hmstk .40	6	33½	32⅝	33¼	+ ½
Hnywl 1.30	24	21⅞	21⅜	21¾	+ ⅛
Howmet .70	92	82⅞	81⅜	81⅝	— ⅛
HCent 1.14	8	13½	13⅜	13⅜	
INA 1.40	40	20	20	20	
InnRand 2	88	26⅞	26½	26⅞	+ ⅜
InlandSt 2	134	35½	35	35½	+ ⅛
IBM 4.20	42	23⅞	23⅜	23⅞	— ⅛
IntFE .50h	248	24¾	23⅝	24¾	+ ⅜
IntHar 1.80	81	53	52¾	53	+ ⅛
IntMnr	19	10⅜	10	10⅛	— ⅛
IPap 1.50	174	34⅛	33¾	33⅞	+ ⅜
IntT&T 1.05	336	37¾	37⅛	37¾	+ ⅛
Intern .36	11	21½	21	21⅜	+ ⅛
ITEC .60	10	21⅛	20⅞	20⅞	— ⅛
JnMan 1.20	117	33⅜	33¼	33⅜	— ⅛
JohnJ .32	115	46¼	45⅛	46⅛	+1
JonsL .34p	2	10½	10½	10⅝	+ ⅛
Joy 1.40	9	39¼	39	39¼	+ ⅛
KaiserAl 1	39	28⅛	27⅞	28⅛	
Kellogg 1.70	8	29¾	29½	29⅝	
Kendall .60	4	27⅜	27½	27⅜	
Kinnec 2.60	119	40⅛	39⅜	40⅛	+ ¼
KimbC 1.50	36	83½	82¾	83½	+1
KimbC 1.20	36	30	29⅞	29⅞	+ ¼
KLMA 1.11e	24	35½	35	35	
Kraftco 1.70	54	38	37⅝	37¾	+ ⅛
Krespe .44	132	39½	39	39⅛	+ ⅛
Kroehl .20p	1	14¾	14¼	14¾	+ ¼
Leasco	46	8⅝	8⅜	8½	
LehPC .40	10	9⅜	9⅛	9⅜	— ⅛
LibbMcN	20	5¼	5⅛	5¼	
LiggM 2.50	6	37⅜	37¼	37½	
Ling .33p	72	12½	12¼	12¼	+ ⅛
Litton 1.12f	309	16⅛	15¾	16	— ⅛
Lock A	92	8	7½	7½	— ¼
Loews .13	78	20⅛	20⅛	20⅜	+ ⅛
LukenSSti 1	9	17	16¾	17	+ ½
Macy	67	26¼	26¼	26¼	— ⅛
Mgnvx 1.20	44	30⅜	30	30	— ⅛
Manpow .72	14	22⅞	22½	22¾	+ ⅛
Marathn 1.60	198	29½	28	29⅜	+1⅜
MartM 1.10	75	14¼	14	14⅛	— ⅛
MascoCp .24	15	35½	35½	35½	
MassF 1	223	9¼	8⅞	9¼	+ ⅛
McDnD .40	50	15⅜	15¾	15½	+ ⅛
McGEd 1.40	13	26¾	26½	26½	— ⅛
McGrH .60a	168	14⅞	14½	14⅝	+ ⅛
McIntyre 2	2190	150½	150½	150½	— ½
Memrx	243	52⅜	50¾	51¾	—1
MGM	7	13½	13¼	13¼	
MidldR 1.40	30	16¼	16½	16¼	+ ⅛
MMM 1.75	157	80¼	79¼	80	+ ⅜
Mobil 2.40	484	51	50	50⅜	+ ⅛
Msant 1.80	108	34⅞	34¾	34⅝	+ ⅛
Motria .60	68	29¼	29	29¼	+ ¼
NatBisc 2.20	20	46⅜	45⅞	46½	+ ⅛
NatCan .45	42	21⅞	21½	21½	— ⅛
N Cash .72	408	31⅞	31⅛	31⅜	
NDist .90	106	14¾	14¼	14½	+ ¼
Nat Gen .20	30	13½	13¼	13¼	— ⅛
NGyps 1.05	117	19¾	19¼	19¾	+ ⅛
NatStl 2.50	25	35¼	35⅛	35¼	+ ⅛
NatTea .90	11	11¾	11¼	11¼	— ⅛
Newmt 1.04	447	24⅛	23½	23¾	— ⅛
NiaMo 1.10	140	14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
NoAmR 1.20	38	16	16	16	— ⅛
Nthgate .25e	1	11¼	11¼	11¼	
NwstAir .45	199	18⅜	18	18⅜	+ ⅛
NortS .99f	249	34½	33¾	34	+ ⅛
Occidt 1b	712	16¼	14¾	15⅝	+ ⅜
OlinCn .88	129	16¼	15⅞	15¾	+ ⅛
OutoMar 1	44	16⅛	16⅛	16⅜	+ ⅛
PacGEl 1.50	71	26¼	25⅞	25⅞	— ⅛
Pan Am	339	11	10¾	10¾	+ ⅛
ParkeD .60	63	18½	18	18¼	— ⅛
PenCn	235	5¾	5¾	5¾	
PenneyJC	80	39⅜	39⅛	39⅜	+ ⅛
Pennzo .80	166	22	21⅞	22	+ ⅛
PepsiCo 1	29	45¼	44½	44½	
Pfizer .60	113	30	29¾	29⅝	— ⅛
PhelD 2.10	50	37½	36½	37¼	+ ⅝
PhilMr 1	304	36⅛	35⅝	36⅛	+ ⅛
PhilP 1.30	480	27⅞	27⅜	27⅞	+ ⅛
PitneyB .68	47	27¾	26⅝	26⅞	+ ⅛
Pittstn .50	318	29⅞	28⅞	29	+ ⅛
Polroid .32	206	59¼	58¼	59⅛	+ ¼
ProcG 1.40	116	52	51¼	52	+ ⅜
Plimn 2.80	9	34½	34	34¼	+ ⅛
Ralst P .70	225	19⅞	19⅜	19⅜	
Raythn .60	42	18	17¾	17¾	+ ¼
RCA 1	147	23⅜	22⅝	23⅛	+ ¼
ReichCh .50	7	8¾	8½	8¾	+ ⅛
RepSt 2.50	18	29¾	29	29¼	+ ¼
Revere 1	105	17⅝	17¼	17½	+ ¼
RexCh 1.50	33	28½	27⅞	28¼	+ ⅛
Ronsn .40	1	5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
RCCola .54	7	12¼	12	12¼	+ ⅛
RoyD 1.03e	468	45	43⅝	44¼	+1
Safew 1.10	448	30	29⅝	29⅞	+ ⅛
StReg 1.60	125	33⅜	33	33¼	+ ⅛
SaFel 1.60	155	17⅞	17½	17⅝	
Schenl 1.40	9	20⅞	20½	20⅞	+ ⅛
Schlbg 1.40	28	69⅜	68	69⅜	+1⅜
Scientif	128	2⅜	2	2⅜	+ ⅛
SCM .60b	40	12¾	12¼	12½	+ ⅛
ScottPap 1	148	24⅜	23¼	24⅜	+1⅛
SrsR 1.20a	157	61⅛	60¾	61⅜	+ ½
ShellO 2.40	762	45	44⅛	44¾	+ ⅜
Simmn 1.40a	29	48	47¾	47⅞	+ ⅜
Singer 2.40	42	57⅛	56¾	56⅞	+ ⅜
SkilCp .90	8	14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
SmithA 1.40	2	32	32	32	— ⅛
Smith KF 2	154	42⅜	41⅝	42	— ⅜
SouPac 1.80	59	27½	27¼	27½	+ ⅜
SouRy 3	15	46¾	46½	46¾	
SpryR .32e	348	21⅝	21	21¼	+ ⅛
StdBr 1.60	39	41	39⅞	40¼	+ ⅛
StOCal 2.80	708	45⅛	43¾	44⅞	+1⅛
StdInd 2.30	217	46⅞	45	46⅜	+1⅜
StdNJ 2.70e	1071	66	64	65¼	+1½
StdOh 2.70	62	64	61	63¼	+ 3
Std Pkg	38	5¼	5	5¼	— ⅛
SterlDr .75	31	32¼	31½	32¼	+ ⅛
StewW 1.80	13	25½	25¼	25¾	+ ¼
StudeW 1	19	44⅜	44⅛	44⅛	+ ⅛
Sunbm .80	16	19	18½	18⅞	— ⅛
SuperOil 1.40	9	148	144½	148	+5
Swift .60	24	25½	25¼	25¾	+ ⅛
Teledn 1.09f	170	14⅜	14⅛	14⅜	+ ½
TelexC	489	10⅜	10¼	10⅜	
Tenco 1.32	141	18½	18⅛	18½	+ ⅜
Txco 1.60	958	31	30	30⅞	+1
TexGS .60	130	14	13⅜	14	+ ½
Textr .90	7	19¼	19	19	— ⅛
Thiok .40	11	7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅛
Time 1.90a	59	336	326	327½	+1
Timkn 1.80	56	27	26	26¾	+ ¾
TWAir	105	13¾	13⅜	13⅜	+ ⅛
Transm .55	316	12¼	12	12¼	+ ⅛
Transctl	50	4⅞	4⅝	4⅝	— ⅛
TriC 2.24e	30	25⅜	24½	25⅜	+1
TRWInc 1	27	29⅛	29⅛	29⅛	
TwnfC	200	8¼	7¾	8⅛	+ ⅛
UALInc 1	87	16⅛	15¾	16	+ ⅛
UnilNV .68e	1	26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Un Carb 2	169	37½	37⅛	37¼	+ ⅛
UOilC 1.60	271	31	29	30¾	+1¾
UPacif 2	10	31¼	30¾	30¾	— ⅛
UAirc 1.80	455	31¼	30¼	30¾	+ ½
UnitCp 1.05e	21	8⅝	8½	8⅝	
UnFin Cal	794	6⅝	6	6¼	+ ⅛
UnNuclr	23	9¼	8⅞	8⅞	— ⅛
USGyps 3a	51	50½	50	50½	+ ⅛
USSmlt 1b	9	22⅜	22¼	22¼	— ⅛
USStl 2.40	248	29⅜

Un navire russe entre deux eaux!

HELGOLAND (AFP) — Un navire hydrographique soviétique — qui pourrait être un bateau espion — flotte entre deux eaux depuis mardi, à 40 milles au large de l'île de Helgoland. Un remorqueur soviétique le retient par un filin qui l'empêche de couler par le fond. Son hélice et son gouvernail émergent encore hors de la surface de l'eau, indique-t-on, à Bonn, au ministère fédéral allemand de la Défense qui suit de près cette affaire.

En effet, selon le commandant de la "Bundesmarine" à Gluecksburg, il pourrait s'agir d'un navire d'observation chargé de suivre les manoeuvres navales "Minflotex 70" de la "Bundesmarine" qui ont débuté en mer du Nord. Tout laisse à penser que les marins soviétiques, qui refusent toute aide, ne veulent pas que le bâtiment en perdition tombe entre des mains étrangères.

Malgré tout, le ravitailleur ouest-allemand "Mosel" se tient à proximité. Il avait été envoyé sur les lieux après qu'un "S.O.S." lancé par le bâtiment en perdition ait été capté.

Les marins soviétiques ont également refusé les secours d'un chalutier ouest-allemand.

téléphotos PA

Arafat satisfait de sa visite à Bagdad

Le président de l'Irak, Hassan El Bakr (à gauche), accueille le leader palestinien Yasser Arafat à Bagdad, où ce dernier vient de passer deux jours. Au terme de sa visite, Arafat a déclaré que ses entretiens avec les dirigeants ont été un "succès total" et se sont soldés par une "complète identité de vues". Les observateurs estiment que la visite d'Arafat en Irak avait notamment pour but d'obtenir du gouvernement de Bagdad l'assurance formelle qu'il continuerait à protéger le mouvement palestinien.

Une victoire du président Nixon

Le Sénat autorise l'expansion du système antimissile "Safeguard"

WASHINGTON (PC-UPI) — Le Sénat américain a voté aujourd'hui, en faveur de l'expansion du système antibalistique ABM "Safeguard". Il s'agit là d'une importante victoire du président Nixon.

C'est la troisième fois en autant de jours que le projet est approuvé par le Sénat, malgré la forte opposition, qui voulait confiner à seulement deux emplacements (dans le Dakota Nord et le Montana) l'établissement de bases de défense.

Le projet de loi prévoit des dépenses de $19.2 milliards pour fins de dépenses militaires et l'aménagement de nouvelles bases antimissiles dans le Missouri et le Wyoming.

Le projet "Safeguard" est destiné à protéger les bases de missiles et de bombardiers B-52 d'une attaque surprise soviétique possible qui aurait comme résultat de paralyser l'arsenal nucléaire en sol américain.

L'amendement proposé par le sénateur Edward W. Brooke aurait empêché la construction de bases dans le Montana et le Wyoming.

Un autre amendement proposé au cours du débat, la semaine dernière, aurait réduit le montant de $322 millions destiné à d'autres bases militaires.

Le secrétaire à la défense, M. Melvin R. Laird, a prévenu le Sénat peu avant la prise du vote que l'adoption de l'amendement Brooke aurait menacé la sécurité des bases antimissiles des Etats-Unis.

La décision que le Sénat américain a prise aujourd'hui a mis fin à un long débat qui durait depuis sept mois. Les opposants ont soumis au cours des trois derniers jours trois amendements visant à rendre inefficace le projet de loi. Chaque fois, le Sénat a renversé ces amendements.

Bonn pose un geste de détente à Berlin-Ouest

BONN (AFP) — Bonn vient d'accomplir un geste de détente à Berlin-Ouest, estiment les observateurs, en décidant hier de ne pas accorder, contrairement à l'an dernier, une subvention de 20,000 marks ($5,000) réclamée par la Fédération des réfugiés groupant toutes les associations de réfugiés pour organiser au début du mois de septembre dans l'ancienne capitale, leur traditionnelle "Journée de la patrie".

Le ministère des relations interallemandes de la R.F.A. a fondé son refus sur le fait que la Fédération des réfugiés n'avait pas invité M. Klaus Schuetz (S.P.D.) à prendre la parole le 6 septembre à cette occasion. "Cette attitude constitue une grande vexation pour le représentant de la ville au moment où vont être menées des négociations d'une grande importance sur la sécurité et l'existence de Berlin" ajoute le ministère.

Cette décision qui intervient après la signature du traité germano-soviétique, est conforme au désir du gouvernement fédéral allemand d'accomplir certains gestes d'apaisement à Berlin-Ouest pour obtenir de la part des Soviétique des mesures favorables aux habitants de l'ancienne capitale (laissez-passer, amélioration des communications par les voies d'accès, etc...), estiment les observateurs.

Le Sénat de Berlin-Ouest a refusé de son côté d'accorder une subvention de 6000 DM pour cette manifestation des réfugiés. Le bourgmestre de Berlin avait souligné lundi dans une déclaration qu'il craignait que cette réunion "polémique", animée par des "orateurs fermés à tout réalisme" ne vienne contrecarrer les "négociations, on ne peut plus difficiles", entre les trois Occidentaux et l'URSS.

Nervosité à Londres

Une autre alerte à la bombe fait évacuer 39 cinémas

LONDRES (PA, AFP) — A la suite d'alertes à la bombe, hier soir, 39 cinémas de la capitale du Royaume-Uni ainsi que la Chambre des communes et le Musée britannique ont dû être évacués. Les recherches de la police se sont avérées vaines, il n'y avait aucun engin explosif dans tous les endroits fouillés.

Les escouades anti-bombe ont dû également se rendre dans plusieurs gares de chemin de fer où l'on craignait que des bombes avaient été déposées. Toutes les rues avoisinantes furent fermées à la circulation. Dans tous les cas les recherches n'ont pas permis de découvrir des bombes.

D'autre part, à Birmingham, les 600 travailleurs de l'équipe de nuit d'une fabrique d'automobiles ont été renvoyés chez eux par suite d'un appel anonyme signalant à la police la présence d'une bombe dans l'établissement.

Trente-neuf cinémas londoniens ont été évacués hier soir à la suite d'un mystérieux coup de téléphone reçu par Scotland Yard et annonçant qu'une bombe avant été déposée dans un cinéma jouant le film "Airport". En consultant l'annuaire des spectacles, la police a découvert que pas moins de 39 cinémas, appartenant tous à une même chaine, projetaient le film "Airport".

On fit donc évacuer tous les 25,000 spectateurs de ces salles. Aucune bombe n'ayant été trouvée, la projection du film a repris dans tous les cinémas après une demi-heure.

Dans les milieux bien informés, on croit que les récentes explosions de bombes et les fausses alertes sont l'oeuvre de l'Armée républicaine irlandaise. Ce groupement illégal projetterait, selon certains informateurs, de lancer une véritable vague d'attentats à la bombe si la police britannique ne libère pas les individus capturés au cours des raids dans les chachettes d'armes à Londres la semaine dernière.

Uruguay: les "Tupamaros" donnent un nouveau délai au gouvernement

D'après AFP, PA

Un nouveau message des "Tupamaros", trouvé hier au Brésil, affirme qu'un nouveau délai a été consenti pour la libération des 183 prisonniers politiques aux mains des autorités uruguayennes. A moins que les prisonniers ne soient libérés avant samedi 11 heures, les guérilleros exécuteront le consul Diaz Gomide.

De son côté, "l'escadron de la mort" au Brésil a fait savoir qu'il vengera l'assassinat du policier américain Dan Mitrione, tué par les "Tupamaros". Vingt parents des guérilleros "Tupamaros" seront assassinés, affirme une lettre signée par "l'escadron de la mort". On croit savoir que cette organisation groupe des policiers qui agissent en marge de la loi.

Des "Tupamaros" ont dévalisé deux banques hier dans la banlieue de Montevideo. Les guérilleros ont emporté $250,000 dans une des deux banques. Le montant de l'autre vol n'a pas été indiqué.

Selon l'influent quotidien de Rio de Janeiro "Jornal do Brasil", des personnalités politiques uruguayennes appartenant au gouvernement négocient avec les "Tupamaros".

Le journal brésilien, qui tient ces informations de ses envoyés spéciaux à Montevideo, écrit que cette tentative est faite "en vue de sauver les deux otages des "Tupamaros" en raison de l'attitude passive du gouvernement du président Pacheco qui reste parfaitement insensible et muet.

Le "Jornal do Brasil" précise que ce fait serait l'indice le plus notable d'une nouvelle division au sein du gouvernement uruguayen au sujet de cette affaire. Le journal ajoute que le président Pacheco se tient à l'écart de ces négociations.

Par ailleurs, cinq étudiants en agronomie ont été arrêtés et des documents sur la guérilla saisis par les forces de l'ordre de Montevideo, a annoncé hier la police uruguayenne.

La police a précisé que les documents sont des manuels contenant diverses instructions sur les coups de main, les enlèvements, les interrogatoires et autres aspects de la lutte menée par les organisations clandestines. Un des textes saisis donne également des "conseils" sur la conduite à tenir et les déclarations qu'il convient de faire lorsqu'un guérillero est arrêté par les forces de l'ordre.

Enfin, l'Université centrale uruguayenne a violemment critiqué l'attitude du gouvernement du président Pacheco dans l'affaire des enlèvements de fonctionnaires étrangers par les guérilleros Tupamaros. Le Conseil de l'Université a déploré la mort de l'Américain Dan Mitrione mais n'a pas réprouvé pour autant l'action des Tupamaros.

"La violence ne fait pas irruption d'une manière capricieuse, mais elle est l'expression la plus douloureuse d'une crise économique et sociale", déclare le communiqué de l'Université centrale, qui condamne en outre la "dureté" du gouvernement dans le déroulement de cete tragique affaire.

Avion détourné au Japon; le pirate est arrêté

TOKIO. (UPI, AFP, PA) Un Boeing 727 de la compagnie "All Nippon Airlines" avec 81 personnes à bord a été détourné aujourd'hui, par un jeune homme armé d'un pistolet jouet, entre Nagoya et Sapporo, mais le pirate de l'air a été arrêté deux heures plus tard à la base d'Hammamatsu, à 125 milles au sud-ouest de Tokio.

L'homme a obligé le pilote a atterrir sur le terrain de la base. Il a permis ensuite à 51 des 75 passagers de quitter l'avion mais a exigé de faire le plein d'essence. Quelques instants plus tard, une femme enceinte demeurée dans l'avion a ressenti ses premières douleurs et le pirate l'autorisa à descendre également. C'est à ce moment qu'un civil est monté vivement à bord de l'appareil et a réduit le pirate à l'impuissance.

Il était armé d'un simple pistolet jouet.

Quarante policiers avaient été postés autour de l'avion à une certaine distance et 200 autres policiers avaient été groupés plus loin en vue d'une intervention éventuelle.

Il s'agit du deuxième détournement d'avion commis au Japon. Au cours du premier détour, neuf étudiants radicaux s'étaient emparés d'un avion de la compagnie Japan Airlines et avaient contraint le pilote à se rendre en Corée du Nord.

Ce matin, un autre détournement a eu lieu, cette fois, entre Newark, au New Jersey, et San Juan de Porto Rico. Un pirate de l'air a contraint le pilote d'un avion de la compagnie Trans Caribbean Airways, effectuant le vol Newark-San Juan à changer d'itinéraire et à se diriger vers La Havane où il a atterri à 5:19 ce matin. L'avion, à bord duquel se trouvaient 150 personnes, doit regagner Miami dans la journée.

LES MAGASINS D'EPARGNES ROSSY

SPÉCIAUX POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

SACS D'ECOLIER
genre serviettes "attaché" en vinyle noir et olive. 12" x 4" x 8"
Prix courant $6.99
Spécial Rossy $4.99

SERVIETTES
à vaisselle de fantaisie, première qualité, 20" x 28", en coton et toile.
Prix courant .59
Spéc. Rossy
4 pour 1.00

SERVIETTES
à motif jacquard bouts frangés, première qualité, fabrication canadienne.
Prix courant $1.19
Spécial Rossy .66

FIXATIF A CHEVEUX
"Lady Patricia" format de 15 onces.
Prix courant $1.49
Spécial Rossy .82

SACS D'ECOLIER
aux teintes antiques "Texon" pour garçons
Prix courant $1.99
Spécial Rossy $1.44

SACS D'ECOLIER
aux teintes antiques "Texon" pour fillettes.
Prix courant $1.99
Spécial Rossy $1.44

LAINE PHENTEX
emballée, toutes couleurs.
Prix courant .89
Spécial Rossy .54

Mercredi, jeudi, vendredi, et samedi seulement

"CLAIROL" NICE'N EASY
Teinture de cheveux — 14 teintes variées. La teinture qui donne aux cheveux une apparence naturelle. Elle s'emploie tout comme un shampooing!
Prix courant 2.25
Prix spécial Rossy $1.18

BAS-CULOTTE
extensible, taille universelle, première qualité, avec ou sans fourche, nouvelles teintes.
Prix courant $1.00
Spécial Rossy .59

Caleçons et camisoles pour hommes
de première qualité, de marque Rossy, tricot à côtes et siège double.
Prix courant .79
Spécial Rossy .59

PYJAMAS
en flanelette et coton de première qualité, pour garçons, tailles 8, 10, 12, 14, 16.
Prix courant $1.99
Spécial Rossy $1.59

PYJAMAS
en flanelette et coton de première qualité pour fillettes, tailles 7, 8, 10, 12, 14.
Prix courant $1.99
Spécial Rossy $1.59

ENSEMBLE JUPON MINI
et culotte bikini, première qualité, tailles P.M.G., aqua, menthe, lilas, rose vif.
Prix courant $1.49
Spécial Rossy .79 l'ens.

PLAN de MISE de CÔTÉ

NORD
6919 rue Saint-Hubert
1470 est, rue Bélanger
8853 rue Saint-Hubert
695 ouest, rue Jean-Talon
7010 boulevard Saint-Laurent
2205 est, rue Jean-Talon
8114 rue Saint-Denis
9111 boulevard Pie-IX
50 ouest, Place Crémazie
7734 boulevard Saint-Michel

VERDUN
4068 rue Wellington
6139 avenue Verdun

EST
1865 est, rue Mont-Royal
2093 rue Frontenac
3979 est, rue Ontario
5383 rue Bélanger
2836 rue Masson

LAVAL
360 rue De Normanville, Pont-viau
4865 rue Damson, Chomedey
301 boulevard Cartier
225 boulevard Laurentides

VILLE D'ANJOU
6780 boulevard Joseph-Renaud

VILLE SAINT-LAURENT
215 Côte-Vertu

MONTÉAL NORD
5345 est, boulevard Henri-Bourassa
4707 rue Charleroi

CENTRE VILLE
3429 av. du Parc
Place Bonaventure
905 rue Sainte-Catherine

OUEST
7410 rue Sherbrooke
6370 rue Sherbrooke

VILLE MONT ROYAL
2310 chemin Lucerne

BEACONSFIELD
52-53 rue Saint-Charles

CHARGEX

Assurance-maladie

Castonguay évite d'envenimer le débat avec les médecins

par Marcel DUPRE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement a décidé de diminuer l'intensité de la lutte publique menée avec la Fédération des médecins spécialistes au sujet de l'assurance-maladie.

M. Claude Castonguay, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, a émis, hier, un communiqué plutôt que de convoquer une conférence de presse pour commenter les demandes des spécialistes formulées le 11 août.

Le ministre a ainsi évité d'envenimer le débat public et a tenté de faciliter le dialogue à la table des négociations dans le but d'éviter l'adoption d'une loi spéciale qui obligerait ces professionnels de la santé à signer une entente avec le gouvernement.

Dans son communiqué, M. Castonguay se contente de dire qu'il accepte de consulter les médecins, les chirurgiens-dentistes et les optométristes sur les mesures qu'il devrait prendre pour que les services assurés puissent continuer à être rendus dans des conditions uniformes dans le Québec, advenant qu'un trop grand nombre de professionnels se désengagent du régime.

En ne convoquant pas de conférence de presse, le ministre n'a pas eu à révéler lesquelles des autres demandes des spécialistes il n'était pas disposé à accepter et ces derniers auront ainsi plus de difficultés à soutenir devant l'opinion publique l'intérêt de la lutte de fond qu'ils ont entreprise contre la loi de l'assurance-maladie.

Par exemple, le public ne sait pas encore si M. Castonguay refuse la demande des spécialistes selon laquelle le gouvernement ne pourrait fermer les portes des hôpitaux aux médecins qui n'adhéreront pas au régime de l'assurance-maladie, comme la loi le leur permet.

Si tel avait été le cas, les spécialistes auraient pu marquer des points, car leur campagne d'information tente justement de prouver que les Québécois n'auront plus la liberté de se faire soigner par des médecins de leur choix.

Egalement, le ministre de la Santé a pu éviter de dire s'il acceptait ou non les modalités de la consultation au sujet des mesures à prendre pour garantir que les services assurés seront rendus à des conditions financières uniformes dans toute la province. Le communiqué mentionne simplement "la volonté ferme du gouvernement de négocier avec toute l'ouverture d'esprit dont il est capable".

Les spécialistes demandent de restreindre presque à néant l'exercice du droit du gouvernement de déterminer la nécessité et la nature des mesures à prendre.

C'est en effet un conseil d'arbitrage qui aurait le dernier mot sur la question, si le ministre de la Santé ne consentait pas à accepter les recommandations d'un conseil composé de deux représentants des spécialistes, de deux représentants de la Régie de l'assurance-maladie (qui aura à administrer le régime) et d'un membre indépendant.

Dans un autre domaine, M. Castonguay mentionne qu'il ne fera pas de contre-proposition écrite aux demandes des spécialistes quant à leurs conditions de travail, car plusieurs aspects recoupent déjà en bonne partie ceux contenus dans les contre-propositions gouvernementales du 11 août sur les modes de participation des médecins aux mécanismes de l'assurance-maladie.

"Dans toute négociation, dit le communiqué, il est normal que les parties en cause ne soient pas dans l'obligation de rédiger de nouveaux textes de propositions ou de contre-propositions tant que les échanges verbaux à la table laissent place à des discussions plus élaborées sur des textes déjà soumis ou sur de nouveaux aspects qui recoupent les premiers".

Enfin, M. Castonguay rejette une accusation des spécialistes sans la rappeler, ce qui est un autre signe de son intention de diminuer l'intensité de la lutte publique au sujet de l'assurance-maladie. Il souligne simplement que ses déclarations publiques sur les négociations ont toujours leur prolongement fidèle à la table des négociations.

Le président de la Fédération des spécialistes, le Dr Raymond Robillard, avait laissé entendre que la contre-proposition du gouvernement au sujet des modes de participation aux mécanismes de l'assurance-maladie ne correspondait pas aux propos tenus le même jour par le ministre de la Santé à une conférence de presse.

Au fond, les spécialistes n'avaient pas apprécié le fait que M. Castonguay fasse part de sa contre-proposition aux journalistes avant que le texte ne soit déposé à la table des négociations. Les spécialistes avaient été informés verbalement de l'offre du gouvernement, mais n'avaient pu prendre connaissance du texte que trois heures plus tard.

C'est au cours de cette conférence de presse que le ministre de la Santé avait annoncé son intention de poursuivre les négociations sur la place publique, puisque les spécialistes avaient brisé une entente tacite à l'effet contraire en révélant au public les offres gouvernementales au sujet de la rémunération.

Les spécialistes voulaient ainsi placer le gouvernement sur la défensive dans l'espoir de gagner du terrain à la table des négociations et maintenir l'opinion publique en leur faveur au cas où ils devraient prendre des mesures spéciales pour combattre l'application de la loi de l'assurance-maladie telle qu'adoptée.

Examen médical complet gratuit à Terre des Hommes

par Lise BLAIS

Vous n'êtes pas malade?

Vous êtes donc un sujet tout indiqué pour profiter d'un examen médical complet dans le cadre de la fin de semaine de médecine préventive qui se tiendra à Terre des Hommes au cours du prochain week-end.

Si vous voulez dormir en paix, éliminer tous les doutes qui subsistent encore dans votre esprit au sujet de votre état de santé, rendez-vous au pavillon des Sports, vendredi, samedi ou dimanche et vous aurez droit gratuitement à un examen médical des plus complets comportant: le questionnaire pré-médical, l'examen médical (pression artérielle, analyse du sang, analyse d'urine), l'électrocardiogramme, l'examen de l'ouie, l'examen de la vue, l'examen pulmonaire et le profil biologique.

Tout cela, sous le haut patronage du ministère de la Santé en collaboration avec le Laboratoire d'expertise Inc. qui met tous ses spécialistes à la disposition du public et qui vous dit: "Mieux vaut être riche et en santé que pauvre et..." ou plutôt, "Mieux vaut prévenir que guérir"!

Le Laboratoire d'expertise Inc. (LAB-EXP), vous pouvez vous y fier, c'est une entreprise québécoise qui fait depuis sept ans les analyses médicales très compliquées que les hôpitaux faisaient faire auparavant aux Etat-Unis, à raison de trois millions de dollars par année, parce que nous n'avions pas de tels laboratoires spécialisés ici.

Selon M. Yves Tremblay, directeur général de cette entreprise d'éminences grises, en plus de faire des analyses bien compliqués, LAB-EXP s'adonne également à la recherche et à la médecine préventive.

Dès le début de la saison estivale, LAB-EXP a mis sur pied, au pavillon des Sports, un programme de dépistage clinique sur la condition biologique et physiologique de l'Athlète.

Ce programme s'adresse aux jeunes de 10 et 11 ans. Au cours du prochain week-end, ce sont les adultes de 18 ans et plus qui pourront profiter du programme spécial de médecine préventive.

JEAN XXIII

Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. Par P.G.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HONORE-MERCIER

69, boulevard St-Joseph — St-Jean, Qué.

BUREAU GENERAL DES ACHATS

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier recevra jusqu'à 15.00 heures (heure avancée de l'est), le vendredi 4 septembre 1970, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de :

Equipement de bureau — Projet no 948-590

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de Soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale, auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de "La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier" et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre et le dépôt de soumission seront remis dans l'enveloppe fournie à cette fin par "La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier".

Ces offres seront expédiées sous pli recommandé ou remises de main à main à l'acheteur de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier. **Il sera de la responsabilité du soumissionnaire que son offre arrive à temps.**

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges et autres documents à compter de 9 heures, lundi le 24 août 1970, au Bureau Général des Achats de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier, à 69 boulevard St-Joseph, St-Jean, P. Québec.

Un dépôt de dix dollars ($10.00) sera exigible pour obtenir le cahier de charges. Ce dépôt sera remis uniquement à ceux qui présenteront des soumissions.

L'ouverture des soumissions sera faite au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier, 69, boulevard St-Joseph, St-Jean, Québec, à 15.00 heures le vendredi 4 septembre 1970.

La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues. Elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Raymond PAQUETTE,
Secrétaire-trésorier adjoint

CANADA

CONSEIL DE LA RADIO-TELEVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante :

Décision CRTC 70-177

Le Conseil accorde une licence à la station suivante pour la période, allant de la date d'échéance de la licence en cours jusqu'au 31 mars 1974, sujette aux conditions qui seront spécifiées dans la licence : —

CJAD — Montréal, Qué.

RTC 70-24

Le Secrétaire,
F.K. Foster

JEAN XXIII

Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. Par Mme A.D.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 23 juin 1970 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Commodities & Metals Limited furent vendues à la Banque de Commerce Canadienne Impériale fut enregistré le 17 juillet 1970 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, Province de Québec, sous le numéro 2220?139. Daté à Montréal, Québec, le 14 août 1970. Banque de Commerce Canadienne Impériale.

AVIS

Par les présentes, DORVAL SERVICE TAXI INC. donne avis qu'elle fera application au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives du Québec, afin d'obtenir l'abandon de sa charte.

Montréal,
le 3 août 1970.

HELEN THOMSON,
Secrétaire.

ENTREPRENEURS VETEMENTS demandés

Manufactures de vêtements demandées pour coudre blouses de filles et vêtements sport, comprenant jupes, pantalons, jumpers, etc. Travail à l'année longue.

Case 11426 La Presse

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Gérant, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue de Lorimier, Montréal 133, P.Q. et portant la mention :

"SOUMISSION POUR CLIMATISATION — MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS — 1631 AVENUE DELORIMIER — MONTREAL, P.Q."

seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), mercredi le 2 septembre 1970.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer au Ministère des Travaux Publics du Canada, Bureau des Soumissions (679-6553) 1631 avenue de Lorimier, Montréal 133, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

J. DORVAL
Maurice J. Vaive,
Gérant,
Services Administratifs.

À quelques pas du métro... SORTIE JEAN-TALON

PLAZAMART

7017 St-Hubert ENTRE BÉLANGER ET JEAN-TALON 273-5101

LE PLUS GRAND MAGASIN À RAYONS SUR LA PLAZA

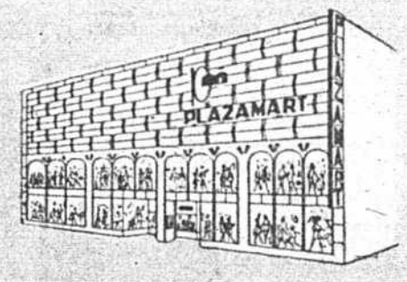

Ronald Caron LIMITÉE

7360 St-Hubert ENTRE DE CASTELNAU ET FAILLON 274-5668

PLAZAMART ET RONALD CARON LTÉE

LES DEUX PLUS GRANDS MAGASINS DE LA RUE ST-HUBERT S'ASSOCIENT.

RÉDUCTIONS DE

30% à 70%

DES AUBAINES INCROYABLES VOUS SONT OFFERTES.

AUBAINES à 7360 rue St-Hubert meubles seulement

AUBAINES à 7017 rue St-Hubert Lingerie pour toute la famille, meubles, appareils électriques, etc...

ÉPARGNEZ. Paletôt ou manteau en cuir souple "CABRETTA" avec doublure amovible en simili-fourrure "ESKILON" montée sur glissière

Pour monsieur bas prix formidable $59.99

Manteau ou paletôt pleine longueur avec riche doublure de satin et doublure en peluche "ESKILON" montée sur glissière. Ce qui vous permet de porter votre manteau en tout temps.

POUR MONSIEUR
Tailles 34 à 46.
Couleurs: olive, brun, noir.

POUR MADAME
Tailles 5 à 15, 10 à 18.
Couleurs: gris pâle, gris moyen, charcoal, olive, marine, brun, noir.

Pour madame à un bas prix formidable $49.99

"LA COQUETTE" PERRUQUE SYNTHÉTIQUE

Depuis sa parution "La Coquette" connaît un succès foudroyant. Vous pouvez maintenant vous la procurer à bas prix! Lavez-la, brossez-la... vous obtenez immédiatement une coiffure ravissante! Cela vous évite une visite chez le coiffeur!

$11.99

AUSSI À LA BOUTIQUE PLAZAMART : 4030 EST, RUE ONTARIO

SPÉCIAL T.V. PORTATIF 19"

Jeux instantané
VHF/UHF
Canaux 2 à 83

$134.95

T.V. COULEUR 19" PORTATIF
VHF-UHF

$449.95

STÉRÉO AM-FM MULTIPLEX

Cabinet noyer
Style Moderne

$179.95

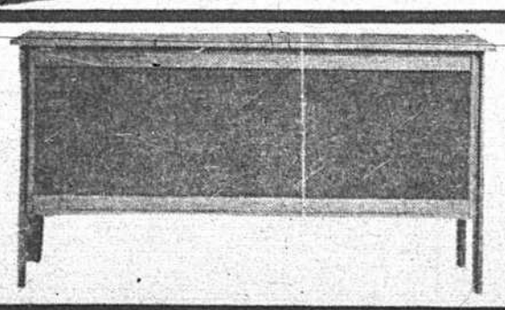

SPÉCIAL T.V. 23" DE LUXE

Console, 2 haut-parleurs
avec VHF-UHF
Canaux 2 à 83

$189.95

PLAZAMART 7017 RUE ST-HUBERT 273-5101 = RONALD CARON LTÉE 7360 RUE ST-HUBERT 274-5668

940 Autos à vendre

L.T.D. 1966

Squire, station-wagon, 10 passagers, $1450. CONCORDE FORD, ROXBORO 684-2300

TOYOTA 1969, parfaite condition, radio, $975, dame propriétaire. 384-1083.

TOYOTA Isuzu Bellett 1966, 4 portes, 4 cylindres, standard 389-0941.

TRIUMPH TR-4A, IRS, 1966

Excellent état, propre, 4 pneus traction neufs, "Roll Bar", et volant grand sport. Véritable aubaine, $900. 661-3425.

TRIUMPH TR4A, 1966, roues de broche, radio, peinture neuve, 325-3670.

TRIUMPH 1968, sport, roues broches, radio, propre, $1,200, termes, 276-5519.

TRIUMPH Bonneville, 1969, modifiée, 387-9983.

TRIUMPH 1969, GT6, 12,000 milles, excellente condition, 435-5037.

TRIUMPH Spit Fire, 1968, sacrifierais, 668-8210.

TRIUMPH 1967, TR4, I.R.S., over drive, radio, roll bar, pneus radials, roues larges, financerais ou prendrait échange, 668-8210.

VALIANT 1964, V-200, automatique. **9305 LAJEUNESSE 387-3079**

VALIANT convertible, 1966, achetée neuve en 1967, servi comme 2e voiture, 13,000 milles, comme neuve, aussi Fargo SuperVan V8, automatique, très bas millage, comme neuf, M. Lazarus 933-2666, 1874 Notre-Dame Ouest.

VALIANT 1963, décapotable propre, bon mécanisme, $275. 353-6100.

VALIANT 1966, sièges baquets, automatique, radio, parfait, $95 comptant, balance facile, 336-6144.

VALIANT 1967, excellent état, termes faciles, échange accepté, 849-9542.

VALIANT 1964, 2 portes hardtop, très propre, aubaine, 849-2283.

VALIANT, 4 portes, 1962, $150, 525-0321.

VALIANT 1963, sedan, 6, automatique, $100, 737-8431.

VALIANT 1964, automatique, 4 pneus neufs, moteur, transmission A-1, $375, 271-0902.

VALIANT 1964, automatique, radio, $495, $25 comptant, $22 mois, 387-0494.

VALIANT 1967, 2 portières, 6, automatique, radio, 25,000 milles, parfait état, $1,175 481-0897 Un propriétaire.

VALIANT 64, automatique, radio, $375, Laval, 661-3102.

VALIANT 1965, 2 portières, hardtop, V-8, automatique, radio, 31,000 milles, propre, $875, 738-5041, Dame.

VALIANT 1964, propre. Après 7h, 388-8127.

VALIANT V-200, 1962, très bonne condition, soir, 669-0266, $400.

1968, VALIANT, V-200, AUTOMATIQUE RADIO, TRES PROPRE. 376-4341.

VALIANT 1965, Custom 100, $400 comptant, 256-0114.

VAUXHALL VIVA, 1968, automatique, console, sièges baquets, servo-freins, radio, très propre, 29,000 milles, $675, particulier, 353-5341.

VAUXHALL VIVA 1969, de luxe, automatique, $1,000, 669-8761.

VAUXHALL VIVA 1969, automatique, 14,000 milles, très propre, 274-5471.

940 Autos à vendre

50 VOITURES USAGEES

en vente, faites votre offre. **9305 LAJEUNESSE — 387-3079**

VAUXHALL Viva S.L.90, automatique, 20,000 milles originaux, radio, sièges baquets, $895, 622-5883, après 5 h.

VEND R-8, 1968, $600, cause départ, bon moteur, 343-7480, soir 733-1308.

VENTE essentielle, Volkswagen 67 de luxe, pneus Pirelli, $975 comptant, 739-3867.

VIVA 1968, prix $500. Téléphoner: 388-6927.

VIVA, 1969, automatique, 4,000 milles, état de neuf, M. Giroüard, 769-4501.

VOITURES toutes marques, bonne condition, 4605 Amiens, 321-2644, Kerry Automobiles.

VOLKSWAGEN 1970, démonstrateur, tout équipée, très bas millage, 321-5030.

VOLKSWAGEN 1967, deluxe, parfaite condition, radio, 739-1005.

VOKKSWAGEN De Luxe 1965, parfaite, voir, après 5 heures p.m. et fin semaine, 387-2328.

VOLKSWAGEN 1968, 2 portes, couleur rouge, termes et échange, C. Renaud, 769-4501.

VOLKSWAGEN 1966, 1600, fastback, très propre, financement par la banque, 849-2283.

VOLKSWAGEN 1966, modèle 1200 chaufferette à gaz, bonne condition, 384-3792.

VOLKSWAGEN 1967, Van, 489-0406 jour, 487-1714 soir.

VOLKSWAGEN 1966, parfait ordre, $625, 676-3923.

VOLKSWAGEN 1964, particulier, bonne condition, $385, équipée pneus neufs, 737-8443.

VOLKSWAGEN 1964, bleu marine, très propre, mécanisme parfait, 4 pneus neufs, radio, chaufferette, particulier, 332-1645.

VOLKSWAGEN 1970, toute équipée, parfaite condition, faut vendre, 332-6825.

VOLKSWAGEN 1966, modèle 1300 deluxe, radio, sacrifiera $575, 324-7607.

VOLKSWAGEN 1966, 32,000 milles, très propre, dame propriétaire, $600, 525-0580.

VOLKSWAGEN de luxe 1970, en spécial, termes faciles, échange accepté, 274-5471.

VOLKSWAGEN 1966 modèle 1300 4 pneus neufs, radio AM-FM $750. 10,300 Pie IX, 323-4330, Local 58-59.

VOLKSWAGEN 1968, deluxe, très propre, M. Tague, jour 872-5619, soir 352-1898.

VOLKSWAGEN 1964, moteur refait, propre, $300, 331-3607.

VOLKSWAGEN, 1964, radio, très propre, $375, 274-6577.

VOLKSWAGEN 1962, moteur neuf, peinture neuve, bonne condition, 663-7647.

VOLKSWAGEN 1968, deluxe peinture traîche, 688-6100.

VOLVO 1967, 122S, excellente condition, M. Gosselin, 873-2760, soir 526-6834.

VOLVO Canadian, 1965, 71,000 milles, mécanisme excellent, $700. Entre 6-7 heures, 688-6583.

VOLVO "144 S", 1968, automatique. Extrêmement propre. Bas millage. Radio am-fm, 273-9105.

VOLVO 1968, très propre, AM-FM, $1,700, particulier, 725-2174, après 4 heures.

940 Autos à vendre

AUBAINE Cadillac 1970, convertible, 9,000 milles, complètement équipée, 484-2860.

ALFRED GUINARD

VOLVO 1965, 122S, 4 portes, mécanique en très bonne condition. Seul propriétaire, 322-1137.

VOLVO 142S 1969, 21,000 milles, tout équipé, particulier, 674-4690.

VOLVO 142S, 68, 22,000 milles, radio, très propre, blanc, 388-7963.

VOLVO 1964, 122, grise, très propre, parfaite condition, $750, 256-4827.

VOLVO P1800, 1966, Sport, pneus Pirelli neufs, radio, $1350. 671-8850.

VOLVO, 2 portes 142S 1968, état impeccable, $1,600, demander M. Gentil, 375-6081.

VOLVO 1968, modèle 142, en très bonne condition, Giroüard, 769-4501.

VOLVO 1967, comme neuve. Faut voir. Echange accepté. 336-6144.

VOTRE auto vaut plus chez Renault Canada, 4940 ouest, Jean-Talon. Venez l'échanger contre une Renault flambant neuve ou usagée. Nous avons quelques américaines à bon marché et en très bon état — termes acceptés. Bureau des licences dans la compagnie. Renault Canada Ltée. 738-1143.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

OFFRE

Habitat '67 — Cité du Havre Montréal — Québec

VOIES D'ACCES ET SYSTEME DE STATIONNEMENT

Une offre cachetée indiquant clairement son contenu et adressée au soussigné, sera reçue jusqu'à MIDI le 2 septembre 1970.

POUR:

la construction d'une voie d'accès et système de stationnement mais pas limitant à l'excavation, bordure de béton, pavage d'asphalte, gazonnement, électricité, etc...

Les plans, les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à APPARTEMENT 212 — HABITAT '67 — CITE DU HAVRE, MONTREAL — QUEBEC.

Cette offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pourcent (10%) du montant de l'offre. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé, des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada ou un cautionnement d'offre seront acceptés comme dépôt de garantie. Toutes chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant,
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
2350 Chemin Manella,
Ville Mont Royal,
Montréal 306, Québec

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALLARD (Claude) — A Ste-Foy, le 16 août 1970 à l'âge de 46 ans, est décédé M. Claude Allard, directeur général département de l'équipement au Ministère de l'Education, époux de dame Ginette Dagenais, fils de feu Napoléon Allard et de dame Alice Archambault, père de Marc, Brigitte et Stéphane, demeurant 1051 Dijon, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lépine Ltée.
2815, Chemin des
Quatre Bourgeois.
à 8h.45, pour se rendre à l'église Ste-Ursule, où le service sera célébré à 9h., et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANTAYA (Egide) — A Verdun le 18 août 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Egide Antaya, époux de Germaine Grondin, demeurant au no 3837 Ethel. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
512 ave de l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARSENEAULT (Jean Ignace) — A Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 95 ans, 8 mois, est décédé M. Jean Ignace Arseneault, époux de Clothilde Lepage, de Caplan. Les funérailles auront lieu samedi à Caplan le 22 courant. Exposé aux salons
J. René Leblanc,
de New Richmond
Inhumation à Caplan, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDIN (Rolland) — A Boucherville, le 16 août, 1970, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Rolland Beaudin, époux de Irène Poulette; demeurant à 63, De St-Pierre, Boucherville. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tetreault & Fils Ltée,
et E. Charron,
27, rue De la Perrière,
Boucherville.
à 9h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Zéphirin) — A Ville de Laval, le 18 août 1970, à l'âge de 87 ans 9 mois, est décédé Zéphirin Bélanger, ex-marguiller et ex-président de la Commission Scolaire de St-Vincent-de-Paul, époux de feu Rosa Bigras, demeurant boul. St-Elzéar est, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.,
1039, rue du Collège,
St-Vincent-de-Paul.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERLINGUETTE (Pauline) — A Verdun, le 17 août 1970, est décédée Mme Pauline Casault, épouse de Wilfrid (Bill) Berlinguette, président de la maison Georges M. Stewart Ltée, demeurant 300, rue Beatty, Verdun. Elle laisse dans le deuil son fils Richard ainsi que sa bru, Lise Harwood. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington, Verdun
à 9h15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9h30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Alphonse) — A Montebello, le 17 août 1970, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Alphonse Bissonnette, époux de Rosianne Cheff, demeurant à Montebello. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roger Champagne,
à Montebello.
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit.

BOUCHARD (Henri) — A Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 55 ans est décédé M. Henri Bouchard, époux de Blanche Bédard, demeurant 13 St-Viateur est. Il laisse dans le deuil, ses fils Jean, Guy, Gilles, Denis, André et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
8328, rue St-Denis.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRABANT (Joseph) — Aux Cèdres, Co. Soulanges, le 17 août 1970, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Brabant, époux d'Aimée Lafrance, père de Lionel, Raymond et Georges et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Denis,
Aux Cèdres.
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière des Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Georges) — A Longueuil, le 17 août 1970 à l'âge de 27 ans, est décédé Georges Brazeau, époux de Joceline Lyon, demeurant 1130 Front, Longueuil, fils de M. et Mme Georges Brazeau (Marie-Ange Richer), gendre de M. et Mme Aimé Lyon (Colombe Roy) de St-Jean. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils, Inc.,
1370, Chemin Chambly.
à 9h. 45, pour se rendre à l'église St-Pie X, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLET (Hélène) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme J.-Alexandre Brouillet, née Hélène Dagenais, elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses 3 fils, Jean, son épouse Isabelle Foy, Roger, son épouse Jeannette Vincent, Pierre, son épouse Suzanne McEwen et 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
Ave. Notre-Dame-de-Grâce,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

CADIEUX (Corinne) — A St-Polycarpe, le 17 août 1970, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Arthur Cadieux, née Corinne Marleau. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier,
St-Polycarpe.
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

CARIGNAN (Wilbrod) — A Lachine, le 17 août 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Wilbrod Carignan, époux de Lucienne Chassé, père de Nicole (Mme Antoine Janvresse) et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine.
à 13 h 45 pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Pierre) — Accidentellement à Sorel, le 17 août 1970, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Pierre Champagne, fils de M. Philippe Champagne et de Simone Beaucage, demeurant rue Georges, Sorel. Il laisse sa sœur; Mme Serge Poudrette (Nicole), de Boucherville; ses frères; Yves et Jean Champagne, de Sorel. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville et Mineau,
80, rue Charlotte, Sorel.
pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Sorel. Lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Jacques) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jacques Charland, ex-employé du Service des Incendies de Montréal, époux de Déziba Rondeau, demeurant au 534 St-Just. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7895, rue Notre-Dame est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-François-d'Assise où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Condamnations à mort à Naplouse

NAPLOUSE, Cisjordanie, (AFP) — Pour la première fois depuis la fin de la guerre de six jours, deux personnes ont été condamnées à mort par le tribunal militaire de Naplouse. Ces deux Arabes ont été reconnus coupables du meurtre de trois personnes qu'ils accusaient de collaboration avec Israël. Ce jugement doit être à présent approuvé par le gouvernement militaire de la Cisjordanie. Les deux inculpés avaient été d'autre part condamnés à la prison à vie pour sabotage.

Un satellite pour le Nord

EDMONTON (PC) — Il faudra attendre encore quelques années pour améliorer la qualité de la télévision offerte aux gens qui vivent dans le nord du Canada, a déclaré jeudi dernier le vice-président et directeur général du réseau anglais de Radio-Canada.

M. Eugène S. Hallman a expliqué que le seul moyen d'améliorer ce service était d'utiliser un satellite artificiel. Actuellement, on expédie par avion des émissions enregistrées par blocs de quatre heures.

Il estime à $50 millions le prix d'un service de télévision convenable pour tout le nord canadien. A cela, il faudrait ajouter l'entretien, un personnel accru, et le prix de la programmation.

CLEROUX-RAYMOND (Marie-Paule) — Subitement à Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 38 ans, est décédée Marie-Paule Cléroux-Raymond, fille de feu Eloi Cléroux et de Rita Desrosiers, sœur de Denise (épouse de André Julien), Laurent (époux de Monique Généreux), Thérèse (épouse de Paul-Emile Giguère), Jean-Guy (époux de Pierrette Beaupré). Les funérailles auront lieu vendredi le 21 août courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils Inc.,
86, rue St-Charles ouest, Longueuil
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Paul) — A Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Paul Daoust, époux de Jeanne Lacroix, autrefois d'Ambrun. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Paul-E.) — A Chambly, le 17 août 1970, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédé M. Paul-E. Deschamps, ex-député protonotaire du palais de justice de Montréal, époux de feu Corinne Guerlin, père de Mme Adrien Moquin (Marie-Paule), Mme Germain Fournier (Lucille), Mme Raoul Desrochers (Gabrielle), M. Denis Deschamps, Mme Roméo Racine (Rita), Mme Rodolphe Patenaude (Claire). Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
330, rue Martel
pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly où le serice sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI PALMA (Guiseppe "Jos") — A Montréal, le 17 août 1970 à l'âge de 51 ans, est décédé Guiseppe (Jos) Di Palma, époux de Simone Langlois, père de Jean, Lucette et Robert et beau-père de Teresa Scopelleta. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 11h00, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI STILIO (Alphonse) — A Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Alphonso Di Stilio, époux de Santa Montagano; demeurant à 6953, Beaulieu; père de Mme Carlo Colavincenzo (Elizabeth); frère de Joseph et Marie. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 9h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE (Normand) — A Vancouver, le 15 août 1970, à l'âge de 23 ans, est décédé le lieutenant d'aviation Normand Doré, fils de Rosaire Doré et de Gilberte Chabot. Les funérailles militaires auront lieu vendredi le 21 courant. Raillement à 9 h 30 aux salons
J. H. Vanier et Fils Enrg.,
30, rue Prefontaine,
Ste-Agathe-des-Monts,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Agathe, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Berthe) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Stanislas Drouin, née Berthe Julien, épouse en 1ères noces de feu Honoré Lemieux; mère de Robert Lemieux, Mme Jean-Paul Godin (Louise), Mme Marcel Gauthier (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPLESSIS (Charlotte) — A Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme J. A. Robert Duplessis, née Charlotte Roussel; demeurant à 9895 St-Charles. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4005, boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOUCHER (Edouard) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Edouard Foucher, époux de Germaine Benoit, demeurant 5622, 17e ave Rosemont, père de 5 enfants: 3 garçons et 2 filles. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle Boul. St-Michel
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Lucien) — A Montréal, le 16 août 1970, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Lucien Gagné, époux de feu Catherine Forest, demeurant à 5667, 13e avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg.,
277, rue Ste-Anne, Varennes.
pour se rendre à l'église paroissiale de Varennes, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFROY (Martial) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Martial Geoffroy, époux de feu Gilberte Lépine, père de André (époux de Mariette Loiselle), Jeannine (Mme Marcel Marsolais), Huguette (Mme Paul Gravel), Madeleine (Mme Yves Beleau), et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
340 rue Jarry est,
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Joseph Edouard) — A Montréal, le 17 août 1970 à l'âge de 83 ans est décédé M. Joseph Edouard Giroux, époux de feu Blanche Mailloux, père de Lionel et son épouse Cécile Gazé, Yvette (Mme Albert Smith), Gisèle (Mme Jean Louis Gendron). Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc
3754, rue Bellechasse
à 10h45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENON-LAPIERRE (Lucien) — A Montréal, le 16 août 1970, à l'âge de 57 ans, est décédé Lucien Grenon, époux de Paule Lapierre. Il laisse son fils, ses frères, René, Rév. Père Maurice, O.M.I., ses sœurs, Mme Jean Nadeau (Jeanne) et Cécile Grenon. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Faustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Roméo) — A Montréal, le 17 août 1970, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roméo Guérin, époux de Germaine Ménard, demeurant à Bois-des-Filion, père de Lise, Jacques, Maurice, Denis et Lorraine. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

HUOT (Marie-Irène) — Une messe anniversaire sera célébrée le 21 août 1970, à 5 h. p.m., en l'église St-Nazaire, pour notre sœur décédée le 22 août 1969.

HILLAERT (Léon) — A Pointe-aux-Trembles, le 18 août 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Léon Hillaert, époux en premières noces de Agnes Frigault, et en deuxièmes noces de Alice Arcand, demeurant à 12244 Forsyth, Pointe-aux-Trembles. Il laisse 2 fils et 3 filles. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Marcel où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOUDE (Louis Marcel) — A Repentigny, le 17 août 1970 à l'âge de 35 ans, 11 mois, est décédé Louis Marcel Houde, époux de Monique Vachon, demeurant à 110 rue Lorange, apt. 4, Repentigny, il laisse 1 fils, Louis François. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
222, rue Notre-Dame des Champs,
Repentigny
à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Champs, ou le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de La Purification, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Estelle) — A Montréal, le 16 août 1970, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme veuve Léon Laberge, née Estelle Dulude; autrefois de Valleyfield, demeurant à 4014, avenue Wilson, Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils,
317, rue Victoria, Valleyfield,
pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Réginald) — Subitement à l'Anse-au-Beautils, Gaspé, le 15 août 1970, à l'âge de 48 ans, est décédé lieutenant Réginald Lambert, (de la police de la cité d'Outremont), époux de Thérèse Ceron, père de Michel, Jacques, Lise, Diane, Robert et Suzanne. Outre sa mère, Mme Jean-Marie Lambert, lui survivent 1 frère, Fernand, 3 sœurs, Gisèle (Mme Israël Leblanc), Opaline (Mme Gédéon Allard), Fleurette (Mme Walter Orchard) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE (Armand) — Après une longue maladie à sa résidence, le 17 août 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Armand Laviolette, époux en 1ères noces de feu Alice Joncas et en 2èmes noces de Emilienne Jetté, père de Alcide, Gérard, Guy, Jeanne (Mme P. Sclamcoponi) et Armand jr, beau-père de Claude Primeau, Claudette Primeau (Mme P. Moreau), et Lucien Primeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant à 10 h. en la chapelle de la maison funéraire
Wray-Walton-Wray,
1234, rue De la Montagne,
et de là au cimetière de Chamo d'Honneur.

LECLAIR (Francisca) — A Montréal, le 19 août 1970, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Edouard Leclair, née Francisca Barrette. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIPARI (Carmella) — A LaSalle, le 17 août 1970, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Frank Lipari, née Carmella Pollicino; elle laisse dans le deuil ses enfants: Joseph Lipari, Mme Joachin Sergi (Catherine), Mme Adamo Di Fiore (Marie), Jean Lipari, Mme Alfred Hope (Angeline). Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington, Verdun
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Télesphore, LaSalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Rebecca-Noëlla) — A Montréal, le 16 août 1970, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Ernest Lortie, née Rébecca-Noëlla Lauzon, autrefois de Val D'Or, mère de Mme André Nadon (Rita), de St-Jérôme, de Mme Jean-Marie Poitras (Cécile) de Amos, et Jeanne de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, St-Jerome,
pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Val D'Or, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Marie-Thérèse) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Marie-Thérèse Marchand, institutrice retraitée, fille de feu Emile Marchand et de feu Marie-Louise Houde, sœur de Gertrude, Cécile, Sœur Louise Eustelle des Sœurs de la Providence, mère Estelle Marchand, supérieure du Précieux Sang de St-Hyacinthe, sœur Claire Marchand, du Précieux Sang de Lévis, sœur Emilienne Marchand, missionnaire de l'Immaculée-Conception, mère Denise Marchand, supérieure du Précieux Sang de Montréal, Amélie et Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 3 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire de Tétraultville où le service sera célébré à 4 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NICOLE (Lauréat) — A St-Laurent, le 17 août 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Lauréat Nicole, secrétaire-trésorier de Machine Works Ltd et de Into Inc., durant 46 ans; époux en 1ères noces de feu Adrienne Bernard et en 2es noces de Béatrice Berlinguette, Père de Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Chute-à-Blondeau, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Lieutenant Colonel J. E. v.d.) — A Lévis, le 16 août 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé le lieutenant colonel J. E. Paré, v.d., président de J. E. Paré Ltée, de Lauzon, et président de La Boutique LaBel, de Lévis, époux en 1ères noces de feu Marie-Anne Paquette et en 2èmes noces de Laurette Dion, père de Raymond, Fernand, Docteur André (Chirurgien-dentiste), de Montréal, Micheline (Mme Lionel Labrie), et Robert Samson; il laisse sa sœur Mme Blanche Godnout-Michaud, demeurant à 233 St-Joseph, Lauzon. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Richard Gauthier,
239 rue St-Joseph, Lauzon
pour se rendre à l'église St-Joseph de Lauzon où le service sera célébré à